Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 14181 — 5 F — VENDREDI 31 AOUT 1990 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY — DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Un nouveau Liban en Arménie ?

APPAREMMENT, tout s'est bien terminé. L'état-major de l'Armée nationale arménienne (ANA) a été occupé sans coup férir à Erevan, dans les premières heures du jeudi 30 août, par les troupes fidèles au président Ter-Petrosian, chef de file du Mouvement national arménien (MNA), majoritaire au Parlement local. Ce dernier avait voté mercredi, à la quasi-unanimité, l'état d'urgence dans la République et la mise hors la loi de l'ANA, dont les trois principaux dirigeants ont été capturés, avec 250 de leurs hommes.

C'est pourtant un bien mauvais « signal » que les Arméniens ont donné ces derniers jours, aussi bien à Moscou qu'à leurs nombreux amis dans le monde. La petite république de Transcaucasie avait semblé retrouver une sorte de stabilité avec l'élection à sa présidence, au début de ce mois, de M. Ter-Petrosian, une sorte de « Havel arménien » récemment sorti de prison et respecté par tous les nationalistes.

MAIS c'était compter sans les « feddayins », ces combattants armés qui ont proliféré d'abord au Haut-Karabakh, l'enclave arménienne en Azerbaïdjan, puis à la frontière de cette République où ils multiplient les escarmouches, enfin un peu partout à la recherche d'armes à prélever auprès des troupes soviétiques. Créée il y a un an comme une émanation du comité Karabakh et du MNA, qui prit sa suite un peu plus tard, l'ANA n'a pas tardé à jouer son propre jeu, au moment même où les nationalistes s'installaient au gouvernement local.

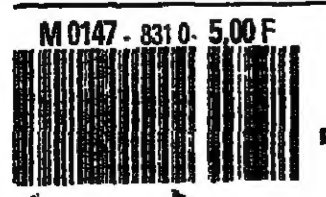
Un incident plus grave que les autres (six morts à Erevan dans la nuit de mardi à mercredi, dont un député du MNA abattu sans sommation par des hommes de l'ANA) a mis le feu aux poudres, mais il faudra plus que le premier succès de jeudi pour en venir à bout. L'ANA compterait entre 5 000 et 10 000 « feddayins » et l'on ne dénombre pas moins de dix-sept autres milices plus ou moins actives dans la République. L'anarchie qui gagne depuis quelques mois l'ensemble de l'URSS se traduit là-bas par une sorte de « libanisation » rampante, encouragée par la guerre larvée qui oppose l'Arménie à l'Azerbaïdjan. Or cette dernière République tire argument de cette situation pour critiquer l'« indécision » de Moscou, tout en redoublant de zèle dans ses proclamations de fidélité à l'Union. C'est du moins ce que vient de faire, dans une déclaration solennelle, le chef du gouvernement de Bakou.

M. GORBATCHEV devrait pourtant être réconforté par les derniers événements. Son ultimatum de juillet appelant à la dissolution des milices se trouve ainsi justifié, tout comme la modération dont il a fait preuve par la suite en prolongeant cet ultimatum de deux mois : de fait, la liquidation de l'état-major de l'ANA semble avoir été menée par les seules forces locales, sans intervention des troupes soviétiques.

En outre, le président de l'URSS marque un point avec l'accord qu'il vient de conclure avec M. Eltsine, le président de la République de Russie, sur les grandes lignes de la réforme économique et de la Fédération. Si une partie de l'empire se « libanise », il en reste tout de même assez pour que son chef n'en soit pas encore réduit à la condition du président Hraoui...

Lire nos informations page 8

M 0147 - 831 0 - 5,00 F



Tandis que M. Perez de Cuellar s'apprête à rencontrer M. Tarek Aziz

Les Occidentaux accueillent avec prudence le changement de ton de M. Saddam Hussein

Le secrétaire général de l'ONU devait entamer, vendredi 31 août, à Amman, ses discussions avec le chef de la diplomatie irakienne, M. Tarek Aziz. De passage à Paris, M. Javier Perez de Cuellar a déclaré que sa mission serait « extrêmement difficile ». A l'issue de sa rencontre avec le ministre français des affaires étrangères, M. Dumas, il a souligné qu'il ne lui appartenait pas de « négocier » avec Bagdad les résolutions adoptées par le Conseil de sécurité, mais d'obtenir leur application. Les dirigeants occidentaux accueillent avec prudence le changement de ton de M. Saddam Hussein, et l'annonce de la libération des femmes et des enfants retenus en Irak.

Gagner du temps

par Michel Tatu

Malgré la mission que va mener à Amman M. Perez de Cuellar, malgré les consignes données aux navires irakiens de ne pas s'opposer au blocus, il serait bien hasardeux de conclure à un éloignement des menaces de guerre dans le Golfe. La décision de Bagdad de faire du Koweït une province comme les autres et l'incertitude persistante sur le sort des étrangers en Irak montrent que l'on est encore très loin d'un apaisement. Mais il est vrai qu'un palier a été atteint.

Du côté irakien, il est clair que le dictateur de Bagdad, conscient du nouveau rapport des forces dans la région et de son isolement international (en particulier son appel à la « guerre sainte » dans les pays arabes n'a pas eu l'effet escompté), a décidé de remplacer la gesticulation militaire du début par la gesticulation diplomatique. La manoeuvre consiste à déplacer l'attention de son agression principale (contre le Koweït) vers les agressions « secondaires » qui ont suivi, notamment vers les prises d'otages qui lui offrent, du moins le croit-il, une large gamme de manipulations politico-médiatiques et de « concessions » distillées au compte-gouttes. Pour lui, la mission du secrétaire général de l'ONU n'est qu'un aspect de cette nouvelle campagne qu'ont déja tenté de lancer pour lui ses amis ou alliés arabes, comme le roi Hussein de Jordanie ou M. Arafat. Et, dans l'état d'isolement où se trouve le dictateur irakien, toute journée gagnée dans le *statu quo* est déja une petite victoire.

Du côté américain, il est non moins clair que le Pentagone avait besoin de prolonger l'attente afin de parfaire son dispositif. Les militaires américains sont comme leurs *collègues des autres pays : plus* activistes que les civils lorsqu'ils discutent des budgets, ils sont plus prudents lorsqu'il s'agit de passer à l'action, redoutant de ne pas être à la hauteur de la tâche.

Lire la suite page 7

Les Saoudiens sous le choc

RYAD
de notre envoyée spéciale

« Nous avons construit ce pays dans une perspective de paix permanente. Nous n'avions jamais pensé vraiment à la guerre. Pour nous, cela a été un choc formidable. » Rédacteur en chef de *El Yamama*, le Dr Fahad El Farthi traduit bien le sentiment général des Saoudiens, qui ont du mal à croire que tout cet échafaudage de richesses soigneusement bâti pourrait brusquement s'effondrer et qui observent avec quelque curiosité, sinon comme un mal nécessaire, cet afflux d'étrangers envahissant le royaume.

Choc, stupéfaction : les mots reviennent dans toutes les conversations devant les bouleversements engendrés par l'invasion du Koweït et les menaces contre l'Arabie saoudite proférées par le président irakien, considéré jusqu'ici dans la population comme *« le vainqueur de l'Iran, l'homme qui s'apprêtait à redonner aux Arabes leur dignité en parlant haut et fort à Israël »*.

A l'incrédulité première a vite succédé la peur, quelque peu entretenue, il est vrai, par les médias qui, après un silence propre à ménager à Ryad un rôle de médiateur, se sont déchaînés contre l'Irak. Une peur qu'ont aussi alimentée les Etats-Unis, notamment pour obtenir du roi Fahd le droit de débarquer massivement *« au secours du royaume »*. Cette décision, le souverain ne l'a prise – avec l'assentiment de ses proches – qu'après quelques hésitations et, surtout, après que Washington et Londres eurent fourni des photos satellite montrant la présence massive de troupes irakiennes au Koweït, puis fait savoir qu'ils retireraient, *« pour raison de sécurité »*, leurs 20 000 ressortissants présents dans des secteurs aussi stratégiques que l'armée, la garde nationale et, bien sûr, le pétrole. L'Arabie saoudite, dans un moment aussi crucial, pouvait-elle accepter de se retrouver seule face à son puissant voisin irakien, déjà très craint ? Cette hypothèse était impossible et, cela, la grande majorité l'accepte.

La pression américaine en faveur d'une décision qui n'est pas sérieusement contestée est, cependant, à l'origine du malaise ressenti par nombre de Saoudiens, y compris au sein de l'armée. Ils ont le sentiment que les Etats-Unis ont exagéré les *menaces pour prendre plus ou* moins le contrôle des richesses pétrolières de la région. Ceci leur fait craindre aussi que les troupes américaines ne repartent pas aussi facilement qu'on le dit – c'est-à-dire *« quand le gouvernement saoudien le demandera »*.

FRANÇOISE CHIPAUX

Lire la suite page 6



La colère des paysans

Plus de deux cent mille paysans ont manifesté, le mercredi 29 août, dans l'ensemble de la France pour protester contre l'insuffisance, selon eux, des dispositions prises pour pallier les conséquences de la sécheresse et de la chute des cours de la viande.

Lire nos informations page 22

Les dix travaux d'« Hercule » Plaziat

En devenant champion d'Europe, le décathlonien français prend une superbe revanche sur son échec de Séoul

SPLIT
de notre envoyé spécial

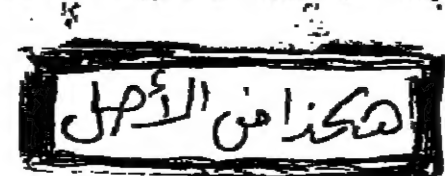
Même sans les deux drapeaux bleu blanc rouge qu'il portait, enroulés sous un bras, en s'envolant pour la Yougoslavie, samedi 25 août à Orly, on aurait reconnu Christian Plaziat entre mille. De tous les sélectionnés français à ces Championnats d'Europe, il était le seul à arborer la tenue officielle, blazer bleu marine et pantalon gris, cravate impeccable. Sa taille, sa carrure, ses longs cheveux blonds, suffisent à le distinguer du nombre : il a été surnommé, au gré des plumes et des références, Tarzan, Rambo ou Buffalo Bill. En tout cas Christian Plaziat a le souci des apparences.

Mais le meilleur décathlonien que la France ait connu n'est pas seulement le Narcisse dont les lecteurs de *Paris-Match* et de *Gai-Pied* ont pu contempler les photos, corps enduit d'un fard argent et or, dans la position du discobole antique. Il pousse le soin de l'apparence jusqu'au goût de la différence. Pendant que ses coéquipiers débarqués en Croatie, s'impatientaient devant les tourniquets à bagages, il franchissait la douane yougoslave mains dans les poches. Son matériel et son entraîneur étaient venus par la route. Une voiture l'attendait à la sortie de l'aéroport pour le conduire dans une résidence isolée.

Traitement particulier voulu et référencié : Guy Drut à Montréal, en 1976, et Pierre Quinon à Los Angeles, en 1984, avaient gagné les médailles d'or respectivement du 110 m haies et du saut à la perche en ayant fui le village olympique.

ALAIN GIRAUDO

Lire la suite page 10



Frissons fin de siècle

1889-1900 **par Jean-Pierre Rioux**

La Belle Epoque s'annonce très féminine. La mode parisienne révèle ses premiers grands noms, Worth, Doucet ou Madame Paquin. Mais la prostitution s'exhibe sur les trottoirs, et la bourgeoise reste soumise à son époux.

34. Frous-frous


PUYO/ARCH. PHOT. PARIS/SPADEM

Le frou-frou entretient les fantasmes construits sur le double jeu de la femme tentatrice et captive.

« *FROU-FROU, frou-frou, par son jupon la femme, frou-frou, frou-frou, de l'homme trouble l'âme* ». « *Certainement la femme séduit surtout par son gentil frou-frou* ». Les a-t-on fredonnées, les vérités premières de cette « scie » de Monréal et Blondeau ! La gracieuse Juliette Méaly a lancé la chanson un soir de 1898 aux Variétés, dans la revue *Paris qui chante*, au milieu d'un ballet de « *petites femmes* » ancêtres de nos girls et plaisamment juponnées. L'air, composé dès 1889 par Henri Chatau pour un caf-conc' parisien, avait été chanté à Vienne, d'où il revint revigoré. Des paroles bien adaptées aux couleurs de la valse firent le reste, en mêlant la nostalgie d'une image déjà un peu fanée de la femme, et la sociologie souriante du froissement soyeux et du tendre frôlement.

Frou-frou est assez vaporeux pour concurrencer victorieusement les cavaleries viennoises, assez clair et pimpant pour ne pas sombrer dans les grivoiseries habituelles. Musique idéale d'accompagnement pour bals de toutes catégories, au moins jusqu'aux extravagances de Franz Lehar ou des bandes-son de Lubitsch, chansonnette épousant si gentiment les fantasmes des mâles sans choquer leurs compagnes qu'on peut la « *pousser* » en ne blessant aucune oreille, le succès de Chatau signale l'aube d'une Belle Epoque très *féminine*, et a été reçu comme tel dans la mémoire collective.

Le mystère du frou-frou cependant reste entier. Et il porte au rêve. Les jupons de dentelle, si nombreux soient-ils, pouvaient-ils à eux seuls donner ce bruissement de la soie dont le fond de robe en taffetas sec semblait le premier responsable ? Et pourtant, la démarche élégante crissait de leur combinaison. Le frou-frou était d'abord un appel auditif à d'autres délices et, qui sait, à ceux du déshabillage. Mais il laissait entendre aussi la signature, tremblée comme un aveu, de ce tour « *chic* », de ce port « *de reine* » qui n'eussent pas été complets sans la cambrure en S du « *cul de Paris* » (en désuétude), sans le « *corset de santé* » qui alourdissait le buste, sans la « *chute d'eau* » des larges plis de la robe, les gants, les bottines et le boa de plumes. Sans oublier le chapeau, à l'horizontale ou penché vers l'avant, dont le diamètre était devenu proprement renversant depuis 1895. Ni Worth, ni Doucet, ni même Madame Paquin, premiers grands noms d'une mode parisienne qui nargue Londres, ne pouvaient livrer le secret du frou-frou. Car celui-ci était jalousement gardé par toutes les femmes dont rêvaient les hommes.

Cette allusion sonore trahit pourtant quelques-uns des fantasmes dont la fin de siècle fut chavirée. *Frou-frou* suggère et excite des formes du désir masculin qui ont marqué l'époque et dont une immense littérature signale la permanence obsessionnelle, depuis la presse grivoise, surabondante et bégayante, en style de *l'Evénement parisien illustré* ou du *Gil Blas*, jusqu'aux livres vendus sous le manteau, qu'on retrouve dans l'Enfer de la Bibliothèque nationale mais qui ont été fiévreusement consommés à une ou plusieurs mains.

Car le frou-frou entretient dès l'abord une polissonnerie tout entière construite sur le double jeu de la femme tentatrice et captive. Sous une République triomphante qui prône la morale rigide du devoir kantien (c'est un de ses sénateurs, René Bérenger, surnommé « *le père la Pudeur* », qui fait renforcer en 1898 la répression de l'écrit obscène et préside la Ligue pour la lutte contre la licence des rues) prolifèrent (d'autant ?) images et passages à l'acte qui livrent au mâle des femmes voluptueuses qu'il faut forcer, des créatures exhibées dont la résistance l'excite. Toutes enfermées dans une « *féminité* » construite par lui et dont de multiples aventures imaginaires au harem, au couvent, au pensionnat ou au bordel entretiennent la soif de chambre close. Toutes enserrées dans une multiplication de signes traduits en prose cochonne. Le « *gentil* » frou-frou, n'en doutons pas, induit une brutalité qui dépasse la délicatesse avec laquelle on chante les « *petites femmes* ». Cette violence sexuelle est soigneusement entretenue dans certains établissements ultra-spécialisés, qui tolèrent tous les cas de figure et toutes les déviances. Elle est probablement installée à demeure plus souvent qu'on croit, sous la douceur des multiples et entêtantes invocations « *légères* » dont ces années sont si friandes.

CETTE puissance de fantasmes qui peuvent devenir affreusement tangibles rôde d'ailleurs dans tous les lieux publics hantés par les femmes. Et particulièrement, on l'imagine, dans le monde encore très clos de la prostitution. Faute de pouvoir imposer la chasteté supposée des temps héroïques d'une République romaine, l'autorité maintient plus que jamais la réglementation dans les maisons de tolérance, où l'on surveille plus commodément une santé publique menacée par tant de dégénérescences vénériennes et qui servent d'exutoire pacifique aux mâles désirs inassouvis. Ce monde sans corset est, comme on dit, entré dans les mœurs et une province aux rideaux tirés et aux lanternes rouges y entretient encore sociabilités multiformes, soulagements hâtifs et complications « *raffinées* ».

Mais Paris signale déjà à toute la France que le bordel bon enfant et violent, malgré la stricte hiérarchie des consommations qu'il offre, ne maîtrise plus aussi bien des défoulements dont le monde moderne multiplie les tentations. On en dénombrait 133 en 1880, enfermant 1 107 filles : ils ne sont plus que 48 en 1899, avec 496 pensionnaires. La prostitution se démultiplie, à l'air libre et dans les cafés, elle éclate, envahit la rue et le boulevard, des dernières « *pierreuses* » des fortifs aux « *chandelles* » des impasses chaudes, des petites boutiquières ou des boniches qui sautent le pas jusqu'aux raccrocheuses occasionnelles des fins de semaine difficiles, renforçant les professionnelles en solo surveillées par leurs « *Jules* » ou les premières spécialistes de l'innovation du jour, les maisons de rendez-vous. A leurs frous-frous plus ou moins douteux le soin de circonscrire, vaille que vaille (la presse s'emplit de faits divers souvent criminels commentés avec un luxe de détails suspect), frustrations et urgences.

Les vrais apaisements masculins, croit-on, ne viendront que dans l'universalisation sociale d'un modèle bourgeois de la femme. Sans prendre garde encore aux revendications féminines elles-mêmes, la fin de siècle entretient en effet celui-ci avec une obstination qui laisse à penser sur les résistances qu'il rencontre. Anne Martin-Fugier a fort bien montré avec quelle attention Eglises et élites dominantes veillaient toujours, y compris dans les romans de Paul Bourget, à l'expression de cette « *vocation* » de la femme qu'il résume. La *Madame Arthur* de la chanson, avec ou sans frous-frous, tendait décidément à trop faire parler d'elle : il importait de rappeler, en tous lieux et à toute heure, contre toutes les licences, que la femme obéit à son époux, chérit ses enfants et se dévoue pour aider les humbles. Elle est Marthe et Marie. Lui échoient par volonté supérieure l'application d'un savoir-vivre, la tenue de la maison, l'épanouissement de la famille, la digne gestion du paraître, sans prodigalité mais avec grâce.

Sous la mondaine du soir, qui contemple fièrement son salon, son piano et sa bonne, on n'oubliera donc pas, comme le suggère Julia Daudet en 1898 dans *Alinéas*, « *la ménagère du matin, la maman de toute la journée. Ces mains gantées jusqu'au coude, transparentes le gant ôté, et du rose d'une perle rose, ont coiffé des enfants, arrangé des fleurs dans des vases, feuilleté quelque livre, taillé peut-être un modèle de layette ; avant d'être l'irréprochable poupée qu'elle montre, cette jeune femme a fait une visite aux pauvres, une lecture à son père infirme, conduit au catéchisme l'aîné de ses enfants, dépêché des lettres d'amitié et des billets charitables* »

QUITTE à ne pas se laisser abuser par la quiétude de ce cadre de vie strict et délicat : si la bourgeoise doit être coquette en société et appétissante au lit, si l'adultère et le divorce peuvent, *hélas*, être *tolérés*, disent les moralistes masculins, c'est au foyer que la femme livre victorieusement une bataille quotidienne contre l'indignité de sa nature et la malédiction qui pèse sur sa chair. Les ghettos de la prostitution ou des demi-mondaines sont loin d'avoir exorcisé cette culpabilité où le XIXe siècle isole le sexe « *faible* » : le corps nié des femmes honnêtes préserve ses secrets, même sous les assauts réguliers d'un devoir conjugal dont rien ne nous prouve, au reste, qu'il ait toujours été monotone ou fastidieux.

Ce modèle bourgeois, teinté d'aristocratisme et qui se diffuse dans les classes moyennes et le peuple, prend toutefois de plus en plus mal en compte la nouveauté du temps : la femme commune travaille, et de plus en plus ; elle fournira 37 % de la population active du pays en 1906. La bourgeoisie eut alors sous les yeux celles qui assuraient si laborieusement la transition : cette domesticité féminine proliférante – 774 000 filles en 1901, sur un million de domestiques ; en 1906, sur 100 femmes au travail, 17 sont employées de maison, – venue de familles nombreuses et pauvres de la campagne ou des petites villes, qu'elle parque dans d'atroces chambres-placards des cinquièmes ou sixièmes de ses immeubles « *bien tenus* », tout en l'exhibant pour seize heures par jour à l'étage noble.

La brutalité sociale est redoublée sur ces corps-là, et souvent plus déchaînée qu'à l'atelier, où les contremaîtres flattent pourtant à l'occasion le bas des dos courbés. Galetas glacés ou torrides, avec le robinet sur le palier, où l'on avorte en serrant les dents, humiliations des petits maîtres morveux, fidélités des Bécassine au grand cœur (aussi dociles que la Céleste de Proust : dira-t-on jamais assez la souffrance mélancolique des bonnes « *à tout faire* » ? Elles apprennent et intériorisent sans ménagements la norme bourgeoise, elles arrondissent leur magot pour grimper un peu dans l'échelle sociale, mais elles peuplent, muettes, l'envers assez sordide de la bonne conscience fin de siècle.

Et toutes les autres ? Nourrices en voie d'extinction, piqueuses et couturières à domicile au dos endolori et aux yeux usés par la machine à coudre, femmes du textile et du vêtement rivées à l'ouvrage, puisque le lot de la femme est la famille et la couture ? Servantes à tout faire de la ferme, qui courent de l'étable aux champs et des gosses à la soupe ? Ouvrières des Tabacs ou de l'alimentation ? Filles des grands magasins en robe noire, premières secrétaires qu'on familiarisera avec la dactylographie pour gentils minois ? Institutrices, demoiselles de PTT, multiples fonctionnaires subalternes ? A elles le travail sous-payé, intermittent, volé au devoir familial, quitté le soir pour retrouver au foyer l'autre travail de la ménagère qui redouble la fatigue ? Toutes ces autres muettes ne sont certes pas des accablées. Quelques-unes manifestent contre la condition qui leur est faite. Toutes, au moins, savent que la place des femmes a déjà de nouvelles frontières, hors du dévouement et de la soumission. Et elles ne se privent pas de le faire sentir parfois vertement à la maison.

Car tout bouge. « *En culotte, me direz-vous, on est bien mieux à bicyclette* » : *Frou-frou* enregistre le vrai choc mental que la « *petite reine* » a provoqué. Car ce détail vestimentaire est une rupture affichée : celle d'une modernité conquérante qui a su prendre les femmes pour alliées. Des petites dégourdies taillent déjà leur robe à la mode sur les « *patrons* » que leur propose la grande presse. Une minorité de bourgeoises et d'ouvrières émancipées, celle de *la Fronde*, murmure qu'il est scandaleux de priver du droit de vote celles qui sont la meilleure part de l'homme et qui tiennent une place grandissante dans la société. La République, bon gré mal gré, a entériné l'idée que la « *vocation* » de la femme pouvait sortir du domaine privé en installant les petites filles sur les bancs de l'école primaire et en instaurant un enseignement secondaire féminin : toutes ne seront pas des « *bas-bleus* » après cette expérience, et toutes contribueront à l'avènement d'un couple moins inégalitaire.

En 1900, dans une conjonction significative, un congrès du *Droit des femmes* se tient à Paris, une loi limite en principe à dix heures par jour le travail féminin, les juristes du sexe arrachent le droit de plaider comme avocates et une « *loi des sièges* » oblige les magasins à songer au sort de leurs vendeuses aux jambes lourdes. Le frou-frou n'a plus tout à fait son soyeux d'antan.

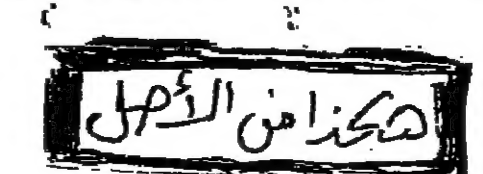
Prochain épisode
L'aube de l'Expo

Sur France-Culture

Du lundi au vendredi, à 19 h 45, Jean-Pierre Rioux raconte et illustre chaque jour un épisode de la série « Frissons fin de siècle ».
- Jeudi 30 août : Frous-frous.
- Vendredi 31 août : L'aube de l'Expo.

Pour en savoir plus

► *Les Filles de noce. Misère sexuelle et prostitution aux 19e et 20e siècles*, d'Alain Corbin, Aubier, 1978.
► *L'Égalité en marche. Le Féminisme sous la IIIe République*, de Laurence Klejman et Florence Rochefort, Presses de la FNSP et Des femmes, 1989.
► *La Bourgeoise. Femme au temps de Paul Bourget*, d'Anne Martin-Fugier, Grasset, 1983.
► *L'Éducation des filles en France au XIXe siècle*, de Françoise Mayeur, Hachette, 1979.
► *Mythes et représentations de la femme au XIXe siècle*, Champion, 1976.
► « Travaux de femmes », Michelle Perrot dir., numéro spécial du *Mouvement social*, 105, octobre-décembre 1978.
► *L'Enfer de la IIIe République. Censeurs et pornographes (1881-1914)*, d'Annie Stora-Lamarre, Imago, 1990.
► *Maisons closes de province*, de Jacques Termeau, Ed. Cénomane, 1986.



LA CRISE DU GOLFE

L'annonce de la libération des femmes et des enfants a été accueillie avec prudence dans les capitales occidentales

Après la décision de Bagdad de libérer femmes et enfants – parmi les quelque 11 000 Occidentaux retenus-on ignorait toujours, jeudi 30 août, quand la plupart d'entre eux pourraient partir.

Seuls une jeune Britannique de dix-sept ans et une Espagnole, enceinte, ainsi qu'un ressortissant allemand, ont quitté Bagdad par avion, jeudi en fin de matinée, à destination d'Amman.

Les intéressés, en Irak et au Koweït, *« peuvent aller chercher leurs visas de sortie et s'en aller »*, a fait savoir mercredi le gouvernement de Bagdad tout en confirmant que les hommes resteront pour décourager toute attaque.

A Washington, Londres et Paris, l'annonce de la libération des femmes et des enfants a été accueillie avec prudence, comme un pas dans la bonne direction, mais, dans les trois capitales, on a rappelé mercredi avec fermeté que « tous » les otages doivent être libérés.

A Washington, Le porte-parole du département d'Etat, Mme Margaret Tutwiler, a déclaré que la décision irakienne était un *« pas significatif dans la bonne direction, si elle est appliquée. Nous avons entendu de telles déclarations auparavant. Nous espérons que Saddam Hussein aura la décence de respecter sa parole »*.

L'Irak demande des visas de sortie pour tous les candidats au départ, a rapporté l'ambassade américaine à Bagdad après deux contacts avec le ministère des affaires étrangères. *« Les autorités irakiennes nous ont demandé de fournir les noms de ceux qui voudraient partir. Nous accédons à cette demande »*, a déclaré le porte-parole en précisant que le département d'Etat est *« conscient de la possibilité »* que cette liste permette aux irakiens de localiser les maris et de faire une nouvelle rafle, a-t-elle ajouté. Quelque 70 Américains ont déjà été arrêtés en Irak et au Koweit, l'un d'entre est mort d'une crise cardiaque alors qu'il était sous la garde des Irakiens.

Le département d'Etat s'apprête à organiser l'évacuation des femmes et des enfants. Il préférerait le faire par avions charters de Koweit et de Bagdad, a indiqué le porte-parole. Un millier d'Américains sont concernés par cette mesure, selon le département d'Etat.

Mme Tutwiler a enfin rejeté catégoriquement une idée avancée par l'ambassadeur d'Irak à Washington, M. Mohamed Al Machat d'une garantie américaine de ne pas attaquer l'Irak en échange de la liberté des otages. Elle a cependant répété que les Etats-Unis n'avaient pas d'intentions agressives.

A Londres, le secrétaire au Foreign Office, M. Douglas Hurd, a condamné le *« jeu »* auquel se livre le président Saddam Hussein. Il a qualifié d'inacceptable le traitement infligé aux otages. *« C'est le jeu du chat et de la souris, par moments un peu de pitié, par moments un peu plus de cruauté, et c'est bien sûr tout à fait inacceptable »*, a-t-il dit lors d'une conférence de presse.

Le Foreign Office est en contact avec les compagnies British Airways et Virgin qui sont prêtes à envoyer des avions dans le Golfe dès qu'elles y seront autorisées, a indiqué un porte-parole. De son côté, British Airways a précisé que des plans de rapatriement des Britanniques du Golfe étaient au point depuis trois semaines.

Le porte-parole du Quai d'Orsay, M. Daniel Bernard, a indiqué que l'on estime à 200 le nombre de femmes et enfants français bloqués en Irak et au Koweit, dans ces deux pays. Le nombre total des Français dans les deux pays est évalué à quelque 525 personnes. M. Bernard a indiqué que *« depuis le début de la crise, la France a pris toutes les dispositions nécessaires pour pouvoir rapatrier ses ressortissants »*. *« Je constate*, a-t-il ajouté, *qu'au moment où cette annonce est faite, on a par ailleurs des informations qui nous montrent que de nouveaux Français ont été emmenés vers une destination inconnue »*.

Le porte-parole a précisé que le nombre des Français dont on est sans nouvelles dépasse maintenant les quarante. Le Quai d'Orsay avait jusqu'à présent parlé de 33 Français dans ce cas. Les ressortissants étrangers emmenés *« vers une destination inconnue »* sont en général placés dans des installations stratégiques irakiennes pour y servir de *« boucliers »* contre une éventuelle attaque.

Les pays de la CEE étudient d'éventuelles mesures de rétorsion contre l'Irak pour répliquer à la situation faite à leurs représentations diplomatiques au Koweit. Les Etats-Unis ont pour leur part expulsé des diplomates irakiens. Selon M. Bernard, la situation à l'ambassade de France à Koweït *« demeure la même avec une tendance progressive à l'asphyxie . Il n'y a plus d'eau, plus d'électricité et le téléphone local est erratique »*.

Après le départ des derniers diplomates chinois et japonais, 31 ambassades restaient ouvertes mercredi dans la ville de Koweït occupée, en dépit des intimidations et des menaces, parfois physiques, à l'encontre des diplomates refusant de se plier à l'ordre irakien de fermer leurs missions. Depuis l'entrée en vigueur de l'ultimatum de Bagdad, vendredi 24 août, 15 pays ont fermé leur ambassade ou suspendu leurs activités, tout en soulignant que cela ne signifiait pas une reconnaissance de l'annexion du Koweït. – *(AFP, Reuter, AP.)*

La Maison Blanche a récemment rejeté une proposition irakienne de règlement

Tandis que le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, entame, vendredi 1er septembre, des négociations difficiles avec M. Tarek Aziz, le chef de la diplomatie de Bagdad, la Maison Blanche a fait savoir qu'elle avait récemment rejeté une « proposition » irakienne visant à régler la crise du Golfe. Cette proposition lui avait été transmise par un ancien responsable américain.

Selon le quotidien new-yorkais *Newsday*, la proposition émanant de Bagdad aurait été transmise jeudi dernier au conseiller de M. Bush pour les affaires de sécurité nationale, M. Brent Scowcroft. L'Irak aurait proposé de se retirer du Koweït et de laisser partir tous les étrangers en échange d'une levée des sanctions de l'ONU, d'un accès irakien au Golfe et du contrôle du champ pétrolifère de Roumailah (près de la frontière irako-koweïtienne).

La Maison Blanche a confirmé que M. Scowcroft avait *« récemment »* rencontré *« un responsable d'une précédente administration »* qui a *« transmis des idées concernant la situation dans le Golfe »*. La présidence américaine a refusé de dire si ces *« idées »* émanaient de l'Irak et ce qu'elles contenaient. *« Il n'y avait rien dans cette proposition particulière qui méritait qu'on la poursuive »*, a déclaré un porte-parole de la Maison Blanche, M. Roman Popadiuk, dans un communiqué. Il a souligné que l'administration américaine avait *« reçu de nombreuses propositions de ce genre et de la part de différentes personnes, comme c'est le cas habituellement lors d'une crise »*. M. Popadiuk a d'autre part souligné que le gouvernement américain n'avait aucun *« intermédiaire »* pour ses contacts avec l'Irak, et disposait d'un chargé d'affaires à Bagdad disponible pour toute discussion

Le plan de règlement de M. Arafat

A Amman, le prince Hassan de Jordanie a laissé entendre, dans une interview publiée mercredi par le journal espagnol *El Pais*, que le président Saddam Hussein envisage au moins un retrait partiel du Koweït. *« Alors que certains exigent un retrait inconditionnel du Koweït et qu'il soit mis fin à l'utilisation des étrangers comme des boucliers, le président Saddam Hussein veut des garanties de non-agression pendant la période de retrait. J'estime cela raisonnable »*, déclare le prince héritier. Reste à savoir, ajoute-t-il, jusqu'où l'Irak se retirera : *« Le problème entre l'Irak et le Koweït date du début du siècle. Bagdad a reconnu le Koweït en 1961, mais n'est jamais parvenu à un accord frontalier. Quand nous parlons d'un retrait irakien, nous devons demander jusqu'où. »*

Par ailleurs, de hauts responsables militaires arabes d'Amman croient savoir que le président Saddam Hussein devrait prochainement accorder l'autonomie à un Koweït fédéré à l'Irak afin de faire baisser la tension dans la région du Golfe et d'obtenir le retrait des forces américaines. De même source, on indique que cette idée pourrait être suggérée au secrétaire général de l'ONU. Aux termes d'un plan en cours d'examen, selon ces hauts responsables, qui ont requis l'anonymat, le Koweït pourrait « bénéficier » d'un statut d'autonomie comparable à celui du Kurdistan irakien.

Le président de l'OLP, M. Yasser Arafat, ne semble pas avoir convaincu le premier ministre français, M. Michel Rocard, à qui il a présenté, mercredi après-midi 29 août à Paris, son plan de règlement de la crise du Golfe.

« Pour la France, seule la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité est de nature à permettre une solution et notamment la libération immédiate et inconditionnelle de tous les ressortissants étrangers et l'évacuation du Koweït par l'Irak », déclare M. Rocard dans un communiqué publié à l'issue de son entretien de plus de quatre-vingt-dix minutes avec M. Arafat. Celui-ci, qui a été reçu à sa demande, *« a exposé les circonstances qui permettraient à ses yeux de dénouer la crise »*, précise le communiqué.

M. Kissinger redoute l'enlisement

Le chef de l'OLP, coiffé de son traditionnel keffieh, a fait une très brève déclaration aux nombreux journalistes massés au pied du perron de l'hôtel Matignon. *« Nous essayons de trouver une solution loin des tambours de la guerre »*, a-t-il dit. *« Si les bonnes volontés existent pour une solution politique, il y a une solution politique »*, a-t-il ajouté. Le plan en cinq points de M. Arafat prévoit notamment le remplacement de *toutes les forces étrangères* envoyées dans la région du Golfe par une force des Nations unies, la levée de toutes les sanctions décidées contre l'Irak et leur application à tout autre Etat qui refuse de se retirer de territoires qu'il occupe.

A Londres, le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a reproché jeudi à la plupart des alliés ouest-européens de n'avoir apporté qu'un soutien *« minimum »* aux Etats-Unis dans la crise du Golfe. Elle a fait valoir que Washington ne pourrait assumer indéfiniment le rôle de *« gendarme du monde »*. M. Henry Kissinger, l'ancien secrétaire d'Etat américain, a pour sa part exhorté les pays occidentaux à faire *« tout ce qu'ils estiment nécessaire »* dans la crise du Golfe, sans tenir compte des Occidentaux pris en otages par l'Irak. *« Tout ce que* [les puissances occidentales] *estiment nécessaire doit être fait comme s'il n'y avait pas d'otages. Si elles capitulent, aucun ressortissant occidental ne sera alors à l'abri dans le monde. »* M. Kissinger a dit redouter l'enlisement, pressant les puissances occidentales à ne pas laisser la crise *« traîner pendant des mois, car le temps jouera alors en faveur de Saddam Hussein »*. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Les entretiens du secrétaire général de l'ONU à Amman avec M. Tarek Aziz

M. Perez de Cuellar est prêt à rester en Jordanie « le temps qu'il faudra »

NEW-YORK
(Nations unies)

de notre correspondant

« Oui, M. Bush m'a téléphoné. Pour me souhaiter bonne chance. » En quittant le palais des Nations unies le 29 août en fin de matinée à destination d'Amman (Jordanie) où il doit rencontrer le ministre irakien des affaires étrangères, *via* Paris, où il s'est entretenu jeudi matin avec M. Roland Dumas, le secrétaire général de l'ONU a fait cette confidence aux journalistes. Comme pour bien montrer qu'en dépit des commentaires sceptiques que suscite sa mission de bons offices, M. Javier Perez de Cuellar part avec l'assentiment de la Maison Blanche. Même si celui-ci est consenti du bout des lèvres.



Paradoxalement, cet encouragement dispensé avec retenue par le gouvernement américain constitue peut-être un atout pour M. Perez de Cuellar, dont la marge de manœuvre est singulièrement réduite. D'une part, les cinq résolutions votées par le Conseil de sécurité exigeant notamment le retrait des forces irakiennes présentes au Koweït et envisageant le recours éventuel à la force pour faire respecter l'embargo engagent la communauté internationale. Et M. Perez de Cuellar peut difficilement s'écarter de ce cadre dont les Américains n'ont pas hésité à lui repréciser les limites.

De l'autre, les décisions apparemment contradictoires de M. Saddam Hussein, transformant un jour en simple province l'Etat voisin annexé puis promettant le lendemain la prochaine libération des femmes et enfants retenus en otages ont de quoi décourager n'importe quel médiateur. D'autant que, dans le même temps, M. Bush refuse toute amorce de négociation avec celui qu'il n'a pas hésité à comparer à Adolf Hitler.

M. Perez de Cuellar a bien précisé qu'il agissait de sa propre initiative, conformément aux pouvoirs que lui confère la Charte des Nations unies, et le fait de ne pas avoir été présent lors des décisions prises par le Conseil de sécurité et notamment par les cinq membres permanents lui confère une *« certaine virginité »*, assure un diplomate qui a participé à la mise au point des cinq résolutions sur le Golfe.

Parti en tournée pendant près de deux semaines en Amérique latine, le secrétaire général n'a effectivement regagné les Nations unies que le 26 août, comme s'il avait voulu garder une certaine distance par rapport aux événements et à l'attitude qu'allaient adopter les représentants des cinq vainqueurs de la seconde guerre mondiale.

Eviter le pire

« Cette attitude peut constituer un élément favorable vis-à-vis d'interlocuteurs irakiens, qui voient dans le consensus né parmi les Cinq la mainmise des Américains sur l'ONU », explique ce familier de la diplomatie onusienne. De plus, ajoute-t-il, l'Irak commence à ressentir les effets de l'embargo, notamment sur le plan alimentaire. *« Saddam Hussein semble avoir compris à travers l'affaire des otages qu'il avait peu de chances d'enfoncer le front occidental uni contre lui alors que la majorité des capitales arabes l'ont désavoué. Il est maintenant prêt à négocier ainsi que l'ont prouvé les derniers propos – prudents – tenus par certains représentants de Bagdad à l'étranger »*, assure de son côté un autre ambassadeur européen.

« Maintenant, l'heure est à la diplomatie », indiquait récemment M. Perez de Cuellar, en annonçant sa décision de se rendre dans la capitale jordanienne. Indépendamment des médiations entreprises, avec des motifs divers, par le roi Hussein de Jordanie ou par M. Arafat, le secrétaire général de l'ONU est le seul qui ait quelques – faibles – chances d'éviter le pire par le recours à l'arme diplomatique, estime-t-on dans les milieux arabes aux Nations unies.

Sa personnalité, le rôle qu'il a su jouer, discrètement, mais avec détermination, pour régler le dossier namibien, faire cesser la guerre entre l'Iran et l'Irak ou encore obtenir un règlement politique au Nicaragua, lui ont valu l'estime de tous. De plus, pour avoir régulièrement pratiqué M. Tarek Aziz lors de l'interminable conflit entre Téhéran et Bagdad, il connaît bien le ministre irakien des affaires étrangères qu'il va retrouver à Amman. Et M. Saddam Hussein ne lui est pas davantage inconnu.

« En ce moment, le climat est à la négociation, estime M. Clovis Maksoud, ambassadeur de la Ligue des Etats arabes. *Il ne faut rien brusquer. »* M. Perez de Cuellar a demandé à toutes les parties prenantes de faire preuve d'*« un maximum de retenue »* pendant les entretiens diplomatiques en cours. Pour le reste, il a d'ores et déjà fait savoir qu'il était prêt à rester en Jordanie *« le temps qu'il faudra »*. En espérant que l'homme fort de Bagdad saura accepter une porte de sortie honorable. Et les Occidentaux admettre quelques concessions territoriales, au détriment – inévitable – du Koweït. Pour sauver la paix, sans trop renier les engagements pris par les Cinq à l'ONU.

SERGE MARTI

Un diplomate habile et obstiné

Voilà donc M. Perez de Cuellar de nouveau en première ligne. Homme des missions difficiles, la crise du Golfe le gâte. Qui parierait aujourd'hui sur ses chances de succès ? Mais on peut compter sur ce Péruvien de soixante-dix ans – dont quarante consacrés à la diplomatie – pour tirer parti au maximum de ses atouts.

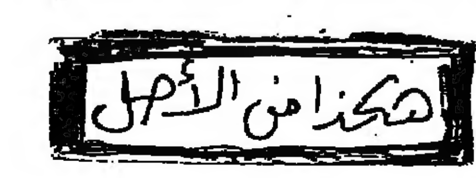
Il a d'abord pour lui de grandes qualités personnelles, qui lui valent, depuis bientôt neuf ans qu'il est le « patron » des Nations unies, un crédit moral incontesté : une infinie patience pour mettre en confiance les plus rudes personnages, une obstination à toute épreuve, le sens de l'initiative qui le fait « bondir » – *pour reprendre son mot* – à l'instant voulu. Ainsi a-t-il, dans la crise en cours, délibérément attendu le moment jugé propice avant d'entrer en scène. Ce qui lui a valu des critiques, notamment aux Etats-Unis, où on lui a reproché un trop long silence sur le sort des otages.

Autre atout : il connaît bien son principal interlocuteur irakien d'aujourd'hui, M. Tarek Aziz, pour l'avoir rencontré à maintes reprises, lors des laborieuses négociations qui précédèrent et suivirent le cessez-le-feu conclu en août 1988 entre Bagdad et Téhéran. M. Perez de Cuellar tire aussi bénéfice de ses origines péruviennes. Né dans un pays très pauvre, il est sensible aux préoccupations du tiers-monde, sans être un « tiers-mondiste » militant, ce qui l'aurait desservi auprès des pays industrialisés. Il appartient à la vieille école des diplomates de carrière, rassurante aux yeux des Occidentaux.

Moralement inattaquable à la différence de son prédécesseur autrichien, il sait, autant que le permet sa fonction, condamner les violations des droits de l'homme. Ce qu'il fit, l'an dernier par exemple, après l'écrasement du « printemps de Pékin », au grand déplaisir des autorités chinoises.

Mais sa grande force du moment, M. Perez de Cuellar la tient de l'ONU elle-même, réhabilitée après quarante-cinq ans d'impuissance. Depuis le début de la crise du Golfe, l'organisation internationale joue, avec efficacité, un rôle majeur. Pour la première fois, elle montre autant de talent que son secrétaire général.

J.-P. L.



LA CRISE DU GOLFE

Les diplomates irakiens expulsés des Etats-Unis ont quitté Washington pour Amman dans la nuit du mercredi 29 au jeudi 30 août. Les trente-six diplomates et leurs familles, soit au total quatre-vingt-onze personnes, se sont embarqués sur un appareil jordanien, escortés par des agents du FBI et des responsables du département d'Etat, qui ont empêché tout contact avec la presse. Il ne reste plus que dix-neuf personnes à l'ambassade irakienne à Washington. Leur liberté de mouvement a été limitée à un rayon de 40 kilomètres autour de la mission.

D'autre part, mercredi, le porte-parole du département d'Etat a émis l'espoir que l'Irak tiendra parole en libérant les femmes et les enfants des ressortissants étrangers. Mais il a repoussé la proposition de Bagdad de libérer des hommes détenus en otage en échange d'une promesse de non-agression de la part des Etats-Unis. *« Nous rejetons l'idée qu'il puisse y avoir des conditions au départ immédiat de tous les ressortissants étrangers, dont les Américains, qui souhaitent quitter l'Irak et le Koweït »*, a-t-il déclaré.

A Bruxelles, le président du Parlement européen, M. Enrique Baron Crespo, a annoncé mercredi l'envoi d'une *« mission d'information »* dans le Golfe. Il n'a toutefois précisé ni la date, ni la destination, ni la composition exacte de cette délégation, les groupes parlementaires n'étant pas parvenus à se mettre d'accord sur la définition exacte de la mission.

A Vienne, le ministre autrichien des affaires étrangères a déclaré au quotidien *Kurier* mercredi que son pays avait lancé une *« offensive diplomatique »* à la suite des critiques internationales contre le voyage en Irak du président Waldheim. Les chefs de mission des pays de l'OCDE accrédités à Vienne ont été informés de la position de l'Autriche, a indiqué M. Alois Mock, tandis que les ambassadeurs autrichiens à l'étranger étaient chargés *« d'expliquer notre point de vue »*. M. Mock a admis qu'il s'était attendu *« à plus de compréhension »* et affirmé que Vienne *« n'avait fait aucune concession »* à l'Irak.

En Israël, un ancien chef du renseignement militaire a estimé qu'il était autant de l'intérêt des Arabes que des Juifs que M. Saddam Hussein disparaisse. *« Quelqu'un doit aller le trouver dans son bunker et le tuer »*, a déclaré le général Shlomo Gazit. Le chef actuel des services secrets a pour sa part qualifié de *« guerre psychologique »* les informations selon lesquelles l'Irak avait déployé des missiles Scud au Koweït et était capable de produire une bombe atomique en l'espace de deux semaines.

En Egypte, où devait se réunir jeudi le conseil ministériel de la Ligue arabe (l'Algérie et le Maroc ont confirmé leur participation), la revue intégriste *Al-Nour* poursuit sa campagne contre l'Irak. *« Quel service rend-on à l'islam en prenant des enfants en otage et quel héroïsme y a-t-il à se venger sur le faible sans défense ? »*, écrit le journal, qui rappelle que *« l'Irak, qui braque aujourd'hui ses canons sur les Arabes, n'a jamais tiré une seule balle contre Israël »*.

A Damas, le ministre syrien de la défense, le général Moustapha Tlass, a dénoncé mercredi *« l'intransigeance »* du président irakien, qu'il a accusé de vouloir *« détruire le potentiel des Arabes »*.

Enfin, le ministre koweïtien des finances a déclaré mercredi à Vienne que son pays ne réclamera pas de réparations pour dommages de guerre à l'Irak mais exigera que le président Saddam Hussein soit jugé comme criminel de guerre. *« J'espère que* [le conflit] *peut être réglé de façon pacifique,* a dit le cheikh Ali Khalifa al-Sabah, *mais, connaissant les Irakiens pour ce qu'ils sont, je doute que ce soit possible. »* – *(AFP, AP, Reuter.)*

Dans ses premières interviews télévisées

M. Saddam Hussein : la guerre pourrait « causer beaucoup de tort aux Etats-Unis et à l'Irak »

Le président irakien, M. Saddam Hussein, a donné mercredi 29 août ses premières interviews à des télévisions occidentales. *« Nous ne voulons pas qu'éclate la guerre »*, a-t-il affirmé au journaliste-vedette de la chaîne américaine CBS, Dan Rather, car elle pourrait *« causer beaucoup de tort aux Etats-Unis, à l'Irak et au monde »*. *« Si vous luttez contre nous, ce sera pour vous une tragédie pire encore que le Vietnam (...). Les Etats-Unis ne seront plus le numéro un dans le monde. Aucun coup ne peut détruire un peuple tout entier (...). Dieu est de notre côté et Satan du côté des Etats-Unis. Est-ce que Satan peut triompher de Dieu ? »*

Le président irakien a démenti avoir entamé des négociations secrètes avec Washington, tout en souhaitant établir un dialogue direct avec le président Bush et Mme Thatcher. Ce qui ne l'a pas empêché de réaffirmer que *« le Koweït faisait partie de l'Irak. Nous l'avons dit et les corps législatifs irakiens ont promulgué un décret clair spécifiant que le Koweït était une province irakienne »*.

Refusant de parler d' *« otages »*, il a utilisé le terme d' *« invités contre leur volonté »*, avant d'expliquer sa volte-face sur la libération des femmes et des enfants occidentaux : *« J'ai appris certaines leçons humaines très profondes »* après avoir rencontré deux groupes d'étrangers (au cours de rencontres retransmises à la télévision ces derniers jours). *« J'ai découvert notamment qu'il était possible que notre mode de vie arabe, notre mode de pensée arabe, soient mal compris par les femmes se trouvant dans cette situation. »* En cas d'attaque, a-t-il promis à CBS, les otages *« seraient les premiers à aller dans les abris »*.

« L'avenir nous appartient »

Enfin, le dirigeant irakien a refusé de répondre à une question sur l'usage éventuel des armes chimiques par l'Irak. *« L'Irak ne sera pas une bouchée facile à avaler »*, s'est-il contenté de dire.

Reprenant le même thème de l'invincibilité de l'Irak, M. Saddam Hussein a affirmé à Patrick Poivre d'Arvor, de TF 1, que les Etats-Unis n'étaient pas *« l'ange de la mort »* et que leur victoire n'était pas *« réaliste »* : *« Pour vaincre, ils doivent vaincre sur trois fronts, d'abord défaire l'armée irakienne, ensuite écraser l'économie irakienne et enfin abattre le régime irakien. N'est-il pas quelque peu aventurier qu'une grande puissance comme les Etats-Unis compte pour sa victoire juste sur la possibilité de tuer Saddam Hussein ? »*.

« Nous sommes dans tous les cas optimistes, l'avenir nous appartient », a ajouté le président irakien, qui a affirmé avoir *« une confiance illimitée dans l'armée et le peuple irakiens, une confiance que seule dépasse ma foi en Dieu »*. D'ailleurs, il ne craint pas les bombes américaines : parlant de lui à la troisième personne, il a indiqué qu'il *« ne se trouve pas dans un endroit précis pour inviter tout le monde à venir le bombarder »*.

M. Saddam Hussein s'en est pris à la France : *« Ce que nous ne comprenons pas, c'est la position de la France. C'est le seul pays que nous blâmons. Nous n'adressons pas de blâme aux Etats-Unis ni à la Grande-Bretagne, qui n'ont jamais eu une politique amicale à notre égard, chacun le sait. »* Il a par ailleurs mis en cause la sincérité de M. Moubarak, affirmant qu'il ne lui avait jamais promis de ne pas attaquer le Koweït : *« Ce qu'a dit le président Moubarak n'est pas ce que je lui ai dit (...). On reconnaît la sincérité et l'intégrité* [d'un homme] *en jetant un regard sur son passé. »*

De toute manière, comme le marquent les deux interviews, M. Saddam Hussein affiche une suprême assurance : *« Je n'adresse de supplications à personne,* a-t-il dit à TF 1. *Nous sommes prêts à défendre notre dignité. Nous ne sommes pas inquiets. »*

Des entretiens sous surveillance

Les deux premiers entretiens accordés par le président Saddam Hussein à des télévisions occidentales ont été réalisés dans des conditions assez acrobatiques et sous un contrôle strict des autorités irakiennes. La chaîne américaine CBS a précisé que l'interview réalisée par Dan Rather avait été filmée par des caméras de la télévision irakienne et transmise depuis Bagdad par satellite. Les autorités irakiennes ont exigé que la bande soit diffusée intégralement par CBS.

« Mise en scène »

La chaîne américaine s'est contentée de quelques extraits pour le journal du soir mais devait diffuser l'intégralité du reportage un peu plus tard dans la nuit. Selon la CBS, aucune *« restriction »* n'a été apportée aux questions de Dan Rather.

L'équipe de TF 1 a été reçue par le président irakien au cours d'une rencontre avec des otages. Patrick Poivre d'Arvor, qui n'avait pas été prévenu de cette *« mise en scène »*, affirme avoir refusé de filmer le dialogue entre Saddam Hussein et les ressortissants occidentaux pour ne pas *« céder à la manipulation »*.

Le reportage a été transmis depuis la Jordanie mais, auparavant, les cassettes enregistrées par l'équipe de TF 1 ont été saisies pendant huit heures par les autorités irakiennes qui ont effectué un premier montage en coupant quelques passages. Patrick Poivre d'Arvor a précisé à l'antenne que certaines de ses questions avaient été censurées, notamment celles concernant les otages.

TF 1 a effectué ensuite à Paris un deuxième montage pour des raisons techniques : la qualité du son laissait en effet à désirer lorsque le président irakien a entraîné le journaliste dans le hall du Palais des congrès de Bagdad. La chaîne a diffusé une première partie de l'entretien dans le journal télévisé de 13 heures, le 29 août, et d'autres extraits à 20 heures.

Une mise au point de la direction de l'information de TF 1

Mme Michèle Cotta, directrice de l'information à TF 1, nous a fait parvenir le droit de réponse suivant :

Après avoir pris connaissance de l'article du *Monde* intitulé « TF 1, Saddam Hussein et les risques du vedettariat », les responsables de l'information de TF 1 s'indignent des imputations calomnieuses et méprisables contenues dans cet article. Grâce à Patrick Poivre d'Arvor, TF 1 a été la première chaîne de télévision mondiale à diffuser dans le cadre de sa mission d'information, une interview de Saddam Hussein, obtenue sans complaisance ni contrepartie. Les allégations mensongères concernant une quelconque intervention de l'actionnaire principal de la chaîne sont aussi absurdes que diffamatoires.

[La question est précisément de savoir si, dans les circonstances actuelles, il faut être les premiers à interviewer Saddam Hussein et à quelles conditions. Michèle Cotta est d'un avis différent du nôtre. C'est son droit. Quant à l'actionnaire principal de TF 1, il ne mélange pas les affaires et l'information. Dont acte. – D. V.]

Le président tunisien dépêche des émissaires dans plusieurs capitales

M. Ben Ali a décidé, mercredi 29 août, de dépêcher des émissaires de plusieurs capitales arabes et étrangères dans le cadre des efforts que ne cesse de déployer la Tunisie en vue de parvenir à une solution de la crise du Golfe. Ces envoyés remettront des messages du chef de l'Etat aux dirigeants des pays où ils se rendront.

TUNIS

de notre correspondant

L'initiative diplomatique du président tunisien a aussi un aspect de politique intérieure puisque, pour la première fois, deux représentants de l'opposition sont chargés de mission à l'étranger par le pouvoir. Ainsi cette « unité nationale » que les uns et les autres tentent de réanimer à la faveur de la crise du Golfe se précise un peu plus.

Le secrétaire général du Mouvement des démocrates socialistes, M. Mohamed Moada, se rendra à Bagdad en compagnie du ministre de la justice, et le premier responsable du Rassemblement socialiste progressiste, M. Najib Chebbi, ira à Sanaa. Les autres émissaires, membres du gouvernement et personnalités proches du pouvoir, ainsi que le secrétaire général du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD) – le parti au pouvoir, – seront dépêchés à Ryad, à Washington, à New York auprès de l'ONU, à Moscou, à Rome, à Bonn, à Tokyo, à Pékin, à Londres et à Paris. C'est le ministre de l'éducation et de l'enseignement supérieur, M. Mohamed Charfi, qui a été chargé de rencontrer les autorités françaises.

Parallèlement, l'activité diplomatique s'est poursuivie mercredi avec les arrivées à Tunis du chef de la diplomatie saoudienne, le prince Saoud Al Fayçal, et du ministre des affaires étrangères italien, Gianni De Michelis. L'un et l'autre ont été reçus par le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Habib Boulares. Le ministre italien qui arrivait d'Alger est, croit-on, chargé d'une mission de la CEE, dont la présidence est actuellement exercée par son pays.

Soutien syndical à Bagdad

Même si, en refusant à la fois l'invasion du Koweït et la présence des forces étrangères dans le Golfe, la Tunisie a adopté officiellement une position équilibrée pouvant lui permettre de participer à une des médiations qui tentent de s'organiser, le pays profond n'en continue pas moins de manifester son appui à Bagdad. C'est ainsi qu'à l'initiative de la centrale syndicale, l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT), vient de se tenir à Tunis une réunion de l'Union des syndicats arabes sur la crise du Golfe.

Le texte adopté mercredi à l'issue des discussions condamne très durement le blocus de l'Irak, l'intervention occidentale et particulièrement américaine ainsi que l'Arabie saoudite et *« la réaction arabe »*. Si la solidarité avec le régime de M. Saddam Hussein a été célébrée, il n'a pas été fait allusion à l'invasion du Koweït. Là aussi, les délégations du Koweït, de l'Egypte, de Syrie et d'Oman ont préféré se retirer, d'autant qu'un meeting organisé avec le concours du Comité national de soutien à l'Irak suivait cette réunion.

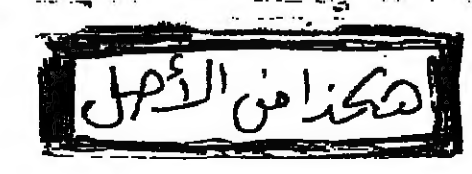
MICHEL DEURÉ

De violentes manifestations pro-irakiennes auraient eu lieu dans le nord de la Syrie

Des affrontements avec les forces de l'ordre ainsi que de violentes manifestations pro-irakiennes se seraient produites dans des villes du nord-est de la Syrie, proches de l'Irak, au cours des derniers jours, ont indiqué mercredi 29 août des voyageurs arrivés en Jordanie.

Ces voyageurs n'ont pas été en mesure de confirmer pleinement la nouvelle mais ils ont fait état de témoignages d'habitants de Homs (ouest de la Syrie) selon lesquels il y a eu des *« dizaines de morts »*. Les affrontements auraient eu lieu, selon ces voyageurs, dans la province de la Djezireh, dans l'extrême nord-est de la Syrie, le long de la frontière irakienne, en particulier à Abu-Kamal, petite ville à la frontière avec l'Irak, et à Deir-ez-Zor, toutes deux sur l'Euphrate, ainsi qu'à Al-Hassakeh, extrême nord du pays. De source jordanienne informée, on indique que ces villes sont traditionnellement proches de l'Irak, ce qui expliquerait ces manifestations de soutien populaire à Bagdad alors que la Syrie, rivale traditionnelle de l'Irak, a pris position contre Bagdad dans la crise du Golfe.

D'autres voyageurs, en provenance de Damas, ont affirmé que la situation, lundi dernier, semblait tendue dans la capitale syrienne, où des *« dizaines de militaires étaient déployés dans les principales artères de la capitale »*. Ces informations ont été qualifiées de « dénuées de tout fondement » jeudi 30 août par le ministre syrien de l'information, M. Mohammad Salmane. Le président syrien Hafez El Assad avait ajourné, sans explication, la visite qu'il devait entreprendre à partir de dimanche dernier en Egypte, ne se rendant en définitive que mardi à Alexandrie pour quelques heures. – *(AFP.)*



LA CRISE DU GOLFE

Les déclarations du chef de l'Etat et les réactions en France

« On ne peut s'en remettre au temps pour émousser les indignations »

déclare M. Mitterrand à Reykjavik

M. François Mitterrand a appelé, mercredi 29 août à Reykjavik, l'Irak à *« ne pas s'en remettre au temps pour émousser les indignations »*. Le chef de l'Etat doit regagner Paris jeudi dans la soirée après sa visite officielle de quarante-huit heures en Islande.

REYKJAVIK

de notre envoyée spéciale

M. François Mitterrand est revenu, mercredi 29 août à Reykjavik, sur la situation dans le Golfe. S'il s'est refusé à commenter les propositions de M. Yasser Arafat avant d'en être informé par M. Michel Rocard lui-même, qui rencontrait dansl'après-midi le leader palestinien, il a déclaré, à propos de l'annonce par Bagdad de la libération des femmes et des enfants : *« On ne peut qu'être heureux pour les familles qui verraient revenir femmes et enfants, mais cela ne règle pas du tout le problème. »*

Il a ajouté : *« Les otages français, comme les autres, doivent être tous libérés. On ne peut pas négocier une fraction ou une autre. Saddam Hussein décide ce qu'il veut décider, mais, s'il y a lieu de tirer une leçon de cet évènement, c'est que, tant qu'il n'aura pas choisi de renoncer à ce moyen de pression en retenant des milliers de personnes qui se trouvaient dans son pays comme une arme de guerre, il n'y aura pas lieu de faire de commentaires sur une décision qui ne reste que partielle. »*

Notant des interventions *« intéressantes qui peuvent être productives »*, comme celle de M. Perez de Cuellar, M. Mitterrand a indiqué qu'il existe aussi une *« logique de paix »*. *« On ne doit rien négliger pour cela, sauf qu'il est impossible de renoncer au droit international public bafoué par l'Irak (...) et, tant que l'on ne se sera pas mis dans la situation de droit, il me paraît difficile de sortir de cette logique de guerre que je déplore et dont je souhaite que l'on sorte »*, a-t-il ajouté avant d'observer qu'il n'a pas aperçu de *« progrès conséquents »* ces derniers jours. Pour le chef de l'Etat, en l'absence de signes évidents d'amélioration de la situation, *« plus* [cette dernière] *dure plus elle s'aggrave »*.

Alors qu'était rendue publique à Paris la liste des responsables politiques que M. Mitterrand recevra samedi et lundi, le chef de l'Etat a rappelé que le premier ministre assurera le suivi, toutes les quarante-huit heures, des relations avec ces derniers. Il a déclaré : *« Je me contenterai de recevoir par déférence et par souci d'information mutuelle les différents représentants des partis »* qui sont représentés au Parlement *« sans avoir fixé de rendez-vous pour la suite »*.

Avant de tenir ces propos au cours d'une conférence de presse, M. Mitterrand avait souligné, lors du déjeuner offert par son homologue islandaise, M[me] Vigdis Finndogadottir, que *« ceux qui comptaient sur le silence de l'Europe et de la France se sont trompés »*. Il avait, une fois de plus, répété qu'il est des principes reconnus par la communauté internationale *« sur lesquels on ne peut transiger et qu'il faut défendre absolument »*. Pas question d'admettre que *« soit violé le droit international »*. *« J'espère*, a-t-il dit, *que cela sera compris sans délai, car on ne peut s'en remettre au temps pour émousser les indignations et la détermination. »* Lors de sa conférence de presse, il devait refuser de prendre à son compte la demande de poursuite de Saddam Hussein pour crime de guerre formulée par les dirigeants exilés du Koweït. Jugeant que la prise d'otages constitue *« une violation très grave du droit des gens »*, il a précisé : *« Les conclusions à en tirer seront examinées par les Nations unies, car c'est à elles d'abord de se prononcer. »*

A son arrivé sur l'île, M. Mitterrand, tête nue sous la pluie, avait déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle érigée dans le vieux cimetière de Reykjavik à la mémoire des quelque quatre mille pêcheurs français morts en mer. Il s'était ensuite entretenu avec la présidente islandaise, puis avec MM. Steingrinur Hermannsson et Jon Baldvin Annibalsson, respectivement premier ministre et ministre des affaires étrangères. Après cet échange de points de vue, le président français a dit *« comprendre »* les objections émises par l'Islande à une intégration à la Communauté des Douze. A ses yeux, *« le plus sage »* serait de s'orienter vers un accord *« particulier »* entre la CEE et l'Islande, *« le cas échéant entre la CEE et les six pays de l'AELE »* (Association européenne de libre-échange). Il a précisé que la France est disposée à tout accord *« imaginable »* bilatéral avec l'Islande.

En fin de journée, le chef de l'Etat s'est offert une récréation en allant écouter dans une boîte de nuit de la capitale islandaise quelques morceaux interprétés par le groupe Sugar Cubes.

ANNE CHAUSSEBOURG

Le président de la République va recevoir à l'Elysée les principaux responsables politiques français

M. François Mitterrand recevra les principaux responsables politiques français samedi 1[er] et lundi 3 septembre. Il accueillera M. Giscard d'Estaing, président de l'UDF, samedi à 11 h 30, M. Raymond Barre à 15 heures, M. François Léotard, président du PR, à 15 h 45, M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, à 16 h 30, et M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, à 17 h 15. Lundi 3 septembre, ce sera au tour de M. Jacques Chirac, pour le RPR, à 12 h 30, et de M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, à 15 h 00. M. Mitterrand, au cours de sa conférence de presse du 21 août, avait indiqué qu'il recevrait les responsables des grandes formations politiques si ceux-ci en faisaient la demande. Seul M. Le Pen n'a pas été invité.

De son côté, M. Michel Rocard devait rencontrer, jeudi 30 août, les représentants des groupes parlementaires pour une réunion d'information sur la crise du Golfe.

Chez les sénateurs, les gaullistes seront représentés par MM. Charles Pasqua, président du groupe RPR, et Yvon Bourges, ancien ministre de la défense. MM. Jean Lecanuet, président de la commission des affaires étrangères (remplacé jeudi par M. Daniel Hœffel, président de groupe), et Xavier de Villepin, représenteront l'Union du centre, MM. Roger Chinaud et Jean Clouet les Républicains et indépendants ; MM. Ernest Cartigny, président de groupe et Jean François-Poncet, ancien ministre des affaires étrangères, le Rassemblement démocratique et européen ; MM. Claude Estier et Jean-Pierre Bayle, le groupe socialiste ; et M. Charles Lederman, le groupe communiste. Pour les députés, MM. Louis Mermaz, président de groupe, et Pierre Mauroy représenteront le groupe socialiste ; MM. François Bayrou et Bernard Stasi, l'Union du centre ; M. Jacques Brunhes, le groupe communiste ; MM. Bernard Pons, président de groupe et Alain Juppé, secrétaire général du RPR, le groupe du Rassemblement pour la République ; MM. Jean-François Deniau et Pierre-André Wiltzer pour le groupe UDF.

Lundi 27 août, à l'occasion de la session extraordinaire du Parlement, M. Rocard avait indiqué qu'il était disposé à organiser *« toutes les 48 heures, par exemple »*, des réunions d'information avec des représentants des groupes parlementaires sur la crise du Golfe.

M. Giscard d'Estaing estime que l'expression « logique de guerre » est « malheureuse »

M. Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, est intervenu pour la première fois sur la crise du Golfe, mercredi 29 août, sur TF 1. L'ancien président de la République avait estimé jusqu'alors que, compte tenu *« des graves circonstances internationales »*, il ne pouvait rien dire *« qui puisse compliquer l'action de la France »*, mais que *« si des orientations »* lui paraissaient *« dangereuses »*, il se réservait *« de le faire savoir »* (le Monde du 25 août). M. Giscard d'Estaing sera reçu à l'Elysée, samedi 1[er] septembre, par M. François Mitterrand, comme le seront d'autres dirigeants politiques français. M. Michel Rocard devait recevoir pour sa part les représentants des groupes parlementaires, jeudi 30 août.

Au cours de son intervention sur TF 1, M. Giscard d'Estaing a déclaré qu' *« il faut, dans cette situation difficile, parler aux Français un langage très simple, très clair, et les placer devant des choix réels. Depuis le début de cette crise, il y a un mois, en fait, il y eu deux décisions à prendre.*

» La première, c'était dans les premiers jours : fallait-il protéger l'Arabie saoudite (...)? Ma réponse est oui. S'il n'y avait pas eu, (...) il faut bien le dire, la seule décision américaine, nous serions aujourd'hui dans une situation impossible (...). J'ai regretté que l'esprit de décision ne se soit pas manifesté tout de suite du côté français par l'envoi auquel nous procédons maintenant, nous sommes à la fin août, d'une présence militaire en Arabie saoudite.

» A l'heure actuelle, vous avez une deuxième question : faut-il entreprendre une opération militaire contre l'Irak ou atteindre nos objectifs par d'autres moyens ? (...) Quels sont les objectifs ? Depuis le début de la crise, ce qui m'a frappé, je pense en particulier aux Etats-Unis, c'est que les objectifs n'ont pas été, me semble-t-il, définis avec toute la clarté nécessaire. Premier objectif : évacuation du Koweït ; (...) au fur et à mesure que le temps passera, l'Irak pourra donner l'impression de se retirer du Koweït sans en partir (...). Deuxième objectif : assurer la sécurité des Etats voisins (...). Troisième objectif : le libre retour des étrangers chez eux, des nôtres et des autres, il ne s'agit pas de jouer chacun pour soi (...). Enfin il faut mettre le régime de Saddam Husein hors d'état de nuire dans l'avenir.

» Faut-il entreprendre une opération militaire ? S'il y a une agression nouvelle de l'Irak, sous quelque forme que ce soit, il faut répondre militairement. Par contre, est-ce qu'il faut prendre l'initiative ? (...) Quels sont les avantages d'une opération militaire : on règle rapidement le problème, on le règle pour longtemps (...). Quels sont les inconvénients ? si il y a un conflit militaire, nous le gagnerons, mais il sera coûteux en pertes humaines (...). Deuxième conséquence, on déclenchera une secousse mondiale considérable parce qu'il y aura un geste désespéré de la part de Saddam Hussein. Troisième raison, vous divisez le monde arabe (...). Enfin, il faudra occuper l'Irak durablement, il n'y a pas à l'heure actuelle de régime politique alternatif (...). Dernier argument, ce qui est le plus important à l'heure actuelle, c'est que vous avez un accord mondial, (...) pour la première fois depuis longtemps. Les résolutions des Nations unies ont été votées par tout le monde et elles sont très énergiques.

» Faut-il rompre [cet accord] *? A mon avis, non, il faut que l'on utilise avec détermination la logique de la pression mondiale car elle peut faire capituler Saddam Hussein* [qui] *ne cédera que devant la contrainte (...). L'embargo doit être maintenu et il doit être appliqué avec détermination c'est-à-dire faire l'objet d'un blocus (...), il faut que la France l'applique en liaison avec ses partenaires européens (...). Si nous tenons sur cette ligne, l'Irak, lui, ne pourra pas tenir. (...) Je crois que l'expression* «logique de guerre» *est une expression malheureuse. Je considère que la pression mondiale si elle est déterminée pourra finir par faire capituler Saddam Hussein. »*

Prendre date

par Jean-Louis Andréani

COMMENT dire les choses sans les dire tout en les disant ? Dans cet art difficile qu'impose la crise du Golfe à l'opposition, et qui consiste à ne pas sembler rompre l'unité nationale tout en montrant qu'on n'en pense pas moins, M. Valéry Giscard d'Estaing, mercredi 29 août sur TF 1, a déployé une assez jolie maestria.

En s'exprimant comme il l'a fait, M. Giscard d'Estaing – qui rompait de façon spectaculaire un silence bruyant – est un peu sorti de l'attitude de *« réserve responsable »* qu'assignaient à l'opposition à la fois MM. Michel d'Ornano, proche de M. Giscard d'Estaing et Charles Millon. Tout se passe comme si l'ancien président de la République avait jugé que la différence entre une attitude *« responsable »* de l'opposition et une adhésion sans réserve à la politique suivie n'était pas nette et que ce flou faisait la part trop belle à M. Mitterrand. L'ancien président de la République entendait probablement faire d'une pierre deux coups : clarifier les positions en montrant que l'opposition a un discours structuré, cohérent, et prendre date au cas où les choses tourneraient mal dans le Golfe. Même si, à en croire la SOFRES, une large majorité de Français soutiennent l'attitude du président de la République, il n'est pas impossible que ce soutien s'évapore avec les conséquences d'un engagement effectif des opérations militaires et avec les retombées économiques et sociales de la crise.

En jugeant que l'expression *« logique de guerre »* était *« malheureuse »*, en préférant – sauf cas de nouvelle agression de la part de l'Irak – une pression économique quasiment mondiale à une guerre qui ferait ressurgir d'anciennes fractures entre l'Est et l'Ouest, M. Giscard d'Estaing anticipe cette échéance tout en s'employant à donner une leçon de politique internationale à M. Mitterrand, ce qui est évidemment plus facile avec quatre semaines de recul... Bien entendu, tout cela est censé renforcer la stature de l'ancien président dans le débat franco-français, même si M. Giscard d'Estaing se défend de faire *« de la politique intérieure »*.

Au passage, l'ancien président se paie le luxe de prendre ses distances avec les Américains, qui n'ont pas défini leurs objectifs *« avec toute la clarté nécessaire »*, même s'il a approuvé la rapidité de la réaction américaine pour déployer des troupes en Arabie saoudite et regretté que la France n'ait pas fait montre du même *« esprit de décision »*. Il ne répond toutefois pas à la question logique qui découle de son analyse : que doit faire la France si les Etats-Unis déclenchent une opération militaire sans que l'Irak se soit livré à de nouvelles provocations ?

Vingt-six assignations à résidence

Les ressortissants irakiens en France sont soumis à une étroite surveillance

Les mille sept cents ressortissants irakiens résidant actuellement en France sont soumis à une étroite surveillance policière. Vingt-six d'entre eux, militaires ou liés aux industries de défense, ont été assignés à résidence dans plusieurs villes. Les autres ne sont pas pour autant totalement libres de leurs mouvements : le ministère de l'intérieur contrôle notamment les demandes de sortie du territoire français, refusant souvent le « visa de sortie » auquel sont astreints les Irakiens habitant en France. *« De quoi aurions-nous l'air si on les retrouvait les armes à la main à Koweït-Ville ? »*, résume un policier.

« C'est vrai, nous ne sommes pas tout à fait dans un strict cadre juridique, mais la situation est un peu particulière, explique un policier. *Et puis Saddam Hussein n'est pas vraiment dans un cadre juridique... »* Tous les Irakiens résidant en France ne sont évidemment pas retenus contre leur volonté mais leurs mouvements sont contrôlés. Au ministère de l'intérieur, on distingue ainsi *« trois cercles »* : le *« noyau dur »*, qui comprend notamment les militaires irakiens qui se trouvaient en stage en France lors de l'invasion du Koweït ; les *« ressortissants sensibles »*, en raison des risques de prosélytisme politique, essentiellement des étudiants ; enfin *« le reste de la population »*.

Les premiers ont été assignés à résidence (vingt-six en tout), en application d'un décret du 18 mars 1946 qui autorise cette mesure décidée par les commissaires de la République vis-à-vis d'un étranger devant être soumis *« à une surveillance spéciale en raison de son attitude ou de ses antécédents »*. Les deuxièmes sont suivis de très près, les renseignements généraux et la Direction de la surveillance du territoire ayant été mobilisés à cette fin. Le cas des membres de la troisième catégorie est examiné quand ils veulent quitter le territoire, le gouvernement ayant décidé d'être *« pointilleux »* sur la délivrance des visas de sortie.

Refus des visas de sortie

Un euphémisme qui signifie que les autorités ne veulent pas faciliter le retour en Irak d'éventuels futurs candidats à l'engagement armé aux côtés de la dictature de Bagdad. Comme ceux de cinquante-cinq autres Etats des pays de l'Est ou du tiers-monde, parmi lesquels Cuba, le Vietnam, l'Arabie saoudite, l'Iran, l'URSS ou la Pologne, les ressortissants irakiens sont en effet astreints à la détention d'un visa de sortie lorsque, résidant en France, ils souhaitent quitter le territoire français. *« Ces Etats*, explique le ministère de l'intérieur, *sont pour l'essentiel ceux dont les nationaux posent des problèmes de sécurité ou qui n'ont pas accordé la réciprocité aux ressortissants français. »*

Au premier rang donc, les militaires irakiens et les techniciens spécialisés dans les activités de défense. Parmi eux, les quatre pilotes et les huit stagiaires qui avaient été regroupés au Centre interarmées de formation (CIFR) de Rochefort (Charente-Maritime). Après la tentative de fuite des pilotes et leur interpellation par les fonctionnaires de la DST, l'un à Roissy, les trois autres dans le train pour Paris, les douze ont été transférés d'abord à la base aérienne voisine de Saint-Agnant, puis, depuis mardi 28 août, dans un hôtel de la périphérie de Rochefort où ils sont passés sous le contrôle de la police. Si, à la préfecture, on souligne qu'ils sont *« comme tout citoyen libres de leurs mouvements »*, en réalité le préfet de la Charente-Maritime a limité leurs déplacements au département et toujours sous escorte policière, trente fonctionnaires étant en permanence affectés à leur *« protection »*.

A Brest, huit autres Irakiens – six officiers et les épouses de deux d'entre eux – sont assignés à résidence dans la ville. Ils suivaient un stage de formation à la division radar et contre-mesures de l'usine Thomson-CSF de Brest. Ils ont été regroupés à l'hôtel Océania, les factures étant honorées par Thomson, et ne peuvent sortir que sous escorte policière. Une trentaine de fonctionnaires de police sont répartis à l'extérieur de l'hôtel, dans le hall et au premier étage où résident les Irakiens. Dans l'agglomération lyonnaise, trois officiers dont un lieutenant-colonel, qui suivaient des études de troisième cycle à l'université Lyon-I, sont également assignés à résidence dans la ville de Villeurbanne. Des policiers font le guet au pied de leurs lieux de résidence et les suivent pas à pas. Trois autres Irakiens, dont on ignore l'activité, ont été assignés à Rennes (Ille-et-Vilaine).

Un cas pose un problème particulier, celui du colonel Basim Alfatha, qui a le statut diplomatique. Ce militaire, attaché à l'ambassade d'Irak, encadrait les stagiaires de Rochefort et disposait, selon des sources militaires, d'un bureau au CIFR. Ses activités au centre ont été interrompues début août en même temps que le stage, mais le colonel Alfatha réside toujours dans son appartement de Rochefort. Son statut diplomatique interdit en principe toute filature, or, au ministère de l'intérieur, on ne cache pas qu'il fait l'objet d'une *« escorte policière »*. Il serait également soupçonné d'avoir fourni les billets d'avion que s'étaient procurés les quatre pilotes interceptés par la DST.

N. H.

□ **Selon un sondage SOFRES-« le Figaro », les Français approuvent massivement M. Mitterrand.** – Selon un sondage effectué par la SOFRES pour *le Figaro* et Antenne 2 (1) et publié par ce quotidien jeudi 30 août, 53 % des personnes interrogées se prononcent pour une participation française à une éventuelle opération militaire contre l'Irak. En revanche, *« dans la situation actuelle »* seules 46 % approuveraient les Etats-Unis s'ils décidaient de lancer une telle opération. Le même nombre désapprouverait cette initiative. 50 % croient dans un proche avenir à une solution diplomatique. Enfin 79 % des personnes interrogées approuvent l'action de M. Mitterrand. Seules 15 % expriment leur désaccord.

(1) Ce sondage a été réalisé le 28 août sur un échantillon de huit cents personnes.

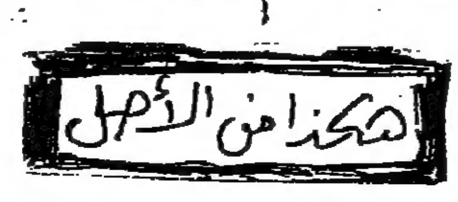
Le PS ne veut pas entendre parler d'une politique d'austérité

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS et proche de M. Lionel Jospin, qui rendait compte, mercredi 29 août, de la réunion du bureau exécutif du PS, a indiqué que, pour les dirigeants socialistes, *« il faut prendre le temps de mesurer les effets de la crise actuelle plutôt que de réagir à chaud »* et qu'*« il n'est pas question de politique d'austérité »*. Selon M. Queyranne, le bureau exécutif est *« réservé »* sur une éventuelle baisse supplémentaire du taux de l'impôt sur les sociétés. *« Il ne s'agit pas non plus d'emboîter le pas*, a précisé M. Queyranne, *aux propos de M. François Périgot* [le président du CNPF] *sur la rigueur salariale. Il faut en matière budgétaire faire preuve de discipline et de vigilance »*.

A propos d'une baisse supplémentaire de l'impôt sur les sociétés, M. Henri Emmanuelli, membre du secrétariat national et proche de M. Jospin, a indiqué que s'il doit y avoir des mesures budgétaires, *« elles doivent être équilibrées »*. Pour lui, une nouvelle baisse *« apparaîtrait comme une provocation et serait malencontreuse et inopportune »*.

De son côté, le premier secrétaire du PS, M. Pierre Mauroy, a estimé que *« l'effort doit être justement réparti sur l'ensemble de la nation »*. M. Alain Richard, rocardien, rapporteur général du budget, a souligné qu'il serait *« aventureux de faire un diagnostic après deux ou trois semaines de crise »*. M. Richard juge lui aussi une nouvelle baisse de l'impôt sur les sociétés *« inopportune »*, mais seulement parce qu'il ne veut pas accroître encore l'écart entre la fiscalité sur les bénéfices distribués et les bénéfices réinvestis.

□ **M. Mélenchon (PS) : non à l'intervention.** – M. Jean-Luc Mélenchon, sénateur socialiste de l'Essonne, estime, dans un entretien publié par *le Quotidien de Paris* du jeudi 30 août que *« dans bien d'autres endroits le droit international est également bafoué sans que cela suscite pareille mobilisation »*. M. Mélenchon affirme : *« Embargo et blocus oui, l'intervention non »*.



LA CRISE DU GOLFE

Le blocus de l'Irak et ses conséquences

Bagdad va rationner les denrées alimentaires

L'Irak, ressentant les effets de l'embargo international, a décidé de rationner les denrées alimentaires, et les 18 millions d'Irakiens seront appelés, à partir de samedi, à consommer « sous haute surveillance » des produits tels que le riz, la farine, le sucre, le thé et l'huile, a-t-on indiqué mercredi 29 août de sources responsables à Bagdad.

On précise de même source que des centaines de comités, installés dans différentes régions du pays, ont commencé à distribuer des cartes de rationnement aux familles irakiennes pour acquérir ces denrées *« à des prix subventionnés durant les prochains mois »*. Elles seront exclusivement disponibles dans des centres de distribution contrôlés par l'Etat.

Aucune précision n'a pu être obtenue sur les quantités de produits rationnés qui seront consenties à chaque famille. Mais, selon des déclarations officielles, les stocks disponibles seraient de nature à permettre au pays de *« tenir le coup pendant une longue période »*.

Le président Saddam Hussein avait appelé ses concitoyens à l'austérité le 12 août, six jours après l'adoption par le Conseil de sécurité de l'ONU d'un embargo commercial et financier contre l'Irak. Il avait aussi invité *« les femmes et les enfants à éviter de faire des stocks et réduire leur consommation de produits alimentaires pour*, avait-il dit, *briser le blocus, imposé à notre pays. »*

Les moyens d'information officiels ont, en outre, engagé ces derniers jours une campagne de préparation psychologique de l'opinion publique, affirmant que les Irakiens seront en mesure de supporter les effets de l'embargo international.

L'Irak, qui consacrait dans son budget une enveloppe annuelle d'environ 1 milliard de dollars pour soutenir sa politique de subvention des denrées de base, est largement tributaire de l'étranger pour son approvisionnement alimentaire.

Selon les milieux d'affaires aux Etats-Unis, les stocks détenus par ce pays lui permettraient de tenir actuellement jusqu'à huit mois sans livraisons nouvelles. L'Irak a commandé et pris livraison d'environ 400 000 tonnes de blé et 100 000 tonnes de céréales secondaires depuis le 1er juillet dernier, indique-t-on dans les mêmes milieux.

Fin de non-recevoir de la Turquie

De plus, les stocks de produits alimentaires en conserve dont disposait le Koweït, au moment de son invasion le 2 août, pourraient éventuellement permettre aux autorités de Bagdad de tenir plusieurs mois, a-t-on estimé de mêmes sources.

Le marché irakien a constitué en 1989 le dixième débouché pour les exportations agroalimentaires américaines, avec une large proportion de blé, riz et céréales secondaires. Ces ventes ont atteint environ 1 milliard de dollars.

Pour sa part, la Turquie a opposé mercredi une fin de non- recevoir à l'Irak qui lui demandait d'assouplir l'embargo. *« Les Irakiens ont demandé à la Turquie (...) des vivres et des médicaments. Nous leur avons répondu que la Turquie appliquerait les sanctions des Nations unies jusqu'à la dernière »*, a déclaré le ministre d'Etat Isin Celebi après avoir rencontré deux représentants de Bagdad à Habur, sur la frontière. *« Ils ont exposé leurs difficultés économiques et mis en avant diverses requêtes. Ils ont expliqué qu'ils étaient surtout confrontés à des pénuries de médicaments et d'aliments pour nourrissons »*, a précisé M. Celebi.

Par ailleurs, alors que la Jordanie a affirmé mercredi se conformer aux décisions de l'ONU et appliquer les sanctions contre l'Irak, des sources libanaises à Tripoli ont fait état de l'existence de véritables réseaux de contrebande pour acheminer des marchandises vers Bagdad.

Des commerçants – libanais, chypriotes et soudanais entre autres – auraient ainsi trouvé des filières passant notamment par la Jordanie pour alimenter l'Irak. Par ailleurs, des marchandises à destination du Koweït, représentant des millions de dollars et s'avariant rapidement, s'entassent dans les ports des Emirats arabes unis.

Sur le plan militaire, la Grande-Bretagne a annoncé mercredi le renforcement de son dispositif naval dans le Golfe avec l'envoi d'un deuxième destroyer, le *Gloucester*, qui rejoindra le *York*, deux frégates et des bâtiments de soutien. De plus, trois dragueurs de mines ont été dirigés vers la région.

A Washington, le département de la défense a démenti des informations en provenance du Golfe, selon lesquelles des marins américains seraient montés à bord de navires irakiens ou koweïtiens lors de missions d'interception. – *(AFP, Reuter.)*

Manœuvres communes, nouvel envoi de conseillers et de matériel

La France met en place son dispositif militaire

Indépendamment de sa participation au dispositif allié de contrôle de l'embargo contre l'Irak (*le Monde* du 29 août), la France met progressivement en place, dans la zone du golfe Arabo-Persique, ce qu'il est convenu d'appeler sa « gesticulation » militaire, qui passe par des manœuvres communes avec certains Etats riverains et par l'envoi de personnels ou de matériels destinés à renforcer les armées locales selon leurs besoins. Toutes ces initiatives se veulent dissuasives, dans la logique des décisions arrêtées il y a quelques jours par le chef de l'Etat, mais elles pourraient être complétées par des mesures plus offensives si la situation évoluait.



C'est d'abord l'installation, déjà annoncée, d'un escadron de reconnaissance anti-chars (avec des missiles Milan) et de batteries anti-aériennes (avec des missiles Crotale et Mistral) dans les Emirats arabes unis, plus particulièrement à Abou-Dhabi. Soit une force de trois cents hommes environ. Mais c'est aussi toute une série d'autres décisions, non encore rendues publiques, qui sont en cours d'application.

Avec son escorte, le porte-avions *Clemenceau* sera prochainement devant le détroit d'Ormuz. A cette occasion, il est prévu que les hélicoptères Gazelle et Puma, dont il est actuellement armé et qui proviennent en majorité du 5e régiment d'hélicoptères de combat à Pau, participent à des manœuvres dans la région de Fujairah, aux côtés des troupes de l'émirat d'Abou-Dhabi et du sultanat d'Oman. Le porte-avions se tiendra dans le golfe d'Oman. Abou-Dhabi dispose de Gazelle et de Puma, et Oman a acheté des Puma. L'exercice consistera à entraîner et à faire travailler ensemble des flottes d'hélicoptères différentes, mais toutes d'origine française.

Ces manœuvres d'héliportage à partir du *Clemenceau* sont indépendantes de l'assistance que la France a consentie à l'Arabie saoudite. Ainsi, un élément précurseur du 3e régiment d'hélicoptères de combat d'Etain (*le Monde* du 30 août) s'apprête à gagner Ryad pour préparer, sur la demande des autorités saoudiennes, l'installation ultérieure d'autres escadrilles d'hélicoptères venues en renfort de France.

Des matériels prélevés sur l'arsenal national

A l'heure actuelle, la France entretient environ cinq cents conseillers ou techniciens d'armement en Arabie saoudite, qu'ils soient détachés par le ministère de la défense, par des offices spécialisés ou par les industriels eux-mêmes. Ce contingent devrait être encore augmenté.

Conformément à un vœu de M. François Mitterrand, des matériels militaires de tous ordres (missiles, munitions, rechanges ou systèmes d'armes complets) sont expédiés par la France dans la région. Certains de ces équipements sont même directement prélevés sur les stocks propres aux armées françaises, qui apprécient modérement un tel transfert. Il est arrivé que des hélicoptères, initialement destinés à l'Irak en application de contrats précédents, soient détournés en cours de construction et acheminés dans les Etats alliés de la zone.

Entre septembre 1974 et janvier 1988, la France et l'Irak ont conclu vingt accords différents en matière de coopération militaire. A ceci, il faut ajouter neuf autres accords de sécurité (il s'agit principalement de protocoles réglant des échanges d'informations *« sensibles »* entre les deux pays) signés entre septembre 1974 et mai 1985. Depuis, avec la nomination de M. Jean-Pierre Chevènement au ministère de la défense, aucun autre avenant militaire n'a été paraphé et, au début de 1990, des livraisons ont même été suspendues pour cause de non-paiement dans les délais par le client irakien.

Des moyens plus offensifs en réserve

Cette « gesticulation », qui s'appuie sur des moyens défensifs mis au service des armées locales, se veut avant tout dissuasive. Ainsi l'a voulu, dès le début, le président de la République, auquel d'autres options avaient été soumises.

Parmi les solutions envisagées, il avait été imaginé notamment l'envoi d'avions de combat Mirage 2000 sur des bases de l'émirat d'Abou-Dhabi, qui a déjà acquis des appareils du même modèle, ou l'expédition dans le Golfe du porte-avions *Foch* gréé avec son groupe aérien de combat, à la place du *Clemenceau* transformé en porte-hélicoptères. Ces schémas ont été écartés au profit d'un dispositif terrestre et naval qui est jugé moins directement offensif, mais qui peut encore évoluer si, d'aventure, la menace irakienne se précisait.

En particulier, la France n'est pas démunie de moyens aériens, terrestres et navals, qui sont stationnés à quelques heures de transit du Golfe sur le territoire de la République de Djibouti. Pour l'instant, leur emploi n'est pas prévu.

A la différence des Etats-Unis, qui ont dû prélever une part de leur dispositif militaire sur leurs forces basées en Europe au titre de l'OTAN, la France établit une distinction entre ses troupes pré-positionnées en permanence outre-mer, en vertu des accords de défense conclus avec des pays qui l'ont demandé, comme c'est le cas à Djibouti, et un corps expéditionnaire – constitué à la demande – pour des missions plus ponctuelles et provisoires d'assistance extérieure.

JACQUES ISNARD

M. Bush approuve une importante vente d'armes à l'Arabie saoudite

WASHINGTON
de notre correspondant

Le président George Bush s'est efforcé mercredi 29 août, de remonter le moral des troupes américaines en Arabie saoudite. *« Avec le soutien de vos amis et de vos familles et l'admiration de cette grande nation, vous prouvez que vous êtes prêts à faire ce qu'il faut en tout temps et partout pour endiguer les agressions et préserver la flamme de la liberté »*, a déclaré le président américain dans un message radiodiffusé aux dizaines de milliers de soldats envoyés en Arabie saoudite. Réitérant les objectifs de la politique américaine au Proche-Orient, M. George Bush a ajouté : *« Nous n'avons jamais cherché la guerre, (...) mais face à l'injustice, face à l'agression, notre poing d'abord réticent est aujourd'hui fermement serré. Les soldats de la paix seront toujours plus forts qu'un tyran voué à l'agression. »*

Les Etats-Unis ont décidé d'augmenter substantiellement leurs ventes d'armes à l'Arabie saoudite, en passant outre aux limites imposées jusqu'à présent par un Congrès désireux de défendre les intérêts d'Israël. Le Pentagone a indiqué mercredi 29 août que le président Bush avait approuvé la vente d'un premier lot d'armements, pour une valeur de 2,2 milliards de dollars. Il s'agit de 24 chasseurs F 15, de 150 chars M-60 et de 200 missiles Stinger, mais un second lot devrait suivre à brève échéance, comprenant 24 F-15 supplémentaires, des chars M-1 (le plus moderne et puissant que possède l'armée américaine, et celui-là même dont les premiers exemplaires viennent d'arriver en Arabie saoudite pour renforcer les troupes américaines sur place).

Au total, le montant de ces ventes pourrait atteindre 6 à 8 milliards de dollars, et le royaume saoudien disposera à terme de 110 chasseurs modernes alors que le plafond fixé depuis cinq ans par le Congrès n'était que de 62 (la livraison de la version la plus moderne du F 15, le F 15 E, ne semble cependant pas prévue). Le président, comme il en a le droit, a invoqué l'urgence pour justifier sa décision, et le secrétaire à la défense, M. Dick Cheney, a indiqué pour sa part que l'Arabie saoudite *« avait un besoin légitime de sécurité »* justifiant l'acquisition de ces armes, qui ne représentent selon lui aucune menace pour Israël.

Dans les circonstances présentes, alors que les « boys » américains sont envoyés dans le désert pour défendre l'Arabie saoudite, et que Ryad est disposé à prendre à sa charge une part considérable des coûts de l'opération, il est très peu probable que les représentants traditionnels des intérêts d'Israël au Congrès manifestent leur mécontentement.

Les dirigeants israéliens, que le président Bush a publiquement félicités pour la *« retenue »* qu'ils ont manifestée depuis l'invasion du Koweït par l'Irak, comptent d'ailleurs bien recevoir leur récompense. Un renforcement de la *« coopération »* militaire entre l'Etat hébreu et les Etats-Unis – financée pour l'essentiel par Washington – a déjà été annoncé, notamment pour le développement du missile Arrow.

Le directeur général du ministère israélien de la défense se trouve d'ailleurs actuellement à Washington, pour une série de rencontres au département d'Etat et au Pentagone qui devraient porter aussi bien sur cette vente d'armes à l'Arabie saoudite que sur les desiderata israéliens. De son côté, le ministre israélien des affaires étrangères, M. David Lévy, dont la visite aux Etats-Unis a déjà été reportée par deux fois, est attendu la semaine prochaine à Washington pour sa première rencontre avec le secrétaire d'Etat James Baker depuis son entrée en fonctions.

JAN KRAUZE

Les Saoudiens sous le choc

Suite de la première page

Le fait que l'armée américaine soit quasi exclusivement déployée dans la province de l'Est, autour des champs de pétrole, accrédite la thèse, très largement partagée, qu'elle ne repartira pas aussi facilement qu'on le dit, et, comme nous l'affirmait un officier saoudien, *« notre terre c'est nous qui la défendrons; c'est nous qui sommes aux frontières »*.

Autre choc : la révélation, pour beaucoup de Saoudiens, de l'impuissance de leur armée à faire face à la menace alors que, depuis des années, presque le tiers du budget de l'armée est consacré à la sécurité. Où sont passés tous ces équipements achetés à grands frais? A quoi ont servi ces sommes gigantesques si, à la première alerte, on doit faire appel à l'étranger? s'interrogent nombre de Saoudiens.

L'intrusion des manches courtes

Si les conséquences – notamment sur la société saoudienne – de cet afflux massif d'étrangers dans le pays sont encore difficiles à évaluer, il n'en reste pas moins que cela rompt quelque peu les traditions. Pas un hôtel de Ryad où l'on ne les voie en combinaison de vol, en treillis camouflé ou en jean et chemisette. Les Américains, hommes ou femmes, sont partout et ont investi, avec les réfugiés koweïtiens, tous les palaces de la capitale saoudienne. Etrangement, ils paraissent plus présents qu'à Dahran, où se trouve leur principal point de débarquement, mais à partir duquel ils se dispersent, pour la plupart, dans le désert. Ici, ils restent, que ce soient les hommes du PC opérationnel, les équipages et la maintenance des six avions AWAKS ainsi que le personnel nécessaire au décodage des informations recueillies ou les équipages de KC 135, ravitailleurs en vol, qui sont parfois une vingtaine, alignés sur le terminal royal de l'aéroport de Ryad. Une communauté qui passe difficilement inaperçue.

Si, pour l'instant, elle est peu perceptible dans la ville elle-même, la vue de quelques femmes soldats en jean, polo à manches courtes et casquette de treillis sur la tête dans un « souk » chic de Ryad où les Saoudiennes sont voilées et vêtues d'abayas noires paraît quand même surprenante. La police religieuse – les mutawas – qui prend sur elle, au-delà même parfois des souhaits officiels, de veiller au strict respect des normes, aurait de quoi en perdre son Coran. Mais, murmure-t-on, elle aurait reçu des consignes de tolérance vis-à-vis de ces étrangers venus pour la défense du royaume.

Pour l'instant, les Saoudiens regardent cette « invasion » avec un certain recul, comme si elle leur était étrangère. Accueillants et tournés vers l'extérieur pour leurs études, leurs affaires, leurs distractions notamment, ils ont cependant toujours su faire une subtile distinction entre leur comportement en public et leur vie privée, où le poids des traditions et de la société l'emporte chez beaucoup. Mais tout dépendra sans doute de la durée de cette présence ainsi que du comportement de tous ces étrangers.

A cet égard, plus déterminante peut-être pour l'avenir, paraît être la présence de très nombreux réfugiés koweïtiens. Conscientes du poids de leur communauté – pas toujours bien vue des Saoudiens, qui leur reprochent, comme partout dans le monde arabe, son arrogance... – les autorités koweïtiennes en exil dans le royaume ont dû rappeler leurs concitoyens *« au respect des normes et traditions saoudiennes »*, plus rigoristes que les leurs. Un rappel qui s'adressait tout particulièrement aux femmes pour qu'elles *« portent le hijab* (le voile) *et qu'elles s'abstiennent de conduire »*, ce qui *« est interdit »* aux femmes dans le royaume. Nombre de jeunes femmes koweïtiennes, maquillées et le visage découvert, se promènent en effet dans les souks, attirant d'autant plus les regards que l'on est moins tolérant avec ces Arabes musulmanes qu'avec les Occidentales. De même, les nombreuses interventions de femmes dans les programmes de radio destinés au Koweït sont une innovation ici, qui ne déplaît d'ailleurs pas à nombre de Saoudiens qui y voient une occasion de libéraliser quelque peu leur société sans trop de bouleversements.

Les religieux, cependant, ne verraient pas tous d'un très bon œil ces nouveautés, et le roi Fahd, dit-on, aurait pris la peine de convaincre personnellement le grand mufti d'Arabie saoudite, Cheikh Abdelaziz Ben Baz, personnage respecté et écouté, du bien-fondé de sa décision. Dans un message au monde islamique, celui-ci a déclaré *« conforme à la charia l'appel lancé par le royaume à des forces islamiques et non islamiques pour contrer toute agression et défendre le pays »*. Même si la propagande à thème religieux de l'Irak n'a pas de prise en Arabie saoudite – pour laquelle Bagdad a composé un programme radio spécial, « La voix de La Mecque libre », qui diffuse à longueur de journée des marches militaires et des slogans anti-saoudiens caricaturant, par exemple, le titre officiel du souverain *« serviteur des deux saintes mosquées »* pour l'appeler *« gardien des deux drapeaux »* (américain et israélien), toute critique à caractère religieux reste très sensible. Pour expliquer et justifier leur décision, les autorités saoudiennes ont d'ailleurs dépêché des envoyés auprès des communautés musulmanes de différents pays, y compris en France.

« Pour la première fois ici, souligne un bon connaisseur du pays, *les mosquées ont même été employées à des fins politiques »*, les imams koweïtiens ayant été autorisés, vendredi dernier, à y tenir des prêches dénonçant le régime irakien et le parti Baas qui le compose. Une autorisation destinée, semble-t-il, à compenser le refus opposé aux Koweïtiens de manifester publiquement contre l'Irak. Les autorités saoudiennes, qui accueillent avec beaucoup de largesse leurs frères koweïtiens, veulent toutefois rester d'autant plus attentive sur ce point que nombre de ces réfugiés rentrés sans papiers sont difficilement identifiables et que l'on craint que se soient glissés parmi eux des agents irakiens ou autres. C'est d'ailleurs pour pallier ce risque que les Koweïtiens, qui seraient au nombre de 250 000, ont été invités par le ministère de l'intérieur à se faire faire une carte d'identité.

Confrontée à une crise d'une extrême gravité, l'Arabie saoudite réagit, comme à l'accoutumée, avec une grande prudence comme si, une fois passé l'engrenage très rapide du début de la crise qui a abouti au débarquement américain, le temps de la réflexion était venu. A cet égard, quelques constantes reviennent dans les discours officiels, la première d'entre elles étant la hantise de la guerre. *« Nous avons tout à perdre dans une guerre qui nous détruirait et achèverait de briser ce qui reste du monde arabe »*, nous disait un intellectuel saoudien peu disposé toutefois à accepter les leçons de *« ces pays arabes qui n'ont rien fait pour libérer le Koweït et qui voulaient sans doute que l'on attende les bras croisés d'être envahis pour crier au secours »*.

En attendant la suite des événements, les Saoudiens dressent déjà un bilan catastrophique de cette aventure irakienne qui les a entraînés, bien malgré eux, dans une situation de vulnérabilité nouvelle à laquelle ils cherchent à s'adapter avec le moins de dégâts possibles. En première ligne d'un conflit qu'elle a tout fait pour éviter, l'Arabie saoudite cherche, avant tout, à préserver son autorité et sa crédibilité, sur la scène arabe et internationale, sans que cette crise porte atteinte aux structures d'une société dont la cohésion repose sur les richesses de l'Etat et un certain consensus religieux.

FRANÇOISE CHIPAUX

Cinq mille soldats pakistanais sont acheminés vers Ryad

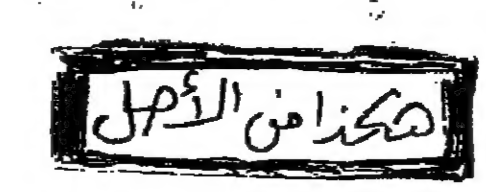
ISLAMABAD
de notre envoyé spécial

Les premiers contingents de la force militaire pakistanaise de cinq mille hommes, que le gouvernement d'Islamabad met à la disposition de Ryad, devaient s'envoler jeudi 30 août pour l'Arabie saoudite. Ces unités sont composées de trois bataillons d'infanterie, un bataillon d'artillerie et des éléments de support logistique, notamment des moyens antiaériens, divers techniciens (entre autres, des spécialistes des transmissions), ainsi que du personnel médical.

Cet arrangement est habituel dans les relations de coopération militaire entre les deux pays. En 1980, par exemple, lorsqu'une brigade était déjà stationnée en Arabie saoudite, les pilotes pakistanais utilisaient des avions F-16 saoudiens. Cette fois-ci, en revanche, le contingent pakistanais ne comprendra ni éléments aériens ni blindés. On laisse entendre, de source officieuse, que l'Arabie saoudite montrera sa satisfaction devant l'*« effort de solidarité »* du Pakistan en acceptant d'augmenter sensiblement ses livraisons de pétrole.

A l'état-major, on insiste, d'autre part, sur le caractère purement défensif de la force militaire pakistanaise. Son rôle se bornera à la protection des lieux saints, ce qui veut dire que les soldats pakistanais – qui seront placés sous le seul commandement de l'armée saoudienne – ne seront pas déployés dans les zones frontalières.

LAURENT ZECCHINI



LA CRISE DU GOLFE

La mise en place du dispositif occidental

Tokyo promet 1 milliard de dollars pour financer la force multinationale

A l'issue de quatre semaines d'hésitation, le premier ministre, M. Toshiki Kaifu, a annoncé, mercredi 29 août, la contribution japonaise à l'effort de paix au Proche-Orient.

TOKYO

de notre correspondant

M. Toshiki Kaifu a déclaré qu'il s'agissait là du *« maximum »* que pouvait faire Tokyo dans le cadre de ses contraintes constitutionnelles. La première mesure rendue publique, et qui a été confirmée par le porte-parole du gouvernement, sera le versement de 1 milliard de dollars pour financer la force multinationale dans la région du Golfe. Le Japon enverra aussi chaque semaine au Proche-Orient cinq avions-cargos ainsi que deux unités de la marine marchande chargés de médicaments et de vivres.

Une centaine de médecins doivent être envoyés en Arabie saoudite afin d'y assister les réfugiés du Koweït. Tokyo compte en outre offrir une assistance, dont le montant n'a pas été précisé, à l'Egypte, la Jordanie et la Turquie. Une aide d'urgence de 10 millions de dollars ainsi que du matériel destiné aux réfugiés seront en outre fournis à la Jordanie par l'entremise des Nations unies.

Bien que ces mesures soient applicables *« sans délai »*, des retards n'en sont pas moins prévisibles : le ministère de la santé n'a pas encore choisi le personnel médical qui partira en Arabie saoudite (vraisemblablement des volontaires). Quant à l'aide financière aux pays touchés par l'embargo, le Japon souhaitant qu'elle fasse partie d'une action coordonnée avec d'autres pays et qu'elle transite par la Banque mondiale ou le Fonds monétaire international, elle risque aussi de tarder à se mettre en place. M. Kaifu a enfin annoncé une révision de la loi sur l'envoi d'équipes de secours en cas de catastrophe naturelle.

Controverse constitutionnelle

Comme toute demi-mesure, la contribution nipponne ne satisfait personne mais suscite des polémiques sur l'archipel. Les militaires ne cachent pas une certaine irritation : le directeur de l'Agence de défense a été tenu à l'écart des réunions ministérielles au cours desquelles fut décidée la contribution japonaise.

Sous de fortes pressions américaines – au cours d'entretiens avec le vice – ministres des affaires étrangères, M. Owada, l'ambassadeur américain aurait, pour la première fois, demandé lundi l'envoi d'unités des forces d'autodéfense dans le Golfe, – le Japon est amené par la crise a réviser ce qui fut le fondement même de sa politique extérieure depuis la défaite de 1945 : a non-utilisation de la force militaire.

Les prises de position se succèdent dans les milieux officiels et au sein du Parti libéral-démocrate (PLD) au pouvoir en faveur d'une intervention japonaise dans le domaine militaire, par un élargissement des textes relatifs aux missions des forces d'autodéfense. Le secrétaire général du PLD, M. Ozawa, a estimé que la Constitution et la législation actuelle n'interdisaient pas au gouvernement d'envoyer des unités au Proche-Orient sous la bannière de l'ONU.

Allant plus loin, M. Shin Kanemaru, le «faiseur de roi» du PLD, a insisté sur la nécessité pour le Japon de se doter d'un cadre juridique adéquat, correspondant à sa stature mondiale, et qui lui permettrait de faire face à des situations de crise. Il a ajouté qu'une telle redéfinition du rôle du Japon impliquait une révision de sa Constitution.

Ces prises de position marquent une rupture profonde avec l'attitude officielle depuis la guerre. Il y a quelques années encore, de telles opinions n'étaient le fait que des «faucons», qui ne pesaient pas d'un grand poids, ou d'intellectuels connus pour leur interprétation « révisionniste » de l'histoire. Bien qu'elles suscitent des réactions négatives au sein du PLD et même de l'Agence de défense, dont certains membres semblent impatients d'intervenir au Proche-Orient, ces déclarations pourraient être le prélude à un grand débat national.

PHILIPPE PONS

Gagner du temps

Suite de la première page

Trois semaines, six semaines? Les délais cités varient, mais c'est un fait qu'il faudra encore quelque temps avant que le «dernier bouton de guêtre» soit en place.

En même temps, on voit mal encore comment l'énorme armada déployée pourrait n'être pas utilisée. Sans doute était-il inévitable d'acheminer sur le terrain des armements offensifs : il faut être prêt à tout face à un homme aussi imprévisible et brutal que Saddam Hussein, et sa réaction au moindre incident devrait se traduire plutôt par des opérations à terre (son point fort) que sur mer ou dans l'air, où son infériorité est évidente. Il reste que les centaines de chars M1 et les troupes d'assaut qui débarquent maintenant dans la région signifient que le dispositif américain devient désormais nettement offensif.

Or cette offensive ne s'annonce pas du type «gradué», sous la forme d'une escalade savamment contrôlée comme celle que l'OTAN préparait naguère face à une éventuelle attaque du pacte de Varsovie en Europe. L'Amérique n'est plus inhibée comme autrefois par le risque d'un affrontement avec des forces soviétiques et par la dissuasion nucléaire qui se profilait à l'arrière-plan. Dans ces conditions, les traditions américaines reprennent le dessus, celles de militaires qui, une fois chargés d'une mission, «mettent le paquet» jusqu'à la victoire «finale», autrement dit jusqu'à l'anéantissement de l'ennemi. C'est d'ailleurs à cette tradition que se rattache le général Powell, premier chef d'état-major noir des armées américaines, que cite ainsi *Newsweek* : *« Si vous décidez finalement d'employer la force, vous devez être aussi massif et décisif que possible. Fixez votre but, choisissez votre objectif et essayez de le submerger* (overwhelm). »

Autrement dit, entre les trois scénarios les plus couramment envisagés (une opération de commando pour récupérer des otages, une libération du seul Koweït ou une guerre généralisée contre l'Irak), le troisième reste le plus probable : le premier est sans espoir, le second ouvrirait la voie à une longue et coûteuse guerre d'usure entre les forces au Koweït et un Irak sanctuarisé, ce que les Etats-Unis ont toujours refusé : même pendant la guerre perdue du Vietnam, ils n'ont pas hésité à s'en prendre au «sanctuaire» nord-vietnamien, y compris par les moyens les plus brutaux, pendant de longues années.

Un seul scénario

Reste à évaluer le coût et la «faisabilité» politiques d'une telle opération. Sur le front intérieur d'abord, la ligne de clivage ne passe pas toujours là où on l'attend. Des «colombes» bien connues de la scène américaine rejoignent en assez grand nombre les «faucons» pour estimer que, si la crise se résoud par un simple retour au *statu quo ante* et si l'Irak, même après une évacuation forcée du Koweït, reste une menace pour ses voisins, tout l'effort déployé l'aura été en vain. De même, de nombreux avocats du désarmement demandent que Bagdad soit à tout le moins privé de son arsenal chimique, tandis que ses équipements nucléaires seraient placés sous contrôle international. En sens inverse, M. Brzezinski, souvent considéré comme un «dur», tient le raisonnement suivant : *«Le renversement de Saddam Hussein ne peut être obtenu que par la force. Or seuls les Etats-Unis peuvent faire usage de la force. Nous serions donc seuls, et c'est pourquoi ce n'est pas la peine d'essayer.»*

De fait, le facteur international justifie en grande partie cet argument. Le consensus réuni par la diplomatie américaine à l'ONU et ailleurs ne s'est fait que sur un dénominateur commun minimum : le retour de l'Irak à son point de départ. Et qui dit solution diplomatique pense inévitablement à un accord équilibré, «sauvant la face» des uns et des autres, y compris de l'agresseur. Dans ces conditions, toute initiative américaine unilatérale romprait cette belle unité et soulèvera des critiques, même chez les alliés européens. A la limite, et faute d'une provocation irakienne qui mettrait tout le monde d'accord, le maximum qu'admettrait ce qu'il est convenu d'appeler la *« communauté internationale »* serait le scénario militaire numéro deux cité plus haut : un corps expéditionnaire au Koweït indéfiniment harcelé par les forces irakiennes de l'autre côté d'une frontière intangible...

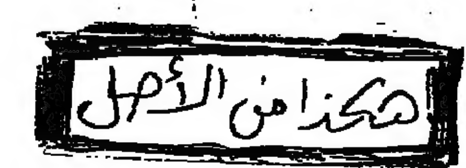
Trop tôt ou trop tard

A la vérité pourtant, d'autres facteurs doivent être pris en considération. Il y a bien sûr Israël, fort inquiet à l'idée de se retrouver seul un jour face à un Irak en pleine force. Mais aussi nombre de commentateurs occidentaux, pour lesquels il est impératif que le dictateur irakien, loin de «sauver la face» aux yeux du monde arabe, soit au contraire sévèrement humilié, sinon renversé. C'est d'ailleurs ce que souhaitent, aussi sérieusement que secrètement, des dirigeants arabes bien au-delà du cercle des victimes immédiates du «voleur de Bagdad». Croit-on qu'un homme aussi avisé que le président Assad de Syrie aurait pris le risque de soutenir l'intervention américaine s'il n'estimait pas que son frère ennemi de Bagdad était condamné? En sens inverse, tout «signal» donnant à penser que celui-ci pourrait «s'en sortir» devrait amollir le front anti-irakien actuel.

C'est bien ainsi, d'ailleurs, que l'histoire devrait trancher le débat. Si les derniers événements survenus à l'Est ont un sens, c'est que le dictateur qui croit pouvoir utiliser les antagonismes internationaux au service d'une politique de conquête ne peut pas gagner. Saddam Hussein s'est à cet égard doublement trompé d'époque, d'abord en oubliant que l'URSS n'était plus là pour servir, même indirectement, ses desseins, ensuite en n'attendant pas que la détente Est-Ouest ait produit ses effets démobilisants sur la défense des Etats-Unis, toujours capables et désireux d'exercer leur «leadership». Le dictateur de Bagdad a agi ou trop tôt, ou trop tard.

MICHEL TATU





EUROPE

RFA

La communauté juive critique le texte du traité d'unification allemande

BONN

de notre correspondant

M. Heinz Galinski, président du Conseil central des juifs allemands et survivant d'Auschwitz, est très mécontent de la formulation du préambule du traité d'unification allemande et l'a fait savoir sans détour au cours d'une conférence de presse à Berlin, mardi 28 août.

Le chef de la communauté juive allemande – qui compte aujourd'hui environ trente mille personnes – aurait souhaité que l'on rappelle solennellement dans ce document historique les souffrances subies par le peuple juif sous le régime de terreur nazie.

Il avait fait parvenir, le 18 juillet dernier, un mémorandum au chancelier Kohl, proposant une nouvelle rédaction de l'un des paragraphes de ce préambule où l'on pourrait lire que l'unité allemande a été décidée *« dans la conscience de la continuité de l'histoire allemande et se souvenant du caractère unique des actes de violence commis entre 1933 et 1945, qui impliquent des devoirs envers toutes les victimes et la responsabilité vis-à-vis du développement d'un ordre démocratique en Allemagne soumis au respect de la paix et des droits de l'homme »*. Ni le chancelier, ni le ministre de l'intérieur, M. Wolfgang Schaüble, chargé de la négocation du traité avec Berlin-Est, n'ont jugé utile de répondre à M. Galinski.

Le projet de préambule, tel qu'il est rédigé à quelques jours de sa signature, évoque bien la *« continuité de l'histoire allemande »* et la *« responsabilité particulière »* de l'Allemagne nouvelle vis-à-vis de la démocratie et des droits de l'homme, mais cela reste largement insuffisant aux yeux de M. Galinski.

La catastrophe national-socialiste

« Il doit apparaître dans ce texte fondamental que la division de l'Allemagne a été une conséquence logique de la catastrophe national-socialiste et que l'on tient compte dans le cadre de la réunification de cette hypothèque qui pèse sur l'histoire allemande en honorant les victimes de ce régime de terreur », a encore affirmé M. Galinski dans son appel pressant au Bundestag et à la Chambre du peuple de RDA pour qu'ils tiennent compte des remarques formulées par son organisation. L'embarras et le silence du gouvernement de Bonn s'expliquent par le peu de goût des responsables politiques allemands – à la notable exception du SPD – de voir inscrit dans un texte de droit international la définition de devoirs en faveur des victimes du nazisme. Il existe en effet un problème non résolu de réparations envers des ressortissants de pays comme la Pologne ou la Yougoslavie, soumis au travail forcé sous le IIIe Reich et qui n'ont encore reçu aucun dédommagement.

M. Galinski a obtenu l'appui du Congrès juif européen. Cette organisation a adressé une lettre au chancelier Kohl lui rappelant les propos qu'il avait tenus à Berlin au mois de juin dernier lors de la célébration de l'anniversaire de la Conférence de Wannsee, qui avait donné en 1942 le coup d'envoi de la *« solution finale de la question juive »*. A cette occasion, le chancelier et M. Lothar de Maizière avaient manifesté leur volonté de ne pas construire l'Allemagne nouvelle en refoulant le passé.

LUC ROSENZWEIG

La future législation sur l'avortement divise toujours les partis

Les chefs des grands partis ouest-allemands (CDU/CSU, FDP et SPD), réunis mercredi 29 août par le chancelier Kohl à Bonn, se sont quittés jeudi à 3 heures du matin sans être parvenus à un accord sur la réglementation de l'interruption de grossesse dans la future Allemagne unifiée. Cette question bloque pour l'instant l'adoption par le Bundestag du traité d'unification entre la RFA et la RDA, qui nécessite la majorité des deux tiers des députés. Le différend porte maintenant sur la durée de la période de transition pendant laquelle deux réglementations différentes resteraient en vigueur : les chrétiens-démocrates veulent faire voter avant deux ans une loi s'appliquant à toute l'Allemagne.

Le SPD veut prolonger à cinq ans cette période transitoire, dans l'espoir d'éviter ainsi tout retour à une législation répressive.

Ce problème de l'IVG reste la seule question qui empêche la signature du traité, prévue pour vendredi prochain à Berlin. – *(Corresp.)*

ESPAGNE

Renforcement des pouvoirs de la police autonome basque

A l'issue de près de trois ans d'âpres négociations, les autorités madrilènes et le gouvernement régional basque sont parvenus, mercredi 29 août, à un accord sur le déploiement de l'Ertzantza, la police autonome basque, et sur sa coordination avec les forces de sécurité nationales.

MADRID

de notre correspondant

Le texte adopté prévoit que l'Ertzantza comptera 6 500 à 7 000 membres en 1996 (elle en a aujourd'hui près de 4 000, principalement en milieu rural) et qu'elle sera progressivement déployée, d'ici à cette date, sur l'ensemble du territoire de la communauté autonome.

La police nationale, de son côté, regroupera ses effectifs dans les capitales des trois provinces basques (Bilbao, Saint-Sébastien et Vitoria), abandonnant ainsi la dizaine d'autres villes de la région où elle est actuellement présente. Quant à la Garde civile, elle s'occupera essentiellement des côtes, des frontières et des aéroports. L'accord précise toutefois qu'étant donné son caractère militaire, son déploiement répondra également aux impératifs de la défense nationale, ce qui permet au gouvernement de Madrid de conserver en la matière une évidente marge de manœuvre. Le texte ne précise pas le nombre de policiers et de gardes civils qui resteront au Pays basque après la réduction d'effectifs. Malgré ces deux limitations, l'accord n'en constitue pas moins un succès pour les nationalistes, et il contribuera en outre à détendre les rapports entre Madrid et Bilbao. Cette question, particulièrement délicate dans une région soumise aux affres de la violence, n'avait en effet cessé de les empoisonner depuis la décision prise, il y a dix ans déjà, de ressusciter cette Ertzantza que Franco avait supprimée après la guerre civile.

Un succès pour les nationalistes

Pour les nationalistes basques, il était clair que la police autonome devait devenir une police intégrale, appelée à remplacer progressivement les forces de sécurité de Madrid. Le gouvernement central, beaucoup plus réticent, préférait parler d'*« adaptation »* entre les différentes polices plutôt que de *« substitution »*. La campagne de violence de l'ETA militaire exigeant entre autres choses le départ des *« forces d'occupation espagnoles »* avait exacerbé les tensions à ce propos.

Ce n'est pas un hasard si cet accord a été signé à quelques semaines des élections régionales basques, qui auront sans doute lieu fin octobre. Le PNV (Parti nationaliste basque) et les socialistes, qui gouvernent pour le moment ensemble à Bilbao, entendent montrer de la sorte qu'une telle coalition est efficace et qu'elle permet au Pays basque d'approfondir son autonomie.

THIERRY MALINIAK

GRANDE-BRETAGNE : Irlandais, donc coupables...

Le procès des « six de Birmingham » va être révisé

Il n'est pas sûr que l'on obtienne justice en Angleterre si l'on est Irlandais et si on a le malheur d'être suspect dans une affaire de terrorisme. La machine judiciaire a en effet une fâcheuse tendance à croire aveuglément les « preuves » apportées par des policiers peu regardants ni sur les moyens ni sur les méthodes. Irlandais, donc coupables...

LONDRES

de notre correspondant

Il y a eu les « quatre de Guildford », quatre jeunes gens emprisonnés pendant quinze ans pour des attentats à la bombe commis par d'autres et qui n'ont été libérés qu'en octobre dernier. Il s'agit maintenant des « six de Birmingham », condamnés à vie en août 1975. Le ministre de l'intérieur, M. David Waddington, a annoncé mercredi 29 août que leur procès initial était entaché d'irrégularités et qu'il allait donc être rouvert.

De nombreux spécialistes sont désormais persuadés que les officiers de police judiciaire chargés de l'enquête, en 1974 et 1975, ont intentionnellement falsifié des documents pour mieux « charger » les accusés. Les policiers sont à la retraite, les « six » sont toujours en prison.

Les bombes posées en novembre 1974 dans deux pubs de Birmingham tuent 21 personnes et en blessent 182. C'est l'attentat le plus meurtrier jamais commis par l'IRA en Angleterre même. L'opinion britannique est soulevée d'indignation car il semble que cette campagne ne s'arrêtera jamais. Le procès des « six de Birmingham », suspects faciles, brutalisés par la police dès leur arrestation, a donc lieu dans un climat très particulier. Ils sont condamnés à la détention perpétuelle. Les policiers reconnaissent qu'ils ont eu la main un peu lourde lors des interrogatoires. Des prêtres qui ont pu voir les « six » parlent de torture pure et simple. Les policiers des West-Midlands qui ont obtenu ces « aveux » sont persuadés qu'ils ont agi pour le bien général.

Des traces de nitroglycérine

Des traces de nitroglycérine avaient été retrouvées sur les mains de ces six hommes. Ils avaient donc manipulé des explosifs. On apprendra assez vite que les « six » jouaient aux cartes à plusieurs dizaines de kilomètres de Birmingham lors de l'attentat mais seulement plus tard que la substance, la nitrocellulose, qui recouvrait à l'époque les cartes à jouer donne la même réaction chimique que la nitroglycérine.

L'IRA ne les reconnaîtra jamais comme les siens, et pour cause, alors que l'organisation terroriste clandestine a pour habitude de soutenir moralement et matériellement ses militants emprisonnés. Deux processus d'appel n'aboutissent à rien. Les condamnations sont confirmées.

Le poids de la chose jugée est considérable dans le droit anglais. Les policiers des West-Midlands défendent, dans cette histoire, leur réputation professionnelle et même leur honneur. Le fait que leur unité ait été entièrement dissoute il y a quelques mois pour graves malversations n'est pas étranger à la décision de M. Waddington.

Le ministre de l'intérieur n'est pas un libéral caché. Mais il est parvenu, ces derniers jours, à l'absolue conviction que quelque chose d'irrégulier s'était produit en 1975. Et il a décidé de donner aux « six », McIlkenny, Hugh Callaghan, Patrick Hill, Gerard Hunter, William Power et John Walker, une nouvelle chance de prouver leur innocence. La cour d'appel de Londres va examiner, une troisième fois, toute l'affaire. Il est désormais probable, mais pas encore certain, que ces six hommes sortiront enfin libres de cette ultime épreuve.

DOMINIQUE DHOMBRES

URSS : côte à côte à la télévision

MM. Gorbatchev et Eltsine appellent la population à « reprendre la situation en main »

Le président Gorbatchev et le président du Parlement de la République fédérative de Russie, Boris Eltsine, sont apparus côte à côte mercredi 29 août à la télévision pour lancer un appel commun à la population soviétique. Interrogé lors d'une pause au cours de leurs entretiens de plusieurs heures au Kremlin, M. Gorbatchev a appelé à *« stabiliser et à reprendre la situation en main »* dans le pays, avec l'approbation de M. Eltsine, qui se tenait à ses côtés.

Sans une reprise en main *« de la situation économique, financière et du marché de consommation, il est impossible de mettre en œuvre le processus de passage à l'économie de marché et aux mécanismes du marché »*, a expliqué M. Gorbatchev. Le président soviétique – qui s'est exprimé plus souvent que M. Eltsine – a ajouté qu'il fallait *« unir toutes les forces démocratiques du pays pour empêcher l'influence des forces violentes tant de droite que d'extrême gauche »*.

En ce qui concerne les résultats de la commission sur les futures relations économiques entre les Républiques et le centre qu'ils président conjointement, MM. Gorbatchev et Eltsine ont mis l'accent sur la *« nécessité de conclure sans délai un accord économique entre les Républiques souveraines »*. Le président du Parlement russe s'est dit satisfait des orientations *« radicales »* du projet de réforme qui devait encore être discuté jeudi lors d'une réunion conjointe des conseils de la Fédération et présidentiel. – *(AFP.)*

YOUGOSLAVIE

Violentes manifestations au Kosovo

BELGRADE

de notre correspondant

Deux mois après la dissolution du Parlement du Kosovo et la reprise en main de la province par le pouvoir central serbe à Belgrade, les Albanais du Kosovo – 90 % de la population de cette province du sud de la Serbie – ont profité de la venue d'une délégation américaine, avec à sa tête le sénateur républicain Robert Dole (Kansas), pour manifester mercredi 29 août, dans le centre de Pristina, contre le manque de respect des droits de l'homme. Au bout d'une heure, la police est intervenue pour disperser les quelques milliers de manifestants qui *« troublaient l'ordre public »*. Selon les premières estimations, les affrontements ont fait une vingtaine de blessés dans les rangs des forces de l'ordre. Quarante-six manifestants ont été arrêtés. Le nombre de manifestants blessés n'a pas été communiqué.

La délégation américaine, qui a pu finalement rejoindre le centre de Pristina, a rencontré les leaders de l'opposition albanaise et ensuite les représentants des organisations serbes du Kosovo. Une nouvelle crise pourrait éclater dès lundi 3 septembre, avec la grève générale des Albanais du Kosovo. Ils comptent ainsi protester contre *« l'occupation de la province du Kosovo par les autorités serbes »*. Cette grève politique pourrait se doubler d'un appel à référendum sur l'autonomie du Kosovo. – *(Intérim.)*

EN BREF

□ **ALBANIE : Bonn dément avoir demandé la fermeture du quartier des ambassades à Tirana.** – Le gouvernement ouest-allemand a démenti, mercredi 29 août, avoir demandé aux autorités albanaises de bloquer l'accès au quartier des ambassades à Tirana, pour prévenir une réédition de la vague de réfugiés qui avaient envahi plusieurs missions diplomatiques en juillet. *« Il va de soi »*, selon le porte-parole du gouvernement de Bonn, que les grilles de 3,5 mètres de haut, érigées récemment le long de la rue bordée par les ambassades, n'ont pas été installées à la demande de l'ambassade de RFA. – *(AFP.)*

□ **ROUMANIE : menace de grève générale.** – Les ouvriers de la principale usine de tracteurs de Roumanie, à Brasov, ont repris le travail après trois jours de grève, mais des responsables syndicaux ont menacé de déclencher une grève dans l'ensemble du pays la semaine prochaine. Une commission gouvernementale doit répondre d'ici là à leurs revendications portant sur la création d'un salaire minimum et sur un passage accéléré à l'économie de marché. – *(Reuter.)*

□ **BULGARIE : manifestation de policiers.** – Plus de 3 000 policiers bulgares ont manifesté, mercredi 29 août, dans le centre de Sofia pour demander la démission de leurs chefs et l'indépendance de la police face au pouvoir politique.

Les manifestants protestaient contre le reproche qui leur a été fait de ne pas avoir empêché l'incendie du siège du Parti socialiste, dimanche, à Sofia.

Pour eux, l'inaction de la police au cours de ces événements est due au *« manque de professionnalisme de la direction (des forces de l'ordre), au manque d'équipements adaptés et à l'inadaptation du système juridique »*. – *(AFP, Reuter.)*

A TRAVERS LE MONDE

LIBÉRIA

Appel à l'aide internationale

La force ouest-africaine d'interposition au Libéria a lancé, mercredi 29 août, un appel à l'aide alimentaire et médicale pour la population de Monrovia, en état de siège. *« A cause du carnage qui a précédé notre arrivée, il y a une grave pénurie de vivres et de médicaments »*, a affirmé le haut commandement de la force d'interposition. Certains civils n'ont plus de vivres depuis des jours, voire des semaines, et on signale déjà plusieurs décès causés par la famine. L'appel s'adresse notamment aux Nations unies, à la Communauté européenne, au Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

Un calme précaire règne dans la majeure partie de la capitale. On note toutefois des affrontements dans la banlieue est entre les partisans du président Samuel Doe et les rebelles du Front national patriotique du Libéria (NPFL), et quelques échanges de coups de feu dans le nord de la ville entre le NPFL et les « casques bleus » ouest-africains. De nombreux ressortissants du Nigéria et du Ghana – pays fortement représentés au sein de la force d'interposition – demeurent bloqués dans l'enceinte de leurs ambassades, constituant de fait un contingent d'otages à la merci des hommes de Charles Taylor. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE DU SUD

La police tire sur des manifestants

La police a ouvert le feu sur quelque trois cents manifestants qui défilaient, mercredi 29 août, à l'université du Cap, pour réclamer la fin des combats entre sympathisants du Congrès national africain et partisans du mouvement Inkatha. D'après les étudiants, au moins dix personnes auraient été blessées par les tirs de plombs et de balles en caoutchouc. Au même moment, à Johannesburg, quarante-six étudiants ont été arrêtés à la suite d'une manifestation analogue devant le quartier général de la police. Ce même jour, le secrétaire général de la Confédération syndicale d'Afrique du Sud (COSATU), M. Jay Naidoo, a comparu devant un tribunal pour *« enlèvement »* et *« agression »* à l'encontre d'un policier (*le Monde* du 29 août). – *(AFP, Reuter.)*

IRAN

Décès de l'une des grandes figures du chiisme

L'ayatollah Chahabeddine Marachi Nadjafi, quatre-vingt-seize ans, l'une des grandes figures du chiisme en Iran, est décédé, mercredi 29 août, dans la ville sainte de Qom, au sud de Téhéran, des suites d'une attaque cardiaque, a annoncé Radio-Téhéran. Le gouvernement iranien a décrété un deuil de trois jours à partir de jeudi, a indiqué la radio officielle, qui précise que *« des obsèques officielles auront lieu vendredi matin à Qom, où il doit être inhumé, selon ses voeux, dans la bibliothèque publique de son école coranique »*.

L'ayatollah Marachi Nadjafi, né dans la ville sainte de Nadjaf, en Irak, s'était installé d'abord à Machad, haut lieu du chiisme iranien dans le nord-est du pays, et ensuite à Qom, le bastion du clergé chiite en Iran. Marachi Nadjafi était considéré comme « grand ayatollah », le titre le plus important dans la hiérarchie chiite après celui d'imam. – *(AFP.)*

HAÏTI

Le gouvernement provisoire repousse les accusations de « malversations »

Le gouvernement provisoire haïtien de Mme Ertha Pascal Trouillot a publié mercredi 29 août un état des finances publiques afin de se défendre des accusations de *« malversations »* lancées par l'opposition. Selon ce document, publié par le ministre de l'information, le déficit gouvernemental de 150 millions de gourdes (environ 30 millions de dollars), enregistré au 31 juillet pour les sept premiers mois de l'année, est *« presque exclusivement »* imputable à la faiblesse des recettes fiscales et douanières et à la diminution des taxes sur les importations.

Par ailleurs, sept partis politiques haïtiens ont contesté, mardi soir, la nomination vendredi dernier de cinq nouveaux ministres en remplacement des membres du cabinet, démissionnaires en raison de leur désaccord avec la politique du chef de l'Etat. Ces partis, dont trois figurent parmi les plus importants du pays, estiment *« illégales »* ces nominations effectuées sans l'agrément du Conseil d'Etat. – *(AFP.)*

POLITIQUE

Réunis à Ramatuelle

Les jeunes du CDS contestent leurs aînés et expriment les incertitudes du centre

Les jeunes centristes réunis à Ramatuelle (Var) ont exprimé le malaise du centre tiraillé entre les tentations de la social démocratie et celles d'une opposition plus musclée. Les dirigeants du CDS, MM Méhaignerie et Barrot notamment, ont été contestés

RAMATUELLE

de notre envoyé spécial

Petites phrases à répétition, motion de soutien des députés à leur président, petits règlements de comptes en famille : pour un peu on en serait venu à imaginer une deuxième crise du golfe... de Saint-Tropez.

Réunis depuis le début de la semaine à Ramatuelle pour leur traditionnelle université d'été, les jeunes centristes ont rué d'emblée dans leurs petits brancards. Il avait été dit qu'ils prendraient sur leurs loisirs pour s'informer des grandes questions du monde, pour préparer diligemment la prochaine convention de Saint-Malo du CDS prévue en octobre, pour remuer exclusivement les idées du Centre. Et voilà qu'ils se sont mis à instruire le procès des dirigeants du CDS avec d'autant plus de zèle qu'ils avaient le dos tourné. Trop mous, trop dépassés, pas assez médiatiques, le président et son secrétaire général, MM. Pierre Méhaignerie et Jacques Barrot, en ont pris pour leur grade.

Déjà l'année dernière, à la même époque et au même endroit, ces jeunes, qui ont toujours été le poil à gratter du mouvement, avaient eu la hardiesse de s'interroger sur la compétence de leurs aînés. A l'époque, pour les rassurer et se rassurer, M. Méhaignerie s'était, lui, enhardi à faire savoir qu'il se sentait l'étoffe d'un premier ministrable. Il doit clôturer cette université d'été vendredi. Fera-t-il encore plus fort cette fois ?

Plus sérieusement et sans encore parler de crise, M. Méhaignerie va devoir s'attacher à trouver les réponses appropriées à ce qu'il accepte lui-même de considérer comme un malaise. Mercredi matin, après une entrevue serrée avec les jeunes, les aînés paraîssaient enclins à pardonner ces énervements. Mais la suspicion a gagné les rangs. Certains sont même allés jusqu'à imaginer un nouveau coup de M. Giscard d'Estaing guidé dans cette entreprise de déstabilisation par M. François Bayrou, député centriste. Et quand la suspicion fait son oeuvre !

Ce malaise centriste n'est pas neuf. Les centristes, aujourdh'ui, continuent de payer les pots cassés de la campagne présidentielle derrière M. Raymond Barre et de la campagne européenne derrière Mme Simone Veil. Mais s'il ne s'agissait aujourd'hui, comme le répètent les jeunes, que de problèmes d'hommes l'affaire pourrait être vite réglée. Reconnaissant qu'il n'a pas *« le génie médiatique »*, M. Méhaignerie veut continuer de se présenter comme *un « homme* de *synthèse et de rigueur intellectuelle »* et personne à présent au sein du CDS ne semble en mesure de lui disputer cette qualité. Dans quelques mois, pour répondre à l'attente immédiate, M. Méhaignerie pourrait se délester de sa charge de président du groupe UDC à l'Assemblée nationale et promouvoir M. Bernard Bosson dans l'appareil du parti.

A quoi servent-ils ?

Qu'il y ait un problème de fonctionnement c'est aussi évident. Le parti s'est fonctionnarisé, ses nombreux grands féodaux de province s'en servent plus qu'ils ne servent. Mais, et ce n'est pas nouveau non plus, le problème majeur des centristes reste un problème de message et de positionnement. Où vont-ils ? A quoi servent-ils ? Ces questions finissent naturellement par lasser. Traditionnellement l'université d'été des JDS était une fête. Ce n'est plus le cas. Il convient même maintenant de s'interroger sur l'utilité de ce genre de manifestation autre que ludique. Les jeunes centristes ne peuvent qu'en souffrir.

Où vont-ils ? A quoi servent-ils ? Les dirigeants du CDS sont, depuis deux ans, incapables de répondre clairement à ces questions. Avec un parti presque exactement coupé en son milieu entre les partisans d'une social démocratie rénovée et ceux d'une opposition resserrée, M. Méhaignerie est contraint de louvoyer. Le CDS a adhéré à l'UDF mais en même il temps refuse, à l'Assemblée, de rentrer dans le giron du groupe UDF. L'année dernière à la même époque et au même endroit encore, M. Méhaignerie faisait les yeux doux à M. Léotard. Puis plus rien. A nouveau il se dit prêt à travailler main dans la main avec M. Michel Noir et le même François Léotard pour, par-delà les ruines précoces de la Force unie, remettre au goût du jour le déjà vieux mot de la rénovation. Dans le même temps les militants, eux, s'interrogent : *« Serons-nous annexés par Giscard ou par Rocard ? »*

Intervenant mercredi soir, M. Bernard Bosson a expliqué avec raison que, dans le désert d'idées du moment, le centre, s'il refuse de n'être *« qu'un milieu »* doit avoir ses propres idées, abandonner *« son discours nougat »*. *« Au niveau des hommes*, prétend-il, *le CDS est une petite force. Sa vraie force est son idéal »*. L'Europe, la lutte contre le Front national, l'émergence d'une VIe République redonnant au Parlement tout son rôle : sur toutes ces grandes questions, pense-t-il, le CDS doit savoir se distinguer. Le reste, selon lui, viendra par sucroît. Ce sera tout l'enjeu de la prochaine convention centriste de Saint-Malo, en octobre. On saura alors si le CDS, comme le souhaitait mardi M. Bayrou, a su préserver son esprit de famille : *« Si nous nous mettons*, prédisait-il, *à faire comme les autres, à nous canarder en vache, à ne plus nous respecter entre nous, nous sommes morts »*.

DANIEL CARTON

Rassemblés à Pau

Les jeunes rocardiens réfléchissent sur la répartition des pouvoirs et les inégalités sociales

Les jeunes des clubs Forum qui, sous la direction de M. Manuel Valls, membre du cabinet de M. Michel Rocard et premier secrétaire de la fédération socialiste du Val-d'Oise, soutiennent depuis cinq ans maintenant l'action de l'actuel premier ministre, organisent leur université d'été à Pau du 30 août au 2 septembre.

Fidèles à leurs habitudes, les animateurs des clubs Forum proposent à la gauche, dans le texte préparatoire à leur université d'été, de *« redécouvrir les vertus de la provocation »*. Et, pour commencer, ils annoncent à leurs aînés que les jeunes rocardiens se considèrent dorénavant comme des *« rocardiens jeunes »*. Aussi n'épargnent-ils pas le courant du premier ministre dans les critiques qu'ils adressent au PS. Les amis de M. Rocard, estiment-ils, doivent se montrer capables de *« [illegible] »* et *« d'accueillir parmi eux des hommes venant d'horizons nouveaux alors qu'ils restent organisés autour du groupe issu du PSU »*.

Plus largement, les jeunes rocardiens se demandent *« quel prince charmant viendra réveiller le PS »*, qui leur paraît aujourd'hui *« paralysé »* par des courants qui ne sont plus que *« des amicales de défense des positions acquises »*. Ils recommandent notamment d'organiser les sympathisants socialistes en leur donnant la possibilité de participer aux décisions essentielles telles que la désignation des candidats aux élections.

Les jeunes rocardiens ne bornent pas leur réflexion à la situation du PS. Ils s'attaquent à la répartition des pouvoirs dans la République. A leurs yeux la mise en œuvre de la décentralisation a abouti à transférer le pouvoir de l'Etat aux élus et aux nouvelles administrations que ces derniers ont mises en place. Pour lutter contre ce phénomène, ils recommandent de multiplier les structures de dialogue et de concertation tels que référendums locaux et commissions consultatives. Au-delà, ils s'interrogent sur la distribution des responsabilités dans la Ve République. *« A terme*, écrivent-ils, *il nous faudra sans doute un exécutif à une seule tête et un nouveau rapport avec le législatif »*.

Pour assainir les rapports entre la fonction politique et les citoyens, les responsables des clubs Forum estiment que la loi interdisant le cumul des mandats doit être renforcée : d'une part, ils proposent d'interdire, en cas de cumul des mandats, la démission du dernier mandat électoral acquis ; d'autre part, ils estiment que les parlementaires devraient limiter leur rôle à celui de législateur et n'exercer aucun mandat local.

« Les dégâts de la rigueur »

Les jeunes rocardiens dressent un bilan sévère de ce qu'ils appellent *« les dégâts de la rigueur »*. Certes, ils approuvent le premier ministre d'avoir affirmé qu'il ne changerait pas de politique, car *« la première des inégalités est le chômage et il est du devoir d'un gouvernement de préparer l'avenir sur le plan économique »*. Cependant, la politique de déflation menée depuis 1983 a, selon eux, pour effet de renforcer les positions acquises *« au détriment des nouveaux arrivants : les jeunes et les populations les plus exposées, notamment les femmes »*. Ils mettent en accusation, pour ce qui est des chômeurs, le décret pris en 1983 par M. Pierre Bérégovoy et qui fixait un terme au bénéfice des allocations chômage. C'est ce décret, soulignent-ils, qui a amené le gouvernement à instaurer, en 1988, le revenu minimum d'insertion.

« Aujourd'hui, écrivent-ils, *la faiblesse de l'inflation et le haut niveau des taux d'intérêt sont un obstacle à la consommation des plus démunis et une prime à l'épargne des plus favorisés. Nous passons de la société du crédit à celle du patrimoine. »* Pour eux il est possible de lutter contre les inégalités en recourant à l'arme fiscale et en organisant autrement les différentes formes de redistribution, notamment au travers des transferts sociaux. C'est essentiellement, cependant, sur la formation initiale et continue que les jeunes rocardiens comptent pour *« modifier durablement la répartition de la richesse produite »*.

L'effort nécessaire en faveur de l'éducation leur paraît justifier l'appel à un grand emprunt national. Ils invitent le gouvernement, d'autre part, à un effort de réflexion sur le rôle des médias audiovisuels afin de renforcer le sens du service public dans le secteur correspondant de la télévision.

Résolument européens, les jeunes rocardiens souhaitent que l'exécutif communautaire soit élu au suffrage universel. Ils demandent, d'autre part, que le droit de vote soit reconnu sur une base de réciprocité à tous les ressortissants de la CEE. S'agissant des dépenses militaires, ils estiment que la France *« ne pourra durablement faire cavalier seul et continuer à augmenter les dépenses dans ce domaine contre le sens de l'Histoire et celui des urgences de notre société »*. Pour commencer, ils recommandent la suppression pure et simple du service national.

PATRICK JARREAU

□ **RECTIFICATIF.** – Dans l'article consacré au décès de Jean-Louis Tinaud, ancien secrétaire d'Etat (*le Monde* du 17 août), une erreur a été commise. Jean-Louis Tinaud n'avait pas été élu dans les Pyrénées-Orientales, mais dans les Pyrénées-Atlantiques.

COMMUNICATION

L'université d'été de Carcans-Maubuisson

M. Jack Lang se plaint de la mansuétude du CSA à l'égard des chaînes privées

La onzième université de la communication se voulait ouverte « aux écrans des nouveaux mondes » et l'afflux des étrangers a contraint les professionnels de l'audiovisuel à ouvrir leurs débats. Soucieux de maîtriser eux-mêmes le développement de leurs médias, les invités d'Europe de l'Est se montrent avides de contacts et d'informations, accumulant, avec une certaine boulimie, le maximum de documentation. L'accueil et l'intérêt de leurs interlocuteurs les ravit : *« Il semble même que nous soyons à la mode ! »* s'exclamait mardi 28 août, une jeune tchécoslovaque en s'adressant à Mme Catherine Tasca. Mais les nouveaux mondes, ce sont aussi l'Afrique, incapable d'opposer aux images envahissantes du Nord une réponse efficace, et le Québec, fier au contraire de la profusion de sa création. La France, elle, n'a pas encore atteint cette maturité comme le montre l'irritation du ministre de la culture et de la communication, M. Jack Lang, devant la désinvolture des jeunes chaînes privées à l'égard de leurs obligations.

CARCANS-MAUBUISSON

de notre envoyée spéciale

On avait presque oublié les chaînes privées ! Sujets de polémiques, il y a encore quelques mois, pour leur désinvolture à l'égard de la loi, l'indigence de leur programmation ou la médiocrité de leurs résultats financiers, elles ont cette année été pratiquement éclipsées des forums et débats. Comme si leur programmes ne soulevaient plus de questions – en dehors de l'information – comme si leur avenir ne permettait plus aucun doute. Et s'il se trouvait par hasard un participant pour ironiser sur *« la chaîne aux trois têtes »* (la Cinq) ou sur *la dernière de la classe* (M 6), il ne venait semble-t-il à l'idée de personne d'évoquer l'épineuse question des quotas ou de manifester le moindre intérêt pour leur grille de rentrée. Seul, le nouveau jeu de la Cinq – « Je compte sur vous » – s'attirait dans les rangs un jugement unanime : affligeant. A croire qu'une fois pour toutes, les professionnels de l'audiovisuel s'étaient fait une raison, n'attendant plus quoi que ce soit d'innovant des deux jeunes chaînes commerciales et reportant visiblement leurs espoirs sur le service public... et TF 1.

Cette indulgence croissante et diffuse à l'égard de la Cinq et de M 6 n'a visiblement pas échappé au ministre de la culture et de la communication, M. Jack Lang, qui a cru déceler la même attitude au CSA. Constatant à la lecture des bilans annuels de ces deux chaînes, que le CSA n'avait pas l'intention d'accompagner ses critiques de sanctions précises (*le Monde* du 21 juin), M. Lang a en effet décidé d'écrire, le 23 août, à son président, M. Jacques Boutet, pour regretter sa *« mansuétude »* à l'égard des chaînes privées. *« Il ne s'agit pas de faire le procès du conseil ou même celui des chaînes »*, nous a-t-il cependant précisé : *simplement de rappeler mon attachement à la stricte application de la loi »*.

« La loi est bafouée »

« Plus de trois ans après l'attribution des autorisations d'émettre à la Cinq et à M 6, on serait en droit d'attendre une amélioration sensible des programmes, estime en effet le ministre. *Et d'ailleurs, l'an passé, à l'examen du deuxième exercice de la Cinq, le CSA lui-même exigeait* « une modification importante de sa stratégie de programmation, *faute de quoi, prévenait-il, il faudrait prendre des mesures* « dont les conséquences sur la chaîne seraient profondes». *Or, que constate-t-on ?* « Aucune transformation radicale – *je cite le CSA* – n'est apparue dans la grille de programmes. *La lettre et l'esprit de la loi sont bafoués et le CSA, s'appuyant sur le rapport édifiant de M. Schwartz, relève avec justesse que les thèmes martelés chaque soir par la chaîne sont la guerre, la drogue, la prostitution et la violence ! C'est consternant. Le bilan de M 6 fait état également de la suppression de quatre magazines, de la diminution de ses programmes musicaux et met en évidence la diffusion nocturne des œuvres françaises et européennes, réservées ainsi aux seuls insomniaques !*

» *Moi*, dit M. Lang, *je suis juriste. Je crois au droit. La loi est la loi et doit être respectée. Je place donc mes espoirs dans son application par le CSA. Comment être fier quand, recevant dans mon bureau des visiteurs étrangers, j'observe sur le téléviseur un défilé incessant de séries internationales médiocres ? Ou lorsque, participant à des réunions internationales, j'appelle mes collègues ministres à œuvrer en faveur de la production européenne, tremblant que l'on m'objecte la situation de ces chaînes françaises qui oublient leur devoir de création ?*

» *La notion de pluralisme culturel est l'un des principes qui figurent en tête des lois sur l'audiovisuel. Rien ne peut donc justifier sa non-application, alors même que la chaîne musicale n'a toujours pas droit de cité et que d'autres concepteurs de programmes n'arrivent pas à accéder à un réseau hertzien. Par deux fois le CSA a constaté l'incartade des chaînes. Les téléspectateurs attendent maintenant qu'on mette en harmonie les faits avec le droit.* »

ANNICK COJEAN

« Bestialité et antihumanisme »

En septembre 1989, M. Rémy Schwartz, auditeur au Conseil d'Etat, était désigné par le président de la juridiction pour instruire la procédure engagée par le CSA à l'encontre de M 6, accusée d'avoir diffusé, à une heure de grande écoute, plusieurs téléfilms en infraction avec sa directive sur la protection de l'enfance et de l'adolescence. Son rapport, inclus dans le document du CSA comportant le bilan des chaînes, est cité par M. Lang comme preuve de la médiocrité de leurs programmes. En voici un bref extrait, concernant le téléfilm intitulé *l'Ange de la vengeance* :

« (...) Trois motards, dont deux femmes, sont faits prisonniers. Une femme pendue par les pieds hurle. Des soldats la maltraitent. Elle a le visage en sang et elle hurle de douleur (21 h 4 à 21 h 5). Un soldat supplie le Major d'abattre l'homme prisonnier : « Major, s'il vous plaît ». *Le Major abat le prisonnier d'une balle dans la tête tirée à bout portant (21 h 6). Une des deux prisonnières hurle de terreur. Il l'abat de la même façon (21 h 6). Le Major dit à Maty :* «j'ai décidé de te faire un cadeau». *Il donne à Maty la dernière prisonnière. Ce dernier en fait son objet (21 h 7). Il la maltraite :* « Ce n'est pas la peine de me supplier, salope « *(...) 21 h 20. L'écrivain est attachée bras et jambes écartées sur un lit. Visiblement elle sera violée par tous, excepté le Major. Une musique sourde sert toujours de bruit de fond...*

» Conclusion : si les mots ont encore un sens, ce téléfilm est un prétexte à l'exposition de la bestialité et de l'antihumanisme. Son seul et hypothétique mérite est peut-être de nous suggérer les temps reculés antérieurs au monothéisme voire l'Occident du cinquième siècle livré aux barbares. Un tel film atteint les profondeurs de l'inacceptable qui semblent, il est vrai sans cesse reculées. La directive du 5 mai 1989 n'est pas méconnue mais bafouée. »

A. Co

En attendant la création d'une télévision commerciale

TF 1 ambitionne de concurrencer la CLT aux Pays-Bas

AMSTERDAM

de notre correspondant

Pour la deuxième fois en moins d'un an, TF 1 est en discussion avec des partenaires néerlandais afin de participer à la création d'une chaîne de télévision commerciale aux Pays-Bas. C'est ce qu'affirme, dans son édition du mercredi 29 août, le quotidien *de Telegraaf*, qui tient son information d'une source sûre : il fait lui-même partie d'un consortium qui réunit six éditeurs de presse écrite et qui a mis sur pied, avec la chaîne française, un « groupe de travail » dans le but d'*« étudier la faisabilité économique et commerciale »* d'une télévision privée.

L'intérêt de TF 1 pour le marché audiovisuel néerlandais date de l'automne 1989. Elle s'était alors portée au secours de la chaîne privée TV 10 qui recherchait des partenaires étrangers pour obtenir le droit de diffuser sur les réseaux câblés des Pays-Bas ses programmes qui devaient être transmis par satellite depuis le Luxembourg et la France. Mais les négociations n'aboutirent pas et TV 10 devait se saborder au début de cette année.

Depuis, le ministre de la culture a déposé un projet de loi qui rend possibles la création et le fonctionnement de chaînes de télévision commerciales à l'intérieur des frontières du Royaume. La discussion parlementaire de cette réforme pourrait avoir lieu d'ici à la fin de l'année.

C'est dans cette perspective qu'il faut replacer l'étude que mènent TF 1 et ses partenaires, qui sont, outre *de Telegraaf*, le groupe de presse Perscombinatie (éditeur de trois quotidiens nationaux) et quatre groupes de presse régionaux. Cette alliance ne sera sans doute pas du goût de la station néerlando-luxembourgeoise RTL-Véronique, qui, depuis son lancement, le 2 octobre 1989, avait le privilège d'être la seule télévision privée de langue néerlandaise émettant sur les Pays-Bas.

Cette rivalité franco-luxembourgeoise aux Pays-Bas en masque une autre, interne à la presse néerlandaise puisque la chaîne de Patrick Le Lay est associée à des éditeurs de quotidiens alors que la Compagnie du Grand Duché a pour partenaires les groupes de publications périodiques VNU et Elsevier, qui détiennent chacun 19 % de RTL-IV.

Cette dernière, en moins d'un an d'existence, a capté un gros quart de l'audience des chaînes traditionnelles et déstabilise le marché publicitaire.

CHRISTIAN CHARTIER

La rentrée des radios

France Inter mise sur l'impertinence et l'interactivité

« Pertinence et impertinence, gravité et humour ». Tels sont les mots d'ordre de France Inter, qui selon le Président de Radio-France, Jean Maheu, est en train de passer par une *« phase délicate »*. Faire face à une *« concurrence acharnée »* et à la baisse d'audience des radios généralistes impose une grille renouvelée mettant l'accent sur un maximum d'informatisations.

Si la radio reste fidèle à ses rendez-vous qui ont fait son succès *« Radio Com »*, *« Est Ouest »*, *« Le téléphone sonne »*, elle veut parier sur la rapidité des réponses apportées aux événements avec un plus grand nombre de correspondants à l'étranger. France Inter mise aussi sur l'interactivité en diffusant la nouvelle émission, *« Merci de me laisser parler »* à 7 h 20, chaque matin, et en ouvrant au public le journal de la mi-journée.

La disparition de *« L'oreille en coin »* fera plus d'un nostalgique, mais cette émission sera remplacée par *« Radio... phonie »*, divertissement de William Leymergie avec en prime un feuilleton joué par des comédiens en public. A 9 h, chaque matin, Gilbert Denoyan animera *« Zapping »* une émission sur la télévision en collaboration avec les journalistes du *Monde*. Yves Bigot, un *« monsieur rock »*, transfuge d'Europe 1, conseiller de Jack Lang, prend la direction de la programmation pour donner non seulement un coup de jeunesse à la musique mais aussi une cohésion, une couleur.

SOCIÉTÉ

L'énigme du « pasteur » homosexuel

Provocation, argent, pédophilie, extrême droite : autant de pistes pour élucider la disparition de Joseph Doucé

Le Centre du Christ libérateur (CCL) semble avoir été dévasté par un cyclone. Les livres, les tracts, les brochures s'étalent sur les toiles cirées et les parquets. Et M. Guy Bondar n'a pas eu le temps d'y mettre de l'ordre depuis la dernière perquisition de la brigade criminelle de la police judiciaire parisienne. Pourtant il la recherche *«sa»* Bible. Celle de son compagnon, Joseph Doucé, le «pasteur» homosexuel enlevé à son domicile par deux hommes, le soir du 19 juillet 1990. Les policiers la lui réclament à cor et à cri, comme s'ils espéraient trouver, griffonnée sur l'une des pages du bréviaire, la clé d'une mystérieuse disparition qui, le temps passant, pourrait ressembler à un tragique règlement de comptes.

Loin de prendre l'affaire à la légère, les services de police tentent d'y voir plus clair dans le passé et les multiples relations de ce « pasteur » déchu de ses fonctions ecclésiastiques. Déceler le vrai du faux parmi les mille et une rumeurs qui, dans la communauté homosexuelle, lui taillent tour à tour la réputation du bon Samaritain à l'écoute de toutes les minorités sexuelles ou celle d'un homme trouble, moins désintéressé qu'il n'y paraissait.

L'affaire commence mal pour la police parisienne. Le concours de circonstances fut tellement fâcheux qu'il continue d'alimenter un sentiment de paranoïa anti-policière dans les milieux homosexuels parisiens. Début juin, les Renseignements généraux entreprennent en effet une discrète surveillance du «pasteur» Doucé. Rien de plus classique, explique-t-on. Le «pasteur» vient d'ouvrir une librairie, Autres cultures. Joseph Doucé étant connu pour accueillir régulièrement un groupe de pédophiles au CCL, l'intention d'aller vérifier ce qu'on y vend, voire d'identifier parmi les clients de la librairie certaines personnes recherchées par la justice, relève d'une banale logique policière.

Aucune filature mais des dérapages. Le 19 juin en effet, les trois inspecteurs des RG ne se satisfont pas de faire l'inventaire de la librairie. En état d'ébriété, ils tambourinent à la porte du domicile du «pasteur», au 3 *bis*, rue Clairaut à Paris. Le «pasteur» et son ami appellent alors Police-Secours. L'incident est clos mais il aura des conséquences.

Des policiers mutés

Le jour de l'enlèvement de Joseph Doucé, le 19 juillet, une équipe des RG refait un tour dans la librairie. Ils la quittent à 19 h 10. A 20 h 30, deux hommes se présentent au domicile du « pasteur ». Doucé leur ouvre la porte, discute seul avec eux. *«J'apprécierais beaucoup que vous veniez avec nous, oui, j'apprécierais beaucoup»*, aurait insisté l'un d'eux, selon des propos rapportés par M. Bondar qui se tenait en retrait . *«J'ai seulement aperçu un des deux hommes montrer une carte, peut-être un écusson. C'était clair dans ma tête qu'il s'agissait de policiers.»* Mais M. Bondar ne se souvient pas avoir entendu les deux hommes se présenter comme tels. Présenté aux inspecteurs des RG indélicats le soir du 19 juin, il ne les reconnaît pas comme les ravisseurs du 19 juillet. Interrogés par leurs collègues de la brigade criminelle et de l'Inspection générale des services, les trois inspecteurs, alibis à l'appui, ont été mis hors de cause. Ils ont toutefois été mutés et «passeront au tourniquet», le conseil de discipline en argot policier.

«Que toutes les hypothèses soient examinées», c'est, semble-t-il, la méthodologie adoptée au 36, quai des Orfèvres, tant l'affaire apparaît complexe. Epluchant le carnet d'adresses, fort épais, du «pasteur», multipliant les auditions, ils en sont aujourd'hui à examiner, puis à trier les multiples possibilités de contentieux suscité par l'action et la personnalité du disparu. Pas facile. L'itinéraire de Joseph Doucé n'est pas des plus orthodoxes, son portrait ne semble pas aussi limpide que ne l'ont laissé croire les médias, souvent intéressés depuis dix ans par l'image caricaturale d'un «pasteur marieur d'homosexuels».

Bénédictions d'amour et d'amitié

D'une famille catholique, Belge naturalisé français depuis huit ans, cet homme, qui parle cinq langues, est attiré par une conversion protestante baptiste. La communauté réformée lui en est reconnaissante puisque, après de sérieuses études de théologie à la faculté de Zurich, le Conseil œcuménique des Eglises lui accorde, en 1974, une bourse d'études. Il réalise son rêve après quelques mois de ministère torturé à Lens et à Béthune : *«C'était pour lui très difficile de concilier son homosexualité et sa mission pastorale»*, raconte Guy Bondar. C'est à l'Université libre d'Amsterdam que les autorités protestantes l'envoient en effet pour étudier les *«problèmes pastoraux et psychologiques des minorités sexuelles»*. Théologie, psychologie, sexologie. Les protestants hollandais encouragent cet étudiant qui a l'ambition de conjurguer les disciplines. Ils financent même le lancement de son «œuvre évangélique» à Paris, prémices du Centre du Christ libérateur, qu'il installe dans un théâtre porno de Pigalle, chaque dimanche de relâche.

Le pasteur apparaît bouillonnant d'idées, conquérant et volontairement provocateur. *«Jésus-Christ est vraiment le libérateur du péché et du sentiment de péché, de la culpabilité et du sentiment de culpabilité comme des tabous et traditions paralysantes de la société bien-pensante»*, lit-on dans les brochures du CCL. Porter le message chrétien aux homosexuels en leur assurant que *«Jésus-Christ veut que l'homme soit libre et épanoui»*, que la sexualité est *«un magnifique don de Dieu, que nous devons recevoir avec gratitude et amour»*.

Joseph Doucé passe de la parole aux actes. Il célèbre non pas tant des mariages homosexuels – les «mariages protestants» n'existent pas – mais des *«bénédictions d'amour et d'amitié»* entre des personnes du même sexe. Piste de lancement médiatique, cette pratique religieuse amènera l'Eglise baptiste française à prononcer son exclusion en 1975 et la Fédération protestante à le rayer définitivement de son annuaire en 1983.

Malversations financières

Doucé n'est pas pour autant découragé. « Vrai-faux pasteur », il édite son journal *Ilia*, sous-titré «Il aime, il libère», publie des livres dans sa propre maison d'édition les Editions Lumière et Justice : *la Question transsexuelle, la Pédophilie en question*, ou *le Sado-Masochisme en question*. Joseph Doucé y assouvit encore une fois son goût de la pluridisciplinarité. Il sollicite juristes, psychologues, théologiens, historiens, critiques littéraires, médecins pour décrire les phénomènes de déviance sexuelle. Il multiplie les interviews et les voyages à l'étranger au risque *«de confondre un peu trop rapidement publicité, prosélytisme et recherche intellectuelle»*, selon un psychologue.

Frelatée, la production du *« pasteur »* sexologue? En tout cas, son écho restera toujours limité. *«C'est plus un homme d'action que de pensée»*, résume gentiment un intellectuel de la communauté homosexuelle. L'action, malgré ses ennuis avec les autorités ecclésiastiques, il la poursuit donc dans le domaine qu'il persiste à qualifier de «pastoral». *«Etre à l'écoute des minorités de la minorité»* est son leitmotiv. *«Il a fallu tout l'esprit évangélique du « pasteur » pour faire cohabiter dans la même association des groupes qui ne peuvent pas se supporter»*, précise M. Guy Bondar. Tavestis, sados-masos, pédophiles, *«un groupe d'homosexuels malentendants»* peuvent ainsi assister à un *«culte chrétien»* tous les dimanches à midi, et à un *«dîner aux chandelles»*, le mercredi à 20 heures.

Victime de l'«explosion» à Paris des night-clubs, bars, restaurants, librairies homosexuels au début des années 80, autant d'enseignes qui détourneront une partie de sa clientèle «classique», Doucé restera le « pasteur » des brebis les plus égarées. Le début des ennuis? *«Son problème peut-être, c'est qu'il en a fait une profession plutôt qu'une vocation. Très concrètement, il fallait qu'il en vive à la différence des autres associations dont les animateurs restent bénévoles»*, explique M. Claude Van de Veyr, responsable du CCL belge.

Cette dépendance financière est-elle à la source de dysfonctionnements mineurs – comme ce couple de lesbiennes qui se plaint d'avoir dû débourser 1 000 F pour la célébration de leur union, assertion totalement démentie par le CCL – ou a-t-elle généré des malversations plus graves susceptibles d'expliquer sa disparition? Mérite-t-il sa réputation de «pasteur à la commission» que certains témoins auraient révélée aux policiers, notamment dans l'organisation – elle aussi démentie par le CCL – de voyages aux Pays-Bas de travestis candidats à l'opération chirurgicale de transformation sexuelle? Ou encore celle d'un amateur de soirées pédophiles qu'il aurait pris soin d'enregistrer sur des films vidéos au risque de devenir maître-chanteur, rumeur elle aussi consignée dans un procès-verbal de police? *«Cela me fait hurler de rire. C'est comme si on me disait que le « pasteur » Doucé était l'amant de la reine d'Angleterre. Les policiers qui cherchaient des vidéos chez nous sont tombés sur des cassettes montrant des interventions chirurgicales de transformisme. Et ça les a plutôt écœurés»*, répond Guy Bondar.

Pédophiles néo-nazis

Enfin certains représentants d'associations, tel le Projet Ornicar, association de *«défense des droits de l'homme sur l'homosexualité»*, n'ont pas manqué d'évoquer leur récente tentative d'exclure Joseph Doucé et le CCL de l'International Lesbian and Gay Association (ILGA), instance regroupant une centaine d'associations dans le monde entier, pour ses liens avec Gaie France, une association et son journal du même nom qui ont la particularité de chanter la beauté du phantasme pédophile et la nostalgie du IIIe Reich.

Dirigée par M. Michel Caignet, cette association aurait rebaptisé son journal *Alexandre* au moment où Ornicar préparait une demande au ministère de l'intérieur d'interdire la publication et de dissoudre l'association pour *«son idéologie ouvertement nazie»*. Des activités qui, selon une rumeur insistante, auraient même bénéficié d'un appui financier de l'ambassade d'Iran. Ex-trésorier de la FANE, Fédération nationale d'action européenne, puis des FNE, Faisceaux nationalistes européens, M. Michel Caignet avait été vitriolé, le 29 janvier 1981, par un commando à la suite de l'attentat contre la synagogue de la rue Copernic. On le retrouve en mai 1984 dans un restaurant madrilène à la table des fondateurs du Comité pour la préparation du centenaire d'Adolf Hitler.

Le «pasteur» Doucé aurait-il sur le tard dérivé dans les eaux nazillonnes? L'ILGA a stoppé son enquête faute de preuves plus précises. Guy Bondar se contente seulement de confirmer que son ami avait reçu plusieurs fois M. Michel Caignet mais il *«n'y a rien d'étonnant à cela. N'importe quel pasteur vous dira que si Klaus Barbie lui demande une entrevue, il ne refusera pas. Cela ne signifie pas pour autant qu'il approuvera son action dans le passé.»* Et si M. Michel Caignet a cru bon, à plusieurs reprises, de dire dans son magazine tout le bien qu'il pensait des livres du «pasteur», *«cela s'est fait sans son accord, d'ailleurs le « pasteur » était un peu gêné par cette publicité»*, dit M. Guy Bondar, qui juge utile de préciser que *«le « pasteur » est à l'origine de la création de l'association des homosexuels juifs en France, le Beit-Havrim»*.

Les enquêteurs, on le voit, ne sont pas au bout de leur peine. Ils ne disposent que de très peu d'éléments matériels, si ce n'est un mystérieux cambriolage survenu, selon M. Guy Bondar, dans la nuit du 12 au 13 juillet à la librairie Autres cultures. Un vrai travail de professionnel : la vitrine, analogue à celles de bijouteries, a été démontée avec une graisse spéciale. Du travail propre pour un butin peu glorieux. On n'y a rien volé, ou presque. M. Guy Bondar déplore la disparition de son appareil-photo et de sa pellicule. *«Sur le négatif, il n'y avait que des photos sans intérêt. L'anniversaire de ma filleule, celui du « pasteur » et l'inauguration de la librairie»*, assure le compagnon de Joseph Doucé, qui se surprend parfois à parler de lui au passé.

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Nomination de magistrats

Par décret publié au *Journal officiel* du 29 août 1990 sont nommés :

– Conseillers à la Cour de cassation : MM. Pierre Guerder, Jacques Lesage et Bernard Chemin, présidents de chambre à la cour d'appel de Paris.

– Premiers présidents des cours d'appel : à Riom, M. Jean Vayrac, président de la chambre d'accusation à la cour d'appel d'Agen ; à Saint-Denis-de-la-Réunion, M. Robert Dufourgburg, président du tribunal de grande instance de Rouen ; à Poitiers, M. Jean-Charles Parenty, directeur de l'Ecole nationale des greffes.

– Procureurs généraux près les cours d'appel : à Orléans, M. Christian Gallut, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Lyon ; à Bourges, M. Roger Lucas, procureur de la République près le tribunal de grande instance d'Evry ; à Fort-de-France, M. Gabriel Bestard, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Rouen ; à Saint-Denis-de-la-Réunion, M. Georges Truchi, avocat général près la cour d'appel de Lyon.

□ **Le meurtrier présumé d'un homme poignardé à Strasbourg interpellé.** – L'homme soupçonné d'avoir tué Bernard Schaeffner, âgé de trente-quatre ans, d'un coup de couteau en plein cœur, lundi 27 août, dans un quartier HLM de Strasbourg, a été interpellé par les policiers (*le Monde* du 30 août). Selon les enquêteurs, Samy Trabelsi, âgé de vingt-six ans, connu des services de police, était en état d'ivresse lorsqu'il a poignardé sa victime à la suite d'une dispute qu'il avait déclenchée en bousculant la nièce de ce dernier, âgée de trois ans

SPORTS

Les dix travaux d'« Hercule » Plaziat

Suite de la première page

A Séoul, Christian Plaziat n'avait pas supporté l'ambiance du groupe. Au lit à 20 heures, il y avait toujours un plaisantin pour réveiller ce gros dormeur en jetant du papier enflammé dans la chambre. Cela avait été un enfer à tous points de vue ; il avait clamé qu'il était le meilleur, et il s'était retrouvé cinquième, épuisé au bout de vingt-six heures de concours, incapable de défendre la deuxième place qu'il avait occupée après les cinq premières épreuves. Il avait mesuré la marge qu'il y a entre être différent et faire la différence.

Christian Plaziat avait toutes les qualités pour devenir un grand champion de décathlon : la force pure, la résistance, la volonté. Il avait aussi des lacunes dans les lancers. Comment retrouver ses moyens et la confiance pour atteindre le but qu'il s'était fixé? D'une adolescence où sa force et sa timidité le tenaient à l'écart de ses camarades, il a gardé une impulsivité d'écorché vif, difficilement canalisable. Sa première victoire devait être sur lui-même. Rude bataille. Il fut sur le point de la perdre lorsqu'en plein hiver il annonça son intention de quitter la France pour les beaux yeux d'une étudiante néo-zélandaise.

Pourtant, il avait déjà largement gagné son combat en ayant mis en place autour de lui une structure quasi professionnelle, véritable rempart : entraîneur, médecin, «kiné», conseiller fiscal, manager, commanditaires . On lui a fait travailler son point faible, le javelot, avec Jean-René Monneret. On lui a fait améliorer son point fort, la perche, avec Jacques Collet. On lui a donné l'occasion de rattraper le temps perdu au lycée en suivant des cours adaptés à l'Ecole supérieure de commerce de Lyon, avec le concours du conseil régional Rhône-Alpes. Il n'a eu d'autre préoccupation que de s'entraîner six heures par jour, sept jours sur sept.

Deux ans après la sévère désillusion de Séoul, Christian Plaziat a ainsi montré à Split qu'il avait retenu la leçon. Pas de déclaration tapageuse, pas de conflit ouvert avec ses coéquipiers ou les journalistes. Juste la confiance induite par la certitude d'avoir fait ce qu'il fallait pour gagner. Une confiance que n'ébranla pas, mardi 28 août, un mauvais résultat au lancer du poids (14,19 m), même si elle inquiéta son entourage. Il a terminé la première journée avec 66 points d'avance. Sûr de lui : *«Je n'ai jamais perdu un décathlon en étant en tête après cinq épreuves.»*

Rôles inversés

Il a tenu parole. Sa deuxième journée, habituellement la plus dure, fut un modèle, sinon la preuve du travail accompli avec méthode. D'entrée de jeu dans le 110 m haies, il mettait ses adversaires à distance en réussissant à passer sous la barre des 14 secondes. Cela lui assurait une avance de quelque 200 points. Il fallait éviter de la dilapider dans ce qui est pour lui aussi hasardeux que la roulette russe : le disque et le javelot.

Christian Plaziat s'y appliqua comme jamais. Si bien qu'avant l'ultime «travail d'Hercule», la dixième épreuve, le 1 500 m, si éprouvant pour ces organismes sollicités par des efforts contraires depuis quarante-huit heures, il était en passe d'améliorer le record de France, qu'il avait porté à 8 525 points lors de son unique décathlon de la saison. Si bien aussi que, à force de galérer pour le rattraper, Christian Schenk, l'Allemand de l'Est, qu'il considérait comme son unique rival, champion olympique en 1988, se retrouvait sous la menace du Hongrois Dezso Szabo. De Séoul à Split, les rôles étaient inversés. L'Allemand sombrait tandis que le Français s'apprêtait à triompher. Il fallait encore aller jusqu'à la ligne d'arrivée, boucler ces 1 500 derniers mètres. Christian Plaziat le fit sans prendre de risques, sachant qu'il avait le fruit de la victoire tant convoitée au bout des doigts, qu'il ne fallait pas le laisser glisser. Et tout fut accompli en moins de 4 minutes 30 secondes, la victoire et le nouveau record de France, les fraises et la crème, les roses et le vase. Christian Plaziat était le meilleur.

On lui passa un des drapeaux qu'il avait amenés. Il fit, au petit trot, un tour d'honneur, bientôt rejoint sur la piste par ses supporters venus de la région lyonnaise. On lui mit un canotier de paille sur la tête. Il signa des autographes, répondit à des interviews. Fierté, honneur : entre tous, Christian Plaziat se manifestait encore, unique, différent, champion d'Europe.

ALAIN GIRAUDO

Championnats d'Europe d'athlétisme : les résultats

400 mètres femmes

Championne du monde junior en 1988, l'Allemande de l'Est Grit Breuer (dix-huit ans, 1,66 m, 60 kg) est devenue championne d'Europe en 49 s 50. Elle a précédé sa compatriote Petra Schersing (50 s 51) et la Française Marie-Josée Pérec. En 50 s 84, celle-ci a amélioré de 21/100 son propre record national.

800 mètres femmes

Championne du monde 1987 et championne olympique 1988, l'Allemande de l'Est Sigrun Wodars (vingt-quatre ans, 1,66 m, 54 kg) a gagné son premier titre européen en 1 min 55 s 87, meilleure performance mondiale de l'année. Elle a précédé sa compatriote Christine Wachtel (1 min 56 s 11) et la Soviétique Lilia Nurutdinova (1 min 57 s 39).

3 000 mètres femmes

Médaillée de bronze aux championnats d'Europe 1986 et aux Jeux olympiques 1988, la Britannique Yvonne Murray (vingt-cinq ans, 1,70 m, 50 kg) s'est imposée en 8 min 43 s 06 en démarrant à 500 mètres du but. Elle a précédé la Soviétique Yelena Romanova (8 min 43 s 68) et l'Italienne Roberta Brunet (8 min 48 s 19) .

10 km marche femmes

Après la disqualification dans les derniers hectomètres de la Soviétique Nadezhda Rieshkina en tête depuis le départ, la victoire est revenue à la minuscule Italienne Anna Rita Sidoti en 44 min 00 s. Celle-ci a devancé la Soviétique Olga Kardapoltseva (44 min 06 s) et l'Italienne Ileana Salvador (44 min 38 s).

Lancer du disque femmes

Meilleure lanceuse mondiale de la saison (71,10 m), l'Allemande de l'Est Ilke Wyludda (ving et un ans, 1,85 m, 97 kg) a remporté son premier titre européen avec un jet de 68,46 m au dernier essai. Elle a devancé la Soviétique Olga Burova (66,72 m) et l'Allemande de l'Est Martina Hellmann (66,66 m).

800 mètres hommes

En tête de bout en bout, le Britannique Tom McKean (vingt-six ans, 1,83 m, 71 kg) a gagné son premier titre européen en 1 min 44 s 76. Il a devancé son compatriote David Sharpe (1 min 45 s 59) et le Polonais Piotr Piekarski (1 min 45 s 76).

400 m haies hommes

Meilleur performer européen de la saison, le Britannique Kriss Akabusi (trente et un ans, 1,85 m, 79 kg) a conquis son premier titre continental en 47 s 92. Il a précédé les Suédois Sven Nylander (48 s 43) et Niklas Wallenlind (48 s 52). Le Français Stéphane Diagana, qui s'est classé cinquième, a amélioré de deux centièmes de seconde (48 s 92) le record de France detenu depuis 1974 par Jean-Claude Nallet.

Lancer du poids hommes

Champion olympique 1988, ancien détenteur du record du monde, l'Allemand de l'Est Ulf Timmermann (vingt-sept ans, 1,95 m, 118 kg) est devenu champion d'Europe pour la première fois, avec un jet de 21,32 m au cinquième essai. Il a devancé son compatriote Sven-Oliver Buder (21,01 m) et le Soviétique Vyacheslav Lykhov (20,81 m).

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Andres Gomez éliminé au premier tour

Les vainqueurs des tournois du Grand Chelem ne sont pas à la fête à Flushing Meadow. Après le Suédois Stefan Edberg, numéro un mondial et qui avait remporté Wimbledon, éliminé d'entrée par le Soviétique Alexander Volkov, mardi 28 août c'est l'Equatorien Andres Gomez, vainqueur de Roland-Garros, qui s'est fait sortir mercredi au premier tour des Internationaux des Etats-Unis par le Brésilien Luis Mattar.

Simples messieurs

(premier tour)

Mattar (Bré.) b. Gomez (Equ., nº 5), 6-3, 3-6, 6-3, 6-3 ; Ivanisevic (You., nº 15) b. Camporese (Ita.), 1-6, 6-4, 6-1, 7-6 (7-3) ; Fleurian (Fra.) b. Martin (EU), 7-6, 6-3, 7-6.

(Deuxième tour)

Santoro (Fra.) b. Grabb (EU), 7-6, 6-4, 7-6 ; Yzaga (Pér.) b . Champion (Fra.), 6-1, 3-6, 6-3, 6-2 ; Annacone (E.U.) b. Jaite (Arg, nº 16), 7-6, 6-2, 6-2 ; Lendl (Tch., nº 3) b. Stich (RFA), 6-4, 5-7, 6-3, 6-3 ; Muster (Aut., nº 6) b. Jarryd (Suè.), 6-4, 6-3, 4-6, 6-1 ; E. Sanchez (Esp., nº 7) b. Pugh (EU), 6-1, 6-2, 6-2 ; Chesnokov (URSS, nº 10) b. Matsuoka (Jap), 6-7, 6-3, 6-1, 6-3 ; P. Sampras (EU, nº 12) b. P. Lundgren (Suè), 6-4, 6-3, 6-3.

Simples dames

(Premier tour)

K. Maleeva (Bul., nº 7) b. M. Maleeva (Bul.), 6-3, 6-1 ; A . Dechaume (Fra.) b. F. Bonsignori (Ita.), 6-2, 6-1 ; R. Reggi (Ita.) b. N. Herreman (Fra.), 6-1, 4-6, 7-6 (7-5).

(Deuxième tour)

Sabatini (Arg, nº 5) b. I. Demongeot (Fra.), 6-1, 6-1 ; M. Maleeva (Bul., nº 9) b. D. Graham (EU), 6-0, 6-2 ; H . Sukova (Tch., nº 11) b. L. Garrone (Ita), 6-3, 6-0 ; M. Navratilova (EU, nº 2) b. C. Wood (GB), 6-0, 6-4 ; J. Wiesner (Aut., nº 15) b. K. Date (Jap.), 7-6, 6-1 ; L. Meskhi (URSS) b. N . Zvereva (URSS, nº 14), 6-4, 6-0 ; R. White (EU) b. J. Halard (Fra.), 6-4, 6-3 ;

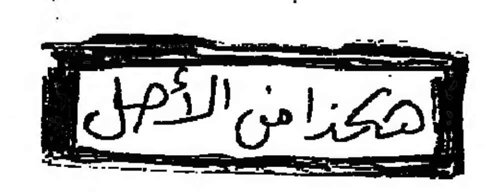
FOOTBALL : championnat de France

Marseille s'échappe

Résultats de la septième journée, disputée mercredi 29 août.

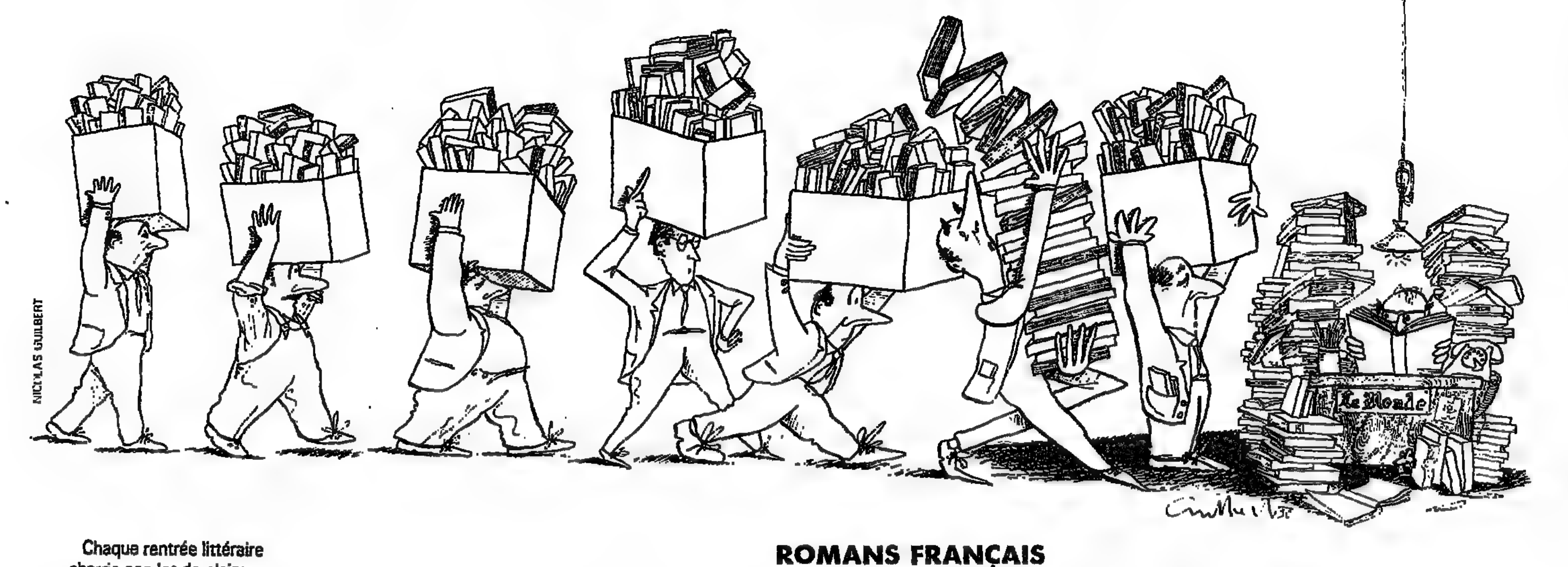
* Brest et Montpellier	1-1
* Monaco et Lille	1-1
* Nancy et Auxerre	1-1
* Marseille b. Bordeaux	2-0
* Toulouse b. Nantes	2-0
Nice b.* Rennes	3-0
Metz b. *Cannes	1-0
* Saint-Etienne et Caen	0-0
* Paris SG b. Lyon	3-0
* Sochaux et Toulon	0-0

Classement : 1. Marseille, 12 pts; 2. Brest, Caen et Monaco, 9; 5. Auxerre, Paris SG, Metz et Toulouse, 8; 9. Montpellier et Lyon, 7; 11. Sochaux, Lille, Nantes, Cannes, Saint-Etienne et Rennes, 6; 17. Toulon, Nice et Bordeaux, 5; 20. Nancy, 4.



LIVRES • IDEES

La rentrée littéraire



Chaque rentrée littéraire charrie son lot de plaintes identiques : trop de titres, publiés par des éditeurs qui ne prennent plus de risques sur des textes difficiles ; trop de livres, qui ne resteront que quelques semaines dans les librairies. « Avant », suggère-t-on, il en allait autrement. Les livres avaient le temps de vivre. « Avant »... Un mot que beaucoup affectionnent pour dire leur mélancolie et leur peur du temps qui passe. Mais « avant » quoi ? Avant guerre, avant 14, avant le siècle ? Impossible d'obtenir une *réponse, sauf, comme* toujours, si l'on ouvre des livres. Il suffit de quelques lignes retrouvées dans les *Illusions perdues* de Balzac (1) pour savoir qu'il n'y a pas d'« avant », pas de « bel autrefois » et que les lamentations sont d'abord *affaire de caractère.*

« Ce qui nous coûte notre vie, explique Lousteau à Lucien de Rubempré, *le sujet qui, durant des nuits studieuses, a ravagé notre cerveau ; toutes ces courses à travers les champs de la pensée, notre monument construit avec notre sang devient pour les éditeurs une affaire bonne ou mauvaise. Les libraires (2) vendront ou ne vendront pas votre manuscrit, voilà pour eux tout le problème. Un livre, pour eux, représente des capitaux à risquer. Plus le livre est beau, moins il a de chances d'être vendu. Tout homme supérieur s'élève au-dessus des masses, son succès est donc en raison directe avec le temps nécessaire pour apprécier l'œuvre. Aucun libraire ne veut attendre. Le livre d'aujourd'hui doit être vendu demain. Dans ce système-là, les libraires refusent les livres substantiels auxquels il faut de hautes, de lentes approbations. »*

C'était il y a cent cinquante ans...

Jo. S.

(1) Edition du Livre de poche Hachette n° 862), pages 239 et 240

(2) Par « libraires », Balzac désigne aussi, ici, les éditeurs.

ROMANS FRANÇAIS

Des nouvelles de la folie

IL y a les blasés, les toujours déjà lassés. Il y a les avertis qui connaissent tout leur monde et qui, tels de vieux turfistes aux doigts jaunis, pointent leurs favoris sur le programme des réjouissances. *Il y a* les intégristes, les épris d'absolu dont le regard trop fixe semble proclamer : *« Proust ou rien ! »* Et puis il y a les copains qui s'aiment en bande, les donneurs de conseils, les pédants, les cultivés – ou supposés tels – cyniques, les jeunes loups dont la longueur des dents tient lieu de conscience critique, les fouineurs des plus lointains rayons...

On n'en finirait pas de recenser toutes les attitudes possibles, les postures ou poses diverses pour affronter la rentrée romanesque de septembre, première note d'orgue d'une saison littéraire réglée comme un temps liturgique. Il est vrai qu'il faut bien, face au déferlement, se faire une contenance. On peut aussi, pour cela, s'appuyer sur quelques règles d'honnête bon sens : se dire par exemple que le génie ne court pas les rues ; que Flaubert, chaque matin, n'envoie pas un manuscrit à son éditeur, mais qu'en revanche le pire n'est pas toujours certain ; que le moyen, statistiquement, domine ; que le plus public, le plus cité, le plus couru, le mieux monnayable, n'est pas toujours... le plus mauvais et que, de la même façon, n'ont pas seuls de la valeur le caché, le difficile, le minoritaire ; que le plaisir le moins attendu payera largement l'effort de l'avoir cherché ; qu'il faut savoir baisser le son du chœur général pour entendre, parfois, une harmonie singulière, une voix pure...

Une nette augmentation

Après les journalistes, ou en même temps qu'eux, rentreront en scène, à l'automne, les jurys littéraires. On ne sera pas surpris d'y reconnaître quelques têtes connues, surmontées d'un chapeau différent : à celui de l'écrivain par exemple, ayant succédé celui de l'éditeur, puis du critique, du juré enfin... Etant entendu que l'ordre peut s'inverser, que les coiffures peuvent se superposer, on ne s'étonnera pas de constater, souvent, quelques confusions !

Déferlement disions-nous : d'ici à novembre paraîtront, selon *Livres Hebdo*, qui a le mérite de tenir ce compte fastidieux, deux cent vingt romans français et cent soixante romans étrangers. Cela fait une nette augmentation par rapport à 1989 et même à 1988, année pourtant faste. Soixante-deux nouveaux romanciers français entreront cette année dans l'arène. Est-ce beaucoup ? Trop ? Faut-il conclure que la création romanesque se porte bien ? Peut-être, mais le recul nécessaire manque pour en juger valablement et généralement. Contentons-nous donc d'un rapide tour d'horizon de cette cuvée 90 – avant d'entrer, dans les semaines qui viennent, dans le détail de la production.

Du côté des noms connus, des auteurs qui ont déjà leur public : Philippe Labro sort son cinquième roman, *le Petit Garçon* (Gallimard), tableau d'une enfance provinciale dans le Sud-Ouest pendant la dernière guerre, et Patrick Besson, toujours soucieux d'être à l'avant-poste de sa génération, met en scène sa vision des années 75-85 dans *la Paresseuse* (Albin-Michel). C'est sur ces mêmes années que se penche, avec un regard moins conquérant, Michka Assayas, journaliste à *Libération*, dans son premier roman, *les Années vides* (l'Arpenteur). Faisons état, sans insister, des rumeurs qui donnent Labro et Besson comme de possibles « goncourables » : on sait le destin ambigu et pervers de ce genre de bruit... Chez Albin-Michel également, Pierre-Jean Rémy observe, dans un roman intitulé simplement *Chine*, depuis les coulisses diplomatiques, le cours de l'histoire contemporaine. Autre académicien français, Jacques Laurent, sous le curieux titre *le Miroir aux tiroirs* (Grasset), place son personnage principal, Jean, au milieu d'un univers peuplé de femmes.

Avec *l'Enfant aux loups* (Ed. de Fallois), Françoise Chandernagor achève sa trilogie, *Leçons des ténèbres*. Pascal Quignard revient, après *les Escaliers de Chambord*, à sa veine latine et romaine avec *Albucius* (POL) ; il ne s'en tient d'ailleurs pas là puisqu'il publie en même temps des textes chez plusieurs éditeurs (le Promeneur, Maeght, Michel Chandeigne)... mais pas chez Gallimard où on aurait pu l'attendre. C'est en revanche toujours de la rue Sébastien-Bottin que sortira, en octobre, le nouveau Rinaldi, *la Confession dans les collines*. Il faut enfin faire une place à part à François Weyergans, qui a quitté Gallimard pour Grasset et qui joue, comme à son habitude, les « belles évaporées » : à l'heure où nous mettons sous presse, son dernier roman, *Rire et pleurer*, prévu pour septembre, n'est pas encore arrivé entier rue des Saints-Pères. En revanche, *Comme si de rien n'était*, de Marie Cardinal, sort comme convenu dans cette même maison ainsi qu'un roman longtemps attendu de Jean-Didier Wolfromm, *la Leçon inaugurale*.

Les femmes bien représentées

Un peu en retrait des feux de la notoriété, nombreux sont les écrivains consacrés présents en cette rentrée : Gérard Mordillat, auteur de *Vive la Sociale !*, publie *l'Attraction universelle* (Calmann-Lévy). François Taillandier, avec *les Clandestins*, mêle l'intrigue policière et le roman à thèses (de Fallois). Toujours chez de Fallois (en coédition avec l'Age d'Homme) paraît *le Bouclage*, de Vladimir Volkoff. Auteur bien connu de « séries noires », Didier Daeninckx reste dans sa couleur de prédilection avec *le Facteur fatal* (Denoël, octobre). Richard Jorif, tard venu à la littérature, publie son troisième roman, *les Persistants Lilas* (François Bourin). Critiques littéraires tous trois, Frédéric Vitoux, Marc Lambron et Anne Pons, se retrouveront sur les tables des libraires : le premier, biographe de Céline, avec *Sérénissime*, transforme l'île Saint-Louis en république indépendante (Seuil) ; le deuxième avec *la Nuit des masques* (Flammarion) ; la troisième avec *Dark Rosaleen* (Grasset) ; Hugo Marsan, de son côté, publie *le Labyrinthe au coucher du soleil* (Ramsay, octobre).

Les femmes d'ailleurs, s'il est pertinent d'en faire une catégorie autonome, sont bien représentées : Marie Redonnet quitte Minuit pour Gallimard, où elle publie *Silsie* ; *Ciels liquides* d'Anne Garréta, auteur de *Sphinx* (Grasset) ; *la Poupée du loup*, de Geneviève Bon (Laffont, octobre) ; *Rumeurs dans la salle des profs*, de Clarisse Nicoïdski (Ramsay) ; *le Jour où le temps a attendu son heure*, de Natacha Michel (Seuil) ; *le Petit Prince cannibale*, de Françoise Lefèvre (Actes Sud) ; *le Gueteur immobile*, de Claire Bonnafé (Balland) ; *Bel Air*, de Sylvie Caster (B. Barrault) ; Colette Fayard, auteur de science-fiction, reste dans son domaine avec *Par tous les temps* (Denoël) ; remarquée avec *l'Insomniaque* et *le Monarque égaré*, Anne-Marie Garat donne son cinquième roman, *Chambre noire* (Flammarion) ; titre difficile à prononcer pour un non-Basque, *Etxemendi*, de Florence Delay (Gallimard) ; *Anatomie d'un chœur*, troisième roman de Marie Nimier (Gallimard) ; *Du côté de la vie*, de Marie-Françoise Hans (Grasset) ; *Reportage*, de Brigitte Chardin (Galilée) ; plaçons ici le plus épais (800 pages) roman de cette rentrée, *Nous sommes éternels*, de Pierrette Fleutiaux (Gallimard) et, record pour record, rapprochons-le de celui du plus jeune nouveau romancier, une jeune fille de quatorze ans, Marianne Paulot, *l'Envolée* (Belfond) et de celui du plus âgé, Paul Robin (soixante-dix-sept ans) qui sort *le Jeu de l'oie* (Payot).

Parmi les romans attendus, d'auteurs déjà confirmés ou qui ont fait des débuts prometteurs : Jean-Pierre Escande imagine, dans son deuxième roman, *Rue Marie-Rose*, la vie de Lénine dont on aurait soustrait la révolution d'Octobre (Arléa) ; *le Livre de Boz*, de Félicie Dubois (Balland), auteur l'année dernière de *Maria Morena* ; *le Retour*, de Kim Lefèvre (B. Barrault, octobre) ; le troisième roman de Lionel Marek, *Nouvelles d'un amour* (Denoël) ; *Sur un air de fête*, de François-Marie Banier (Gallimard) ; également chez Gallimard, qu'il vient de rejoindre, notre collaborateur Jean-Noël Pancrazi publie *les Quartiers d'hiver* ; d'un autre de nos collaborateurs, Pierre Drachline, un récit, *Fin de conversation* (Ludd) ; chez Julliard, *les Aiguilles à tricoter*, de Denis Belloc, l'auteur de *Néons*, *Comme dans un berceau*, de Jean Guerreschi, deuxième volume d'une vaste épopée romanesque, *la Modéliste*, de Régine Detambel et *Feuilleton*, de Claude Ollier ; Jean-Michel Olivier fait surnager les souvenirs d'un homme qui se noie dans *la Mémoire engloutie* (Mercure de France).

Patrick Kéchichian

Lire la suite pages 14 et 15

ACTUALITÉS

La difficile unification des lettres allemandes

Alors que le chancelier Kohl mène à un rythme époustouflant l'unification politique de l'Allemagne, les écrivains des deux Etats allemands ne parviennent pas à s'entendre sur les modalités de leur réunion. Le Pen-Club ouest-allemand (quatre cent quatre-vingts membres) n'envisage nullement d'accueillir en son sein les quatre-vingt-dix écrivains du Pen-Club de RDA sans qu'au préalable les conditions de leur adhésion aient été tirées au clair.

En mai, pourtant, les deux organisations s'étaient réunies à Kiel (RFA) pour poser les jalons de leur future union, mais cette réunion a fait apparaître un double phénomène : d'une part, les blessures provoquées par la mainmise idéologique sur la littérature est-allemande ne sont pas encore guéries, tant s'en faut, et, d'autre part, les vieilles suspicions à l'égard du communisme n'ont pas complètement disparu. La fusion immédiate des deux Pen-Clubs aurait pour conséquence de réunir sous un même toit des écrivains qui ont été contraints de s'exiler de RDA et leurs anciens juges.

Après la rencontre de Kiel, le Pen-Club ouest-allemand avait décidé d'organiser un colloque réunissant tous les poètes et écrivains maudits par l'ancien régime de Walter Ulbricht et Erich Honecker. Hans-Joachim Schaedlich, Günter Kunert, Sarah Kirsch et Walter Kempowski, pour ne citer que les plus célèbres, ont tous décliné l'invitation, arguant du fait qu'ils se sentaient *« particulièrement mal à l'aise pour renverser les rôles et juger aujourd'hui leurs censeurs d'autrefois »*.

A l'Ouest, le secrétaire général, Hanns Werner Schwarze, estime que l'affaire relève du Pen-Club de RDA et déclare : *« Il ne nous appartiant pas de nous ériger en tribunal ni en juge des bonnes mœurs. Il y a toujours eu des marxistes et des communistes dans notre organisation, qui, au demeurant, a combattu avec acharnement les lois d'exception »* qui excluent du service public de RFA tout sympathisant et *a fortiori* tout membre du PC ouest-allemand ou d'organisations reconnues hostiles à la Constitution.

Le Pen-Club allemand a été fondé en 1923. Mis au pas par les nazis en 1933, il a survécu en exil à Londres. En 1949, il réunissait les écrivains allemands des quatre zones d'occupation, mais la guerre froide allait vite sonner le glas de l'Union des gens de lettres. En 1951 naissait le Pen-Club de RFA et deux ans plus tard le Pen-Club d'Est et d'Ouest duquel devait naître le Pen-Club de la RDA, entièrement contrôlé par le régime.

Emmanuel Imatte

CORRESPONDANCE

L'impact nord-africain d'Armand Guibert

Après notre article consacré à la mort du poète et traducteur Armand Guibert (« le Monde des livres » du 13 juillet), nous avons reçu la lettre suivante de M. Guy Dugas, maître de conférences en littérature comparée à Paris XII :

S'il importait évidemment – à présent que Fernando Pessoa est définitivement consacré – de souligner la part essentielle que joua Guibert dans la découverte de ce grand poète, cet article laisse penser que le rôle de traducteur de Guibert débuta et se limita à son séjour au Portugal.

Or ceux qui ont bien connu Guibert savent qu'il n'en est rien. Dès son séjour en Tunisie – où il fut nommé professeur d'anglais en 1931, – il se lança dans la littérature et l'édition. Tout seul d'abord, puis, très rapidement, avec l'aide de Jean Amrouche, il fonda, en marge d'*Afrique* et de *la Kahèna*, organes algérois et tunisois des associations littéraires en place, la première revue d'importance *« paraissant au royaume de Barbarie » : Mirages* (1932), dans laquelle s'exprimèrent tout autant écrivains métropolitains (Marie Noël, Léon-Gabriel Gros, P. de La Tour du Pin...) ou étrangers (S. Sanchez-Juan, Gomez de la Serra, S. Quasimodo...), qu'écrivains du terroir (Ryvel, J. Amrouche...).

Du Maroc – où Henri Bosco n'allait pas tarder à suivre cet exemple en créant *Aguedal* – à Alger, où vivaient alors l'éditeur Charlot et Jules Roy, l'écho soulevé par cette entreprise fut très important dans la vie culturelle nord-africaine. Pendant la guerre, la participation de Guibert et Amrouche à la page littéraire de *la Tunisie française* donna encore l'occasion aux François Bonjean, René-Jean Clos, Albert Camus, Pierre Emmanuel et tant d'autres de s'exprimer.

Dès 1934, *les Cahiers de Barbarie*, publiés par les seuls soins de Guibert, permirent de découvrir l'œuvre poétique d'Amrouche, mais aussi, dans des traductions de Guibert, celles de Rupert Brooke, du Sud-Africain Roy Campbell, de l'Egyptien Arsène Yergath, du Malgache Rabéarivelo et de Patrice de la Tour du Pin, sur qui Guibert et Amrouche, associés pour la circonstance à Camille Bégué et Anne Denis-Dagieu, écrivirent en 1934 un remarquable volume d'hommage.

Guibert et Amrouche se lancèrent ensuite (1938) dans un projet d'édition commun, Monomotapa, qui leur permit d'extérioriser leur propre talent poétique : aux *Chants berbères de Kabylie* répondent l'étonnante *Méditation sur un timbre-poste*, *Oiseau privé* (réédité il y a quelques années chez Belfond) et *Périple des îles tunisiennes*, qui obtint le Prix littéraire de Carthage... Puis ce fut la guerre, la rupture de Guibert avec Amrouche et le départ au Portugal, et – mais alors seulement – la découverte de Pessoa...

EN BREF

□ **Les nouveautés des éditions Chandeigne.** – La galerie Bernard Jordan (52-54, rue du Temple, Paris-4e) présentera, jeudi 6 septembre, de 18 heures à 20 heures, les derniers livres des éditions Michel Chandeigne : *Eloge du jaune*, de Jocelyn François, *Sur le doigt qui montre cela*, texte de Kong Souen Long, traduit, présenté et annoté par Pascal Quignard, *There There*, de Dominique Fourcade, et *Entretien sur la montagne*, de Paul Celan. Les réalisations typographiques de cet éditeur seront exposées dans la vitrine de la librairie Le Divan (37, rue Bonaparte, Paris-6e), du 5 au 19 septembre.

□ **Prix Saint-Simon.** – Le prix Saint-Simon a été décerné à Alain Malraux pour son livre *les Marronniers de Boulogne : Malraux, « mon père »* (Ramsay).

□ **Proust-Ruskin.** – Le colloque d'Illiers-Combray, qui se tiendra dimanche 2 septembre, aura pour thèmes : « Proust, Ruskin : temps, histoire, création » (François Béguin) et « De la petite figure à la petite madeleine : intériorisation d'un paysage » (Diane Léonard) (Société des amis de Marcel Proust, 4, rue du Dr-Proust, 28120 Illiers-Combray, tél. 37 24 30 97).

□ **Les prix GLM 1990.** – L'association Guy Levis Mano a décerné ses prix pour l'année 1990 : à Pascal Commère pour la poésie, à Jean-François Manier (Imprimerie de Cheyne) pour la typographie et à Philippe Helenon pour l'illustration.

■ **RECTIFICATIF.** – Dans l'article consacré par Slimane Zeghidour à la poésie galante arabe (« le Monde des livres » du 24 août), il fallait lire que les monastères chrétiens d'Orient étaient, aux yeux des poètes musulmans médiévaux, des temples de la *« sainte verge »* (et non pas de la *« Sainte Vierge »*). D'autre part, la définition du dhimmi chrétien ou juif était une *NDLR* et non une note de l'auteur de l'article.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

LES SENTIMENTS
de Christophe Donner
Seuil, 156 p., 79 F.

LES ANIMALS
de Bayon,
Grasset, 354 p., 119 F.


X. LAMBOURS/METIS

Bayon : de bête en bête.

Animaux intimes

L'ENFANCE et même l'adolescence, devenue en quelques siècles son prolongement autorisé, quasi obligatoire, interminable, ne sont pas un tapis de roses, nous le savions dès avant la comtesse de Ségur. Il se peut qu'avec les temps modernes, cette période de formation (d'information ?), d'incertitude devienne le statut ordinaire et durable des petits humains les plus intéressants, les moins décidés à devenir des adultes, un âge intermédiaire tombé, pour des raisons culturelles, mercantiles et autres, dans un purgatoire infini. Les jeunes gens qui se penchent aujourd'hui sur leur enfance – du moins ceux qui nous font part, plume à la main, de cette inclinaison et de cette inclination – ne semblent pas pressés de s'en relever et nous tendent des tableaux en fragments, des miroirs brisés à l'image d'un monde inexplicable et tranchant.

Christophe Donner est un singulier jeune homme pâle au *sourire inquiétant, d'une douceur* un peu dangereuse peut-être, dont on a pu lire quatre romans, dont *M'en fous de la mort* (1), de nombreuses nouvelles pour enfants et, au printemps dernier, le récit bref d'un amour suicidé dont le prénom dit assez la couleur, *Giton* (2), une perle d'encre noire.

L« ES Sentiments » est un roman plus ambitieux, construit avec la même économie de style, sur le même ton aigu, incisif et cruel. Une histoire de famille, bien sûr, toutes les vies commencent par là, même celle des orphelins, ces infernales familles que l'on peut haïr sans avoir lu André Gide, surtout les nombreuses et les bourgeoises qui s'épanouissent comme celle-ci dans la banlieue sud, à Sceaux. Le petit Guillaume naît, septième rejeton d'un couple convenable et pieux qui se promet d'arrêter là les frais, d'autant que le goût de la bagatelle en soi, sans parler des conséquences piaillantes, est passé, et l'on remarque aussitôt la dimension extraordinaire de sa bouche. Il a de grosses lèvres, dit-on. Plus que ça, des lèvres énormes aux mille nuances, toujours écorchées, saignantes, obscènes et obsédantes comme en plein visage l'affleurement du corps intérieur, un aveu écarlate de l'animal intime.

Une bouche pareille, inévitable, dérange beaucoup. Le père demande à sa fille Carole de la mesurer avec un ruban de couturière, tandis que Solange, autre sœur, dessine la bouche de Guillaume. Un médecin consulté sur ces lèvres ne se prononce pas clairement et ne propose aucun traitement ; du reste, comment s'y fier, il est lui-même bancal et assez mal foutu. Cécile, troisième sœur, une punaise qui lit *le Monde* et disserte sur Charles Péguy, se demande si on ne pourrait pas avoir une indemnité pour les lèvres de Guillaume, *« une petite somme dont nous aurions l'usufruit »*. La mère, elle, est amoureuse de Guillaume, elle embrasse ses lèvres quand il saigne, elle en est bouleversée tout le temps, le garde auprès d'elle, ne veut pas qu'il aille à l'école.

Chacun se demande la nature des sentiments qu'il éprouve pour l'enfant. *« Ce ne sont pas des sentiments au pluriel, c'est du sentiment, terme générique de toutes les souffrances. »* Lui, Guillaume, on ne sait trop ce qu'il éprouve, il a une passion pour les plantes, les orchidées, il en a une serre pleine, mais n'a-t-il pas aussi une case en moins ? Difficile de dire laquelle et si le trouble vient de sa passivité générale, de son inertie masochiste ou de ces fameuses lèvres exubérantes et convoitées. Toujours est-il que la raisonneuse Cécile, après avoir échoué au bac à cause de la philo, pour avoir rendu copie blanche, stupéfaite par le sujet « Peut-on envier le bonheur de l'idiot ? », massacre la serre du petit frère et se voit expédiée à Paris, en exil, faire seule sa bêcheuse et filer un coton que l'on pressent mauvais. Elle se prendra de trop d'intérêt pour les jeunes camés des parkings (*« Madame, ça la fait rire. Je suis madame la conseillère d'orientation. Elle prend le sexe du garçon dans la main et elle l'oriente. »* Elle se renseigne : *« Qu'est-ce que tu voudrais faire, plus tard ? – Me faire un fix, dit-il. »* C'est le ton Donner, cela, bien acide).

MAIS on ne vous dira pas ici le ressort essentiel du roman, lorsque Guillaume va au lycée Lakanal s'empoisonner l'existence comme tout un chacun, comprend qu'il doit pour survivre se faire au moins un copain. Le mouvement de bascule, imprimé au récit, est très habile et frappe juste. Et le copain choisi est un ange subtil, maître des dortoirs, régulateur des ébats nocturnes et trafiquant des sentiments (*« Un sentimental ne peut pas rester longtemps délégué de dortoir, surtout s'il est sentimental avec un externe. »*) Mais les anges de Donner sont sans pitié, ils ont parfois un sexe (et l'on y perd alors des plumes), c'est là où le fantôme de Jean Vigo pointe son aile révoltée à côté de celui de Cocteau. Il est de plus mauvais parrains, sans doute.

Bayon, l'une des âmes (damnées) de *Libération*, est depuis longtemps un chroniqueur de rock virtuose, dont l'autorité, la drôlerie, le mépris et le culte du paradoxe sont reconnus sans discussion par tous ceux que les variétés amusent et qui prennent au sérieux, comme il se doit, les flonflons et les moindres anecdotes concernant cette ancienne musique de jeunes avec ses légendes et ses splendeurs (*les Animals*, le titre, est à la fois une faute de français enfantine et le nom – en anglais – d'un groupe de rock défunt assez connu).

DE Bayon, on a repéré très tôt l'érudition pinailleuse, le délire du commentaire, l'humeur capricieuse, la gentillesse qui précède le coup de latte, la tendresse pour les humbles, le sens de la gifle, le don de l'insulte. Eminentes qualités que le quotidien tolère et digère, mais dont on peut craindre qu'un peu de surmoi ne bride la fougue face à la page noble du livre (que sa blancheur défend, certes, et notre angoisse). Eh bien non. Ça passe très bien. On le savait déjà, d'ailleurs, depuis *le Lycéen* (3).

Comme l'auteur, imprévisible, le livre est trompeur dès l'envoi lyrique et tendre (*« J'eus un père de rêve... »*) que la suite démentira (*« La vie continua, mon père était vraiment un con. »*) Ce n'est pas un roman, ni un bestiaire, mais une autobiographie lacunaire à travers les animaux qui, pour leur bonheur ou leur malheur, ont croisé le petit Bayon en Afrique où son papa administrait telle de nos colonies envolées, à Seguéla qui avant d'être un homme était un bled, ou en France à Massy-Verrières ou dans les Pyrénées. Cela commence avec un chat, Domino, que l'on lance par la fenêtre pour vérifier la théorie fameuse selon laquelle *« ils retombent toujours sur leurs pattes »*, etc. et auquel on coupe les moustaches pour vérifier autre chose, de mortel cette fois ; et l'on saute du coq d'épouvante au cafard que croque vivant un ami des parents à Abidjan, de l'ours des albums du père Castor, Michka, au gros ver blanc que mange un Africain ; oscillant au gré des vacances et des congés de Massy à Lomé, on accompagne de bête en bête l'éducation du jeune Bayon et ses expériences de chirurgie amusante.

« Il m'apparut que chez nous en France, en Europe, les animaux étaient dehors (bœufs, chevaux, dindons) et que chez moi, en Afrique Occidentale Française, les bêtes étaient dedans : amibes, œufs d'insectes, parasites équatoriaux, piqûres, morsures, contaminations insidieuses et fièvres de brousse. Je n'en conçus aucun sentiment. » Les sentiments, il ne les cache pas toujours, d'amour et de haine ou de totale indifférence pour la bestiole que l'on martyrise. Il y a des précisions étranges, une attention distante et passionnée, entre le Michaux du *Voyage en Grande Garabagne* et une version mâle (enfin, garçonnet mélancolique et déconneur) des malheurs de Sophie – à la fois le médaillon des poils de Cadichon et le goût du sévice louche reflété dans de grands yeux pleins d'innocence – une Sophie-Vanessa du paradis perdu chantant *« Tu es par trop cynique... »*

ENTRE l'Afrique et la France, il y a foule pour quantité de bêtes de toutes tailles, du ciron de Pascal à la baleine échouée à Lomé, sans compter les courtilières, les margouillats, les cochons, zébus, cormorans et *tutti quanti*. Quelques pages admirables sont consacrées à l'art d'enfoncer le bout (carré) d'une allumette de sûreté dans le rectum (rond ?) étroit d'un hanneton et de relier ladite allumette taraudante à une ficelle que l'on tient dans une horrible jubilation : *« Une secrète humiliation mortelle se mêlant aux évolutions curieuses dans l'azur de l'insecte apprivoisé, tel un contrepoint ineffable, esthétiquement moral, au suave zonzon musical de son agonie interminable et vibratile, dont la moindre péripétie, par le canal subtil de la queue, du madrier miniature et du fil blanc, se transmettait au maître du hanneton, ou plutôt à ses doigts, consacrait le rite. »* Phrase ô combien mallarméenne, avec son rejet du verbe en finale, son azur et son zonzon – il n'y manque qu'une yole sur l'onde amère, – qu'on ne trouve pas sous le sabot d'un cheval mais sous la griffe d'un écrivain incontestable.

ON saluera au passage les singes onanistes et les guenons en rut, parées de couleurs affolantes, les chats colériques et les clebs éventrés et l'on apprendra par cœur les cinq pages consacrées à la toilette quotidienne par le petit Bayon du chien Milou amateur de poubelles infâmes et coprophile déclaré. L'auteur fournit sur le sujet un texte qui sera un classique. On aura une pensée pour les blattes exécutées à la seringue et les mouches torturées au poignard. Comme l'enfance passe, on glisse aux humains, aussi bêtes mais moins touchants, moins immédiats. Bayon fait son autoportrait en singe, un singe pétri de symbolistes, de Rimbaud et de Lautréamont, enquêtant sur les sévices que Marcel Proust faisait subir aux rats, nostalgique à jamais de l'Afrique et n'aimant pas trop le genre humain ni soi-même. Bref, un sujet sympathique. Et fort avisé de ne pas prendre les animaux pour des hommes handicapés dans des formes bizarres. Au contraire, c'est parfois dans leurs yeux qu'on entrevoit ce que peut être justement le bonheur de l'idiot.

(1) Mazarine, 1985.
(2) Le Seuil, 1990.
(3) Quai Voltaire, 1987.

هكذا عن الإهمال

R O M A N S D ' A U T O M N E

Marcel Béalu, le fauteur de troubles

Un roman, des contes et des poèmes pour déranger l'ordre des choses

L'EXPÉRIENCE DE LA NUIT
de Marcel Béalu.
Phébus, 224 p., 103 F.

CONTES AIGRES-DOUX
de Marcel Béalu.
coll. « Littera ».
L'Anneau du pain,
(7, rue de la Bretagne
68440 Landser), 58 p.

DANS LA LOI HORS LES LOIS
de Marcel Béalu.
Rougerie, 60 p., 51 F.

MARCEL BÉALU
d'Yves-Alain Favre
et Jean-Jacques Kihm,
coll. « Poètes d'aujourd'hui »,
Seghers, 189 p., 75 F.

« La mission du poète est de troubler la sécurité que garantissent l'éducateur, le policier, le magistrat. » Marcel Béalu s'est appliqué à mettre en pratique cette profession de foi dans la majeure partie de ses œuvres. Sa réussite fut totale dans *Mémoires de l'ombre* (1), *Journal d'un mort* (2), et *l'Expérience de la nuit* (3) que Phébus réédite aujourd'hui.

Ce *« roman-rêve »*, sur lequel les ans n'ont déposé aucun cheveu blanc, transporte le lecteur sur des territoires dans lesquels la logique et le temps n'ont plus de sens. Marcel Adrien, le héros de ce livre, arpente les rues d'un quartier qu'il ne connaît pas. Ses pas le portent, presque malgré lui, chez Alexandre Fohat, un oculiste qui connaît le nom et les particularités cliniques de chacun de ses futurs clients. Marcel tombe sous le charme de cet étrange praticien qui, sans l'examiner, lui donne des médicaments et des lunettes noires qui l'isolent encore plus des autres passants.

Les personnages secondaires de ce roman apparaissent et disparaissent comme dans un théâtre



BERENICE CLEEVE

de marionnettes. Marcel Béalu dompte le réel afin de le plier à la démesure de son récit. Il se rend maître ainsi des mystères qui s'échappent de sa plume. *« Il suffit d'une seconde,* note-t-il, *pour que dévie à chaque instant notre destinée et nous n'y prenons garde. »*

Marcel Adrien prend pension dans un hôtel peuplé de vieillards aux lents gestes amoureux. Edith, sa logeuse, finira par lui avouer que l'établissement – une ancienne fabrique de poupées – est en fait une sorte d'agence matrimoniale dont les chambres d'amour se transforment, au fil des ans, en caveaux de famille. *« J'avais vécu jusqu'à ce jour comme un mur devant lequel les êtres passaient »*, constate Marcel Adrien, qui se noie avec une sombre délectation dans les rues avoisinantes où grouillent des êtres en état de décomposition. Sans jamais forcer le trait, Marcel Béalu nous fait alors visiter une *« cour des miracles »* dans laquelle tous les trafics sont autorisés. Les hommes et les femmes y survivent en se pourchassant les uns les autres. Cette jungle soumise à la loi du commerce apparaît, bien sûr, comme une aimable caricature de notre société.

Marcel Béalu, qui fêtera cette année ses quatre-vingt-deux ans, ne se contente pas d'assister avec bonheur aux rééditions de ses œuvres anciennes. Chaque année, il ajoute quelques lignes de plus à une bibliographie déjà bien fournie. Ainsi, dans des récits intitulés *Contes aigres-doux*, il réaffirme que l'amour fut et demeure la grande question de sa vie : *« Deux ans, ou vingt ans, ou cinquante, c'est pareil. Voilà le temps de l'amour sur la terre : la durée d'une chute. »* Et dans un recueil de poèmes – *Dans la loi Hors la loi* – Béalu sollicite encore sa mémoire. La mélancolie tempère *sa colère lorsqu'il constate que* son *« corps défait »* ne répond plus aux aspirations du cœur inchangé de l'enfant perdu qui, jadis, *« rêvait d'être Apollinaire »*.

En 1964, Jean-Jacques Kihm publiait une très belle étude sur Marcel Béalu dans la collection « Poètes d'aujourd'hui ». Mise à jour et complétée par Yves-Alain Favre, elle représente un guide parfait pour aborder l'œuvre aux mille facettes de cet écrivain.

Pierre Drachline

(1) Debresse, 1944 ; Phébus, 1988.
(2) Gallimard, 1946 ; Phébus, 1986.
(3) Gallimard, 1943.

Eloge délirant de François Céresa

LA VÉNUS AUX FLEURS,
de François Céresa.
Laffont, 307 p., 100 F.

« Comment, pour vous, Dieu se représente-t-il ? » demanda un jour Louis IX à Joinville. *« Une branche d'amandier en fleurs »*, répondit le sénéchal de Champagne. Eh bien ! pour Ysé de Saint-Pierre, la beauté (elle ne connaît pas d'autre Dieu) est tout entière contenue dans le château familial qui, entre autres merveilles, renferme en ses murs *la Vénus aux fleurs* de Sandro Filipepi, dit Botticelli. Pour préserver cette beauté, Ysé se ferait damner et ne se prive pas de faire damner les autres.

Ancien du Louvre, Coconas est restaurateur indépendant. Les initiés, les gens de métier savent sa valeur ; elle est grande. Elancée, jupe fendue, *« la trentaine florentine »*, provocante et secrète, Ysé de Saint-Pierre débarque chez lui ; il est en train de retoucher un Winterhalter. Le Botticelli qu'elle possède a subi quelques dommages. On ne traverse pas impunément un demi-millénaire. Elle souhaite que Marceau vienne au château réparer l'outrage des ans. Il est réticent. Mais comment résister à cette Ysé qui ressemble à Simonetta Vespucci, le modèle de Botticelli ?

Hellzapoppin chez les précieux

Commence alors un voyage dans l'irrationnel, le cocasse, l'outrance, le délire, l'incandescence, l'absurdité, le mystère. C'est *Hellzapoppin* chez les précieux et les précieuses. Il y a Alexandra, la mère d'Ysé, *« stricte comme un Gainsborough »*, qui cherche Claudel. Le fils, Gaspard, qui ne connaît le plaisir qu'auprès de Rose, sa nounou stéphanoise, cuisinière hors pair : elle semble la laitière de Vermeer. Il y a Betty, l'épouse de Gaspard, cantatrice qui a la santé d'un Rubens et le sexe inlassable. Honoré et Eugène, ses deux jumeaux, méchants comme on en fait peu. Fernand Cocumont, mécène stupéfait. Titi Malatesta, professeur d'esthétisme et mari soumis de Josiane, laquelle vend des dessous féminins. L'aquarelliste Gwendoline Nirvache *« à tête de lamproie »* et son python qui finira cuisiné comme une interminable anguille. Kougné, la chatte, qui est la fée du lieu. Gégène, le chat, l'eunuque du harem. *« Cot, cot, codett »*, la naine apeurée et géniale. Francis Roblot, le rentoileur, surnommé *« Pompe funèbre »*, *« épuisé par ses velléités »*. Léonce Chasseriau qui a pour mérite d'avoir gagné la forte somme au Loto et s'en remet obstinément aux vertus du persil...

Puis, immense, l'adrénaline en ébullition, balayant tout tel un ouragan, connaisseur hors pair de la peinture des quinzième et seizième siècles, Louis-Fabrice Desmouches aux doigts d'or, qui prétend que Céline fut son élève, qui lance des anathèmes à jet continu pour secouer la monotonie des jours et se prouver à lui-même qu'il n'a pas tout raté. Imposteur pathétique et envahissant, antisémite exaspérant (ce qui fait pléonasme), il avouera sur la fin se nommer Mouchbaum. La vocation de se nuire en anime plus d'un. Le décor est campé ; les personnages prêts à bondir. La grâce, le comique, l'originalité, l'invention vont s'en donner à cœur joie.

Fou du vocabulaire

Don du calembour prodigué sans effets de manches, art du portrait qui laisse le lecteur *admiratif, magie du verbe grâce* à l'accouplement inattendu des mots, moraliste sans avoir l'air d'y toucher, chic et vulgaire, fou de vocabulaire, fantasque, érudit (il faut voir comment le métier de restaurateur de tableaux nous est expliqué, tan*dis qu'on s'enchante des réfé*rences picturales qu'amènent aussi bien les situations que les paysages, les mouvements que les visages), manieur d'imprévus, d'aphorismes, d'horreurs, François Céresa est (et possède) tout cela. Il a tant de cordes à son arc que l'on redoute parfois qu'elles s'emmêlent. Au fil des pages les craintes s'attisent, mais finissent par s'estomper. Ce lyrique chez les branquignols a plus d'un tour dans son sac.

Quand, en 1942, Ole Olsen et Chic Johnson appelèrent leur pièce *Hellzapoppin*, le néologisme fut approximativement traduit par *« explosion infernale »*. Cette traduction sied au livre détonant de Céresa. Au château, Marceau Coconas connaîtra sans doute l'« enfer ». Mais Ysé la Diabolique et la quête de la beauté seront toujours présentes pour l'aider à vivre, quand l'oxygène se raréfiera par trop.

Louis Nucera

L'enfant-symbole d'Agustin Gomez-Arcos

Un gamin lumineux et inquiet, miséreux et débrouillard qui est le Maroc tout entier

L'AVEUGLON
d'Agustin Gomez-Arcos.
Stock, 210 p., 120 F.

L'Aveuglon a cinq ans, les yeux voilés par les suaires de la cataracte et un nom bien à lui : Marruecos. Ce nom, il l'a gagné à la frontière marocaine, où il accompagne tous les jours sa mère qui transporte des ballots de vêtements usagés sur son dos. Assis près de la douane, l'enfant passe sa journée à indiquer du doigt son pays aux touristes égarés. *« Marruecos »*, lance-t-il, cent fois par jour, aux voyageurs espagnols venus de Ceuta. Les mois, puis les années ont passé, et l'apostrophe a fini par devenir son véritable nom.

Agustin Gomez-Arcos ne baptise jamais ces personnages à la légère. Anna Non était une vivante figure du refus, Maria Republica une justicière tragique de l'Espagne franquiste. Marruecos, lui, est le Maroc tout entier. Lumineux et inquiet, miséreux et débrouillard, rapide et coléreux. A sa naissance, Marruecos s'appelait Khalil (l'Ami), mais il ne regrette pas un instant ce prénom d'enfant : Marruecos est aveugle comme une taupe et pauvre comme un rat. Même à cinq ans, l'angélisme n'est pas son fort...

Marruecos n'a pas de père : Abdel Illah, fils unique de Farouk, est mort *« crevé comme une punaise sous un sac de plâtre marseillais »* peu après la naissance de l'enfant. Sa mère, Miriam, qui vend et revend des vêtements à la frontière, vit désormais avec Fakir, un *« hernieux »* paresseux et flambeur qui décide un beau matin de mettre Marruecos à la porte. *« Je préfère que ton absence inonde chaque jour de tristesse mon cœur de beau-père plutôt que de te voir rentrer chaque soir à l'heure de la soupe... les mains vides,* lance-t-il à Marruecos, qui vient d'avoir six ans, *la tristesse ne coûte pas d'argent. La soupe si. »* Miriam se lamente, Fakir discourt de plus belle et Marruecos est envoyé chez son grand-oncle Magdoul, cordonnier au souk de Marrakech.

Un monde d'éclopés

Marruecos découvre alors Marrakech, *« une ville dont le chaos rappelle la fin du monde »*. Le souk, les ruelles et les échoppes de la médina. Le bruit, les cris et le chant du muezzin à l'heure de la prière. Il lui faut travailler pour gagner l'argent de l'opération chirurgicale qui lui rendra la vue : Marruecos devient l'assistant du *« commandant en chef des ordures »* de Marrakech, le cousin Tofek, qui passe ses journées à remplir sa charrette de crottin.

L'enfant rencontre ensuite Mehdi Tahib, huit ans, un *« homme d'affaires »* qui lui propose un emploi dans la mendicité en compagnie d'un aveugle centenaire. Marruecos réfléchit un instant, discute âprement les honoraires, avant d'inviter Mehdi Tahib à prendre le thé chez le grand-oncle Magdoul. Marché conclu. A sept ans, Marruecos devient l'indispensable collaborateur du doyen Assour, *« l'aveugle coranique »*, le plus versé en jurons et en malédictions de tout Marrakech.

Jour après jour, Marruecos se fraie un chemin dans ce monde d'éclopés, bavards et coléreux. Le grand-oncle Magdoul traîne une jambe de bois qui claque à chaque pas, la servante Fatima jure du matin au soir, la petite fille d'Assour est une *« fleur tronquée »* depuis qu'une mauvaise chute lui a brisé le dos et Lola, *« la garce ibérique »* qui s'occupe de l'aveugle, est si obèse qu'elle se glisse difficilement dans les ruelles du souk. La pauvreté est là, la misère s'étale à tout moment mais Agustin Gomez-Arcos ne laisse jamais poindre la moindre trace de misérabilisme. Les estropiés du souk de Marrakech sont autoritaires, querelleurs et grincheux, et Marruecos sait depuis sa naissance que les hommes ne pleurnichent pas. Il lui en prend d'ailleurs rarement l'envie : les rues sont sales mais il aime l'arôme de kif et de cirage du grand-oncle Magdoul, les gâteaux au miel de Fatima et les chants que Mounia vole au répertoire de sa compagne andalouse.

La plume d'Agustin Gomez-Arcos est ferme et passionnée. L'écrivain craint la pitié et les bons sentiments. Marrakech jure, peste, crache et blasphème, et le verbe de Gomez-Arcos la rend flamboyante et superbe. Au point qu'on en oublie parfois l'infirmité de Marruecos.

« Dites, M. Magdoul, qu'y a-t-il à voir de si intéressant dans ce bas monde ? demande Assour (...). *Moi je ne compte plus le temps que j'ai vécu aveugle, mais même aveugle, j'ai la certitude de ne rien avoir perdu d'essentiel. »*

Marruecos, lui, veut tout de même voir. Et aimer. Parce qu'il y a là un plaisir *« auquel les pauvres ont encore accès »*.

Anne Chemin

Guerre et rêve

LE RÊVE DE LA GUERRE
d'Alain Bonfand,
La Différence, 108 p., 59 F

Même rêvée, la guerre est encore une longue suite de larmes, une procession de deuils et de ruines. Et c'est encore un goût de sang qui reste au rêveur quand il rejoint la plage de l'éveil.

Mais de quelle *« guerre »* s'agit-il dans le récit d'Alain Bonfand ? Est-ce une guerre dont le rêve exprime le désir et dans laquelle il entraîne l'endormi, ou bien est-elle ce qui fait naître et prospérer le rêve, jusque dans la réalité ? Est-ce une guerre intime, sans armées, sans canons, qui dévaste pourtant,qui salit le vivant de cendre ? Au cœur de cette incertitude anxieuse, dont le livre de Bonfand est comme l'image, la métaphore, une chose demeure sûre : elle n'a pas, cette guerre, de vainqueur ; elle est impuissante à viser quelque conquête ; *elle ne rend maître de rien* ; aucune géographie, enfin, ne vient appuyer ou justifier sa stratégie. Mais peut-être n'est-elle, après tout, simplement et mystérieusement, que ce qui permet *« la fable d'un être »*...

Alain Bonfand avait publié il y a quelques mois *Lettres d'août* (voir « Le Monde des livres » du 23 mars), livre du deuil amoureux et du délaissement ; livre aussi riche d'images, de références qui imprégnaient la solitude, tentaient de donner visage à l'abandon.

Le Rêve de la guerre prend sa source dans cette même solitude dont l'Absente est la figure centrale, sans cesse invoquée, nommée de tous les noms de la perte. Mais la maison, ici, est vide, les murs nus : *« Le mur et l'horizon sont identiques. »* Aucune image, aucune histoire ne viennent distraire le récit qui se déroule comme une *« phrase concentrique »* autour de l' *« absence »*. Cette figure elle-même se dédouble. A celle qui s'absente succède celle qui *« est la douceur oubliée, la seule douceur d'avant la violence »* et dont le narrateur lui-même s'éloigne.

Le récit d'Alain Bonfand, s'il est troué, travaillé par l'absence et la perte amoureuse, n'est pas fragmentaire. Le rythme même *de l'écriture parvient à créer une* cohérence, à donner au livre sa tonalité, son unité propre. Au-delà,*le Rêve de la guerre* invite à espérer, à attendre la reprise, l'amplification des qualités dont il témoigne.

P. Ké.

PHILOSOPHIE

Vastes projets

CETTE rentrée sera bien fournie en publications philosophiques. On peut même craindre qu'elles ne soient trop abondantes, ce qui n'était guère le cas il y a seulement quelques années. Confirmant en effet un regain d'intérêt déjà remarqué, les programmes des éditeurs deviennent de plus en plus denses en ce domaine.

Les travaux de référence – grandes éditions et ouvrages de fond – continuent à se multiplier. Les prochaines semaines verront débuter la publication de plusieurs de ces vastes entreprises. La plus considérable d'entre elles est sans doute l'ensemble constitué par les dix-sept volumes des *Œuvres*, de Hobbes, sous la direction de Yves-Charles Zarka (Vrin). Reposant sur un travail d'édition critique, cette traduction française est en fait une première mondiale. Les tomes IX *(Béhémoth)* et X *(Dialogue entre un philosophe et un juriste)* paraîtront les premiers.

D'autres réalisations d'envergure concernent la pensée grecque. Le premier volume d'une traduction intégrale des célèbres *Eléments* d'Euclide par Bernard Vitrac inaugure aux Presses universitaires de France une nouvelle collection intitulée « Histoire et philosophie des sciences », que dirige Maurice Caveing et Luce Giard. Les éditions de L'Eclat publie le premier volume (texte grec, traduction et index) de *la Sagesse grecque*, de Girgio Colli, qui vise à renouveler profondément notre approche de l'antiquité grecque. Enfin, l'œuvre majeure de Simplicius, qui fut le dernier des philosophes de l'hellénisme, fait l'objet, sous la direction de Ilsetraut Hadot, d'une traduction française commentée collective, la première dans une langue moderne (Brill). Signalons d'autre part que les *Œuvres complètes*, de Nicolas de Cues, commencent à paraître aux éditions du Cerf.

Un dictionnaire de 3 344 pages

Parmi les édifices déjà en chantier, on annonce aux PUF le second volet de l'Encyclopédie philosophique universelle, dirigée par André Jacob. Ce dictionnaire, intitulé *Notions philosophiques*, n'aura pas moins de deux volumes et... 3 344 pages. Pour la première fois, il s'ouvre systématiquement aux termes non européens, sanskrits ou chinois par exemple. Sylvain Auroux, qui a dirigé ce gigantesque travail, publie en même temps un essai intitulé *Barbarie et Philosophie* (PUF), où il réfléchit sur les moyens de réouvrir la pensée philosophique pour lui restituer son rôle dans la vie sociale.

On attend par ailleurs de nouveaux volumes des « Œuvres complètes » de Plotin (Cerf), de Maine de Biran (Vrin), de Freud (PUF), de Gramsci et de Simone Weil (les deux chez Gallimard). Le « Corpus des œuvres de philosophie en langue française » s'apprête à publier Bossuet et Renan, tandis que s'achèvera chez Vrin la traduction de Pierre Garniron des *Leçons sur l'histoire de la philosophie*, de Hegel, dont un collectif édite chez Aubier les *Notes et Fragments* (1803-1806) qui éclairent ses réactions au quotidien. S'achève également chez Tallandier *l'Histoire de la pensée*, avec les tomes II et III rédigés par Jean-Louis Dumas.

Autre trait marquant de ce temps : la présence, régulière et massive, de signatures reconnues et de penseurs désormais consacrés. Leurs ouvrages sont particulièrement nombreux en cette rentrée. Parmi ces valeurs sûres figurent quelques grands morts, tels Alexandre Kojève, dont la « Bibliothèque de philosophie » (Gallimard) édite une importante ébauche inédite : *le Concept, le Temps et le Discours*, ou encore Henry Corbin, dont Fayard publie un recueil d'études sous le titre *l'Iran et la Philosophie*. A ces posthumes viennent s'ajouter une série de nouveaux titres de penseurs bien vivants. Jean Baudrillard signe *Cool Memories II* (Galilée). Jacques Bouveresse, avec *Philosophie, mythologie et pseudo-science*, étudie la lecture de Freud par Wittgenstein (Eclat). Cornélius Castoriadis explore *le Monde morcelé* (Carrefours du Labyrinthe III, éditions du Seuil), tandis que l'on réédite ses articles de *Socialisme ou Barbarie* sous le titre *la Société bureaucratique* (Christian Bourgois). Gilles Deleuze regroupe des articles et entretiens sour le titre *Pourparlers* (éditions de Minuit), alors qu'un ouvrage de Mireille Buydens, *Sahara*, est consacré à « l'esthétique de Gilles Deleuze » (Vrin). De Jacques Derrida, deux titres : son premier livre demeuré inédit, *le Problème de la genèse dans la philosophie de Husserl* (PUF, coll.Epiméthée) et un recueil de textes intitulé *Du droit à la philosophie* (Galilée). De Jean-Perre Faye, avec *la Raison narrative* (Balland), un prolongement à *Langages totalitaires*. De René Girard, un *Shakespeare* rédigé en anglais et traduit par Bernard Vincent (Grasset), et de Michel Henry, *Phénoménologie matérielle* (PUF, coll. Epiméthée), qui fait suite à *l'Essence de la manifestation*. Sous la direction de Luce Irigaray, deux titres chez Grasset : *Sexes et genre à travers les langues* et *Je, tu, nous*. De Jean-François Lyotard, un texte intitulé *Pérégrinations* (Galilée).

Naissance d'un auteur

Quelques traductions d'importance sont également à signaler, dans la mesure où elles doivent contribuer à une plus grande ouverture de la réflexion française à des questions majeures des débats intellectuels internationaux. Dans le domaine de la philosophie politique, c'est le cas du recueil d'Hannah Arendt *la Nature du totalitarisme* (Payot), traduit par Michelle-Irène de Launay, et des ouvrages de Léo Strauss, *le Libéralisme antique et moderne* (PUF) et *Argument et action des lois de Platon* (Vrin), tous deux traduits par Olivier Berrichon-Sedeyn. D'autres faces de la pensée contemporaine deviendront plus accessibles au lecteur francophone avec les traductions attendues de *l'Art de comprendre*, de Hans Georg Gadamer (Aubier), et *l'Homme spéculaire*, de Richard Rorty. Ce dernier ouvrage, traduit de l'anglais par Thierry Marchaisse, permettra de découvrir l'un des philosophes importants de la pensée américaine d'aujourd'hui (éditions du Seuil).

A ces noms bien connus ou en passe de le devenir, il convient d'ajouter quelques-uns de ceux qui formeront de prochaines découvertes. La plus éclatante devrait être celle de l'œuvre de Jean-François Courtine. Ce traducteur et chercheur, bien connu des milieux spécialisés mais non du public, n'avait pas encore publié d'ouvrage. Il nous en offre à présent quatre d'un coup, pas moins ! Et chez trois éditeurs différents : *Extase de la raison, essai sur Schelling* paraît chez Galilée ; *Suarez et le système de la métaphysique* paraît aux PUF, tandis que Vrin publie *l'Invention de l'analogie, Aristote et les commentateurs grecs*, ainsi que *Heidegger et la phénoménologie*. Naissance d'un philosophe.

Parmi bien d'autres découvertes possibles, on signalera celle de l'enseignement de Jacques Rivelaygue, disparu en mai dernier, dont le premier tome des *Leçons de métaphysique allemande* paraît chez Grasset dans la collection du « Collège de philosophie », celle des analyses originales de Jean-Louis Chrétien consacrées à *la Voix nue* que publie la collection « Philosophie » aux éditions de Minuit, ou encore la traduction par Pascal Engel, chez Gallimard, de l'ouvrage du philosophe américain Charles Dennett, *la Stratégie de l'interprète*.

Bien que la présente liste ne soit aucunement garantie contre les oublis involontaires ou les omissions par ignorance, elle suffit pour conclure que l'édition philosophique est en pleine croissance. Cette expansion se poursuit en dépit de la souveraine indifférence de la presse télévisée et de la plupart des journaux. Tout cela est encourageant.

Roger-Pol Droit

Dans le prochain « Monde des livres », Nicole Zand rendra compte de la rentrée littéraire dans le domaine des lettres étrangères.



Les classiques aussi...

Ne laissons pas disparaître les grandes rééditions, les classiques et l'histoire littéraire sous les hautes piles des romans de cette rentrée. Ils méritent mieux...

Chez Gallimard, dans la Pléiade, sortiront en septembre : le tome 6 des *Œuvres* de Julien Green (écrits autobiographiques) ; les *Œuvres autobiographiques* de François Mauriac ; puis, en octobre, un premier volume d'*Œuvres romanesques* de Jean Giraudoux, le tome 2 des *Œuvres* de Lorca ; en novembre enfin, Alphonse Daudet et le premier volume des *Œuvres* du Marquis de Sade, dans une édition due à Michel Delon.

Chez Gallimard toujours, le tome 3 des *Cahiers* de Paul Valéry, le vingt-cinquième volume des *Œuvres* d'Antonin Artaud (décembre 1946-janvier 1947) et les *Ecrits de jeunesse* de Sartre, rédigés entre dix-sept et vingt-deux ans.

Dans la collection « Bouquins », chez Laffont, outre Conan Doyle et Gaston Leroux, d'heureuses surprises : la *Bible* janséniste de Lemaître de Sacy ; trois volumes d'*Œuvres* de la comtesse de Ségur, avec lettres inédites et dictionnaire ; sur la comtesse également, un essai de Marie-France Doray, *la Comtesse de Ségur, une étrange paroissienne* (Rivages-Histoire) et une biographie d'Hortense Dufour (Flammarion, novembre). Jacqueline de Romilly a dirigé l'édition de l'*Histoire de la guerre du Péloponnèse*, de Thucydide, accompagnée du texte d'Albert Thibaudet sur la *Campagne avec Thucydide* (octobre) ; viendront ensuite un volume avec les textes de Rétif de la Bretonne et Louis-Sébastien Mercier sur *Paris le jour, Paris la nuit*, et plus tard : Alexandre Zinoviev, Mark Twain, Alphonse Allais, les sœurs Brontë, Alexandre Dumas.

Dans la belle collection « Le Temps retrouvé », au Mercure de France, paraissent les *Mémoires* de Marie d'Orléans, duchesse de Nemours (1625-1707). Chez Solin, signalons la première édition complète depuis 1850 de *la Russie en 1839*, d'Astolphe de Custine, en octobre. Les *Mémoires de jeunesse* (1790-1815), d'Alphonse de Lamartine, sont réédités à l'occasion du centenaire de la naissance du poète. Signalons également, chez Desjonquères, un roman épistolaire de Crébillon fils, *Lettres de la marquise de M*** au comte de R**** (octobre). En 1540 paraissait le traité d'Etienne Dolet, *la Manière de bien traduire d'une langue en autre* ; il est réédité pour Obsidiane. Les éditions Climats reprennent une curiosité littéraire, *la Vie de Mozart*, de Stendhal (1814). Enfin les « Classiques Garnier » (Bordas) publient les œuvres poétiques de Th. de Viau.

Plus près de nous, la réédition, chez L'Arpenteur, des *Œuvres* d'André Hardellet (un essai de Guy Darol sur cet écrivain paraît aux Presses de la Renaissance) et du *Château de Cène* de Bernard Noël (les deux en octobre). La Différence annonce une édition, en quinze volumes, des *Œuvres complètes* de Jean de Boschère ; le premier comprend un roman autobiographique, *Satan l'Obscur*. Le Terrain Vague, après *les Hommes oubliés de Dieu*, reprend un autre roman d'Albert Cossery, *la Maison de la mort incertaine*.

P. Ké.



La rentrée

HISTOIRE, ESSAIS,

A la première

CET automne, le temps de l'histoire se conjugue majoritairement à la première personne du singulier. L'évocation du passé se fait volontiers biographique, voire autobiographique. Marc Ferro donne l'exemple : *Histoires de Russie et d'ailleurs* (Balland) raconte l'itinéraire de ses passions d'historien, comment il en est venu à s'intéresser à la Russie, cependant qu'il donne (chez Ramsay) une illustration de sa méthode : *les Origines de la perestroïka*. Autobiographie encore, celle du Dalaï Lama (Fayard), accompagnée de *Ainsi parle le Dalaï Lama*, de Claude Levenson (Balland). Biographies attendues : celle d'Alexandre III par Henri Troyat (Flammarion), de Staline par Dimitri Volkoganov (Flammarion), de Martin Heidegger par Hugo Ott (Payot) ; *Histoire d'un historien : Kantorowicz*, par Alain Bourreau (Gallimard) ; *Mazarin*, de Pierre Goubert (Fayard).

Cette manière de lier l'histoire individuelle et celle de la société se retrouve encore dans l'*Aloïs Brunner* de Didier Epelbaum (Calmann-Lévy), le *Hitler* de Martin Steinert (Fayard) ; dans le domaine de la psychanalyse avec *Léon Chertok, de la résistance à l'hypnose*, par Isabelle Stengers et Didier Gille (La Découverte) ; dans celui des mathématiques et de la physique avec *la Vie tragique de Mileva Einstein*, de Desanka Trbuhovic Gjuric (Des Femmes) ; dans celui des sciences de l'éducation avec *l'Abbé de l'Epée*, de Maryse Bézagu-Deluy (Seghers) ; dans le domaine de l'ethnologie avec l'autobiographie de Wilfred Thesiger, *La vie que j'ai choisie* (Plon) qui accompagne une réédition du chef-d'œuvre de Thesiger, *les Arabes des Marais* (Presses-Pocket), dans celui de la philosophie avec *Walter Benjamin, la sentinelle messianique*, par Daniel Bensaïd (Plon). Les événements politiques de Roumanie trouvent un écho dramatique dans *l'Evasion silencieuse*, les mémoires intérieurs de Léna Constante (La Découverte), la vie politique dans l'autobiographie de Françoise Giroud, *Leçons particulières* (Fayard) ou dans celle d'Hector Rolland, le pittoresque ancien député de l'Allier, *Souvenirs dérangeants d'un godillot indiscipliné* (Albin Michel).

La littérature n'est évidemment pas absente de ces « vies » multiples. Deux autobiographies d'éditeurs qui sont, dans des registres bien différents, des « vedettes » de notre vie littéraire : Maurice Nadeau, qui nous fit découvrir quelques-uns des plus grands écrivains de notre temps : *Grâces leur soient rendues* (Albin Michel) et Françoise Verny la « sourcière » : *le Plus Beau Métier du monde* (Orban). A cela s'ajoute l'autobiographie d'une critique qui fut, des années 30 aux années 60, une « découvreuse » (*Je me retournerai souvent*, de Dominique Arban, Flammarion) et des biographies qui font à la fois le tour d'une œuvre et des mystères d'un écrivain : *Huysmans*, par Alain Vircondelet (Plon), *Marguerite Yourcenar*, par Josyane Savigneau (Gallimard), *Simenon*, par Stanley Eskin (Presses de la Cité), *Ronsard*, par Michel Simonin (Fayard), *Roland Barthes*, par Louis-Jean Calvet (Flammarion), le second volume du *Montherlant* de Pierre Sipriot (Laffont), *Victor Segalen*, par Anne-Marie Grand (Méridiens-Klincksiack), le dossier sur Romain Gary-Emile Ajar, dirigé par Jean-Marie Catonné (Belfond). Enfin, classée hors catégorie – à cause de la méthode d'investigation très particulière de ses auteurs et de la personnalité envahissante de leur modèle, la biographie d'Yves Montand par Hervé Hamon et Patrick Rotman, publiée sous le titre *Tu vois je n'ai rien oublié*, par Le Seuil-Fayard.

Actualité aidant, les pays de l'Est européen se taillent la part du lion parmi les titres « chauds » de cette rentrée. Outre la biographie – encore – de Raïssa Gorbatchev, *l'Inconnue célèbre du Kremlin*, par Urda Juergens (Laffont), l'essai de Marc Ferro déjà cité, on attend avec intérêt les analyses d'Hélène Carrère d'Encausse, *la Nation retrouvée, ou la Fin de l'empire soviétique* (Fayard) qui dresse le bilan de cinq années de gorbatchévisme et s'interroge sur l'avenir d'un empire russe aux prises avec la démocratie. L'historien François Furet et le soviétologue Alexandre



CAGNAT

ROMANS

Des nouvelles

Suite de la page 11

Le fantôme du mur de Berlin et les Cévennes sont la toile de fond du livre de François Bon, *Calvaire des chiens* ; chez Minuit également, du même auteur, un essai sur Pantagruel, *la Folie Rabelais* ; Olivier Targowla, auteur l'an dernier de *Narcisse sur un fil*, publie, toujours chez Maurice Nadeau, *l'Homme ignoré*, roman où le quotidien se colore insensiblement des couleurs du fantastique ; plus ironique, Emile Copferman brosse le tableau d'une grande entreprise dans *le Grand Magasin de Monsieur Fourier* (Seghers) ; chez Seghers également, *Fausto*, de Richard Morgiève ; au Seuil, *les Successions amoureuses*, de Georges-Noël Jeandrieu, *l'Aimé*, du Réunionnais Axel Gauvin, et *le Faux épaule la mort*, de Nicolas Morel ; Xavier Patier a déserté Gallimard pour la Table Ronde, avec *le Migrateur* ; *Quarantaine*, de Gérard Gavary (POL) ; *Légendes de la rue Basse*, de Daniel Apruz (Manya, novembre) ; *Vue de Delft* et *Mort d'un écrivain*, de François Chemin (Solin) ; *Constance*, de Nicole Debrand (Champ Vallon) ; *les Chasses éternelles*, de Robert Gordienne (Philippe Olivier) ; *Nulle part, l'été*, de Bernard Desportes (l'Aube) ; *Palafox*, d'Eric Chevillard (Minuit, octobre) ; chez Jacqueline Chambon, *la Belle que voilà*, deuxième livre de Geneviève Hélène, auteur, chez le même éditeur, de nouvelles érotiques, *le Tranchant des lèvres* ; *les Enfances*, de Michel Calonne (Viviane Hamy) ; histoires de chats dans *Acclimatation*, du sinologue Jean Levi (Alinéa).

L'histoire n'est pas absente, qu'elle soit amplement reconstruite ou obliquement évoquée : *la Stratégie du bouffon* de Serge Lentz (Laffont) ; *le Valet d'aventures*, de Gilbert Pastor (Balland) ; *l'Infortune*, de François Sureau (Gallimard) ; Serge Filippini a mis en scène les derniers jours de Giordano Bruno, brûlé à Rome en 1600, dans *l'Homme incendié* (Phébus) ; signalons aussi deux textes de G. Bruno qui seront publiés en octobre chez Michel de Maule.

S'il y a un thème dominant dans les romans de cette rentrée, c'est bien celui de la folie, de ses marges, de son langage et de l'enfermement qui tente d'y répondre.

littéraire

SOCIÉTÉ

personne du singulier

Adler commentent la chronique de ces dix-huit derniers mois à l'Est dans *l'Aube d'un siècle* (Hachette) ; Nina Berberova republie les notes qu'elles avaient prises en 1949 lors du fameux procès de *l'Affaire Kravtchenko* (Actes Sud). Et Günter Grass réagit, avec sa vigueur coutumière, aux bouleversements que connaît l'Allemagne dans ses *Propos d'un sans-patrie* (Le Seuil).

L'interrogation sur l'évolution des pays de l'Est, sur la réunification de l'Allemagne, sur la nouvelle donne socio-politique européenne s'accompagne logiquement de réflexions et de témoignages sur les «années noires» de l'Europe. Abraham Lewin publie un hallucinant *Journal du ghetto de Varsovie* (Plon), Maurice Szafran une étude *sur les Juifs dans la politique française* (Flammarion) ; Arno Meyer mène une enquête d'historiographe sur *la Solution finale dans l'histoire* (La Découverte), cependant que Daniel Lindenberg poursuit son enquête sur *l'Aventure intellectuelle du vingtième siècle* par un volume sur *les Années souterraines, 1937-1947* (La Découverte) et que Jean-Pierre Rioux évoque plus précisément *la Culture sous Vichy* (Complexe).

Ces «années noires», nous les retrouverons encore, évoquées dans les larges perspectives de deux ouvrages généraux, *l'Histoire de l'Europe* de Jean Carpentier et François Lebrun (Le Seuil) et dans le dernier volume de la monumentale *Histoire de France-Hachette : la République. De 1880 à nos jours*, de Maurice Agulhon. Deux ouvrages qui abordent aux rivages de l'histoire politique contemporaine, objet de l'enquête de deux journalistes, Pierre Favier et Michel Martin-Rolland : *la Décennie Mitterrand* (Le Seuil).

Quelques grandes études historiques marquent également cette rentrée : *les Origines culturelles de la Révolution française*, de Roger Chartier, introduit à une nouvelle manière de «lire» la Révolution (Le Seuil) ; *le Chinois de Charenton*, de Jonathan Spence (Plon). *Ange ou diablesse, la représentation de la femme au seizième siècle*, de Sarah Mattews Grieco (Flammarion), *l'Homme de la Renaissance*, d'Eugénio Garin (Le Seuil), explorent aussi l'histoire à travers l'analyse des images, des représentations et de l'évolution des mentalités, comme le fait, par une voie détournée, Jean-Paul Brunet dans *la Police de l'ombre*, une histoire des indicateurs et des provocateurs dans la France contemporaine (Le Seuil), comme le fait aussi, de sa manière si originale, Piero Camporesi dans *les Baumes de l'amour* (Hachette) qui s'intéresse à la stimulation des «ardeurs de la chair» de la Renaissance à l'âge baroque.

Le retour de Jakez Hélias

C'est en sociologue que Luc Boltanski se penche sur ces questions anthropologiques : *L'amour et la justice comme compétences* (Anne-Marie Métaillé) ; en sociologue encore, que Michael Pollack aborde *l'Expérience concentrationnaire* sous-titré *Essai sur le maintien de l'identité sociale* (Anne-Marie Métaillé). Dominique Wolton, dans son *Eloge du grand public. Pour une théorie critique de la télévision* (Flammarion), Philippe Broussard – *l'Europe des supporters* (Laffont), Pierre-André Taguieff – *Que faire du racisme ?* (La Découverte), Nathan Wachtel – *le Retour des ancêtres* (Gallimard) étudient également ce qu'on nomme communément des «phénomènes de société». Ce que font également, en s'engageant personnellement dans leur propre recherche, les deux auteurs de Plon « Terre humaine » de la rentrée : Pierre Jakez-Hélias qui publie également un roman, *la Nuit singulière* (de Fallois, octobre), *(le Quêteur de mémoire)* et Robert Murphy, dans *Vivre à corps perdu*, un témoignage-enquête bouleversant sur les handicapés. Freidoune Sahebejam publie chez Grasset un document sur la lapidation en Iran, *la Femme lapidée*.

Dans le domaine des sciences, Claude Allègre, physicien, conseiller de Lionel Jospin, engage une polémique avec les «idéologues de l'écologie» dans *Economie de la planète* (Fayard). Mirko Gremek, auteur d'une remarquable étude sur le sida parue l'an dernier, publie : *la Première Révolution biologique. Réflexions sur la physiologie et la médecine au dix-septième siècle* (Payot) ; Stephen Hall, *les Débuts de la génétique* (Plon) et Jean-Louis Funck-Brentano, *le Grand Chambardement de la médecine* (Odile Jacob), auquel on associera, sur le mode polémique, *la Science impure*, de Georges Mathé et Romande Girard (Bourin).

Dans le domaine de la géographie, l'événement de l'automne sera la publication par Hachette des premiers volumes de la *Géographie universelle* réalisée par le groupe Reclus.

Mais, pour laisser à la littérature le dernier mot, saluons la publication des *Entretiens sur la poésie* d'Yves Bonnefoy (Mercure de France), le texte d'Yves Hersant sur *la Séduction mélancolique* (Fayard), les *Essais sur l'art* de John Updike (Pierre Horay), les *Vérités complémentaires* et toujours aussi vigoureuses d'Henri Guillemin (Le Seuil), le *Bouquet des expressions imagées de la langue française*, de Claude Duneton et Sophie Claval (Le Seuil), le *Roman au vingtième siècle*, de Jean-Yves Tadié (Belfond), et les essais réunis par Juan Goytisolo sous le beau titre *l'Arbre de la littérature* (Fayard).

Pierre Lepape

FRANÇAIS

de la folie

Citons les premiers romans de Caroline Tiné, *l'Immeuble* (Albin Michel), d'Isabelle Prêtre, *Frederic Nietzsche, roman* (Belfond) de Laurence Salacrou, *le Mari qui aboie* (Calmann-Lévy) et de Jean-Luc Payen, *Un moment d'absence* (l'Arpenteur) ; *les Ménageries*, d'Agnès Pavy (B. Barrault); *Miserere Seigneur*, de Christiane Dupuy (François Bourin); *Melmott*, de Nadine Diamant (Flammarion), auteur remarqué et couronné de *Désordres*; *Dévadé*, du mystérieux Québécois Réjean Ducharme (Gallimard, octobre).

Difficile de repérer les premiers romans qui sortiront du lot commun, sauf lorsque leur auteur a déjà une notoriété. Ainsi de l'académicienne et helléniste Jacqueline de Romilly qui publie en octobre, chez de Fallois, *Ouverture à cœur*. Parmi les autres débutants, citons *Samba tristesse*, d'Alain Vial (Régine Deforges, novembre); *Métropolitain*, de Jean-Claude Ismard (Denoël) et le *Métrographe*, de Marie-Florence Ehret (la Différence) ; *la Honte*, de Philippe Dejon (Flammarion); *l'Obsédé*, de Frédéric Bonhomme (Laffont); *les Chambres libres*, de Christophe Auduraud (Michel de Maule); *Pleine Lune sur l'existence du jeune bougre*, de Jean-Louis Lippert (Messidor); *le Voyage incertain*, de Pierre Barachant (Philippe Olivier); *le Séducteur*, d'Anne-Marie Simond (Olivier Orban); *Cet hiver-là*, de Cédric Morgan (Phébus); *Dernières Promenades à Petropolis*, de Belinda Cannone (Seuil), qui met en scène les derniers jours de Stefan Zweig avant son suicide au Brésil. Nous avons gardé pour la fin les dernières découvertes de Minuit et de POL; chez le premier, *les Champs d'honneur*, de Jean Rouaud et *Lisbonne, dernière image*, d'Antoine Volodine; chez le second, *Tableau de la passion*, de Xavier Bazot et *Drame privé*, du Québécois Michaël Delisle.

Avant de retourner à nos «chères lectures», signalons, pour les amateurs de textes rares, la sortie chez Verdier de *Maîtres et Serviteurs*, récits de Pierre Michon, le précieux auteur des *Vies minuscules*, ainsi que celle des *Petits bleus*, sept nouvelles d'Eric Holder au Dilettante.

Patrick Kéchichian

Des nouveaux, du nouveau

Les derniers-nés de l'édition française

Le dernier-né de l'édition française se nomme Critérion. Créée avec l'aide du groupe Média-Participation, cette maison, que dirige Roger de Bazelaire, a deux jeunes directeurs littéraires : Pierre-Guillaume de Roux pour la fiction, les essais et biographies littéraires ; Corinne Marion pour la philosophie et les sciences humaines. Critérion se propose de publier quelque soixante-dix ouvrages en 1991, mais sort, dès cet automne, ses premiers titres : *Récit des temps mérovingiens* d'Augustin Thierry ; *le Cachot des marionnettes*, de Madeleine Cancicov – les Mémoires de prison d'une Roumaine – et, un peu plus tard, à la mi-novembre, la biographie de *Victoria Ocampo par Odile Felgine* ainsi qu'un recueil de contes classiques japonais de Kenji Miyazawa.

Deux maisons, créées au printemps, font leur première rentrée littéraire. Les éditions Tsuru, fondées par trois femmes, Thérèse de Saint-Phalle, Jacqueline et Virginie Beytout, ont déjà publié cinq titres et en annoncent, pour cet automne, six nouveaux : trois romans – *l'Ouragane* de Theresa Révay ; *Rendez-vous aux portes de Kiev*, d'Annie Murat ; *Un fanfaron dans l'Amazone*, de Philippe de Baleine – et trois documents – *Islam/URSS, la révolte de l'islam en URSS*, d'Amir Taheri ; *Dans l'arène*, les Mémoires de Richard Nixon ; *Super-Moi l'inconnu qui m'habite*, de Ian Wilson. Aux éditions Claire Martin du Gard, qui existent aussi depuis quelques mois, vont sortir *la Relève du soir*, de Philippe de Saint-Robert, un texte sur Montherlant (septembre) ; *Auto-graphies*, un «livre d'humeur» de François Nourissier (en coédition avec Albin Michel) en octobre, tout comme un premier roman, *Versions latines*, de Philippe Margotin ; *Portraits romains*, des photographies de vingt-huit bustes d'empereurs romains prises par Patrick Faigenbaum et commentées par Pierre Grimal (novembre).

Chez les éditeurs confirmés, de nouvelles collections apparaissent ou font leur première rentrée après être apparues il y a quelques mois. Outre « Périphérique », que dirige Richard Bohringer chez Denoël, et dont, après deux titres (*Et Rose elle a vécu*, de Gudule, et *la Fièvre de l'Ouest*, de Benatar), on attend de nouvelles livraisons, signalons la collection « Mots de passe » aux Presses de la Renaissance et la collection « Stock Bleu » chez Stock. Toutes deux ont à peu près le même projet : publier des premiers romans ou des textes d'auteurs peu connus, à raison *de trois à cinq par an*. « *Mots de passe* » publie en septembre un premier roman, *Ariana*, de Catherine Vigourt, et « Stock bleu » vient de sortir aussi un premier roman *la Fille démantelée*, de Jacqueline Harpman.

Une « bibliothèque de vies brèves »

Au Promeneur, Patrick Mauriès, toujours amoureux des curiosités, des raretés, crée « Le cabinet des lettrés », une collection de textes sur des personnages plus ou moins connus ou oubliés, excentriques souvent, une sorte de « *bibliothèque de vies brèves* » comme le dit Mauriès lui-même. Parmi les premiers titres, citons *la Raison*, de Pascal Quignard, le portrait d'un poète romain, et *les Rejets électifs, Voltaire et Frédéric II*, d'Alberto Savinio.

Hatier, traditionnel éditeur d'ouvrages scolaires et de livres pour enfants, s'ouvre de plus en plus à la littérature générale. Après « Brèves », que dirige Michel Chaillou, deux nouvelles collections volent le jour : « Haute enfance », que dirige René de Ceccatty, qui rassemble des récits d'enfance, souvent écrits spécialement pour cette collection, et une collection de littérature étrangère, « Terres étrangères », sous la direction de Patrick Reumaux. Dans la première, qui proposera quatre titres par an, paraissent en même temps, au début de septembre : *la Micheline*, de Patrick Drevet ; *Mémoire en archipel*, de Rabah Belamri ; *Antan d'enfance*, de Patrick Chamoiseau ; *Gigho*, de Giuseppe Bonaviri. Dans la seconde, sortent des nouvelles de D. H. Lawrence ; la correspondance d'Emily Dickinson ; des nouvelles de Theodore Francis Powys (*Mrs Moggs va voir la mer et autres contes de la colline de Madder*) ; *le Baron hanté*, un récit fantastique de Shéridan Le Fanu.

Quant à Adrien Maeght, il étend, dans un sens plus littéraire, son secteur édition, y voyant « *la confirmation qu'une aventure éditoriale* » qui, « *tournée vers des textes aussi bien que vers la photographie, est en train de se développer avec l'ambition de surprendre ceux qui aiment encore les beaux livres et la belle image* ». Paraissent ainsi : en septembre, *les Petits Traités* de Pascal Quignard (huit volumes) ; *Entrée des fournisseurs*, du photographe japonais Keichi Tahara ; en novembre, *la Tempête*, Giorgione par Marcelin Pleynet ; *Raoul Ubac*, d'André Frénaud ; *Max Ernst*, de Gilbert Lascault ; *Pays d'âge*, de Pierre-Jean Remy ; *Ellipse et laps*, de Denis Roche ; *Une image en moins*, de Michel Cournot.

A La Découverte, on souhaite aussi étendre le domaine de la fiction avec une nouvelle collection sous une maquette très élégante. Les deux premiers titres sont un recueil de nouvelles de l'Argentin Rodolfo Walsh, *les Métiers terrestres*, et le premier roman d'un écrivain irlandais de vingt-sept ans, Frank Ronan, *les Hommes qui ont aimé Evelyn Cotton*.

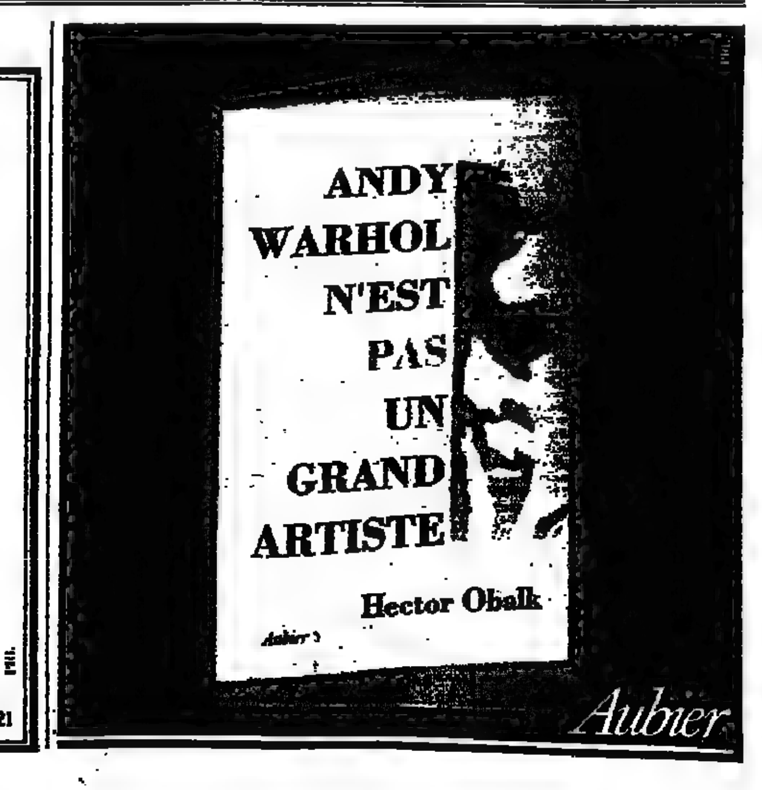
Josyane Savigneau

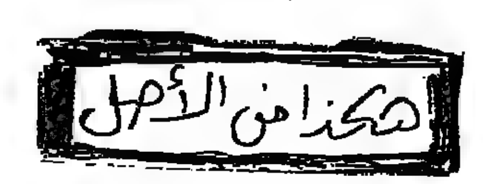
Les premiers livres du Monde-Éditions

Mémoire, savoirs, jeunesse : ce sont les axes de travail de cette nouvelle filiale du « Monde »

La rentrée éditoriale de l'automne voit la publication des premiers livres du Monde-Éditions. Cette nouvelle maison, filiale du *Monde*, qui entend travailler sur la mémoire, les savoirs et la jeunesse, propose :

- *Les inégalités des années 90*, par le Club Vauban avec une préface de Jean-Marie Colombani (collection « Actualité ») : une société de plus en plus dure pour les jeunes, une France divisée entre inclus, reclus et exclus.
- *Les mutations de l'économie mondiale (1975-1991)*, avec une préface d'Erik Izraelewicz (collection «Mémoire du monde») : cette synthèse, réalisée sous la direction d'Alain Gélédan, des «Bilans économiques et sociaux» du *Monde*, veut être l'ouvrage de référence sur les évolutions économiques et monétaires de l'après-choc pétrolier à l'effondrement du bloc de l'Est.
- *Sciences et philosophie, pour quoi faire ?* : dans ces textes, réunis et présentés par Roger-Pol Droit, scientifiques et philosophes d'aujourd'hui, rassemblés au cours du premier forum *le Monde*-Le Mans, s'interrogent en public.
- *La bibliothèque imaginaire du Collège de France*, avec une préface de Frédéric Gaussen : trente-cinq professeurs de l'illustre collège parlent des livres (et des rencontres) qui ont fait d'eux ce qu'ils sont.
- *Autour d'un plat*, de La Reynière et Desclozeaux : les chroniques du critique gastronomique du *Monde* à la sauce Desclozeaux.
- *Villes d'exil et autres nouvelles*, avec une préface de Georges-Olivier Chateaureynaud : le cru 1990 du Prix du jeune écrivain français et francophone.
- *De Gaulle et «le Monde»*, par Pierre Sainderichin (collection «Mémoire du monde»): le récit du choc de deux «institutions».





VOYAGES

Portraits de villes

Quarante-huit cités du Sud explorées par J.-P. Péroncel-Hugoz. Un périple pédagogique... et iconoclaste

VILLES DU SUD
de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz. Balland, 404 p, 48 photos noir et blanc, 179 F.

par Rachid Mimouni

Le sens de l'exagération des Marseillais est bien connu, et célèbre est l'histoire de la sardine qui a obstrué le Vieux-Port. Jean-Pierre Péroncel-Hugoz, né dans la ville phocéenne, devenu grand reporter au *Monde*, eut parfois à souffrir de cette réputation auprès de ses circonspects collègues. Il se fait donc un point d'honneur, dans *Villes du Sud*, parlant de sa cité, de rechercher l'événement historique qui fut à l'origine de la fabuleuse galéjade.

Villes du Sud n'est ni un carnet de voyage ni un guide touristique, encore moins un atlas de géographie, bien que les villes décrites y soient sagement classées par ordre alphabétique, d'Abou-Dhabi, où règne le doux émir Zayed qui rêve de rendre verdoyants les sables qui l'entourent, à Valence d'Espagne, qui servit de dernier refuge aux républicains pourchassés par les troupes franquistes et se souvient encore des drames de la guerre civile. On peut donc entrer à sa guise et organiser son propre périple ; commencer à Beyrouth, que divise un mur invisible et dont les habitants se distinguent aussi par leur fruit préféré, les musulmans dégustant l'orange et les chrétiens la pomme ; accepter courageusement de faire escale à Bogota, qui vit sous une terreur permanente et oblige les enfants de riches à se rendre à l'école en voiture blindée ; ou visiter Bucarest, si l'on s'estime capable de repousser les avances des prostituées qui se proposent aux étrangers pour un paquet de cigarettes américaines.

Une férocité salutaire

Toujours sans complaisance, loin de tout exotisme, le regard de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz sait cueillir le détail significatif et croquer la scène savoureuse. Il nous explique pourquoi Ceuta, enclave espagnole au Maroc, a élu pour maire la Vierge Marie, et note que Djeddah, la puritaine, où l'on ne voit pas une femme dans la rue, expose pourtant dans ses vitrines des baignoires à quatre places, ô fantasmes de houris s'ébattant dans la pénombre derrière les moucharabiehs.

Parvenu dans une ville, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz a l'art d'aller directement poser le doigt sur la plaie, ce qui ne manque pas de faire mal. Dans les pays musulmans, il s'intéresse au sort des chrétiens et relève que le maître de Bagdad est le plus tolérant en ce domaine, puisqu'il n'a pas craint de choisir un chrétien comme numéro deux de son régime : Michel Youhanna alias Tarik Aziz.

Militant de la francophonie, Jean-Pierre Péroncel-Hugoz s'enflamme pour Aoste, cette ville italienne dont les habitants s'obstinent à utiliser la langue de Molière, et ne peut s'empêcher de tonner contre l'indifférence de la France à son égard, comme il admire le Libanais Charles Hélou, ce chef d'Etat francophile qui refusait de désarmer tout en sachant qu'*« il y aura toujours plus de dollars que de francophones »*. Cet iconoclaste, qui plus est insolent, ne se prive pas non plus de donner libre cours à ses humeurs, et certains de ses traits sont d'une férocité salutaire.

Il semble que tout journaliste du *Monde* porte en lui une vocation contrariée de pédagogue. Jean-Pierre Péroncel-Hugoz ne manque pas ainsi, dans *Villes du Sud*, de nous rappeler ou de nous apprendre une foule de choses après nous avoir traîtreusement attirés dans une ville qu'on n'envisageait guère de découvrir. Cette revue de quarante-huit villes du Sud est aussi un condensé sociologique des pays visités, réputés pauvres, mais où pourtant le luxe le plus ostentatoire côtoie le dénuement le plus complet, ce qui nous permet ainsi de corriger nombre d'idées reçues.

Ses descriptions ont la sobriété et la précision du reporter sans pour cela devenir austères ou rebutantes car la note succulente nous guette à la phrase suivante. Ainsi à Abidjan on dit : *« J'ai l'honneur de vous demander du feu »*, tandis qu'à Tripoli on pense que si les femmes étaient fréquentables Dieu en aurait créé une pour lui. Il faut ouvrir ce livre comme on va à la pêche. On est certain de passer quelques heures agréables tout en rapportant de quoi dîner.

▶ **Rachid Mimouni, romancier, a notamment publié *le Fleuve détourné* (1982), *Tombeza* (1984) et *l'Honneur de la tribu* (1989) (tous ces titres aux éditions Robert Laffont). Cet automne paraît un recueil de ses nouvelles, *la Ceinture de l'Ogresse* (Seghers).**

Impressions de l'Est

Douze écrivains français ont fait « le voyage à l'Est ». Témoignages littéraires sur des « choses vues »

LE VOYAGE A L'EST
récits de douze écrivains, préface de Martine Segonds-Bauer, Balland-la Maison des écrivains, 334 p., 119 F.

A la différence du touriste passif, qui va où on lui dit d'aller et s'arrête de même, le voyageur actif n'aime pas qu'un mur ou qu'un rideau – surtout s'il est de fer – lui cache un paysage, une beauté faite de main d'homme ou encore cet homme lui-même.

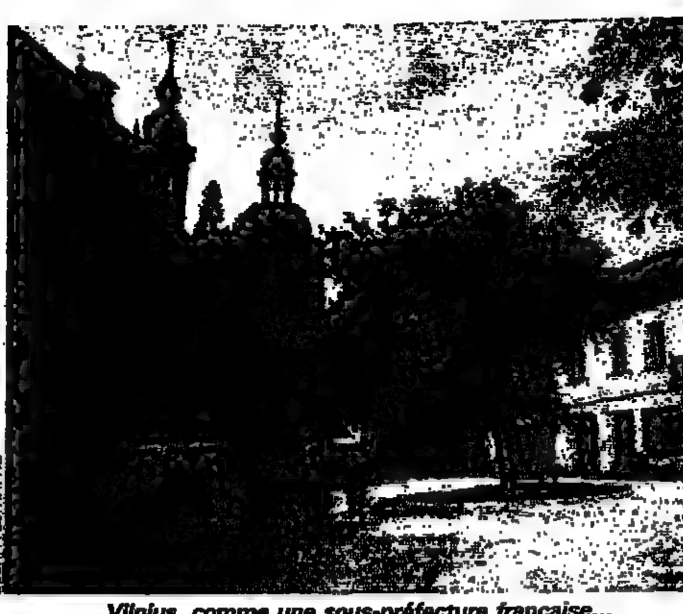
Bien sûr, cette distinction est plus théorique que réelle, et le voyageur joue, à l'égard du touriste, le rôle de l'éclaireur ou du prospecteur.

Préludant à la ruée de l'été, douze écrivains français, à l'initiative de la Maison des écrivains, sont ainsi partis, à la fin de l'hiver, en direction de l'Est.

Martine Segonds-Bauer, directrice de la Maison des écrivains, a préfacé les textes que les écrivains (Renaud Camus, Didier Daeninckx, Dominique Desanti, Jean-Philippe Domecq, Leslie Kaplan, Jean-Marie Laclavetine, Alain Nadaud, Marie Nimier, Daniel Pennac, Olivier Rolin, Jacques Roubaud, Danièle Sallenave) ont rapporté de leur périple dans les différents pays de l'Europe orientale. Si la comparaison avec les voyages romantiques du siècle dernier vers l'Orient ou l'Italie semble un peu forcée – les conditions psychologiques étant fort différentes, – ces témoignages sur des « choses vues » gardent toute leur valeur. Ils démontrent que le regard subjectif – et celui de l'écrivain l'est par nature – constitue un nécessaire contrepoint aux commentaires et analyses des professionnels de l'information.

Nous publions ci-contre des extraits du texte d'Olivier Rolin qui s'est rendu dans les républiques baltes.

P. Ké


DESHAYES/RAPHO
Vilnius, comme une sous-préfecture française...

Jour d'élections à Vilnius

A Vilnius tous les noms ont changé,

L'avenue Lénine s'appelle maintenant Gédiminas

Du nom du roi qui régna, au quatorzième siècle, jusqu'à la mer Noire et à la Moscovie, et mourut sur le Niemen tué par les Teutoniques.

Grands-Ducs, chevaliers blancs, preux bardés de fer,

Mindaugas, Vytautas,

Toute une imagerie historique médiévale a remplacé sans coup férir les héros du prolétariat qui gardent le pont sur le Néris,

Les temps modernes, c'est une terrible histoire finie,

La soif de passé est grande, et sans doute faut-il dire juste. Le passé s'engouffre dans l'avenir vide.

Le cœur de Vilnius, c'est une cathédrale blanche et un donjon de brique

Où flotte le drapeau à trois bandes, vert, jaune, rouge.

Le général soviétique de bronze, moustaches, bottes, cape au vent,

Que viennent fleurir d'œillets rouges, tous les jours, des militaires sortis du Comité central,

N'en a plus pour longtemps à arborer, au-dessus des bancs où le soir s'enlacent des amoureux,

L'air fat de qui vient de disputer un beau match de polo.

Dans la cour de l'Université, entre les gerbes de colonnes, sous le campanile, les frontons enroulés,

On lit *Academia* et *Universitas Societatis Jesu*,

Les jésuites ont été patients, vieilles taupes.

Agenouillés autour de l'icône de la Vierge qui trône dans une porte de la ville,

Murmurants, jeunes, vieux,

Sous les feux argentés que jettent d'innombrables ex-voto,

Cœurs parsemés de jambes, de bras, d'yeux solitaires,

Dessinant un monstre de Bosch.

Rues tortueuses, pavées,

Porches derrière lesquels s'étendent des vergers,

Halo des lampadaires la nuit,

Odeur des fumées de charbon sur les vieux toits de tuiles,

Odeur de scierie des troncs fraîchement coupés, assemblés en échafaudages dans le chœur des églises baroques qu'on retape à l'or rutilant.

(Seule, rue Saviciaus, une très belle, à l'aérien clocher, sert encore d'entrepôt de bouteilles de bière, et quand j'essaie d'entrer on me dit que *nilzia*, on ne peut pas, ce qui fait s'esclaffer Rita, qui y voit le maître mot de la langue soviétique),

Son des cloches,

Vilnius où Napoléon échangera, du palais de l'archevêque aujourd'hui « palais des travailleurs de l'art », les dernières lettres avec Alexandre, puis la guerre commença,

Vilnius par où commence aujourd'hui à se démailler l'empire russe

Ressemble assez à une tranquille sous-préfecture française.

Tu dois trouver cela bien provincial, me dit Rita,

Tu ne peux comprendre combien chacune de ces pierres m'émeut,

Et en effet c'est ici,

Ce lieu naïf et audacieux,

La province du monde et son centre.

Vytautas Landsbergis, musicologue et futur président du Parlement indépendant de Lituanie, parle.

Il porte un petit bouc et des lunettes sur un visage rose et plein,

Des cheveux plats, châtains, bien peignés, sur lesquels il posera en sortant un béret basque

(le même béret basque que Cornelius le poète, traducteur d'Eliot et de Pound, avec qui j'ai déjeuné tout à l'heure).

Il n'a ni une voix ni une allure de chef,

Pas de « charisme », comme on dit maintenant,

Et c'est pintôt bon signe, il me semble.

Ces révolutions sentimentales

Qui mettent des poètes ou des musiciens à leur tête

Ont pour nous un petit côté mil huit cent quarante-huit, mais a-t-on le droit de les taxer d'irréalisme dans une région où le réel, jour après jour, se gonfle de chimères ?

Il dit tranquillement que si la Russie leur réclame des indemnités, alors combien seront-ils fondés à réclamer, eux,

Pour leurs 200 000 déportés ?

Parle ensuite le président de la commission d'enquête sur les crimes communistes,

Déportation des élites,

Tuer une nation...

Comme a tourné la roue...

Cette voix monocorde, ces accusations, ces chiffres peut-être, sans doute exacts, mais sans force de conviction,

Me rappellent d'autres voix, d'autres chiffres, d'autres procureurs d'il y a une vingtaine d'années

(Tiens, j'avais oublié Sartre),

Le Bien et le Mal ont échangé leurs masques,

Le Bien, en face de moi, hoche gravement ses quatre têtes de congressmen américains en mission.

A l'Union des photographes de Lituanie, on me montre des photos de Sibérie,

En 1988 Gorbatchev a autorisé les Baltes à visiter les lieux de déportation de leurs pères,

A rapatrier leurs cadavres gelés comme ceux des mammouths.

« La fin du communisme », c'est ainsi que Raimondas Urbakavicius, son auteur, a baptisé un cliché.

On y voit l'épave d'une antique locomotive à très haute cheminée,

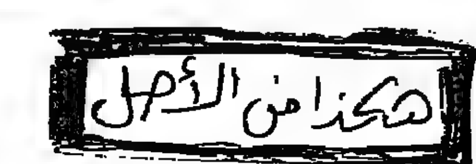
Noire sur la neige blanche de la raijga.

Des centaines de milliers d'hommes sont morts pour construire ce « Stalin railway » qui ne menait nulle part

Qu'à leur mort. (...)

Tant que les camps communistes resteront pour la pensée de chez nous un détail, comme dit l'autre immonde, un accident déplorable de l'Histoire, nous ne pourrons pas vraiment comprendre les gens de cette Europe-là (...)

Olivier Rolin



Chez IKEA, même à la rentrée, on arrive à joindre les deux bouts.



On ne le dira jamais assez mais les bouts de mois sont comme les bouts de bois : avec un petit tour de vis on peut faire de grandes choses avec pas grand chose. La rentrée des classes est une bonne occasion pour réviser tout ça.

Commençons par un petit tour de vis niveau maternelle. Le dessin, la peinture, la pâte à modeler à la maison ça demande une surface solide, lavable et dans plein de jolies couleurs pour être plus gaie. On a ça chez IKÉA, avec des pieds, des tréteaux, des chaises, etc., à la hauteur des tout petits.

A des prix encore plus petits.

Passons à la grande école avec des vrais bureaux, des vrais caissons à tiroirs, avec ou sans roulettes, des vrais rangements de pro, des chaises ou fauteuils avec ou sans roulettes aussi, bref de quoi se faire un bureau comme papa pour beaucoup, beaucoup moins cher que le bureau de papa.

Ensuite, jusqu'à l'enseignement supérieur, les prix le sont à peine. On rajoutera un meuble spécial ordinateur par ci, un retour par là, une bibliothèque supplémentaire pour les bouquins en plus, etc.

Tout ça à des prix qui donnent envie de continuer ses études très longtemps.

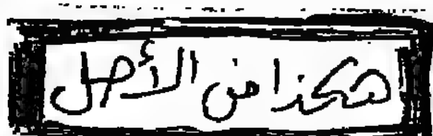
Il y a plein de bouts à joindre chez IKEA et tout un choix de formes, de couleurs et de finitions. Et ce ne sont pas les lampes et les accessoires assortis qui feront ressembler votre budget scolaire à celui du ministère de l'éducation.

Offre valable jusqu'au 9 Septembre 1990 dans la limite des stocks disponibles.



IKEA PARIS NORD II	IKEA PARIS EVRY	IKEA LYON	IKEA MARSEILLE	IKEA LILLE	IKEA BORDEAUX
AUTOROUTE A1 ZI PARIS NORD II.	AUTOROUTE A6 EVRY LISSES.	ZAC DU CHAMP DU PONT ST-PRIEST.	RN 113, C. CIAL VITROLLES ESPACE.	C. CIAL DE LOMME. BUS - METRO, ST-PHILIBERT.	C. CIAL BORDEAUX-LAC.
LUN - VEN : 10 H-20 H SAM : 9 H-20 H	LUN - VEN : 10 H-20 H SAM : 9 H-20 H	LUN - VEN : 10 H-20 H SAM : 9 H-20 H	LUN - VEN : 10 H-20 H SAM : 9 H-20 H	LUN - VEN : 10 H-20 H SAM : 9 H-20 H	LUN - VEN : 10 H-20 H SAM : 9 H-20 H
NOCTURNE : MER 22 H	NOCTURNE : MAR ET JEU 22 H	NOCTURNE : JEU ET VEN 22 H	NOCTURNE : VEN 22 H	NOCTURNE : MER ET VEN 22 H	NOCTURNE : MER ET VEN 22 H
TEL. (1) 48.63.20.25.	TEL. (1) 64.97.71.20.	TEL. 78.26.49.49.	TEL. 42.89.96.16.	TEL. 20.98.36.77.	TEL. 56.50.42.06.

RESTAURANT PARADIS D'ENFANTS DANS TOUS NOS MAGASINS - MINITEL 3614 IKEA



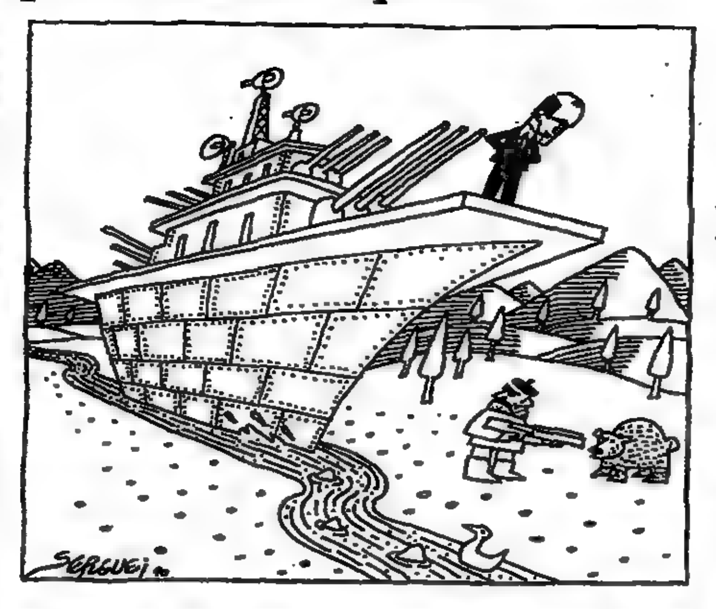
SOCIÉTÉ

ENVIRONNEMENT

Une dernière chance pour les ours pyrénéens

La France a ratifié la convention internationale sur la protection des espèces

Depuis le 22 août dernier, date de parution du décret au *Journal officiel*, les plantes et les animaux sauvages menacés d'extinction sont protégés en France par une convention internationale. Elaborée à Berne en 1979 par une vingtaine de pays d'Europe occidentale, cette convention oblige en effet les Etats signataires à protéger un certain nombre d'espèces expressément désignées, ainsi que leur habitat.



Les premiers signataires de la convention de Berne – auxquels se sont joints des pays aussi différents que la Hongrie et le Sénégal – se sont empressés de faire ratifier ce texte par leur Parlement respectif et de le mettre en application. La France et la Belgique, seules, ont fait bande à part. En effet, pendant dix ans, le lobby des chasseurs français s'est opposé à la ratification de cette convention, qui n'a été finalement obtenue qu'en janvier dernier.

Puis il a fallu encore huit mois pour qu'un décret rende les textes *« opposables aux tiers »*. C'est chose faite aujourd'hui et le décret du 22 août représente un renfort providentiel pour M. Brice Lalonde, secrétaire d'Etat à l'environnement, qui, malgré l'appui des écologistes et même de la fédération socialiste des Pyrénées-Atlantiques *(le Monde* du 29 août), se voit empêché, par les élus et les chasseurs pyrénéens, de prendre des mesures efficaces de protection des dix derniers ours survivants dans la région.

A dire vrai, la convention de Berne sur la protection des espèces ne représente pas une avancée décisive par rapport à la législation française. Le texte énumère 680 espèces animales (mammifères, oiseaux, reptiles, poissons et insectes), qui doivent être strictement préservées et dont moins de la moitié vivent dans les terroirs français.

Pour les plantes, il existe un répertoire de 109 noms, mais neuf espèces seulement sont présentes en France. Cette flore et cette faune étaient déjà protégées, depuis les années 1980, par des textes pris en application de la loi de 1976 sur la protection de la nature.

La vraie nouveauté qui a justifié pendant une décennie l'opposition des chasseurs, c'est que la convention de Berne oblige les Etats signataires à protéger aussi les habitats de ces espèces : les biotopes et les écosystèmes, comme disent les scientifiques. Ainsi, s'il était déjà totalement interdit, depuis 1981, de chasser l'ours dans les montagnes françaises, rien n'empêchait de couper les bois où ils se cachent, de chasser le sanglier avec des chiens autour de ses abris d'hibernation, de tirer les palombes au-dessus de sa tête.

Sur ces différents points, la convention est claire : son article 6 interdit, pour les espèces strictement protégées, *« la détérioration des sites de reproduction ou des aires de repos »*, tout comme *« la perturbation, notamment durant la période de reproduction et d'hibernation »*. Voilà qui va permettre à M. Lalonde, désormais fort de cette obligation internationale, d'interdire toute chasse, de réduire la circulation et de modifier l'exploitation forestière sur les milliers d'hectares qui lui sont refusés par les montagnards, discrètement épaulés par l'Office national des forêts.

Ses armes : les arrêtés dits de « biotope » qui justement préservent l'environnement des espèces en péril. Les zones ainsi mises entre parenthèses ne sont guère plus d'une centaine en France (s'ajoutant aux parcs nationaux, aux cent réserves et aux terrains acquis par la Conservation du littoral). Il est probable qu'avec la bénédiction européenne, elles vont se multiplier.

En ratifiant la convention de Berne, la France s'est également engagée à *« encourager la réintroduction des espèces indigènes de la faune sauvage, lorsque cette mesure contribue à leur conservation »*. Le secrétaire d'Etat à l'environnement se voit donc invité à réintroduire des ours dans les Pyrénées si les plantigrades survivants sont menacés d'extinction, ce qui semble le cas. Instrument nouveau entre les mains d'un ministre, la convention de 1979 représente peut-être pour les ours pyrénéens la dernière chance.

MARC AMBROISE-RENDU

Union sacrée pour l'eau de Lourdes

Quelque cinq cents personnes, pêcheurs et écologistes, ont manifesté à Lourdes, mardi 28 août, contre le projet de détournement du gave de Pau, préparé par le conseil général des Hautes-Pyrénées. L'eau prélevée en amont de la ville serait rejetée vers l'Adour, qui s'écoule en direction de Tarbes, afin de permettre la remise en culture d'environ 3 000 hectares de friches.

L'Union des pêcheurs lourdais et du Lavedan voit, forcément d'un mauvais oeil, la baisse prévisible du débit de la rivière. Les riverains s'inquiètent de l'accroissement des risques de pollution, dans une cité qui accueille chaque année cinq millions de pèlerins.

Les écologistes locaux soutiennent, pour leur part, que si le projet de détournement du gave de Pau, déjà ancien, refait surface, c'est pour mieux contribuer au refroidissement des eaux de la Garonne, utilisées par la centrale de Golfech . Outre le maire (CDS) de Lourdes, M. Philippe Douste-Blazy, qui demande le classement du gave de Pau, les autorités religieuses, enfin, participent à cette union sacrée. Elles invoquent *« les méfaits qui résulteraient de cette atteinte aux dispositions séculaires de la nature »* et qui ne manqueraient de *« perturber gravement le cadre de la grotte »*, dit le Père Bordes, recteur des sanctuaires de Lourdes.

J.-L. S.

MÉDECINE

Nouvelle affaire d'euthanasie aux Pays-Bas

« Mort sur table » à la demande

Un médecin peut-il, et dans quelles circonstances, donner la mort à l'un de ses malades ? Cette question, sur laquelle repose la majeure partie de la problématique de l'euthanasie, vient de trouver une nouvelle forme de réponse, avec la surprenante révélation faite par une équipe médico-chirurgicale hollandaise dans le dernier numéro du mensuel britannique « Thorax », spécialisé dans le diagnostic et le traitement des affections pulmonaires et cardiaques (1).

Cette équipe, constituée de trois médecins de l'hôpital universitaire d'Utrecht, explique avoir indentifié, pour la première fois au monde semble-t-il, un liposarcome (tumeur constituée de cellules adipeuses) développé au niveau du péricarde (tunique enveloppant le cœur). Cette lésion d'un type rare a été diagnostiquée chez un homme âgé de trente ans, qui, depuis deux mois, souffrait de difficultés croissantes pour respirer, de douleurs thoraciques et d'une série de symptômes inquiétants (perte de poids, anorexie, fièvre, etc...).

Après son admission à l'hôpital universitaire d'Utrecht, une série d'examens radiographiques et échographiques mirent en évidence d'importantes anomalies thoraciques et une compression massive du cœur. Les médecins décidèrent alors l'ouverture chirurgicale du thorax, afin d'établir un diagnostic précis et de soulager le muscle cardiaque. Ils découvrirent que celui-ci était comprimé par une importante tumeur graisseuse fixée au niveau du ventricule gauche.

Ce qui aurait pu n'être qu'une curiosité anatomopathologique devint alors brutalement une nouvelle affaire d'euthanasie. Après avoir effectué un examen microscopique des cellules de la tumeur et établi qu'il s'agissait d'un liposarcome dont la résection n'était pas techniquement possible, les médecins décidèrent, en effet, de ne pas réanimer leur malade.

En quelques lignes, ils expliquent dans leur exposé technique qu'ils ont laissé le malade mourir sous anesthésie, *« comme il en avait exprimé le souhait avant l'intervention, s'il s'agissait d'une tumeur maligne et inopérable »*. Ils ne précisent toutefois pas de quelle manière et dans quelle circonstance ce souhait avait été formulé.

Emotion en France

Cette affaire soulève une vive émotion chez les médecins français qui ont pris connaissance de cette publication. Tous, à des titres divers, condamnent une telle pratique, inusitée en France, assurent-ils. Certains évoquent le caractère, toujours incertain, des diagnostics anatomopathologiques établis au moment même de l'intervention. D'autres soulignent le fait que l'on ne peut jamais prévoir l'évolution d'une affection, *a fortiori* lorsqu'elle trouve son origine dans une lésion d'un type rarissime. D'autres encore évoquent les risques médico-légaux toujours possibles dans les affaires dites de *« mort sur table »*.

Sur le fond, ce cas pose le problème de l'attitude du médecin face à la demande d'un malade souhaitant mourir. *« Pour ce qui est du droit français,* précise le professeur Etienne-Charles Frogé, spécialiste de médecine légale, *il faut rappeler que la demande du malade n'exonère pas le médecin d'une faute pénale et déontologique éventuelle. Dans de telles affaires, le parquet peut toujours ouvrir une information pour meurtre, et la famille ou les proches se constituer partie civile. Le terme d'euthanasie n'existant pas en droit français, la justice peut alors examiner la valeur du document par lequel le malade a exprimé son souhait, tout comme la qualité de l'information donnée par le médecin avant qu'il ne décide de mettre fin aux jours de son patient. »*

JEAN-YVES NAU

(1) « Constrictive pericarditis caused by primary liposarcoma ». Cette publication est signée des docteurs R. J. Lionarons, J. van Baarlen, J. F. Hitchcock. Thorax (1990 ; 45 : 566-567).

PARIS

□ **Publication de l'arrêté sur les « axes rouges » de circulation.** – Le Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris du 28 août publie l'arrêté, signé par le préfet de police, créant dans la capitale 27 kilomètres d'« axes rouges » *(le Monde* du 22 août). A partir du 11 septembre, sur ces voies, l'arrêt et le stationnement seront totalement interdits et les livraisons auront lieu de 20 h 30 à 13 heures.

SCIENCES

Hubble photographie la supernova de 1987

En dépit de sa terrible myopie, le télescope spatial Hubble tente d'accomplir une partie de sa mission. C'est ainsi qu'il vient, coup sur coup, de prendre des clichés fort intéressants que les meilleurs observatoires terrestres n'auraient, semble-t-il, pas pu fournir.

Le premier représente les restes de la supernova 1987 A, cette étoile dont l'explosion cataclysmique nous apparut voici un peu plus de trois ans. Selon la NASA, ce cliché, qui montre un anneau de matière chaude ceinturant un petit noyau dense figurant la position de l'ancienne étoile, résumerait en une seule image l'évolution de 1987 A au cours du dernier million d'années.

Le second de ces clichés porte sur une galaxie (NGC 7457), distante de la Terre de 40 millions d'années-lumière. Il entre en son centre un amas d'étoiles d'une densité quatre cents fois supérieure à ce que laissaient supposer les observations faites depuis le sol.

Sur la foi de ces deux clichés, la NASA affirme qu'en dépit de sa myopie le rêve est toujours possible avec Hubble. C'est sans doute en partie vrai. Mais au moment où l'agence spatiale américaine est sur la sellette, en raison de trop nombreux échecs, il ne faudrait pas que la NASA nous fasse prendre la myopie de Hubble pour une vue d'aigle...

J.F. A.

Le Japon lance un satellite de télévision

Une fusée japonaise a mis sur orbite, mardi 28 août, un satellite de télévision destiné à compenser la perte du satellite BS-2X, perdu dans l'explosion de la fusée européenne Ariane le 23 février dernier. Le lancement a été réalisé par une fusée à trois étages H1, mise au point par la NASDA (National Space Development Agency of Japan), à partir de la base de Tanegashima.

Ce satellite, nommé BS-3A, est très attendu par la chaîne de télévision publique japonaise NHK. Le satellite BS-2B, qu'elle utilise actuellement, et que le BS-2X devait remplacer, pourrait, en effet, cesser de fonctionner dès la fin de cette année. BS-3A est donc prêt à prendre la relève à partir de novembre. Deux des trois canaux dont il est doté seront utilisés par la NHK, le troisième étant réservé à la Japan Satellite Broadcasting, première société japonaise de télévision commerciale par satellite. – *(AFP.)*

CULTURE

CINÉMA

Familles, je vous aime

En filmant « la Gloire de mon père »
Yves Robert retrouve Marcel Pagnol, les sources de son univers, de sa popularité

« Je suis né dans la ville d'Aubagne, sous le Garlaban couronné de chèvres, au temps des derniers chevriers. » Ainsi commence *la Gloire de mon père*, premier tome des *Souvenirs d'enfance* qu'Yves Robert a adapté pour le cinéma, ainsi que le second tome, *le Château de ma mère*, dont la sortie est prévue pour octobre.

Cette phrase-là, elle est dite, ainsi que d'autres tirées du livre, par la voix (off) de Jean-Pierre Darras qui nous rappelle presque à s'y méprendre celle de Pagnol. A croire qu'il dicte lui-même les images, les impressions, les souvenirs : Marseille au début de ce siècle, les grandes vacances à la bastide neuve, dans les guarrigues où Marcel, âgé de onze ans, contribua à la gloire de son père au cours d'une mémorable partie de chasse.

Yves Robert ne s'est pas contenté de placer cette voix off si semblable à celle de l'écrivain sur des scènes empruntées au livre. Il s'est livré, avec respect et avec amour, à une véritable reconstitution à propos de laquelle le mot « chromo » entendu ici et là me paraît totalement déplacé. Les images d'Aubagne, de Marseille, de la Provence ensoleillée, ou traversée par un orage d'été, telles que les a saisies Robert Alazraki ne sont pas académiques, elles sont naturellement belles.

Naturellement belles parce que Pagnol, écrivant à la fin des années 50, embellissait lui-même ses souvenirs, s'attendrissait selon sa nature, quitte à relever d'un gag, de propos touchant à la galéjade, ce récit nostalgique. Le film d'Yves Robert sent bon les salles d'école primaire, les réunions de famille autour d'un gâteau, le thym des garrigues. On y voit des gens modestes s'aimer, se chamailler, vivre au rythme de leur époque, de leur milieu. On entend le bruit des boules de pétanque, le ruissellement de la fontaine sur la place du village, le chant des cigales, les cris de la nature. Le film est sentimental, ce qui, pour moi, est une grande qualité, comme cela en sera une pour le public qui va chercher là son Pagnol et va le trouver.

Le contrat d'amour entre le public et Pagnol, déjà auteur de théâtre célèbre, est né en 1931 avec le cinéma parlant et ne s'est jamais démenti. Même si *Marius (*1931) *Fanny* (1932), ont été réalisés par Alexandre Korda et Marc Allégret, c'était avant tout du Pagnol. Et la fameuse querelle du « théâtre filmé » n'a jamais préoccupé les foules qui se pressaient dans les salles.

Les Français ont aimé Pagnol parce que cet homme, né en 1895, fils d'un instituteur et d'une couturière, ne s'est jamais détourné de



Julien Ciamaca (Marcel) et Victorien Delamare (Paul) dans « la Gloire de mon père »

ses origines. Parce qu'il racontait, au cinéma comme au théâtre, des histoires de famille qui pour se passer à Marseille ou en Provence, auraient pu arriver n'importe où dans ce que l'on n'appelait pas encore l'Hexagone.

La plus célèbre, la plus aimée de ces familles est bien entendu celle de César, Panisse, Marius et Fanny, dont les trois épisodes reviennent fréquemment à la télévision (1), et dont les personnages se sont confondus avec les acteurs qui les ont interprétés. Mais qui ne s'est pas attendri sur le vieux *Jofroi*, qui n'a pas pleuré aux malheurs d'*Angèle*, séduite et abandonnée, qui n'a pas plaint Aimable Castanier, ce boulanger quitté par sa femme et devenu incapable, tant il était malheureux, de cuire le pain ?

Marcel Pagnol, est également le seul cinéaste français qui, avec *la Fille du puisatier*, tourné en 1940 avant et après la défaite, ait su, à travers une simple histoire de familles socialement différentes mais également frappées par le malheur du temps, rendre compte, de la façon la plus émouvante et vraie, du terrible choc subi par un pays vaincu et envahi.

Lorsque Marcel Pagnol, en 1946, fut élu à l'Académie française pour son œuvre littéraire, les Français lui auraient volontiers offert son épée d'académicien pour lui prouver combien ils étaient heureux de ce qui lui arrivait. Des *histoires de famille, Pagnol* leur en a encore données au cinéma *(Naïs, Manon des sources)* jusqu'au moment où il se décida à écrire la sienne...

Dans *la Gloire de mon père* comme dans la trilogie *Marius, Fanny, César*, les acteurs s'identifient aux personnages. Aux yeux des spectateurs, dont la plupart sont également lecteurs, Joseph l'instituteur et Augustine la couturière auront désormais les traits de Philippe Caubère et de Nathalie Roussel ; la tante Rose et l'oncle Jules, ceux de Thérèse Liotard et de Didier Pain ; Marcel et Paul, ceux de Julien Ciamaca et de Victorien Delamare, et Lili des Bellons, le petit paysan qui connaît le secret des sources, ceux de Joris Molinas.

Le choix des acteurs a été déterminant. Ils sont remarquables, en particulier les enfants, ce qui ne saurait surprendre chez un cinéaste qui a souvent gardé un pied dans l'enfance. Son Marcel de cinq ans (Benoît Martin), qui apprend à lire tout seul, a la fraîcheur et la malice de Petit Gibus dans *la Guerre des boutons*.

A soixante ans, Marcel Pagnol avait glissé dans ses souvenirs la genèse de son univers provençal. Yves Robert suit les repères : la grande tradition de l'école laïque, les oppositions très « IIIe République » de l'instituteur et du curé, l'éducation et la morale familiales, les rites de la Provence, l'attachement à la nature, le mystère de « l'eau des collines ». Son film réconciliera tous les publics ; les cinéphiles eux-mêmes peuvent y trouver du bonheur.

JACQUES SICLIER

(1) La Compagnie méditerranéenne de films (CMF) vient d'éditer en vidéo-cassettes la trilogue *Marius, Fanny, César*, prélude à l'édition intégrale des films de Marcel Pagnol.

Sean Connery sous la mer

Sans la performance de son principal interprète « A la poursuite d'Octobre rouge » sombrerait dans le néant de son scénario

Il jaillit des flots avec la majesté de Neptune souverain, mais en grand uniforme de commandant de la marine de guerre soviétique. Le sous-marin – évidemment le *nec plus ultra* en matière de technique subaquatique – s'appelle *Octobre rouge*. Comme il s'agit d'une superproduction, la flotte soviétique et la flotte américaine se lancent à sa poursuite.

Les Russes soupçonnent le commandant de vouloir passer à l'Ouest; l'*US NAVY* redoute qu'il ne déverse quelques ogives sur les riantes côtes de l'Etat de New York. Suspens. Il est tout de suite évident que cet officier de marine sera l'unique bouée de sauvetage dans la périlleuse navigation qui s'annonce : il a la silhouette, le regard et la présence de l'insubmersible Sean Connery.

Le commandant aura fort à faire : l'intérieur d'un sous-marin n'est pas un décor particulièrement exaltant, et l'intrigue (adaptée du *best-seller* de Tom Clancy) souffre de son simplisme, et des activités de M. Gorbatchev qui ont rendu caduques les scénarios fondés sur la guerre froide.

De gros bidules flottants

Quant aux images de gros bidules flottant dans d'insondables abysses tels que les filme John McTiernan, elles ne risquent pas de démoder le vaisseau spatial de *2001* ni le requin des *Dents de la mer*. Pressentant que leur course-poursuite en brasse coulée provoquerait un vertigineux ennui des profondeurs, les auteurs multiplient les personnages : un analyste de la CIA qui se fait parachuter sur un bâtiment de guerre russe comme on prend le métro (Alec Baldwin, étoile montante des castings hollywoodien, qu'on retrouvera, espérons-le plus à l'aise, dans le prochain film de Woody Allen), un folklorique opérateur sonar noir et mélomane, et toute une brochette de stratèges et de politiciens des deux bords que la simple évocation de *Docteur Folamour* suffit à ravaler au rang d'ectoplasmes.

Et les dialogues s'échinent à surdramatiser l'acte le plus anodin : le moindre sous-officier ne peut déboucher une canette de bière sans qu'on lui explique la chaîne de causalité menant tout droit à la troisième guerre mondiale que son geste inconsidéré pourrait déclencher.

Ce n'est finalement pas plus mal. Le vide océanique du scénario laisse tout loisir d'observer le grand Sean dans ses œuvres, exécutant en virtuose son numéro de grand patron, du film autant que du sous-marin. Au point qu'on lui accorderait volontiers d'avoir inventé la perestroïka avant Gorbatchev, qu'on lui décernerait sans hésiter les galons d'amiral des acteurs, et qu'on attend en se pourléchant sa prochaine prestation dans *la Maison Russie* d'après John Le Carré.

JEAN-MICHEL FRODON

Grands hommes et humour noir

Plus lent à s'installer que d'habitude, le Festival de Montréal connaît ses premières controverses – et ses premières révélations

MONTRÉAL

de notre envoyé spécial

Après un week-end de mise en place, c'est avec le film de Michel Deville (en compétition) que le Festival a vraiment commencé. *Nuit d'été en ville* a été jugé par la plupart des chroniqueurs *« délicat, fin et subtil »*. Et par les mouvements de foule qu'elles ont provoqués, les apparitions de Jean-Hugues Anglade à Montréal, tout surpris de se voir traité de (et en) *sex-symbol*, ont rappelé celles d'un Delon à Cannes.

Coïncidence ou résurgence ? Projetés dans la même journée, deux films renouent avec la tradition des « grandes biographies cinématographiques » : en compétition, *Sandino*, de Miguel Littin sur le héros nicaraguayen (on découvre à quoi se rapporte le vocable « sandiniste »), et, hors compétition, *Bethune*, portrait par Phillip Borsos du médecin canadien Norman Bethune (Donald Sutherland), qui fit la guerre d'Espagne puis rejoignit les communistes chinois aux côtés de Mao et qui, dit-on, inventa, pour les besoins du front, les équipes mobiles de transfusion sanguine.

Curieusement, les deux films se situent dans des ailleurs exotiques (forêts d'altitude chez Littin, Chine chez Borsos) et adoptent un même procédé narratif : les héros sont évoqués par les souvenirs d'un journaliste – en route pour les *flashbacks*. Le film de Littin déçoit : trop de phrases « bien denses », trop de poses « historiques », trop de regards « profonds » (Kris Kristofferson, le journaliste). Pour faire bonne mesure, on redonne à Joachim de Almeida (Augusto Cesar Sandino) les deux femmes de sa vie : Angela Molina la guérillera et Victoria Abril l'épouse.

Querelles intestines

Bethune pour sa part complique ses *flashbacks* par une structure à la *Reds*, de Warren Beatty : l'intervention de « témoins », qui nous font jouer à saute-époque et à saute-pays, met à plusieurs reprises la continuité en péril. Donald Sutherland fait une grande performance pour Oscars, les acteurs chinois sont extraordinaires.

Tenu, avec son budget de 20 millions de dollars, pour le film le plus cher de toute l'histoire du cinéma canadien (il est coproduit par la Chine et la France), *Bethune* était attendu au tournant. Des querelles intestines ont rendu sa naissance difficile et près de quatre ans ont passé entre le premier tour de manivelle et la sortie en salles. Bien que Phillip Borsos figure encore au générique, le montage de la version présentée à Montréal n'est pas le sien, mais celui des producteurs.

Calme dans l'énormité

Au bout d'une journée de positivisme effréné (*« une collaboration d'une créativité intense, la rencontre de plusieurs obsessions »*), Sutherland finissait par mettre les pieds dans le plat et exigeait que soit rendu à César ce qui lui appartient. Il fut, à la première mondiale, le seul à citer (et remercier) le réalisateur. La deuxième manche du tournoi aura lieu au prochain Festival de Toronto.

Présenté en compétition et se déroulant entre scène de théâtre, maisons, café et boîte de jazz, *l'Amour inventé*, de Marc-André Forcier (*l'Eau chaude, l'eau frette*), témoigne de la vigueur amusée et du calme dans l'énormité qui font la force des Québécois (Ah ! cette beauté mûrissante partout suivie par ses *quarante* amants).

La révélation de cette première semaine est cependant *Caldos del cielo (Tombés du ciel)*, une coproduction hispano-péruvienne de Francisco Lombardi. D'une folle habileté, le scénario part d'une sorte de Ménie Grégoire mâle qui parle à la radio d'espoir et de succès, mais qui, défiguré, vit en solitaire.

A travers lui, on croise une jeune fille suicidaire, un couple de vieillards mal assorti qui se ruine pour se construire un mausolée, une ancienne domestique aveugle qui force ses petits-enfants à faire les décharges pour nourrir son cochon. La mise en scène est d'une précision chirurgicale ; l'humour, constamment présent, est souvent d'une noirceur corrosive. Par son sens du surréalisme quotidien, Lombardi pourrait être le filleul de Bunuel, de Berlanga et de Ferreri.

HENRI BÉHAR

MUSIQUES

La musique du Cap-Vert à l'assaut des ondes

En dépit de la géographie, une musique plus proche des Antilles que de l'Afrique

Quelle drôle de langue : un portugais pointu comme un i, vallonné comme un dialecte italien et passé à la râpe des inflexions bantous et yorubas. Le créole cap-verdien possède une saveur nerveuse, qui, une fois chanté, se dégage de toute aridité et reprend des rondeurs de hanche. Terre d'escale viscéralement liée au Portugal malgré la proximité du continent africain, l'archipel du Cap-Vert, dix îles pelées en voie de sahélisation, a gardé des vestiges musicaux de son ancien colonisateur : l'accordéon, le violon, la guitare sèche, le *cavaquinho* (une petite guitare au son aigu) et le goût du fado, ce chant nostalgique du destin.

Plus que vers l'Afrique, les musiciens de l'archipel, comme les Angolais, ont tendu l'oreille vers les Caraïbes. Habitudes héritées du temps de l'esclavage (l'île de Santiago était le passage obligé du commerce entre la Jamaïque, Saint- Domingue ou Haïti et la Guinée), influences de l'immense diaspora (ils sont 600 000 à vivre en Europe ou au Etats-Unis pour 300 000 à être restés au pays), les Cap-Verdiens ont été nourris à la biguine et à la salsa, agrémentées d'un zeste de Brésil.

La lame de fond zouk

Ainsi naquit la *coladera*, langoureuse et chaloupée. Ces dernières années, la vague reggae, puis la lame de fond zouk n'ont pas épargné les côtes du Cap-Vert. Les musiciens de l'archipel, Norberto Tavares, les Tubaroes, Cabral et son Cabo verde show, mélangent les rythmes antillais avec les traditions insulaires morna, fado et coladera.

Cette musique qui pourrait être luxuriante reste marquée du sceau de la pénurie. Celle de la nature, qui, faute de produire des troncs d'arbre, a éclairci les rangs des percussionistes . Celle des moyens techniques, à la mesure de l'indigence du pays. Pourtant, il s'en dégage une fraîcheur curieuse malgré l'omniprésence des « machines à faire des économies », les synthétiseurs, la boîte à rythme.

Le groupe Finaçon, sans sortir de ce cadre, a travaillé un genre plus africain, la *funana*, originaire de l'île de Santiago. A sa source, le *batuque*, traditionnellement dévolu aux femmes, qui frappent le rythme sur un paquet de tissus enroulés en s'accompagnant d'un chant haut et presque crié, *le finaçon*.

Parallèlement à la sortie de l'album de Boy G. Mendès *(voir encadré)*, le label français Mélodie a mis en forme un projet d'album avec Finaçon : des repiquages de leur deux précédents albums, enregistrés comme la plupart des disques du Cap-Vert à Lisbonne, plus deux titres originaux, *Si maneira*, avec clip tourné au pays à l'appui, et *Feia*. Le musicien zaïrois Ray Lema en signe les arrangements et y inclut un vrai accordéon et des percussions. CBS reprendra le bébé.

Le timbre haut perché de Zeca di Nha Reinalda, le chanteur noir de Finaçon, la simplicité primaire dégagée par le groupe, et le rythme saccadé et nerveux s'allient au contenu social des compositions, surgies d'un pays socialiste qui vient tout juste de découvrir les joies du multipartisme. *Si maneira*, malgré ses imperfections, ouvre les portes d'une musique et d'un pays singuliers qui n'ont plus peur du dépouillement.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► *Finaçon, Si maneira*, CBS. Norberto Tavares, Jornada di un Badiu ; Cabral e Cabo verde show, Beijo Cu Jetu. Mélodie-Celluloid. Cesaria Evora, Cesarie, Buda-Ades.

Le syndrome Lambada

La sortie, au début de l'année chez EMI- de quoi surprendre bien des Africains désireux de signer avec des majors-du premier album de Boy G. Mendes, cap-verdien né à Dakar et habitant à Nice, se voulait le coup d'envoi d'une vague cap-verdienne en France.

Et le Cap Vert est entré dans la géographie d'Europe 1 . Yvonne Lebrun, la directrice des programmes de *variétés* de la station, y a trouvé une musique susceptible de « donner une *couleur à l'antenne, comme avec le Mystère des voix bulgares* ».

Après la lambada, la soca de Trinidad et Tobago, propulsées, aux sommets du Top 50, par TF 1, Orangina et quelques autres, la station de la rue François 1er voudrait donner sa place au Cap Vert.

Chez les compagnies phonographiques, CBS s'est également converti aux charmes inédits de cette musique et a pris sous son aile Finaçon et l'album que le groupe avait préparé avec Melodie.

Le petit label avait déjà inscrit quelques cap-verdiens à son catalogue. La funana cap-verdienne se danse collé-serré. De quoi rappeler de tendres souvenirs de vente aux professionnels du show-biz. Mais aujourd'hui, ils ne veulent plus passer pour des idiots et les campagnes de promotion comportent un large chapitre consacré à l'histoire et l'économie du Cap-Vert.

V. M.

THÉATRE

Un rire authentique

Pierre Palmade, auteur doué, clown et poète

La nouvelle génération de comiques qui a envahi les scènes de café-théâtre et de music-hall compte peu d'auteurs. Mais parmi eux, il y a *Pierre Palmade* : un jeune homme longiligne, né à Bordeaux il y a vingt-deux ans et qui, en deux étés, a accompli un étonnant parcours.

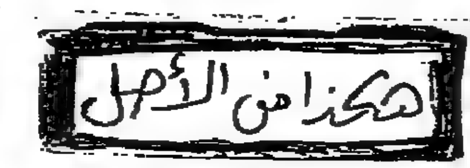
C'est d'abord Guy Bedos qui lui donne sa première fierté d'auteur en prenant plaisir à lire ses histoires. Puis Palmade joue au Tintamarre des sketches dont il a travaillé l'interprétation avec Sylvie Joly. Il co-écrit avec Muriel Robin un premier « one-woman-show » (*Les majorettes se cachent pour mourir*), entre dans l'émission « La classe » sur FR 3, participe à l'écriture du spectacle de Jean-Marie Bigard, cosigne enfin le nouveau show de Muriel Robin.

Pierre Palmade a appris son métier en recopiant, adolescent, des pièces de boulevard. En regardant, fasciné, le jeu en ruptures de Jacqueline Maillan, sa façon d'exprimer à outrance ce que la vie a de plus simple. Les sketches de Palmade sont courts, incisifs, excèdent rarement la durée (trois minutes) d'une chanson et se développent sans délayage, sur des thèmes monolithiques.

Pierre Palmade caricature les gens qui se mentent à eux-mêmes, il joue avec insolence de sa fragilité, passe de la certitude au doute, raconte comment il a vu s'étendre, dans son lycée, les pratiques pernicieuses du racisme, évoque le crédit, la drogue, la mère possessive, la sexualité. Sa force principale est dans son authenticité, son synchronisme avec sa nature et ses envies. Comme à ces qualités s'ajoutent une aisance époustouflante dans l'écriture, Palmade s'annonce, avec le spectacle du Palais des glaces, comme un comique à la fois populaire et pointu.

CLAUDE FLÉOUTER

► Palais des glaces 20 h 30. Tél : 42-02-27-17



AGENDA

EXPOSITIONS

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T. l. j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

39-40. L'ANNÉE TRAGIQUE. Grand foyer. Jusqu'au 3 septembre.

ACCROCHAGE DES COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. Salle d'art graphique Mnam. Jusqu'au 23 septembre.

COLLECTIONS DU CABINET D'ART GRAPHIQUE. 2 volet : 1940-1984. Salle d'art graphique (4 étage). Jusqu'au 23 septembre.

IMAGE, IMAGES. Atelier des enfants; Jusqu'au 1 septembre.

RAYMOND LWY, UN PIONNIER DU DESIGN. Petit foyer. Jusqu'au 24 septembre.

PAYSAGES : MESURES ET DÉMESURES. Centre d'information Cci. Jusqu'au 9 septembre.

ALVARO SIZA. Galerie des dessins d'architecture. Jusqu'au 3 septembre.

TERRE ÉLUE - TERRE RÊVÉE. Else Lasker-Schüler, Mania Cho'Hat. Galerie de la BPI 2 étage. Jusqu'au 3 septembre.

ANDY WARHOL. Grande galerie, 5 étage. Jusqu'au 10 septembre.

Musée d'Orsay

Quai Anatole-France, place Henri-de-Montherlant (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

RODOLPHE BRESDIN (1822-1885) UN GRAVEUR SOLITAIRE. Exposition-dossier. Entrée : 27 F. Jusqu'au 7 octobre.

JAMES GORDON BENNET ET LE NEW YORK HERALD. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 30 septembre.

JOSEPH HORNECKER, ARCHITECTE - ART NOUVEAU A NANCY. Entrée : 27 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 10 octobre.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15. Visites-conférences les samedis à 15 h 30.

LE GUERCHIN EN FRANCE. Pavillon de Flore. Entrée : 27 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 12 novembre.

SCULPTURES FRAN AISES NÉO-CLASSIQUES DU MUSÉE DU LOUVRE (1760-1830). Galerie et salle Mollien. Entrée : 27 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 31 décembre.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

UN CHOIX D'ART MINIMAL DANS LA COLLECTION PANZA. Entrée : 28 F. Jusqu'au 4 novembre.

MUSÉES

L'ART DU PAYSAGE DE AU HONIEN. Musée Cernuschi, 7, av. Vélasquez (45-63-50-75). T.l.j. sf lun. et le 15 août de 10 h à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 septembre.

COULEURS DE LA VIE. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart, 58, rue de Richelieu (47-03-81-26). T.l.j. de 12 h à 18 h, mercredi jusqu'à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 15 octobre.

EDWARD S. CURTIS, IMAGES DE L'OUEST AMÉRICAIN. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 10 septembre.

DES ARTISTES A LA COUPOLE. MONTPARNASSE 1918-1940. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 septembre.

GO WEST. Photographies de l'Ouest américain à la fin du XIX siècle. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 15 septembre.

HOMMAGE AUX TILLEULS ET A RODIN PAR FRAN OIS MORELLET. Musée Rodin, hôtel Biron, parc, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 30 septembre.

LOUIS JOUVET ET LE CINÉMA. Bibliothèque Nationale, passage Colbert, 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. et fêtes de 9 h à 18 h 30. Jusqu'au 8 décembre.

MALI-MAAO BOGOLAN, ARTS GRAPHIQUES. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 23 F (13 F dim.). Jusqu'au 3 septembre.

JULES ET PAUL MARMOTTAN COLLECTIONNEURS PRESTIGIEUX AU MUSÉE. Marmottan. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 25 F. Jusqu'au 1 octobre.

PIÈCES D'ÉCHECS. Bibliothèque Nationale, cabinet des médailles et antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. de 13 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 septembre.

PRIX NIEPCE 1990, PHOTOGRAPHIES DE HUGUES DE WURSTEMBERGER. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 10 septembre.

ROBES DU SOIR. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 28 octobre.

RODIN ET LA CARICATURE. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 45. Du 1 octobre au 11 novembre t.l.j. sf lun. de 11 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 11 novembre.

LE THÉATRE DE LA MODE. Musée des Arts de la mode, pavillon de Marsan, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 9 septembre.

TREMPLIN POUR DES IMAGES N-8. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 10 septembre.

CENTRES CULTURELS

ARCHITECTURE ET PUBLICITÉ. Institut français d'architecture, 6 bis, rue de Tournon (46-33-90-36). T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 8 septembre.

AU CUR DE L'ASIE. Centre culturel Amorc, 199 bis, rue Saint-Martin (42-78-39-29). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h à 19 h. Du 4 septembre au 15 septembre.

AUX SOURCES DU MONDE ARABE, L'ARABIE AVANT L'ISLAM. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre 1993.

BAYA, CHAIBIA, FAHRELNISSA, TROIS FEMMES PEINTRES. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 23 septembre.

BÉNIN, TRÉSOR ROYAL. Collection du Museum für Völkerkunde, Vienne. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Visites guidées jeudi à 15 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 23 septembre.

CARNETS DE CROQUIS. Borja Huidobro, Jacques Ripault, Paul Andreu. Maison de l'architecture, 7, rue de Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf sam., dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 15 septembre.

HOMMAGE A VINCENT VAN GOGH. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 9 septembre.

KRYN TACONIS. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 8 septembre.

GALERIES

LUC BERTHOMMIER, LUDOVIC BEUREY. Galerie Daniel Pons, Jeanne Dabord, 9, rue de l'Eperon (43-29-31-90). Du 4 septembre au 22 septembre.

PATRICE FERRASSE. Meubles. Espace Emergence, 16, rue du Faubourg-Montmartre (45-23-34-51). Du 1 septembre au 22 septembre.

NICOLAS HÉRUBEL. Galerie J. Moussion, 110, rue Vieille-du-Temple (48-87-75-91). Du 1 septembre au 25 septembre.

PARALLÈLE. Parc des expositions de Paris, Hall 2-1, porte de Versailles. Entrée : 90 F. Du 1 septembre au 15 septembre.

LES PEINTRES DE LA VILLE. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 6 septembre.

ROBERT RAUSCHENBERG. Galerie Fabien Boulakia, 20, rue Bonaparte (43-26-56-79). Du 4 septembre au 22 septembre.

JEAN THOMAS. Galerie d'Art de la place Beauvau, 94, rue du Faubourg-Saint-Honoré (42-65-66-98). Du 4 septembre au 29 septembre.

PAAS INTERNATIONAL. Parc des expositions de Paris, Hall 4 -, porte de Versailles. T.l.j. de 9 h 30 à 19 h 30, mar. de 9 h 30 à 18 h. Entrée : 90 F. Du 1 septembre au 5 septembre.

PÉRIPHÉRIE

BIÈVRES. Juan I-Jong de Taipei. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Du 2 septembre au 4 novembre.

LA DÉFENSE. César à La Défense. Espace art Défense - Art 4, 15, place de La Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 5 septembre.

IVRY-SUR-SEINE. Situation(s) Ivry. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Fermé le sam. et dim. pendant le mois d'août. Jusqu'au 23 septembre.

JOUY-EN-JOSAS. Andy Warhol. Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture (39-56-46-46). T.l.j. de 12 h à 19 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 9 septembre.

MELUN. Loh Yuen Ting. Espace Saint-Jean, 26, place Saint-Jean (64-52-10-95). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h, dim. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 1 septembre.

NEUILLY-SUR-MARNE. Hommage à Raphaël Lonné (1910 - 1989). L'Aracine, château Guérin, 39, av. du Général-de-Gaulle (43-08-82-35). Sam et dim de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Jusqu'au 1 septembre.

PONTOISE. Autour d'Otto Freundlich, œuvres du XX siècle des collections du. Musée. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 septembre. uvres impressionnistes et post-impressionnistes des collections. Du musée. Musée Pissarro de Pontoise, 4, rue Lemercier - 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun. et mar de 14 h à 18 h. Jusqu'au 2 septembre.

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ► signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 30 août

TF 1

20.40 **Feuilleton : Orages d'été, avis de tempête.** De Jean Sagols, avec Annie Cordy, Gérard Klein (dernier épisode). *Et tout est bien... qui finit bien.*
22.10 **Série noire : Cause à l'autre.** *Un parieur endetté.*
23.50 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

20.40 **Jeux sans frontières.** Emission présentée par Georges Beller et Marie-Ange Nardi. Equipes : Bergame (Italie), Algarve (Portugal), Archidona (Espagne), Budva (Yougoslavie), Serravalle (San-Marin), Toulouse (France).
22.00 **Variétés : Ages tendres.** Emission présentée par Albert Raisner.
22.45 **Feuilleton : Le journal** (4 épisode).
23.40 **Journal et Météo.**
23.55 **Sport : Athlétisme.** Championnat d'Europe à Split (Yougoslavie).

FR 3

20.35 **Cinéma : Tarzan aux Indes.** □ Film américain de John Guillermin (1962). Avec Jack Mahoney, Mark Dana, Simi.
22.05 **Journal et Météo.**
22.30 **Magazine : Cinépanorama.** Rome-Berlin, de François Chalais.

CANAL PLUS

20.30 **Cinéma : Lady Jane.** ■ Film britannique de Trevor Nunn (1985). Avec Helena Bonham Carter, Gary Elwes, John Wood.
22.45 **Flash d'informations.**
22.50 **Cinéma : Police Academy 5.** □ Film américain d'Alan Myerson (1988). Avec Bubba Smith, David Graf, Mickael Winslow (v.o.).

LA 5

20.35 **Téléfilm : Police des polices.**
22.15 **Sport : Tennis.** Us Open 1990.
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

20.35 **Cinéma : Don Camillo.** ■ Film italien de Terence Hill (1983). Avec Terence Hill, Colin Blakely, Mimsy Farmer.
22.40 **Téléfilm : Au bout du rouleau.**
0.10 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

21.00 ► **Spectacle : Toussaint Louverture.** Ou la révolution d'un esclave africain devenu général de la République.
22.00 **Documentaire : Occidorientales** (3).
23.05 **Vidéo-danse : Virevolte.**
23.10 **Documentaire : Questions sur le théâtre.**

FRANCE-CULTURE

20.50 **Lectures d'été.** Poèmes en prose, de Gustave Roud.
21.05 **La fureur de lire, destin d'écrivains.** Michel Foucault au Portugal.
22.05 **Du ça dans le pastis.** Jean Audouze, conseiller présidentiel.
22.15 **Le bestiaire enchanté et sans oubli.** Le paon.
22.40 **Musique : Nocturne.** Jazz à la belle étoile. Les séducteurs transalpins. Le quartette du pianiste Franco d'Andrea ; le quartet du trompettiste Enrico Rava ; le quartette d'Aldo Romano ; le duo Dino Saluzzi ; bandonéon, John Surman, saxophone et clarinette.
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Nuits bleues.** Jimmie Witherspoon.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du Royal Albert Hall à Londres) : Obéron, ouverture, de Weber ; Concerto pour piano et orchestre n° 1 en ré mineur op. 15, de Brahms ; Symphonie n° 5 en ut mineur op. 67, de Beethoven, par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Klaus Tennstedt ; sol. : Alfred Brendel, piano.
23.07 **Nuits chaudes.** Mes nuits chez Maud Rayer.
0.58 **Les valses de l'été.**

Vendredi 31 août

TF 1

13.35 **Feuilleton : Les feux de l'amour.**
14.25 **Série : Tribunal.**
14.55 **Club Dorothée vacances.**
17.00 **Série : Chips.**
17.50 **Série : Hawaii, police d'Etat.**
18.30 **Jeu : Une famille en or.** Animé par Patrick Roy.
18.55 **Feuilleton : Santa-Barbara.**
19.25 **Jeu : La roue de la fortune.**
20.00 **Journal, Météo, Trafic infos et Tapis vert.**
20.35 **Jeux : Intervilles.** Animés par Guy Lux, Claude Savarit, Simone Garnier et Léon Zitrone. Finale.
22.35 ► **Documentaire : Le passé retrouvé.** De Mireille Dumas. *Alice Sapritch en Turquie.*
23.25 **Série : Merci Sylvestre.**
0.25 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

13.40 **Série : Falcon Crest.**
14.05 **Magazine : Eté show.** Présenté par Michel La-Rosa, à Cannes.
14.10 **Téléfilm : Venise en hiver** (2 partie).
15.40 **Magazine : Eté show** (suite). Invité : Philippe Lavil.
16.45 **Série : Larry et Balki.**
17.10 **Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, animé par Laurent Cabrol.
17.35 **Magazine : Giga.** Les années collège.
18.10 **Série : Mac Gyver.**
19.00 **Feuilleton : Châteauvallon.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.40 **Série : Profession comique.** D'André Halimi. Bourvil, 20 ans déjà...
21.35 **Série : La belle Anglaise.** Une idée fixe, de Jacques Besnard, avec Daniel Ceccaldi, Catherine Rich. *Un otage au Palais de justice.*
22.30 **Journal et Météo.**
22.45 **Cinéma : Travail au noir.** ■■■ Film britannique de Jerzy Skolimowski (1982). Av ec Jeremy Irons, Eugène Lipinski, Jiri Stanislav.
0.20 **Sport : Athlétisme.** Championnat d'Europe à Split (Yougoslavie).

FR 3

13.30 **Magazine : Regards de femme.** Invitée : Anne Brenon, directrice du Centre national d'études cathares.
14.00 **Chut, les parents se reposent.**
15.00 **Série : Mission casse-cou.**
16.00 **Magazine : 40 à l'ombre de la 3.** Présenté par Vincent Perrot, en direct de Menton.
18.00 **Feuilleton : Sixième gauche.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.** Animé par Julien Lepers.
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
20.00 **Jeux : La classe.**
20.35 **Magazine : Thalassa.** Les fils de Robinson, de Ramon Gutierrez et Jorge Trivino. *L'île du héros, aujourd'hui.*
21.30 **Journal et Météo.**
21.55 **Téléfilm : Incertain Léo ou l'amour flou.** De Michel Favart, avec Michel Boujenah, Catherine Leprince. *Un ouvrier devient moniteur d'une colonie de vacances.*
23.30 **Cinéma d'animation : De l'autre côté.** Films de François Bruel, Paul et Gaëtan Brizzi, Ursula et Franz Winzentsen, présentés par René Laloux.

CANAL PLUS

13.30 **Cinéma : Aigle de fer.** □ Film américain de Sidney J. Furie (1985). Avec Louis Gossett Jr.
15.40 **Cinéma : Sans espoir de retour.** ■ Film franco-portugais de Samuel Fuller (1989). Avec Keith Carradine, Valentina Vargas, Bill Duke.
17.10 **Série : Allô ! Allô !**
18.00 **Cabou cadin.** Captain N ; Barney.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 **Dessins animés : Ça cartoon.**
18.50 **Top albums.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.30 **Téléfilm : L'amour ou la loi.** De Rick King, avec Gary McLeery, Margaret Klenck. *Un délinquant de 15 ans en prison.*
22.00 **Documentaire : Pega de taureaux au Portugal.** De Pierre Delattre.
22.45 **Flash d'informations.**
23.00 **Cinéma : Karaté Kid, le moment de vérité 2.** ■ Film américain de John G. Avildsen (1986). Avec Noriyuki « Pat » Morita, Ralph Macchio.
0.50 **Cinéma : Nocturne indien.** ■■■ Film français d'Alain Corneau (1989). Avec Jean-Hugues Anglade, Clémentine Célarié (v.o.).

LA 5

13.30 **Série : Amicalement vôtre.**
14.30 **Série : L'enquêteur.**
15.25 **Série : Kung fu.**
16.35 **Dessins animés.**
18.05 **Série : Riptide.**
19.00 **Journal images.**
19.10 **Jeu : Je compte sur toi.**
19.45 **Journal.**
20.30 **Drôles de sports.**
20.35 **Téléfilm : Un enfant lumière.** De Richard Lang, avec Dennis Weaver, Valérie Harper. *Dans une maison diabolique.*
22.15 **Sport : Tennis.** US Open 1990.
0.00 **Journal de minuit.**

M 6

13.20 **Série : Madame est servie** (rediff.).
13.50 **Série : Docteur Marcus Welby.**
14.40 **Feuilleton : Jo Gaillard** (12 épisode).
17.15 **Informations : M 6 info.**
17.20 **Série : Laredo.**
18.10 **Série : Cher oncle Bill.**
18.35 **Série : Espion modèle.**
19.25 **Série : Dis donc papa.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.35 **Téléfilm : Scandale au pénitencier.** De Mel Damski, avec Paul Michael Glaser, Linda Kesley. *Deux journalistes locaux enquêtent.*
22.15 **Série : Clair de lune.**
23.05 **Série : Les années coup de cœur.**
23.20 **Magazine : Avec ou sans rock.**
0.15 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

14.30 **Cours d'italien** (10).
15.00 **Téléfilm : Puccini.** De Tony Palmer.
17.00 **Documentaire : L'eau des fleuves.** De Jean-Paul Allegre.
18.00 **Téléfilm : Les étoiles des mers.** De Mikio Sato.
19.30 **Documentaire : Les instruments de musique et leur histoire.**
20.00 **Documentaire : Figures de la foi** (Sainte Brigitte de Suède). De Hans Furuhagen.
21.00 **Téléfilm : Le prince barbare.** De Pierre Koralnik, avec Philippe Volter, Jean-Pierre Jorris.
22.30 **Danse : Nuit de chine.**
23.00 **Documentaire : Barenboïm joue Beethoven** (4). De Christopher Nupen.

FRANCE-CULTURE

20.50 **Lectures d'été.** Poèmes en prose, de Gustave Roud.
21.05 **La fureur de lire, destin d'écrivains.** Guillaume Apollinaire en Italie.
22.05 **Du ça dans le pastis.** Julia Kristeva, psychanalyste.
22.15 **Le bestiaire enchanté et sans oubli.** Le rat.
22.40 **Musique : Nocturne.** Jazz à la belle étoile. Piano nouvelle génération. Le duo Anthony Davis, piano, Jay Hoggart, vibraphone ; le quintet d'Anthony Davis ; le big band de la pianiste Michèle Rosewoman ; le trio de la pianiste Gerri Allen.
0.05 **Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

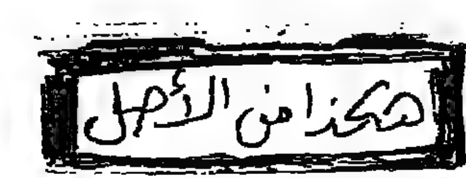
20.30 **Concert** (donné le 13 mai à Sarrebruck) : Concerto pour piano et orchestre n° 26 en ré majeur K 357, de Mozart ; Concerto pour violon et orchestre op. 36, de Schoenberg ; Symphonie de psaumes, de Stravinski, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, le Madrigalchor Klaus et le Fischbach Triererdomchor, dir. Christoph Eschenbach ; sol. : Christiane Edinger, violon, Chrisoph Eschenbach, piano.
22.20 **Prélude à la nuit.** Orphée, de Stravinsky.
23.07 **Nuits chaudes.** Mes nuits chez Maud Rayer.
0.58 **Les valses de l'été.**

Audience TV du 29 août 1990

Le Monde / SOFRES NIELSEN

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	42,5	Santa Barbara 16,7	Mac Gyver 8,3	Actual. rég. 14,6	Nulle part 0,8	Je c. sur toi 0,8	Es. modèle 1,5
19 h 45	45,0	Roue fortune 18,7	Mac Gyver 9,3	19-20 info 10,9	Nulle part 2,1	Journal 2,2	Dis donc p. 1,6
20 h 16	55,1	Journal 24,8	Journal 12,6	La Classe 7,0	Nulle part 2,4	Journal 3,7	Mad. servie 3,8
20 h 55	57,9	Journal 27,9	C. blanche 9,9	R. Wagner 2,0	C. Salles 3,3	P. des polices 8,5	C. du FBI 5,7
22 h 8	43,5	Le père 8,8	Spé. golfe 10,1	La b. mémoire 1,3	C. f. l'amour 3,5	P. des polices 9,8	C. du FBI 9,5
22 h 44	32,7	Le père 8,8	Spé. golfe 9,6	Soir 3 4,6	J. et Julie 1,8	Tennis 2,4	L'hom. chiens 5,5



AGENDA

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 30 août à 0 heure et le dimanche 2 septembre à 24 heures.

Vendredi, les derniers orages évacueront les régions du quart sud-est en cours de journée. Partout ailleurs, on pourra profiter d'une journée agréable.

Toutefois, une nouvelle perturbation commencera à intéresser les régions proches de la Manche. Elle apportera beaucoup de nuages et quelques pluies sur la moitié nord de la France samedi et dimanche matin. Le soleil reviendra dimanche après-midi sur ces régions.

La moitié sud sera quant à elle plus privilégiée et sera généralement bien ensoleillée en fin de semaine.

Vendredi : mélange de nuages et de soleil. Retour de la fraîcheur.

Seules les régions situées des Alpes frontalières à la Corse conserveront un temps lourd, nuageux et orageux toute la journée.

De l'Alsace aux Pyrénées centrales et au golfe du Lion, les résidus pluvio-orageux s'évacueront dans les premières heures de la matinée. Ensuite, le soleil fera de belles apparitions entre les nuages exepté sur le relief où les éclaircies resteront plus timides. Près de la Méditerranée, une tramontane modérée dégagera complètement le ciel.

Sur le reste du pays, le temps sera frais et brumeux à l'aube. Ensuite, le soleil jouera à cache-cache avec les nuages jusqu'au soir. Toutefois, près de la Manche, de la Bretagne au Nord, le ciel deviendra très nuageux en cours d'après-midi. De aibles pluies toucheront même les régions côtières en soirée.

Les températures minimales seront fraîches pour la saison (8 à 12 degrés) execeptée sur le Sud-Est, où il fera plus doux (15 à 20 degrés). Les maximales, comprises entre 20 et 25 degrés en général, se hisseront encore jusqua vers 28 degrés sur les régions méditerranéennes et ne dépasseront guère 18 degrés en bordure de Manche.

Samedi : grisaille et faibles pluies au Nord ; soleil au Sud.

De la Bretagne au Nord, à l'Ile-de-France et aux pays de Loire, le temps sera couvert et pluvieux par moments. Quelques éclaircies perceront en cours d'après-midi près des côtes normandes et dans le Nord.

Du Centre à la Franche-Comté et au Nord-Est, il faudra profiter des périodes ensoleillées en cours de matinées. Le temps deviendra pluvieux en cours d'après-midi.

Sur les régions situées plus au sud, mises à part quelques formations brumeuses en début de journée, rien ne viendra s'opposer à une belle journée ensoleillée.

Les températures matinales seront du même ordre que la veille. Celles de l'après-midi seront comprises entre 18 et 23 degrés sous les nuages du Nord, entre 24 et 29 degrés sous le soleil du Sud.

Dimanche : amélioration l'apès-midi.

Le matin, le ciel sera souvent très nuageux sur une petite moitié nord du pays. On observera encore de faibles pluies ici et là et notamment près des frontières du Nord-Est. Sur les autes régions, après la dissipation des bancs de brume et brouillard, la matinée sera agréable.

L'après-midi, des éclaircies se développeront progressivement. Elles seront plus belles des pays de Loire à la Bretagne, aux régions du Centre, à l'Ile-de-France, à la Champagne et au sud de l'Alsace et de la Lorraine. Le soleil demeurera généreux sur l'ensemble de la moitié sud, malgré la présence de quelques nuages sur les régions alpines et la Franche-Comté.

Les températures minimales seront généralement comprises entre 9 et 13 degrés, voisines de 15 à 17 degrés près de la Méditerranée.

Les températures maximales seront de l'ordre de 19 à 21 degrés près des côtes de la Manche et sur l'extrême Nord, elles évolueront entre 21 et 25 degrés sur le reste de la moitié Nord, le Centre et le Centre-Est et entre 24 et 28 degrés dans les régions plus méridionales.

SITUATION LE 30 AOUT 1990 A 0 HEURE TU

METEO FRANCE

PRÉVISIONS POUR LE 1er SEPTEMBRE A 12 HEURES TU

METEO FRANCE

LEGENDE : ENSOLEILLE – ECLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COURTES ECLAIRCIES – TRES NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARDS – SENS DE DEPLACEMENT

METEO FRANCE

TEMPS PREVU LE 31 Août 1990 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 30-8-90

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-8-90 à 6 heures TU et le 30-8-90 à 6 heures TU

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	28	16	D
BIARRITZ	24	17	P
BORDEAUX	32	16	C
BOURGES	33	18	P
BREST	21	15	N
CAEN	32	17	N
CHERBOURG	36	14	D
CLERMONT-FER.	31	15	P
DIJON	31	17	C
GRENOBLE-SM-H	31	16	D
LILLE	30	16	P
LIMOGES	30	16	P
LYON	31	20	C
MARSEILLE-MAR.	28	19	C
NANCY	30	16	C
NANTES	28	12	N
NICE	29	20	D
PARIS-MONTS.	32	17	P
PAU	27	15	O
PERPIGNAN	28	21	N
RENNES	30	11	N
ST-ETIENNE	31	19	C
STRASBOURG	29	16	C
TOURS	33	14	P
TOULOUSE	30	19	P
POINTE-A-PITRE	32	22	A

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	34	19	D
AMSTERDAM	29	18	O
ATHENES	30	21	D
BANGKOK	33	26	C
BARCELONE	33	23	O
BELGRADE	30	13	D
BERLIN	30	16	D
BRUXELLES	31	18	P
LE CAIRE	33	21	D
COPENHAGUE	25	14	D
DAKAR	32	27	N
DELHI	32	26	N
DJERBA	30	22	D
GENÈVE	31	14	D
HONGKONG	29	26	D
ISTANBUL	26	19	D
JÉRUSALEM	30	18	B
LISBONNE	28	17	N
LONDRES	30	11	D
LOS ANGELES	25	18	D
LUXEMBOURG	28	17	N
MADRID	33	16	D
MARRAKECH	36	19	D
MEXICO	25	14	B
MILAN	31	16	D
MONTRÉAL	29	14	D
MOSCOU	17	5	D
NAIROBI	27	19	C
NEW-YORK	31	21	O
OSLO	23	12	D
PALMA-DE-MAL.	30	19	N
PÉKIN	32	20	D
RIO-DE-JANEIRO	17	16	P
ROME	29	18	D
SINGAPOUR	29	25	C
STOCKHOLM	23	13	C
SYDNEY	18	13	D
TOKYO	29	25	D
TUNIS	30	19	D
VARSOVIE	25	10	D
VENISE	30	18	B
VIENNE	31	16	D

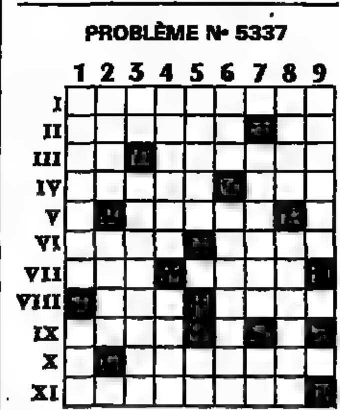
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5337



HORIZONTALEMENT

I. Sur les arbres qui cachent la forêt. – II. Derrière celui qui a franchi le pas. Ne trahit personne. – III. Note. Col blanc. – IV. Occasion, pour beaucoup, de rentrer dans le rang. Remplit des verres. – V. Ouverts à la circulation. – VI. On comptait sur lui pour arriver à bon port. Se relève après avoir été jeté. – VII. N'a certes pas les joues molles. Fait sortir du lit. – VIII. A toujours du liquide sur lui. Va et vient. – IX. Donnent des nouvelles. – X. Buffet qui ne reste jamais vide longtemps. – XI. Loin des nuages.

VERTICALEMENT

1. Un qui peut revenir souvent à ses moutons. Composant de certains boutons. – 2. Vit la guerre de près. Source de distinction. – 3. Note. On y rassemble des feuilles. – 4. Susceptible d'attirer des regards. Retient parfois des souris. – 5. Faire des mécontents. Partie de partie. – 6. Des victoires le menèrent à la défaite. Etendu sur le lit. – 7. Homme à barbe. Réfléchi. – 8. Est aux arrêts. Fis peut-être condamner. – 9. Homme de combat.

Solution du problème n° 5336

Horizontalement

I. Compétent. – II. Huîtres. – III. Al. Or. Car. – IV. Pé. Sépale. – V. Assimilés. – VI. Osé. In. – VII. Dur. Niées. – VIII. Escot. – IX. Uni. S.A. Al. – X. Réel. Iris. – XI. Sereines.

Verticalement

1. Chapardeurs. – 2. Ouïes. Usnée. – 3. Mi. Sorcier. – 4. Prosis. Le. – 5. Errements. – 6. Té. Pi. Ain. – 7. Escalier. Ré. – 8. Alêne. Ais. – 9. Tares. Sels.

GUY BROUTY

PARIS EN VISITES

VENDREDI 31 AOUT

« Les salons baroques de l'hôtel de Lauzun et quatre hôtels de l'île Saint-Louis, 14 h 30, 17, quai d'Anjou (D. Bouchard)

« Rues et maisons du Moyen Age autour de Maubert », 14 h 30, Saint-Nicolas-du-Chardonnet (Paris pittoresque et insolite)

« Notre-Dame et la Sainte-Chapelle, joyaux de l'art gothique, et les riches heures de l'île de la Cité », 14 h 30, devant le portail droit de Notre-Dame (Connaissance de Paris).

« Le Marais, de l'hôtel de Sully à l'hôtel Carnavalet. La place des Vosges. La vie sous Henri IV. Victor Hugo et Madame de Sévigné », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Haulier).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les quinze plus vieilles maisons de Paris », 14 h 45, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobau (M. Banassat).

« La Salpêtrière » : « l'Hôpital général » ou le grand renfermement », 15 heures, 47, boulevard de l'Hôpital.

« L'histoire du Palais de justice », 14 heures, 1, quai de l'Horloge (Monuments historiques).

« Promenade insolite autour de Saint-Julien-le-Pauvre, avec visite exceptionnelle de l'ancienne faculté de médecine », 15 heures, portail central de l'église Saint-Julien-le-Pauvre ».

« Le musée Nissim de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Paris et son histoire).

« Hôtels et curiosités du Marais, mur d'enceinte, synagogues, la place des Vosges et l'évolution du quartier », 17 h 15, métro Saint-Paul (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Administrateurs délégués : Antoine Griset, Nelly Pierret
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Jacques Amalric, Jean-Marie Colombani, Philippe Herreman, Robert Solé

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

TACOTAC – France loto

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 03/01/90)

Le numéro 0 2 6 1 3 5 gagne 4 000 000,00 F

Les numéros approchant à la centaine de mille : 126135, 226135, 326135, 426135, 526135, 626135, 726135 gagnent 40 000,00 F

Les numéros approchant aux Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
006135	020135	026035	026105	026130	10 000,00 F
016135	021135	026235	026115	026131	
036135	022135	026335	026125	026132	
046135	023135	026435	026145	026133	
056135	024135	026535	026155	026134	
066135	025135	026635	026165	026136	
076135	027135	026735	026175	026137	
086135	028135	026835	026185	026138	
096135	029135	026935	026195	026139	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	6135	4 000,00 F
	135	400,00 F
	35	200,00 F
	5	100,00 F

LOTO N° 35 TIRAGE DU MERCREDI 29 AOUT 1990 : 5 21 24 25 38 46 – NUMERO COMPLEMENTAIRE 30

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 5 ET SAMEDI 8 SEPTEMBRE 1990 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 29 AOUT 1990 – 90 – 47e

RESULTATS OFFICIELS - INFORMATIONS 36.15 LOTO et 36.65.77.02

CARNET DU Monde

Naissances

– **Philippe EON et Marie-Laure MICOUD**
sont heureux d'annoncer la naissance de

Marie-Edith,

le 21 août 1990.

16, avenue Rapp,
75007 Paris

Décès

– Sarah Maldoror,
sa compagne,
Annouchka et Henda,
ses filles,
Joachim,
son frère,
Et toute sa famille
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Mario de ANDRADE,
poète, écrivain et homme politique,

survenu à Londres, le 26 août 1990.

Ses obsèques auront lieu à Luanda, dans l'intimité, le vendredi 31 août.

(*Le Monde* du 28 août.)

– Camille et Vivianne Cohen,
ses enfants,
Albert, Véronique et Julie,
ses petits-enfants,
Joseph Hazan,
son frère,
Lili Volovitch,
Odette el Mestikawi,
Nadia Haddad,
ses sœurs,
ont la tristesse de faire part du décès de

Claire COHEN,
née Hazan,

survenu le 29 août 1990 à Paris.

Les obsèques se dérouleront au cimetière parisien de Bagneux, porte principale, vendredi 31 août, à 14 heures.

Famille Cohen,
20, rue Mirabeau,
75016 Paris.

– Mme Philippe de la Gueronnière,
Mme Françoise de la Gueronnière,
M. et Mme Eric de la Gueronnière,
M. et Mme Dominique de la Gueronnière,
Mme Dominique Robinet,
Le docteur et Mme Colin Robinet,
Jean-Pierre, Hélène et Anne Sauvage,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Philippe de la GUERONNIÈRE,

leur époux, père, beau-père et oncle,

survenu le 25 août 1990, à l'âge de soixante et un ans, en son domicile.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

19, allée de la Meute,
78110 Le Vésinet.

– Mme Henie Dorra,
Le docteur Nicole Dorra,
M. David Dorra,
Et sa famille,
M. et Mme Clément Dorra,
Et leur famille,
M. et Mme Sami Dorra,
Et leur famille,
Les familles Caspi (Caracas), Schimmel (Los Angeles), Rosenberger (New-York),
ont la douleur de faire part du décès de

M. Elie DORRA,

leur époux, père, frère, beau-frère et oncle, enlevé à leur affection le 28 août 1990, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 3 septembre. Réunion, à 14 h 15, au cimetière des Batignolles, 75017 Paris.

Ni fleurs ni couronnes.

145, avenue de Suffren,
75015 Paris.
41, avenue Bosquet,
75007 Paris.

– Saint-Vaast-La-Hougue,

Le 27 août 1990 est parti vers le Père

Georges MICHEL,
directeur général honoraire à la Commission des Communautés européennes,
officier de l'ordre du Mérite de la République italienne,

« Qu'il vive désormais dans la miséricorde, la joie et la paix du Seigneur. »

Le service religieux a été célébré en l'église de Saint-Vaast-La-Hougue.
L'inhumation a eu lieu au cimetière Saint-Malo-de-Valognes, le jeudi 30 août.

De la part de
Mme Maria Michel,
née Levesque,
son épouse,
De ses enfants, petits-enfants,
De sa famille,
Et de ses fidèles amis.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, rue de la Vieille-Eglise,
50550 Saint-Vaast-La-Hougue.

– Grenoble,
Erik, Monika et Sergine Ponsard
ont la douleur de faire part du décès de

Michel PONSARD,

survenu le 29 août 1990 à Grenoble.

Un recueillement aura lieu, le samedi 1er septembre, à 14 h 30, en la salle de cérémonie du Centre funéraire intercommunal, avenue du Grand-Sablon, à La Tronche, suivi des obsèques au cimetière de Pierre-Chatel, à 16 heures.

– Saint-Jean-du-Bruel (Aveyron),
Gabian (Hérault),
Bourg-la-Reine (Hauts-de-Seine).

Mme Léone Prunier,
M. et Mme Pierre Prunier,
et leur fille Emmanuelle,
Mme Jeanne Teste,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de soixante-sept ans, de

M. Marcel PRUNIER.

Les obsèques ont été célébrées le 10 août 1990, à Saint-Jean-du-Bruel (Aveyron).

– **Gérard Paul URBANY**

nous a quittés le 28 août 1990.

De la part de son père,
De ses frères et sœurs,
Parents et amis.

Un office religieux sera célébré en l'église de Gif-sur-Yvette (Essonne), le vendredi 31 août, à 10 h 45.

Cet avis tient lieu de faire-part.

31, rue des Maronites,
75020 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

هكذا من الأول

ÉCONOMIE

BILLET

Décalage syndical

Un pied dedans, un pied dehors. Plutôt satisfaits d'être reconnus et consultés en tant qu' *« experts »* sur les choix économiques et sociaux qu'implique la crise du Golfe, les syndicats paraissent essentiellement préoccupés d'éviter de s'investir excessivement dans le groupe *« anticrise »* auxquels ils ont néanmoins accepté de participer. A cet égard, la première réunion plénière de cette instance, mercredi 29 août, a donné un aperçu du décalage qui existe entre la mission confiée aux syndicats et le rôle que ceux-ci peuvent ou veulent jouer.

Le groupe anticrise doit permettre d'éclairer *« les incitations données par les pouvoirs publics qui donneront la priorité à l'emploi »*. On ne saurait évidemment attendre des représentants des salariés qu'ils aillent à Canossa et acceptent par avance le *« prélèvement de pouvoir d'achat »* que M. Michel Rocard juge inévitable. En revanche, les syndicats pourraient profiter de l'occasion pour que soient clairement établies les règles du jeu qui devraient présider au partage d'éventuels sacrifices.

Deux syndicats contestent radicalement cette approche qu'ils estiment être *« un prétexte à l'austérité »*. Dans un entretien paru vendredi 30 août dans *Libération*, M. Marc Blondel reprend sans hésiter les mêmes arguments que ceux développés deux jours auparavant par M. Henri Krasucki : *« Le gouvernement,* dit-il, *utilise la crise comme un précipité pour prendre des décisions qui, en fait, étaient déjà sur les rails. »* Les autres organisations souhaiteraient en revanche peser sur les décisions qui pourraient être prises. Mais, gênées par l'attitude de la CGT et de FO et ne pouvant s'appuyer – pas plus, d'ailleurs que ces deux dernières – sur un rapport de forces leur permettant de réellement infléchir les projets des pouvoirs publics, elles restent sur une prudente réserve.

Déjà en délicatesse avec les syndicats, le gouvernement, qui prêche le consensus, risque du coup d'aviver la radicalisation des uns et le malaise des autres.

J.- M. N.

Les conséquences du renchérissement du pétrole

La hausse du prix du brut va alourdir modérément l'inflation et le déficit commercial

L'« effet pétrole » va aggraver un panorama économique en fait moins brillant qu'on ne le pensait, indique l'INSEE dans un « point conjoncturel » publié jeudi 30 août.

Les comptes nationaux pour le deuxième trimestre ont révélé un net ralentissement de la croissance en France : 0,1 % après 0,5 % au premier trimestre, soit 0,6 % pour les six premiers mois au lieu de 1,3 % prévu. Un déstockage important explique en partie ce phénomène, selon l'INSEE. Déjà, la croissance pour l'année 1990 s'annonce plus proche de 2,6 % que des 3 % envisagés.

C'est en réalité toute l'activité mondiale qui s'était ralentie plus tôt et plus nettement que prévu, notamment aux Etats-Unis, où la croissance au second semestre 1989 a été révisée en très forte baisse (0,6 % en rythme annuel au lieu des 2,4 % annoncés).

La crise du Golfe et la hausse des prix pétroliers viennent accroître considérablement les incertitudes. L'INSEE a refait ses prévisions à court terme en prenant l'hypothèse d'un pétrole à 24 dollars le baril en 1990 et à 25 dollars en 1991, avec 1 dollar en baisse à 5,30 francs. Exprimé en francs, le pétrole n'augmenterait dans ces conditions « que » de 30 %, contre 370 % en 1973 et 120 % en 1979-1980, ce qui relativise l'ampleur du nouveau choc.

L'INSEE estime que la répercussion du renchérissement de l'énergie sera surtout sensible en août, où l'indice devrait augmenter d'un peu plus de 0,5 après 0,3 en juillet (chiffre définitif), et en septembre. Le glissement en rythme annuel serait de 0,5 %, ce qui porterait l'inflation pour l'année à 3,6 % au lieu de 3,1 %. Ce résultat ne tient pas compte d'une éventuelle baisse de la TVA et d'une modification possible des comportements des agents économiques.

La facture pétrolière supplémentaire se monterait à quelque 10 milliards de francs. Malgré l'amélioration notée au premier semestre, la balance commerciale terminerait l'année avec un déficit de 50 milliards de francs environ, au lieu des 40 milliards attendus.

En ce qui concerne la croissance, l'INSEE ne dispose pas encore de données post-crise (les enquêtes ont lieu en septembre). Elle note toutefois qu'en juin les chefs d'entreprise prévoyaient encore une hausse de l'investissement au moins égale à celle de l'an dernier (+11 % en volume). Autre signe plutôt encourageant : le ralentissement de l'activité n'a pas nui à l'emploi, qui a encore crû de 2 % au premier semestre en rythme annualisé, le taux de chômage revenant à 8,9 % fin juillet contre 9,1 % fin 1989.

L'OPEP va augmenter sa production pour stabiliser le marché

L'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP), réunie en session extraordinaire à Vienne, a décidé mercredi 29 août d'augmenter sa production pour fournir les 4 millions de barils par jour qui font défaut sur le marché depuis l'application, il y a un mois, d'un embargo sur le pétrole irakien et koweïtien.

La décision prise à la suite de quatre jours d'âpres négociations a été approuvée par dix pays sur les treize membres que compte l'Organisation. L'Irak et la Libye avaient en effet décidé de ne pas participer à ces discussions. L'Iran de son côté s'est depuis le début de la crise déclaré fermement opposé à une hausse de la production. L'Arabie saoudite, le Venezuela et les Emirats arabes unis, qui disposent de capacités de production supplémentaires, vont donc être mis à contribution.

Selon les analystes pétroliers, l'Arabie saoudite se prépare à accroître de 2 millions de barils par jour sa production. Le Venezuela et les Emirats arabes unis devraient fournir 500 000 tonnes de barils/jour supplémentaires chacun. Mercredi soir, le Nigéria s'est déclaré prêt à augmenter de 250 000 tonnes de barils/jour sa production. Retombée immédiate de l'accord conclu par l'OPEP : les cours du baril d'or noir, en repli depuis vendredi dernier, enregistraient une nouvelle décrue. A Londres, le Brent de la mer du Nord qui avait ouvert en hausse à 26,60 dollars le baril échéance octobre contre 26,15 dollars en clôture la veille se stabilisait à 25,60 dollars mercredi après-midi. Le West Texas Intermediate perdait pour sa part 1,48 dollar, à 26,40 dollars sur le marché new-yorkais peu après l'ouverture. Des responsables arabes du pétrole évaluaient à trois ou quatre semaines le temps nécessaire pour que la production de volumes additionnels de pétrole en provenance du Golfe et du Venezuela fasse pleinement sentir ses effets. Commentant la décision de l'OPEP, le ministre des finances du Koweït a estimé que l'accord aurait pour conséquence de ramener les prix au niveau de 21 dollars qui avait été retenu par les pays membres lors de la conférence de l'OPEP de juillet. *« Nous ne voulons pas que les prix descendent en dessous de 21 dollars ni qu'ils aillent au-delà »*, a-t-il ajouté.

L'OPEP a cependant suggéré que les pays industrialisés participent également à la restauration d'un équilibre sur le marché pétrolier en prélevant dans leurs stocks.

La solution de la BNP étant écartée

Des banques africaines proposeraient de reprendre la BIAO

Le liquidateur de la BIAO (Banque internationale pour l'Afrique de l'Ouest), M. Jacques Piot, n'a reçu aucune offre concrète de reprise de la part de la Meridien International Bank Ltd, a indiqué mercredi 29 août le secrétaire général de la BIAO, M. Michel Rosier.

Toutefois selon des sources proches de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest, dont le gouverneur est M. Alassane Ouattara, ce groupe ayant d'importants intérêts en Afrique serait le pivot d'une solution de reprise de la BIAO et un plan pourrait être présenté prochainement. Une réunion a eu lieu à ce sujet les 12 et 13 août à Dakar, à laquelle auraient participé la Banque africaine de développement, la Banque de développement de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que des représentants guinéens et gabonais, les directeurs de plusieurs filiales africaines de la BIAO et le groupe Mimran.

Meridien International Bank serait ainsi chef de file d'un prochain projet de reprise d'une partie des filiales de la BIAO. Cette banque, contrôlée à 51 % par la BNP, avait été mise en liquidation « amiable » le 14 juin dernier lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Pour la cinquième fois depuis mai 1989

La Banque du Japon a de nouveau relevé le taux de l'escompte

La Banque du Japon a brusquement relevé jeudi 30 août de 0,75 point son loyer de l'argent. Le taux d'escompte officiel japonais atteint donc 6 %, alors qu'il était fixé à 5,25 % depuis le 20 mars dernier. M. Bérégovoy a déclaré jeudi 30 août, au cours de son point de presse hebdomadaire, que la décision japonaise était *« compréhensible »*, qu'elle contribuerait à réévaluer un yen trop bas, mais qu'il fallait éviter une escalade des taux dans le monde. Cette décision, attendue dans son principe bien que la date ait surpris, a rassuré les marchés financiers japonais. La Bourse de Tokyo affichait 3,11 % jeudi en clôture, tandis que le yen poursuivait son redressement face au dollar, celui-ci terminant la séance à 144,10 yens contre 144,35 mercredi.

TOKYO

Correspondance

Cette décision était attendue depuis plusieurs semaines. Elle était même espérée. Et, sauf l'avis discordant du ministère du commerce international et de l'industrie (MITI), qui la juge en substance trop sévère et dangereuse pour les PME, elle a été bien accueillie par les milieux d'affaires y compris financiers.

Depuis juin, il était acquis que le Japon se devait de durcir sa politique monétaire. Et la crise du Golfe, le « choc Hussein » comme on dit à Tokyo, a renforcé les pressions pour un nouveau tour de vis.

Avec une croissance économique frisant les 5 % l'an, le pays montre des signes certains de surchauffe même si ceux-ci n'apparaissent pas clairement dans les statistiques de l'inflation. Les prix de gros ont reculé en juillet. Mais le « non-chômage » s'est aggravé. Selon les derniers calculs du ministre du travail, une offre d'emploi sur trois ne trouve pas de candidats. Ces « bouffées inflationnistes » pourraient être stimulées par le renchérissement actuel du pétrole qu'accentue la faiblesse relative de la monnaie japonaise.

Pourtant jusqu'à présent, les autorités se refusaient à prendre cette décision. Mercredi 29 août, le gouverneur de la Banque du Japon, M. Mieno, est encore monté au créneau pour démentir vigoureusement une rumeur annonçant pour imminente le relèvement du loyer de l'argent à Tokyo. Reprenant au vol ces affirmations, le quotidien financier *Nihon Keizai* a réussi l'une des plus belles « boulettes » de sa carrière. Il écartait à la une de son édition de jeudi matin toute hypothèse de relèvement des taux pour les jours à venir. Une « erreur » symptomatique de la confusion qui a entouré cette prise de décision.

D'ordinaire, les autorités japonaises prennent soin de préparer le marché. Les négociations sont longues et lentes, alimentées de fuites et de contre-fuites. En outre, la mesure est annoncée un vendredi soir, après la clôture des marchés, laissant deux jours pleins aux opérateurs pour se retourner.

Cette fois-ci, la Banque du Japon a choisi de frapper fort et de prendre tout le monde par surprise. Un signe interprété à Tokyo comme la preuve que son avis a prévalu sur celui du ministre des finances. La Banque centrale espère, semble-t-il, tirer plusieurs avantages de ce « coup de poing » : mettre un terme à l'incertitude qui mine la Bourse et explique son effondrement depuis le début d'août. Mais également faire l'économie d'un relèvement plus important.

Si Banque du Japon et ministère des finances s'opposent traditionnellement sur la politique monétaire, c'est pour de solides raisons. Moins préoccupé par les facteurs « domestiques » que la Banque centrale, le ministre des finances est extrêment attentif à l'évolution des taux dans le monde. Ses deux hantises sont de voir se déclencher une spirale de relèvements à l'intérieur des pays du G7 (1) et d'assister à la disparition du différentiel de taux entre le Japon et les Etats-Unis. Ce différentiel est depuis quelque temps en contraction régulière.

Ce qui n'a toutefois pas encore freiné l'écoulement des capitaux japonais vers les États-Unis, dont ils vont financer les déficits.

BRUNO BIROLLI

(1) Le groupe des Sept créé au sommet de Tokyo de mai 1986 comprend les États-Unis, le Canada, le Japon, la Grande-Bretagne, la France, la RFA, l'Italie.

Députés socialistes et gouvernement se donnent un mois pour mettre au point la contribution sociale

Qui paiera la contribution sociale généralisée (CSG) ? Députés socialistes et conseillers du premier ministre se sont donné jusqu'à la fin du mois de septembre pour répondre à cette question.

Aucun participant à l'entrevue du mercredi 29 août n'a mis en cause le principe de cette réforme qui devra être présentée au Parlement au cours de la session d'automne. Néanmoins, des députés fabiusiens doutent sérieusement de son opportunité. *« C'est maintenant ou jamais »*, estime en revanche M. Jean Le Garrec, député du Nord qui assure que *« la volonté politique du PS est très claire sur ce point »*.

Pour l'essentiel, le débat porte sur le degré de progressivité de la CSG et les revenus de remplacement (allocations chômage et pensions de retraite, notamment) qui n'y seront pas soumis. L'Hôtel Matignon souhaite que cette contribution, dont le but est d'élargir le financement de la protection sociale, absorbe le prélèvement de 0,4 % sur les revenus imposables et que, hormis les exonérations prévues, la CSG soit retenue *« au premier franc »*. De leur côté, les députés socialistes préconisent une assiette plus restreinte.

La crise paysanne a mobilisé plus de 200 000 agriculteurs dans toute la France

« L'ultime avertissement » adressé au gouvernement le mercredi 29 août par les agriculteurs français touchés à la fois par la sécheresse et la chute des cours de la viande a été un succès pour les syndicats d'agriculteurs. Plus de 200 000 paysans (selon la FNSEA), de toutes tendances syndicales, se sont en effet mobilisés partout en France pour contraindre le ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, à prendre des mesures concrètes en leur faveur. Cette journée de protestation aux formes diverses (actions commandos et barrages routiers) a obligé un peu partout les autorités à dépêcher des forces de l'ordre autour des préfectures, faisant au total plusieurs dizaines de blessés. A Angers, 2 000 personnes ont investi la ville. Les affrontements entre manifestants et forces de l'ordre ont fait une vingtaine de blessés (dont 18 policiers). A Evreux, où 400 à 500 éleveurs s'étaient rassemblés tôt le matin devant la préfecture, 8 CRS et 3 pompiers ont connu les mêmes déboires. En Vendée, les agriculteurs ont optés pour les barrages routiers (55 au total). Dans le Centre, au contraire, les manifestations se sont déroulées dans le calme devant la plupart des préfectures. A Bourges, la grille de la préfecture a cependant été enfoncée à coups de tracteur. Mercredi soir, le ministre de l'agriculture affirmait sur Antenne 2 que le gouvernement viendrait en aide « d'abord » aux agriculteurs « les plus durement touchés par la sécheresse », et « en toute priorité » à ceux du Grand Ouest et du Centre-Ouest (une trentaine de départements au total) touchés par la sécheresse et la chute des cours. *M. Nallet* a cependant expliqué que le budget de son ministère ne pourrait pas prendre en charge les 4 à 5 milliards d'aides demandés. Il a aussi écarté l'idée d'un très impopulaire impôt sécheresse.

« Guérilla » en Limousin

LIMOGES

de notre correspondant

Avant la manifestation de Poitiers du 27 août, des arbres avaient déjà été abattus pour couper la circulation sur la RN 149, qui, entre Limoges et Poitiers, draine un trafic particulièrement important d'animaux vivants et de viandes de toutes origines. Il s'agissait de contrôler les passages des camions et d'agir *manu militari* contre les transports d'animaux importés. Une cargaison de moutons irlandais a ainsi été « libérée » sur les pelouses de la préfecture de la Corrèze, à Tulle.

Au retour de la manifestation, lundi après-midi, la sous-préfecture de Bellac (Haute-Vienne), au cœur de la zone de production ovine la plus importante de l'Hexagone, fut investie par plusieurs centaines d'éleveurs. Pour faire baisser la tension, le sous-préfet M. Philippe Darcet accepta de faire passer un message téléphonique au ministère de l'agriculture.

Mardi, ces opérations de commando se poursuivirent toute la journée. Un camion qui transportait 400 moutons venus des Pays-Bas fut intercepté sur la RN 20 et escorté jusqu'à Limoges. On aspergea les animaux de lindane (produit qui les rend impropres à la consommation pendant environ un mois) avant de les lâcher sur les espaces verts de la ville. Des camions venus d'Europe du Nord furent également interceptés à Uzerche (Corrèze), sur la RN 20, et au Poteau de Maussac (Corrèze) sur la RN 89 Lyon-Bordeaux, chargés de carcasses congelées à destination des entreprises régionales.

Les manifestants limousins, qui se veulent responsables et soucieux d'éviter les excès commis ces derniers jours dans l'Ouest, ont alerté les services vétérinaires, leur demandant des prélèvements sur les viandes saisies pour détecter d'éventuelles traces d'anabolisants et de traitements hormonaux (interdits en France et tolérés ailleurs).

Les maires limousins, en signe de solidarité avec les éleveurs, ont décidé d'interdire sur leur commune la circulation de poids lourds transportant de la viande ou du bétail en provenance de l'étranger, invoquant, pour expliquer leur décision, l'obligation de maintenir l'ordre public.

« Contestation désespérée et sauvage »

La journée d'action décidée par la FNSEA mercredi 29 août a amplifié ce mouvement : barrages de routes sur la RN 20 Paris-Limoges et dans la montagne limousine, le cœur touristique de la région. Des manifestations et des affrontements sévères se sont produits à Guéret (Creuse) tout l'après-midi du mercredi.

Mais l'opération la plus spectaculaire fut la saisie en Corrèze, sur la RN 89 Lyon-Bordeaux d'un camion bulgare transportant 25 tonnes de foie gras venus d'Europe de l'Est vers une conserverie de Périgueux. Interceptée par les agriculteurs limousins, cette « prise de guerre » a été accompagnée jusqu'en Dordogne et remise aux agriculteurs périgourdins. Car la majorité des foies gras du Périgord viennent en réalité de Hongrie, de Pologne ou d'Israël. *« Ils sont épicés de truffes espagnoles ou italiennes »*, ajoutent les producteurs régionaux, eux aussi en plein marasme. La cargaison fut répandue sur la chaussée aux environs de Périgueux.

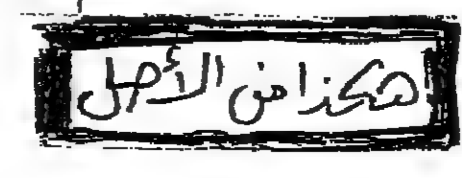
Ces opérations de commando devraient se poursuivre ces prochains jours. Car, disent les responsables des organisations professionnelles agricoles (qui dans cette région limousine sont à gauche, socialiste ou communiste), *« la rage est telle que nous maîtrisons de moins en moins la situation. Nous nous faisons soupçonner de trahison. Nous l'avons dit au ministre de l'agriculture : « Puisque vous ne voulez pas entendre nos avertissements, débrouillez-vous avec une contestation qui va devenir de plus en plus désespérée et sauvage »*.

GEORGES CHATAIN

□ **Cinq mille emplois supprimés en 1990-1991 chez Volvo.** – Le jour où Toyota affichait une hausse de 27,4 % de son bénéfice net annuel, le suédois Volvo annonçait le 29 août son projet de réduire ses effectifs de cinq mille personnes en 1990 et 1991, principalement dans le secteur d'activités voitures (en plus des mille suppressions d'emplois déjà réalisées). Le constructeur automobile affiche, en effet, pour le premier semestre un chiffre d'affaires en baisse de 3 % à 44,59 milliards de couronnes (autant de francs) et un résultat après produits financiers en chute libre (2,05 milliards de couronnes contre 4,25 milliards un an plus tôt). Pour sa part, le résultat d'exploitation enregistre une baisse de 60 %, à 1,37 milliard.

□ **Un japonais dans le capital de Laura Ashley.** – Quatre mois après le rachat d'Aquascutum par une firme nippone, une autre institution britannique, en difficulté, se tourne vers un japonais : Laura Ashley laisse Aeon prendre 15 % de son capital pour un montant de 59 millions de dollars (plus de 300 millions de francs). Le groupe japonais disposera également d'une option sur 5 % du capital en plus pendant un an. Cette transaction évalue Laura Ashley à 85 pence l'action, soit bien plus que le cours affiché avant l'accord (49 pence) mais moins que son prix d'introduction en 1985 (135 pence). Aeon rachète également 48 % du capital de la filiale américaine de Laura Ashley, Revman Industries Inc. (27 millions de dollars de dettes), aux côtés des cadres de cette entreprise

□ **Rectificatif.** – La correspondance de M. José-Angel Gurria, secrétaire d'Etat mexicain aux affaires financières internationales (*le Monde* du 28 août, page 18), une coquille nous a fait imprimer le chiffre de 30 milliards de dollars pour le montant de la dette mexicaine. Il s'agit en réalité de 80 milliards de dollars.



ÉCONOMIE

ETRANGER

Un recrutement difficile, un président jugé autoritaire

La délicate mise en route de la Banque pour l'Europe de l'Est

Dans un immeuble bourgeois de l'avenue Hoche, entre les plaques d'experts-comptables et d'entreprises de travaux publics, figure celle de la Banque pour la reconstruction et le développement (BERD). A l'intérieur des locaux repeints à neuf, des ouvriers s'affairent toujours aux finitions du bureau de M. Jacques Attali, président désigné du nouvel organisme chargé d'assister les pays d'Europe de l'Est dans leur transition vers l'économie de marché. Murs clairs, canapés de cuir, ambiance moderne et feutrée, le visiteur se sent bel et bien dans une banque d'affaires. On n'y octroie pourtant pas de crédits ni ne réalise de fusions et acquisitions.

Il ne s'agit que d'un *« pied-à-terre »* financé par le ministère des finances pour M. Attali, conseiller spécial du président de la République, et son équipe. M. Attali ne peut en effet, nous explique son directeur de cabinet, recevoir ses interlocuteurs à l'Elysée, où s'achèvera sa décennie de services auprès du président Mitterrand dès que la Banque entrera en fonctionnement. En mars prochain si tout va bien. La France n'a donc pas encore entièrement coupé le cordon ombilical avec l'organisme dont elle a eu l'initiative de la conception. Mais dans quelques mois, le bureau de l'avenue Hoche devrait être fermé et c'est à Londres, site choisi par les membres fondateurs, que la BERD aura son siège et prendra son envol.

Aujourd'hui, la BERD vit la période ingrate de son développement. Après son acte officiel de naissance, signé en grande pompe à l'Elysée par les représentants de quarante-deux membres fondateurs le 29 mai dernier, la Banque doit se constituer en véritable organisme international, afin d'être en mesure d'entamer ses activités dès que les Parlements des différents pays auront ratifié les statuts.

« Les problèmes des cantinières »

En cette fin du mois d'août, on est bien loin des discussions de haut vol sur le pluralisme démocratique et le libéralisme économique qui avaient animé les discussions de l'avenue Kléber au printemps. On n'en est pas encore à réfléchir, en dehors des principes, sur des financements concrets de projets en Europe de l'Est. *« Il faut maintenant traiter les problèmes des cantinières »*, estime l'un des responsables de la mise en route de la BERD.

L'équipe actuelle constituée d'une vingtaine de personnes à peine (dont une quinzaine sont rémunérées par leur propre gouvernement) doit être élargie à cinquante d'ici à décembre. Au printemps prochain, entre deux cents et quatre cents personnes travailleront pour la BERD. Il faut définir l'organigramme, les caractéristiques des postes, et... le niveau des rémunérations. Déjà, deux mille curriculum vitae, environ, ont été présentés. Une grande partie du personnel français de la Banque mondiale, éprouvé par la restructuration de l'organisme en 1987, aimerait aujourd'hui retraverser l'océan pour s'installer à Londres. Mais ils ne pourront pas tous le faire. Si les « quotas » des pays sont respectés, sur deux cents personnes, dix-sept au maximum seront françaises (la participation de la France au capital est de 8,5 %). Pour l'instant, la BERD n'a recruté qu'un seul membre originaire d'Europe de l'Est, car choisir depuis Paris ou Londres des professionnels de haut niveau polonais ou tchécoslovaques n'est pas une tâche aisée.

Certaines situations sont encore loin d'être clarifiées. Ainsi, M. Ernest Stern, actuel vice-président chargé des finances de la Banque mondiale, est déjà considéré comme le numéro deux de la BERD (avec le titre de premier vice-président chargé des opérations), mais n'est pas encore jugé officiellement partant à Washington. Comme le souhaitaient les Etats-Unis, ce numéro deux, d'origine allemande, est de nationalité américaine. Mais il n'a toujours pas signé son contrat.

Après avoir refusé de s'installer dans le complexe immobilier de Canary Wharf (*le Monde* daté 5-6 août), la Banque hésite encore entre trois sites, deux situés en plein cœur de la City, le troisième plus proche de West-End. Trouver 15 000 mètres carrés de bureaux en plein centre-ville – les responsables de la Banque ont peur d'être trop vite à l'étroit et refusent de s'installer trop loin de la City – n'est pas une mince affaire.

Critiques anglo-saxonnes

C'est par ces difficultés d'intendance que les responsables de la BERD expliquent le climat houleux dans lequel s'est déroulée la première réunion des actionnaires, en juillet. Mais les désaccords paraissent plus profonds. Au terme de deux jours de débats, les 18 et 19 juillet, la presse anglo-saxonne se déchaînait sur l'autoritarisme de M. Jacques Attali, l'accusant non seulement d'être arrivé en retard et de s'être montré agressif, mais surtout de vouloir centraliser tous les pouvoirs et de voir trop grand en prévoyant l'ouverture de bureaux de la BERD dans chacun des pays de l'Est, avant que les programmes d'action soient définis.

Dans l'entourage de M. Attali, on estime que si le président s'est montré *« un peu combatif »*, c'est seulement par souci d'efficacité et d'économie du budget de la Banque. Multiplier les membres du conseil d'administration, et leur demander de résider à Londres serait coûteux et peu justifié pendant les deux premières années de fonctionnement de l'organisme, explique un proche de M. Attali.

Pour de nombreux observateurs, cependant, M. Attali tente d'éloigner au maximum le conseil d'administration qui, traditionnellement dans les organismes internationaux, travaille de très près avec le président. La Banque mondiale avait d'ailleurs connu à ses débuts, dans l'immédiat après-guerre, ce même problème d'indépendance du président par rapport au conseil d'administration.

Le président de la BERD fera son entrée officielle dans le monde de la finance internationale en sa qualité de président désigné de la BERD fin septembre à Washington, à l'occasion de l'assemblée générale du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale. Il devra à la fois regagner l'estime des représentants de plusieurs pays, qui lui reprochent la manière cavalière dont il a mené la conférence constitutive de la BERD puis la première réunion de travail de l'organisme. Il devra aussi tester l'attitude américaine à l'égard de la BERD, et tenter de convaincre le Congrès de la nécessité de voter les statuts, donc d'octroyer les 70 millions de dollars (environ 360 millions de francs) de participation américaine au capital, pour la première année.

Pour l'instant, la BERD est encore, selon l'expression de l'un de ses membres, *« un institut en cours de création au champ d'intervention limité à huit pays, qui eux-mêmes se trouvent dans le noir »*. Les semaines qui viennent seront décisives pour donner véritablement vie à l'organisme et lui permettre de devenir peut-être, selon l'expression de M. Attali, l'un des points de passage obligé des relations Est-Ouest.

FRANÇOISE LAZARE

AGRICULTURE

Un entretien avec le président de Cofrépêche

« Namibie, Madagascar, océan Pacifique constituent des horizons privilégiés pour le redéploiement des chalutiers français », nous déclare M. Régis Toussaint

Société anonyme coopérative, Cofrépêche a été créée il y a dix ans. Son capital est détenu par des professionnels de la pêche (armateurs, conserveurs, transformateurs, négociants), un organisme public de recherche (Ifremer), des banques. Son but principal est de faciliter le redéploiement des activités françaises de pêche, essentiellement dans les pays en développement. Son président, M. Régis Toussaint, nous explique les enjeux de cette politique.

« Existe-t-il en France d'autres sociétés de consultants du type de Cofrépêche?

– Non, c'est la seule qui soit détenue par des professionnels et par un organisme de recherche, l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER).

– Recevez-vous des aides financières de l'Etat?

– Aucune... Nous ne vivons que de contrats d'études, d'expertises et d'assistance technique, et à 80 % à l'exportation.

– Cofrépêche a été créée il y a dix ans. A-t-elle atteint l'âge de raison?

– Non seulement l'âge de raison, mais la maturité. Un chiffre d'affaires (c'est-à-dire des honoraires) de 4 millions de francs l'an dernier et 5 prévus cette année, pour un effectif permanent de six personnes. Nous sommes une «petite» PME et nous le resterons. Ce qui ne nous empêche pas d'avoir déjà suscité la création de milliers d'emplois et des investissements de plusieurs centaines de millions de francs. Un fait est à noter : pour la première fois en 1989, Cofrépêche a distribué des dividendes à ses sociétaires.

– Votre action consiste en particulier à aider les armateurs français de pêche à déployer leurs flottes hors des eaux où ils avaient l'habitude d'aller?

– Exactement, c'est une priorité. Cela a été réalisé avec succès pour la flotte des grands thoniers océaniques (30 navires de 50 à 70 mètres), un secteur où la France occupe l'une des premières places mondiales. Jusqu'aux années 81-82, ils fréquentaient uniquement le golfe de Guinée. Maintenant, près des deux tiers de ces grands navires travaillent dans l'océan Indien.

» Ce gigantesque transfert a abouti à la création d'une nouvelle pêcherie de 220 000 tonnes par an et, en conséquence, à la création de conserveries, d'installations portuaires, d'entrepôts frigorifiques, de milliers d'emplois aux Seychelles, à Maurice, à Madagascar et bientôt, dans d'autres pays de l'Afrique de l'Est et en Inde, et tout ceci avec des capitaux français. Vous voyez, on peut fort bien allier le développement de pays du tiers monde et la préservation des intérêts économiques de pays industrialisés et des professionnels.

– En Afrique de l'Ouest aussi?

– Bien sûr. Là aussi, nous avons lancé une politique de coopération intéressante. Prenons la Guinée. L'objectif était de créer, avec le concours du gouvernement de Conakry, une société mixte de pêche, la Soguipêche faisant appel à la participation technique et financière d'un armement français, le groupe Jégo Quéré, de Lorient. Le projet est soutenu par la Caisse centrale de coopération économique, la CEE, et le ministère français de la coopération.

» L'investissement (chalutiers et usine) se monte à 150 millions de francs et plusieurs centaines d'emplois sont en cours de création. Notre rôle a été de préparer l'ensemble du projet, de coordonner les différents partenaires, de négocier les conditions de création de la société, de mettre en place les financements, d'établir les dossiers d'appels d'offre. Les chalutiers sont aujourd'hui opérationnels et les installations à terre doivent être inaugurées au début de septembre. Mais dans une affaire comme celle-là, il faut beaucoup de temps et de ténacité.

» C'est en 1984 qu'ont été lancées les premières études, et, en six ans, il n'y a pas eu moins de quatre secrétaires d'Etat aux pêches à Conakry. Maintenant, Cofrépêche est chargée, avec un partenaire allemand, d'étudier la création d'un nouveau port de pêche en Guinée sur financement de la Caisse centrale et de la Banque mondiale. Il aura fallu trois ans pour négocier un contrat d'études et éliminer une foule de petits projets présentés par des hommes d'affaires incompétents.

« Changer les habitudes »

– Les armateurs français ne manquent-ils pas d'audace dans leur politique de redéploiement géographique?

– Si, à l'exception des armateurs thoniers. Il faut les pousser à changer d'habitudes. Il y a quelques jours, à la demande d'armateurs de Boulogne, de Dieppe et de Lorient, nous avons reçu commande d'une recherche sur les perspectives de développement dans les eaux proches de l'Australie, de la Nouvelle-Calédonie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Inde. Le Fonds d'intervention et d'organisation des marchés (FIOM), qui est un organisme public, finance 80 % du coût de cette étude. Je suis optimiste car les armateurs affichent une réelle motivation économique.

– Il y a quelques jours, le ministre des pêches de Namibie est venu en France et vous l'avez reçu. Existe-t-il avec ce «pays neuf» des perspectives concrètes de partenariat?

– Oui, nous avons déjà identifié des idées et des partenaires. Ces projets ont été d'autant mieux accueillis par le ministre que la France n'a pas participé à la surexploitation des stocks de poisson en Namibie. Notre objectif est de monter, d'ici la fin de l'année, une première opération sur la conservation des ressources.

– Faut-il élargir l'assise de Cofrépêche? Comment?

– Il y a dix ans, à la création de la société, seules les entreprises industrielles étaient concernées par l'objet de Cofrépêche. Mais aujourd'hui les contraintes d'exploitation dans les eaux de la CEE font que la pêche artisanale, aussi, est intéressée par le montage d'opérations à l'étranger, seule perspective d'avenir. Je fais donc en sorte que le secteur de la pêche artisanale, très influent dans notre pays, puisse s'associer à nos efforts.

» L'opération est délicate car traditionnellement, pêcheurs artisans et armateurs industriels entretiennent des rapports distants, voire conflictuels. Mais, eux aussi, les artisans, ainsi que tous les opérateurs de la filière, doivent penser « modernisation ». Sinon nous serons distancés par des concurrents redoutables tels que les Espagnols.

– On est frappé par le coté encore balbutiant de l'aquaculture en France. N'y aurait-il aucune perspective?

– Il est de bon ton aujourd'hui d'afficher du scepticisme. Il est vrai que contrairement à la Norvège, nous n'avons pas trouvé la combinaison d'espèces, d'hommes et de technique qui crée des dizaines de milliers de tonnes de production nouvelle en quelques années. Vrai aussi que la pression touristique et industrielle sur le littoral ne laisse pas beaucoup de place à l'aquaculture. Mais les chercheurs et les professionnels ont beaucoup appris de ce que l'on appellera demain la «décennie noire» de l'aquaculture française.

» On investit beaucoup et sérieusement aujourd'hui dans le bar et les moules au large en Méditerranée, dans le turbot et la palourde dans l'Atlantique, dans les industries de transformation pour la truite, la carpe et les coquillages. Alors rendez-vous dans dix ans, sans révolution.

– Avec 42 % du capital, Ifremer est votre principal actionnaire, mais, sur la scène internationale, Ifremer n'est pas une structure adaptées pour répondre aux appels d'offre.

– C'est exact. Ifremer a d'importants moyens en spécialistes, mais il ne sait pas les mobiliser pour des projets internationaux de développement lancés par des institutions comme la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement ou la CEE. Mais il a créé d'autres structures dans les domaines de l'environnement ou de la pêche. Notre but est d'associer tous ces moyens sous l'appellation « Ifremer Développement » afin de nous présenter en groupe sur les marchés internationaux. Ensuite, nous chercherons à nous adjoindre des partenaires italiens, portugais ou espagnols. Le président d'Ifremer, M. Pierre Papon, a donné son accord à ce schéma.»

Propos recueillis par
FRANÇOIS GROSRICHARD

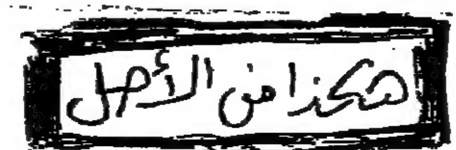
EN BREF

□ **La population du Japon a augmenté très faiblement en 1989.** – La population du Japon stagne. Le nombre des habitants (122 744 952) a augmenté de 0,33 % au cours de l'année fiscale terminée en mars, selon une étude du ministère de l'intérieur publiée mi-août, et c'est la plus faible augmentation enregistrée depuis 1968, date à laquelle le ministère a commencé à rassembler ces statistiques démographiques.

Le Japon comptait 60 380 809 hommes et 62 364 143 femmes au 31 mars de cette année. Le nombre de ménages a augmenté de 1,47 % à 41 156 485, mais le nombre moyen de personnes par ménage a baissé et n'est plus que de 2,98.

La population de Tokyo a diminué de 0,13 % à 11 639 293, mais la capitale reste la plus peuplée des 47 préfectures japonaises.

□ **Précision : Philips France réorganise son électronique grand public.** – Dans l'article paru sous ce titre dans *le Monde* du 30 août, une coupe malencontreuse a rendu incompréhensible le sens du premier paragraphe. Quand il était indiqué que la direction de la filiale française avait décidé, à compter du 1er septembre 1990, de regrouper toutes ses activités, il fallait naturellement lire, *« toutes ses activités exercées dans les produits grand public, la vidéo-communication et la télématique »*.



MARCHÉS FINANCIERS

Voulant développer un réseau de services financiers

La banque Pallas prend le contrôle de la société de Bourse Edmond Richard

LYON

de notre bureau régional

La banque Pallas, dirigée par M. Gilles Brac de La Perrière, ancien président de la Lyonnaise de banque, vient d'obtenir, mercredi 29 août, l'agrément du Conseil des Bourses pour prendre le contrôle (60 % du capital) de la société de Bourse Edmond Richard S. A., dont le siège social est à Lyon. Le montant de la transaction sera acquitté en partie par l'attribution de titres de sociétés du groupe Pallas à M. Richard, auquel sera confiée la direction d'un holding rassemblant notamment les participations dans les sociétés de Bourse Richard et Nouailhetas.

Dès le mois d'août 1987, M. Edmond Richard avait été le premier agent de change de province à décider d'ouvrir son capital à des banquiers, en application de la réforme Balladur. Il avait alors accueilli des participations de la Lyonnaise de banque, de la Caisse nationale de Crédit agricole et de la société de développement régional du Sud-Est. Un peu plus tard, le broker japonais Marusan devait aussi entrer au capital.

Confrontée à une évolution défavorable de ses résultats d'exploitation, au point de mettre en œuvre un plan social, la Lyonnaise conservera pourtant 10 % du capital de Richard S. A. (au lieu de 25 %), alors que le Crédit agricole se désengage tout à fait. La charge Richard a été estimée au même montant qu'en 1987 (48 millions de francs). Elle s'est illustrée, au début de 1989, en reprenant une partie des activités de la charge Buisson. Cette reprise semble être devenue coûteuse et l'entreprise, forte de soixante salariés, dont la moitié sont en poste à Paris, a enregistré des pertes d'exploitation au premier semestre.

GÉRARD BUÉTAS

Accord entre l'Italie, la RFA et l'Autriche sur la circulation de leur trafic poids lourds

Sous l'égide du commissaire européen aux transports, M. Karel Van Miert, l'Italie, la RFA et l'Autriche ont trouvé, le 29 août, un compromis dans la querelle qui les opposait sur le trafic des poids lourds.

C'est l'effondrement d'un pilier du pont de Kufstein, au Tyrol, sur l'axe Munich-Innsbruck-Brenner, qui avait déclenché les hostilités au mois de juillet dernier. L'Autriche avait aussitôt imposé des restrictions à la circulation des dix mille poids lourds qui transitent chaque jour sur cet axe. L'Italie avait riposté, le 25 août, en fermant sa frontière aux véhicules autrichiens, à l'exception des camions transportant des denrées périssables. La Bavière, dont les petites routes de montagne ont été envahies par un flot de poids lourds, a, à son tour, fermé deux axes qui permettaient d'éviter le pont endommagé.

Pour sortir de cette impasse, les trois pays ont décidé, à Bruxelles, de permettre à quinze cents camions de franchir chaque jour le pont de Kufstein. Ce chiffre sera porté à deux mille cinq cents à partir du 15 septembre et à trois mille, le 1er janvier 1991. Les poids lourds qui se verront refouler devront passer par Achen (Bavière) et Fern (Autriche). Toutes les mesures de rétorsion seront supprimées le 31 août à midi.

La Bavière aurait souhaité le passage de quatre cents camions par jour sur le pont de Loferstrasse, en Autriche, afin d'alléger son trafic ; elle verra sa réclamation examinée à partir du 15 septembre.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* » « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. André Fontaine, gérant

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, nº 57 437

ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-22-20-20.

NEW-YORK, 29 août ↑

Un raffermissement tardif

Après avoir évolué de façon assez irrégulière et plutôt à la baisse, la Bourse new-yorkaise s'est raffermie mercredi vers la fin de la séance. Un court instant en dessous de la barre des 2 600 points (2 596,53), l'indice Dow Jones des industrielles s'inscrivait finalement à 2 632,42, en progression de 17,57 points (+ 0,67 %).

Le bilan générale a été conforme à ce résultat. Sur 1 971 valeurs traitées, 971 ont progressé, 510 ont baissé et 490 n'ont pas varié.

Comme la plupart des grandes places internationales, Wall Street a été sensible à la décision des membres de l'OPEP de procéder à des augmentations de production pour éviter de déstabiliser le marché pétrolier. La prudence l'a néanmoins emporté après la publication de l'indice composite des principaux indicateurs économiques pour le mois de juillet, qui traduit l'essoufflement de l'activité aux Etats-Unis avant même que les effets de la crise au Moyen-Orient n'aient commencé à s'exercer. La relative faiblesse de l'activité a traduit la méfiance générale avec seulement 134,24 millions de titres échangés contre 127,65 millions la veille.

VALEURS	Cours du 28 août	Cours du 29 août
Alcoa	62 1/8	62 7/8
ATT	32 1/8	32 1/2
Boeing	47 7/8	48 3/4
Chase Manhattan Bank	17 5/8	17 3/8
Du Pont de Nemours	38 7/8	38 3/4
Eastman Kodak	39 1/2	39 7/8
Exxon	50 1/8	49 7/8
Ford	35 7/8	35 7/8
General Electric	62 7/8	62 5/8
General Motors	40 1/8	40 5/8
Goodyear	23 1/2	23 7/8
IBM	103 3/4	103 7/8
ITT	52	52 7/8
Mobil Oil	63 1/4	64 1/4
Pfizer	70	70 5/8
Schlumberger	63 1/4	64 3/8
Texaco	62 7/8	63 1/8
UAL Corp. ex-Allegis	96 1/8	96 1/2
Union Carbide	16 5/8	17
USX	32 1/4	32 1/4
Westinghouse	31 7/8	32
Xerox Corp.	41	41 3/4

LONDRES, 29 août =

Indécise

Les cours des valeurs ont terminé sur une note indécise mercredi au Stock Exchange, en l'absence de direction de la part de Wall Street. L'indice Footsie des cent principales valeurs a cédé 0,4 point, à 2 126,7. Les investisseurs se sont toujours maintenus à l'écart du marché dans l'attente de nouveaux développements au Moyen-Orient. Seulement 295,6 millions de titres ont été échangés, après 280,1 millions mardi. Les valeurs chimiques, les brasseries et les assurances se sont affaiblies. En revanche, les pétrolières ont progressé avec la nouvelle hausse des cours du brut. Enterprise Oil a enregistré les gains les plus significatifs. Le groupe textile Laura Ashley a bondi après l'annonce d'une prise de participation de 15 % par le japonais Aeon Group.

La compagnie de loisirs Ladbroke s'est dépréciée à la suite de prévisions de baisse de son bénéfice par certaines maisons de courtage, après l'annonce de ses résultats semestriels. Le conglomérat Polly Peck a continué de se replier dans le sillage des pertes récemment enregistrées, après que son président, M. Nadir, eut renoncé à ses intentions de recapitalisation. Le groupe alimentaire Cadbury-Schweppes s'est en revanche amélioré à la suite de la publication d'un bilan intérimaire encourageant.

PARIS, 30 août ↑

Optimisme modéré

Réamorcé quelques heures auparavant en fin de séance, le raffermissement des valeurs françaises s'est poursuivi à bonne allure, jeudi, à la Bourse de Paris. Le mouvement de reprise a toutefois eu tendance à se ralentir au fil des cotations. Spectaculaire dans la matinée (+2,71 %) vers 11 heures), après une ouverture très remarquée (+1,06 %), la hausse n'était plus que de 1,65 % en début d'après-midi. Plus tard dans la journée, l'indice CAC 40 avait toutefois repris de la hauteur pour s'inscrire à plus de 1,9 % au-dessus de son niveau précédent.

Quelle qu'elle soit, la performance mérite d'être signalée dans la mesure où désormais la moitié des pertes enregistrées pendant le mois d'août (22 %) ont désormais été épongées.

Pour la première fois depuis le début de la crise ouverte au Moyen-Orient par l'envahissement du Koweït et son annexion par l'Irak, les boursiers font preuve d'un optimisme modéré . Un peu inattendue, la reprise de Wall Street la nuit précédente a fait bonne immpression. Surtout, la hausse fulgurante de Tokyo, en dépit du relèvement du taux de l'escompte au Japon, et la nouvelle baisse des prix du pétrole ont, d'une certaine façon, dopé la demande.

Enfin, la décision de Matignon de favoriser une baisse de 37 % à 34 % de l'impôt sur les bénéfices réinvestis des entreprises a causé une grande satisfaction aux opérateurs inquiets des signes de plus en plus manifestes du ralentissement de l'activité économique en France, avec, notamment, l'augmentation de 0,1 % seulement du PIB pour le deuxième trimestre.

L'événement de la journée a été la progression de la CGE, un des poids lourds de la cote, avec plus de 300 000 titres échangés. Selon les spécialistes, des achats étrangers auraient été enregistrés à la suite des recommandations favorables à l'endroit du groupe français fait par deux grandes maisons de titres internationales, l'américaine Goldman Sachs, et la japonaise Nomurua

TOKYO, 30 août ↑

Flambée de hausse

Après avoir croulé une journée durant sous les ventes bénéficiaires, la Bourse de Tokyo a, jeudi, littéralement rebondi. Déjà en net progrès à mi-séance, l'indice *Nikkei* s'inscrivait en clôture à 25 669,96, en hausse de 775,17 points (+3,11 %), ayant ainsi pratiquement regagné tout le terrain perdu la veille.

Cette vigoureuse reprise s'est produite alors même que les investisseurs apprenaient la décision de la Banque de Tokyo de relever le taux de l'escompte de 5 1/4 % à 6 %. Une fois n'est pas coutume : l'enchérissement du loyer de l'argent a eu, selon les spécialistes, un effet dopant sur le marché. *« Une fois réalisée,* assurait un courtier, *cette hausse du taux n'est plus à redouter. »* Reste à savoir si ce relèvement est suffisant. Beaucoup sur le parquet assuraient que non. Ce qui n'a pas empêché les investisseurs de reprendre assez massivement des positions.

VALEURS	Cours du 29 août	Cours du 30 août
Akai	650	700
Bridgestone	1 200	1 260
Canon	1 660	1 720
Fuji Bank	2 250	2 280
Honda Motors	1 530	1 600
Matsushita Electric	1 830	1 870
Mitsubishi Heavy	815	840
Sony Corp.	7 280	7 550
Toyota Motors	2 000	2 050

FAITS ET RÉSULTATS

□ **BASF : 21 % de bénéfice en moins.** – Le groupe chimique ouest-allemand BASF a enregistré pour le premier semestre une baisse de 20,7 % de son résultat avant impôts, qui s'établit à 1,736 milliard de DM contre 2,190 milliards pour la période comparable de 1989. Le chiffre d'affaires du groupe a, lui, reculé de 4,5 % à 23,367 milliards de DM, contre 24,458 milliards. Quant à la maison mère, son résultat avant impôts régresse de 15,8 % à 1,161 milliard de DM, contre 1,379 milliard. Le chiffre d'affaires baisse de 5,5 % à 11,05 milliards, contre 11,7 milliards. Ces chiffres sont encore inférieurs aux prévisions faites par le groupe lors de l'assemblée générale des actionnaires, le 28 juin dernier.

□ **La CFAO poursuit son recentrage.** – La Compagnie française de l'Afrique-Occidentale (CFAO), groupe de distribution spécialisée et de commerce international, au chiffre d'affaires de 25 milliards de francs a cédé au groupe japonais Sharp Corporation les 100 % du capital qu'elle détenait dans la société Sharp Burotype Machine (SBM). La société SBM, dont le chiffre d'affaires pour l'exercice 1989 s'est élevé à 300 millions de francs, commercialise du matériel de bureau de la gamme Sharp. Cette cession va permettre à la CFAO de continuer sa stratégie de recentrage de ses activités.

□ **SmithKline Beecham a réduit sa dette de 44 %.** – SmithKline Beecham, le géant pharmaceutique anglo-américain formé l'an dernier, annonce une réduction de 44 % de sa dette au deuxième trimestre, accompagnée d'une hausse de 6 % de son bénéfice imposable. La dette héritée de la fusion de SmithKline Beckman et Beecham Group, le 26 juillet 1989, est tombée à 822 millions de livres au 30 juin contre 1,47 milliard à la fin mars. Le bénéfice imposable s'est élevé à 197 millions de livres au deuxième trimestre, contre 185 millions un an plus tôt, sur un chiffre d'affaires en progression de 3 % à 1,21 milliard, contre 1,17 milliard. Pour le premier semestre, le bénéfice imposable a diminué de 1 % à 416 millions de livres, contre 420 millions, sur un chiffre d'affaires en hausse de 9 % à 2,5 milliards contre 2,3 milliards.

□ **Un nouveau président pour Himont.** – M. Paolo Morrione vient d'être nommé président-directeur général de Himont Inc., filiale du groupe Ferruzzi Montedison et premier fabricant mondial de polypropylène. Il cumule les fonctions laissées vacantes par, respectivement, M. Michael Hendricks et M. Alexander Giacco. M. A. Giacco conservera néanmoins les fonctions de « chairman » de Himont.

□ **Petitjean : feu vert du Trésor pour Barisart et levée des options.** – La société néerlandaise Barisart International BV a reçu l'aval de la direction du Trésor pour acquérir les 426 310 actions Petitjean qui lui ont été consenties dans le cadre de contrats optionnels, selon un communiqué de la Société des Bourses françaises (SBF). Barisart et la Compagnie Lebon ont conclu des contrats optionnels d'achat portant au total sur 33,5 % du capital de Petitjean, leader mondial du poteau d'éclairage, installé à Troyes. Selon le communiqué de la SBF, ces deux sociétés, qui agissent dans le cadre d'une action de concert, ont décidé de lever *« dans les prochains jours »* ces options, conclues au prix de 242 francs, et de mettre en œuvre un maintien de cours. Lorsque les options seront levées, la participation de ces deux sociétés passera de 29,42 % (Cie Lebon) à 62,95 %, soit 58,1 % des droits de vote.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault Associés	415	414	IN2	280	280
Asystel	105	....	I.P.B.M.	130	127
B.A.C.	189	185	Loca investis.	298	....
Bque Tarneaud	174	....	Locamic	100 10	107 30 d
B.I.C.M.	800	830	Metra Comm.	137	149 80 d
Boiron (Ly)	356	365	Métal Minière	164 90	180 10 d
Boisset (Lyon)	202	202	Molex	194	....
Câbles de Lyon	2990	2998	Navale-Delmas	909	945
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	1100	1144	Olivetti Logabax	590	599
Calberson	440	440	Om. Gest. Fin.	612	613
Cardif	509	510	Presbourg	90	90
C.E.E.	342	344	Présence Assur.	320	332 80
C.E.G.E.P.	259 90	258 90	Publ.Filipacchi	520	510
C.F.P.I.	258	248 40	Razel	550	572 d
Ciments d'Origny	559	574	Rhone-Alp.Ecu (Ly.)	319	319
C.N.I.M.	1080	1100	St-H. Matignon	225	228
Codetour	279	280	S.C.G.P.M.	597	510
Comereg	314	319	Segin (Li.)	290	286
Conforama	890	925	Select Invest (Ly)	100	100
Creeks	305	310	Serbo	420	436 80
Dafsa	210 50	....	S.M.T. Goupil	203 50	200
Dauphin	572	580	Sopra	190	195
Demachy Worms Cie	575	584	Supra	165	176 80 d
Desquenne et Giral	248	245	TF1	259	266
Devanlay	850	855	Thermador H. (Ly)	245	250
Deville	385 50	413 d	Unilog	174	171
Dolisos	153	167	Union Fin. de Fr.	400	400
Editions Belfond	265	254 50	Viel et Cie	140	145
Elysee Invest.	12 25	12 40	Y. St-Laurent Groupe	899	882
Europ. Propulsion	360	374 40			
Finacor	185	....			
Garonor	850	....			
GFF (group.fon.f.)	389	390			
Grand Livre	420	420			
Gravograph	181	180			
Guintoli	836	825			
I.C.C.	242 20	250			
IDIA	310	308			
Idianova	135	136			
I.M.S.	1140	1112			

Marché des options négociables le 29 août 1990

Nombre de contrats : 18 587

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Sept. dernier	OPTIONS D'ACHAT Déc. dernier	OPTIONS DE VENTE Sept. dernier	OPTIONS DE VENTE Déc. dernier
Bouygues	520	10	–	–	–
CGE	560	18,99	43	29	–
Elf-Aquitaine	720	3,50	21	70	80
Eurotunnel SA-PLC	60	–	1,90	14,50	14,50
Euro Disneyland SC	80	–	–	2,50	–
Havas	562	–	–	40	–
Lafarge-Coppée	400	14	28	17	36,50
Michelin	110	–	2	31	–
Midi	960	30	–	–	–
Paribas	560	3	12	–	88
Pernod-Ricard	1 167	11	–	–	–
Peugeot SA	600	29	55	29	46
Rhône-Poulenc CI	280	–	–	8	–
Saint-Gobain	560	–	5	13	–
Source Perrier	1 300	75	–	29	–
Société générale	520	3	15	–	–
Suez Financière	380	5,50	14	40	–
Thomson-CSF	110	1	4	17,90	–

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 29 août 1990
Nombre de contrats : 91 709.

COURS	ÉCHÉANCES Septembre 90	ÉCHÉANCES Décembre 90	ÉCHÉANCES Mars 91
Dernier	98,46	98,46	98,32
Précédent	98,06	98,12	98,06

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 90	OPTIONS D'ACHAT Déc. 90	OPTIONS DE VENTE Sept. 90	OPTIONS DE VENTE Déc. 90
100	0,01	0,76	0,08	1,05

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,2615 F ↑

Le dollar s'inscrivait nettement en hausse en Europe, jeudi 30 août, s'échangeant à Paris à 5,2615 francs contre 5,2050 francs mercredi à la cotation officielle. A Tokyo, la devise américaine a cédé un peu de terrain après l'annonce d'un relèvement du taux de l'escompte, mais l'ampleur du mouvement a été limitée, les opérateurs ayant anticipé la décision.

FRANCFORT	29 août	30 août
Dollar (en DM)	1,5559	1,5659
TOKYO	**29 août**	**30 août**
Dollar (en yens)	144,35	144,10

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (30 août) 9 11/16 - 9 13/16 %
New-York (29 août) 8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	28 août	29 août
Valeurs françaises	81,20	81,60
Valeurs étrangères	85,00	85,10
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	464,55	458,09
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 680,58	1 698,66

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	28 août	29 août
Industrielles	2 614,85	2 632,43

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	28 août	29 août
Industrielles	1 657,40	1 658,90
Mines d'or	190,10	188,80
Fonds d'Etat	78,15	78,09

TOKYO

	29 août	30 août
Nikkei Dow Jones	24 894,79	25 669,96
Indice général	1 911,42	1 956,02

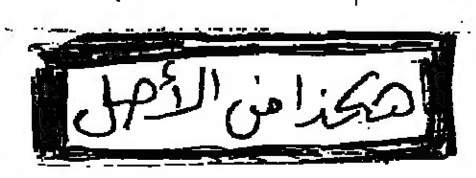
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. +	UN MOIS ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	DEUX MOIS ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	SIX MOIS ou dép. –
$ E.-U.	5,2150	5,2170	+ 74	+ 84	+ 165	+ 185	+ 545	+ 605
$ can.	4,5686	4,5743	– 119	– 82	– 238	– 177	– 496	– 365
Yen (100)	3,6148	3,6179			+ 107	+ 128	+ 330	+ 387
DM	3,3585	3,3533	+ 35	+ 54	+ 82	+ 110	+ 237	+ 306
Florin	2,9732	2,9760	+ 30	+ 45	+ 75	+ 97	+ 222	+ 271
FB (100)	16,3377	16,3542	– 24	+ 212	+ 107	+ 467	+ 577	+ 1122
FS	3,8615	3,8663	+ 48	+ 65	+ 103	+ 135	+ 307	+ 392
L (1 000)	4,5377	4,5434	– 54	– 20	– 112	– 62	– 339	– 239
£	10,1588	10,1679	– 425	– 380	– 819	– 755	– 2074	– 1908

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 3/4	8	8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 1/16	8 3/16
Yen	7 5/8	7 7/8	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 3/8	8 1/2
DM	7 3/4	8	8 3/16	8 5/16	8 1/4	8 3/8	8 5/8	8 3/4
Florin	8	8 1/2	8 1/4	8 3/8	8 5/16	8 7/16	8 5/8	8 3/4
F.B. (100)	8 7/8	9 1/8	9 1/16	9 5/16	9 1/8	9 3/8	9 3/8	9 5/8
F.S.	6 7/8	7 3/8	8 1/8	8 1/4	8 5/16	8 7/16	8 9/16	8 11/16
L (1 000)	9 1/4	10 1/4	10 1/2	11	10 7/8	11 3/8	11 3/8	11 7/8
£	14 13/16	15 1/16	14 7/8	15	14 7/8	15	14 3/4	14 7/8
Franc	9 3/4	10	9 7/8	10	10 1/16	10 3/16	10 7/16	10 9/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 30 AOUT

Cours relevés à 13 h 48

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3780	C.N.E 3%	3745	3745	3740	- 0 13
980	B.N.P. T.P.	995	987	990	- 0 50
1140	C.C.F. T.P.	1150	1150	1190	+ 3 48
1100	Cr.Lyon. T.P.	1090	1090	1090	....
1750	Renault T.P.	1794	1795	1795	+ 0 06
1900	Rhone Poul. T.P.	1895	1898	1880	- 0 79
1080	Saint Gobain T.P.	1115	1102	1114	- 0 09
1100	Thomson T.P.	1120	1143	1150	+ 2 68
755	ACCOR	838	845	848	+ 1 19
610	Air Liquide	704	713	702	- 0 28
1400	Alc.Superm.	1560	1575	1575	+ 0 96
370	A.L.S.P.I.	419	430	415	- 0 95
1570	Arjom. Prioux	1750	1761	1769	+ 1 09
860	AGF Sté Centrale	959	975	970	+ 1 15
925	Aux. Entrepr.	960	955	955	- 0 52
270	Avenir H. Média	275	280	286 50	+ 4 18
181	Axa Midi Ass.	197 50	200	197 90	+ 0 20
245	Bafip	250	250	250	....
179	Bail-Equipem.	219	220	210	- 4 11
885	Bail Investiss.	883	900	894	+ 1 25
440	Bancaire	442	442	448	+ 1 36
550	Bazar H.-V.	570	610	575	+ 0 88
710	Beghin-Say	800	800	790	- 1 25
1030	Berger (M)	1052	1095	1095	+ 4 09
480	Bic	580	560	576	- 0 69
760	B.I.P.	770	770	771	+ 0 13
420	BIS	459	460	456	- 0 65
345	B.N.P. (CI)	361	365	370	+ 2 49
900	Bollore Tech.	971	980	1000	+ 2 99
2780	Bongrain	2948	2930	2917	- 1 05
760	Bon-Marché	815	810	830	+ 1 84
470	Bouygues	507	510	526	+ 3 75
104	BP France	118 50	125	124	+ 4 64
720	B.S.N.	821	829	825	+ 0 49
800	Canal Plus	879	879	895	+ 1 82
365	Cap Gem.S.	435	439	442	+ 1 61
3200	Carrefour	3351	3381	3430	+ 2 36
108	Casino	125	126 50	126 10	+ 0 88
96	Casino ADP	103 90	104 60	103 90	....
955	Castorama D.I.	981	980	999	+ 1 83
161	C.C.F.	181	184 50	184 50	+ 1 93
86	CCMC Ly.	100	100	100	....
340	C.D.M.E.	388	390	390	+ 0 52
410	C.E.G.I.D.	441	441	480	+ 8 84
250	Centrest (Ny)	251	250	250	- 0 40
485	C.E.P. Comm.	526	530	530	+ 0 76
210	Cerus	234	242 10	238	+ 1 71
420	Cetelem	429	431	430	+ 0 23
410	C.F.A.O.	440 50	449	450	+ 2 16
375	CF Im.	383	389	381	- 0 52
480	C.G.E.	557	588	569	+ 2 15
315	CGI Info.	345	332	351	+ 1 74
1000	C.G.I.P.	1061	1075	1093	+ 3 02
485	CGP	523	534	550	+ 5 16
750	Chargeurs S.A.	816	808	820	+ 0 49
675	C.I.C.A. (M)	705	705	679	- 3 69
1300	Ciments franc.	1395	1380	1401	+ 0 43
405	Club Méditer.	481	489	485	+ 0 83
120	CMB Packa.	136	138 70	137 90	+ 1 40
121	Codetel	121	121	118	- 2 48
540	Coles	611	618	614	+ 0 49

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
245	Cpt. Entrep.	267 80	270	267	- 0 34
1030	Compt Mod.	1049	1060	1064	+ 1 43
250	Concept S.A.	228 80	221	220	- 3 85
315	CPR (Paris Réa.)	372	372 50	365	- 1 88
960	Créd. Foncier	1030	1022	1039	+ 0 87
600	Cr Lyon.(CI)	700	690	720	+ 2 86
1000	Crédit Nat.	1142	1160	1180	+ 3 33
285	CSEE	281	296	292	+ 3 91
2650	Dassault	2690	2690	2700	+ 0 37
425	Dassault Aviation	540	540	540	....
265	Dassault Electr.	305	307	305	....
1540	De Dietrich	1650	1554	1640	- 0 65
195	Dév.P.d.C.(Li)	211	209	209 90	- 0 52
250	Dév.R.Sud-Est	285	289 50	285	....
375	D.M.C.	425	430	431	+ 1 41
2800	Docks France	3350	3396	3391	+ 1 22
550	Dumez	670	675	676	+ 0 90
2050	Eaux (Gle)	2303	2334	2337	+ 1 48
375	Ecco	447	449	430	- 3 80
645	Elf Aquitaine	655	655	666	+ 1 68
450	- (Certific.)	464	465	471	+ 1 51
925	Epeda B.-F.	1030	1030	1020	- 0 97
380	Essilor	380	380	383 50	+ 0 92
185	Essil.Int.(DP)	203	205	202 90	- 0 05
575	Esso	639	633	645	+ 0 94
1300	Eurafrance	1485	1490	1500	+ 1 01
1400	Eurocom	1680	1700	1673	- 0 42
84	Eurodisneyland	89	89 50	90 45	+ 1 63
3290	Euromarché	3200	3110	3100	- 3 13
870	Europe 1	1042	1060	1052	+ 0 96
43	Eurotunnel	47 16	47 60	47 50	+ 0 74
1300	Exor	1480	1484	1471	- 0 61
1140	Facom	1321	1370	1370	+ 3 71
168	Finextel	166 50	169 40	169	+ 1 50
215	Fives Lille	280	280	282	+ 0 71
1700	Fromager. Bel	1900	1920	1925	+ 1 32
1580	Gal.Lafayette	1740	1740	1778	+ 2 18
1650	G.A.N.	1840	1890	1890	+ 2 72
320	Gascogne (B)	350	353	365	+ 4 29
1300	Gaz et Eaux	1339	1313	1315	- 1 79
1280	Geophysique	1200	1200	1240	+ 3 33
435	Gerland Ly.	468	479	480 50	+ 2 67
710	Groupe Cité	719	710	730	+ 1 53
1450	GTM-Entrep.	1619	1615	1624	+ 0 31
860	Guyenne-Gas.	950	950	970	+ 2 11
205	Hachette	226 10	230	230	+ 1 72
460	Havas	532	536	540	+ 1 50
490	Hénin (La)	528	515	523	- 0 95
820	Hutchinson	889	900	895	+ 0 67
280	Imétal	285	284	284	- 0 35
87	Immob. Phénix	97 50	98 10	99 80	+ 2 36
98	Ingénico	106 90	107 90	107	+ 0 09
3600	Inst. Mérieux	3920	3890	3890	- 0 77
415	Intertail	435	435 50	440	+ 1 15
1040	Intertechnique	1111	1200	1200	+ 8 01
770	J. Lefebvre	920	880	887	- 3 59
815	Labinal	934	940	940	+ 0 64
2100	Lab. Bellon	2440	2460	2475	+ 1 43

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
365	Lafarge	389 20	398	398	+ 2 26
940	Lebon	1100	1130	1130	+ 2 73
3630	Legrand	3870	3885	3870	....
2000	Legrand (DP)	2180	2180	2180	....
535	Legris Industries	617	625	630	+ 2 11
800	Locabail Imm.	796	799	770	- 3 27
415	Locafrance	433 90	423	430	- 0 90
760	Locindus	760	771	771	+ 1 45
360	Luchaire	464	489 90	480	+ 3 45
3200	L.V.M.H.	3450	3500	3550	+ 2 90
450	Lyonn. Eaux	521	526	521	....
250	Majorette Ly.	282	282	288	+ 2 13
335	Mar. Wendel	352 70	355	355 10	+ 0 68
250	Matra	281	286 20	289	+ 2 85
480	Merlin-Gerin	548	552	555	+ 1 65
93	Metaleurop	110 10	111 80	111 80	+ 1 54
124	Métrologie In.	155	152	157	+ 1 29
72	Michelin	79 80	80 60	81 10	+ 1 63
870	Midi (Cie)	921	926	950	+ 3 15
92	Midl. Bk Sa *	112	113	113	+ 0 89
405	Min. Salsig (Ny)	362	360	353	- 2 49
103	MMB	116 10	118	117	+ 0 78
77	Moulinex	90	90 20	88 10	- 2 11
1370	Navig. Mixte	1410	1435	1435	+ 1 77
135	Nord-Est	145 40	154 90	151	+ 3 85
400	Nordon (Ny)	450	460	445	- 1 11
580	Nouv Galeries	580	600	605	+ 4 31
585	Occid. (Gle)	610	624	612	+ 0 33
1400	Omn. F. Paris	1420	1450	1485	+ 4 58
315	Olipar	320	320 10	318	- 0 63
435	Oréal	505	512	516	+ 2 18
460	Paribas	477 50	485	500	+ 4 71
1350	Pechelbronn	1449	1440	1440	- 0 62
103	Pechiney Int.	121 50	122	124	+ 2 06
245	Pechiney (CIP)	269	263	269	+ 0 37
510	Penhoet	510	510	510	....
915	Pernod Ricard	1070	1079	1089	+ 1 78
516	Peugeot	598	608	608	+ 1 67
430	Pinault	430	429	445	+ 3 49
290	Plastic-Omn.	315	319	320	+ 1 59
450	Poliet	495	500	495	....
990	Prétabail-Sic.	1042	1047	1055	+ 1 25
580	Primagaz	685	661	669	- 2 34
495	Printemps	560	569	556	- 0 71
1820	Promodès	1925	1960	1955	+ 1 56
480	Radiotech.	505	510	510	+ 0 99
199	Raff. D.Total	240 50	241	240	- 0 21
2510	Redoute (La)	2700	2789	2800	+ 3 70
320	Rémy et Associés	330	328	325	- 1 52
280	R. Poulenc CIP	300	303	299 10	- 0 30
295	Rober Financ.	328	329	332	+ 1 22
47	Rochette (La)	54	54 50	54 50	+ 0 93
1740	Roussel Uclaf	2005	2007	2010	+ 0 25
3700	R. Impé.Ly *	3700	3700	3700	....
183	Sade (Ny)	189	190	186	- 1 59
1520	Sagem	1569	1569	1600	+ 1 98
375	Saint Gobain	422	428	430 50	+ 2 01
1050	Saint Louis	1230	1260	1255	+ 2 03

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1240	Salomon Ly.	1300	1310	1358	+ 4 46
380	Salvepar (Ny)	445	465	425	- 4 49
800	Sanofi	830	830	838	+ 0 96
1700	S.A.T.	1716	1740	1740	+ 1 40
235	Saul. Chât.	260	265	256	- 1 54
950	Saupiquet (Ns)	1190	1190	1205	+ 1 26
730	Schneider	800	806	810	+ 1 25
15	SCOA	18	18 40	18	....
1060	S.E.B.	1110	1180	1135	+ 2 25
430	Sefimeg	431	450	430	- 0 23
545	Sextant A.	594	578	593	- 0 17
1300	S.F.I.M.	1285	1300	1300	+ 1 17
168	S.G.E.	191	189	196 80	+ 3 04
545	Simco	536	552	535	- 0 19
980	Sk. Rossignol	987	987	970	- 1 72
900	Sligos	934	936	945	+ 1 18
420	Société Géné.	468 90	475	475 20	+ 1 34
111	Sodecco (B)	116 90	116	116	- 0 77
150	Sodero (Ns)	150	148	152	+ 1 33
520	Sodexho	518	520	511	- 1 35
90	Sogenal (Ny)	93	93 10	95	+ 2 15
470	Sogerap	464 10	468	465 10	+ 0 22
1160	Som-Allib.	1280	1300	1300	+ 1 56
1250	Source Perrier	1346	1351	1355	+ 0 67
570	Sovac	605	605	596	- 1 49
460*	SPEP	509	500	500	- 1 77
480	Spie-Batignol.	587	590	568	- 3 24
1010	Strafor	1070	1080	1078	+ 0 75
310	Suez	347 50	352	352 60	+ 1 44
495	Synthélabo	530	520	540	+ 1 89
86	Thomson	95 10	95 30	99	+ 4 10
805	Total	640	635	633	- 1 09
98	- (certif.)	104	100 10	103	- 0 96
300	Truffaut Fin.	327 60	315	322	- 1 71
465	U.A.P.	488	496	496 20	+ 1 68
290	U.F.B. Locab.	320	320	327	+ 2 19
960	U.I.C.	1020	1045	1032	+ 1 18
560	U.I.F.	590	609	582	- 1 36
820	U.I.S.	824	824	828	+ 0 49
765	Unibail	805	809	805	....
205	U.C.B.	205	207	207	+ 0 98
370	Valéo	396	399	392 40	- 0 91
198	Vallourec	251 90	254 60	256	+ 1 63
365	Via Banque	390	390	393	+ 0 77
990	Zodiac	1091	1091	1135	+ 4 03
1820	Elf Gabon	1669	1637	1625	- 2 64
123	Amax	128	131 50	131 50	+ 2 73
117	Amer. Express	122 50	124 50	124 50	+ 1 63
165	A.T.T.	167 10	171 50	171 50	+ 2 63
150	Anglo Amer.C.	142 50	148 50	146 50	+ 2 81
495	Amgold	440	443	443	+ 0 68
205	Banco Santander	238	241	241	+ 1 26
755	B.A.S.F.	794	802	802	+ 1 01
785	Bayer	813	817	815	+ 0 25
90	Buffelsfont.	85 90	86 50	86 50	+ 0 70
89	Chase Manh.	83	82 80	82 80	- 0 22
99	De Beers	105 50	107 20	107 60	+ 1 99
2180	Deutsche Bank	2305	2335	2335	+ 1 30

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
1290	Dresdner Bank	1362	1377	1377	+ 1 10
72	Driefontein	65	65 75	65 50	+ 0 77
185	Du Pont-Nem.	194	194 50	194 50	+ 0 26
198	Eastman Kodak	210 20	211 50	211 50	+ 0 62
28	East Rand	23 50	24	24	+ 2 13
80	Echo Bay	69	71	71	+ 2 90
168	Electrolux	175	175	175	....
970	Ericsson	1065	1095	1095	+ 2 82
270	Exxon Corp.	265	264	264 50	- 0 19
179	Ford Motor	190	191	191	+ 0 53
62	Freegold	54 90	55 10	55 10	+ 0 36
14	Gencor	14 50	14 20	14 20	- 2 07
305	Gén. Elect.	327 60	328 10	328 10	+ 0 15
187	Gén. Motors	213 20	215 50	215 50	+ 1 08
425	Gén. Belgique	448	446 50	446 50	- 0 33
54	Gd. Métropol.	56 75	57 10	57 10	+ 0 62
64	Guinness	69 50	70	70	+ 0 72
20	Hanson PLC	21 50	21 90	21 70	+ 0 93
57	Harmony Gold	48	48 05	48 05	+ 0 10
180	Hewlett Packard	187	191	191	+ 2 14
44	Hitachi	48 90	50 60	50 60	+ 3 69
750	Hoechst	790	788	788	- 0 25
122	Homestake	107	105 30	105 30	- 1 59
80	Imp. Chemical	92 70	93 90	93 90	+ 1 29
510	I.B.M.	540	550	550	+ 1 85
265	I.T.T.	271 50	279	279	+ 2 76
111	Ito Yokado	125 50	125 50	125 50	....
61	Matsushita	65 60	68	68	+ 3 66
17	Mesurel	17	17 25	17 25	+ 1 47
139	Mc Donald's	144	146 10	146 10	+ 1 46
400	Merck	423 50	434	434	+ 2 48
400	Minnesota M.	415	421	421	+ 1 45
340	Mobil corp.	331	341 50	341 50	+ 3 17
164	Morgan J.P.	171 50	175	175	+ 2 04
29400	Nestlé	30560	31130	31130	+ 1 87
950	Nedlloyd	995	1015	1015	+ 2 01
200	Norsk Hydro	192 50	195 30	195 30	+ 1 45
144	OFSB	122 10	123 10	123 10	+ 0 82
1630	Petrofina	1736	1759	1759	+ 1 32
215	Philip Morris	234 50	239	239	+ 1 92
70	Philips	72 50	73 90	73 90	+ 1 93
101	Placer Dome	94 90	93	93	- 2 00
240	Quilmès	266	268	268	+ 0 75
34	Randfontein	28 80	29	29	+ 0 69
425	Royal Dutch	425 10	425	425	- 0 02
46	R.T.Z.	47 10	48	48	+ 1 91
6 50	Saat.& Saatchi	6 45	6 70	6 70	+ 3 88
59	St Helena	63 60	64	64	+ 0 75
325	Schlumberger	330	339	339	+ 2 73
47	Shell transp.	46 75	47 20	47 20	+ 0 96
1930	Siemens	2110	2144	2140	+ 1 42
245	Sony	261	277 50	277 50	+ 6 32
64	Sumitomo Bank	69 10	70 60	70 30	+ 1 74
208	T.D.K.	219	226 20	226 20	+ 3 29
43	Telefonica	44 95	45	45 05	+ 0 22
31	Toshiba	34 40	35 50	35 50	+ 3 20
415	Unilever	421	422	422	+ 0 24
245	Utd. Techn.	281	284	284	+ 1 15
480	Vaal Reefs	423	425	425	+ 0 47
280	Volvo	290	290	298	+ 2 76
215	West. Deep.	191 80	193	193	+ 0 63
199	Xerox Corp.	211 80	220	220	+ 3 87
81	Yamanouchi	91 80	98	98	+ 6 75
2 50	Zambia Cop.	2 10	2	2 01	- 4 29

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 8,8%77	117 50	2 38
Emp.Etat 8,8%78	98 65	1 31
10,80% 79/94	100 65	10 65
Emp.Etat 13,25%80	100	13 17
Emp.Etat 16%82	100 01	15 95
Emp Etat 14,6% 83	101 80	7 80
Emp.Etat 13,4%83	108 50	9 25
Emp.Etat 12,2% 84	103 50	10 89
Emp.Etat 11% 85	104 10	5 72
10,26% mars 86	100 10	4 60
OAT 10% 5/2000	98 96	2 60
OAT 9,9% 12/1997	99 50	7 05
OAT 9,8% 1/1996	98 80	5 69
PTT 11,2% 85	102 55	7 67
CFF 10,30% 86	97 20	5 63
CNB Bques 5000F	99 60	1 59
CNB Paribas 5000F	100 13	1 59
CNB Suez 5000F	100 15	1 59
CNE 11,5% 85	101 50	2 48
CNI 1/82 5000F	99 65	1 59
CNT 9 % 86	91 10	3 21
CRH 10,90% déc 85	101 72	6 53
CHARB FCE 3% 100	150 25	...
CNCA	1088	.
Cens	....	...
CGE 6 janv. 89/99	568	...
Drouot Ass.8%86cv	....	....

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ex fin.)	1240	1200
Applications Hydr.	1400	...
Arbel	875	883
Amorg	289	296
Banq C.Monaco	942	973
B.Hypoth.Europ.	350	345
B.N.P. Intercont.	219	239 50d
Beghin-Say (C.I.)	535	
Bénédictine	3940	3940
Blanzy Ouest	2604	2708
B.T.P.	85 10	85 80
Cambodge	721	...
Carbone Lorraine	867	893
Cass Pochon	20	21 50d
C.E.G.F. (Frigor.)	400	410
Centenaire Blanzy	567	565
Cerabati	112	116
Champex Ny	136 90	136 90
CIC (CIP)	190	195
C.I.M.	730	720
C.I.T.R.A.M. (B)	2170	
Clause	501	525
Cofimeg	334	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Cofradel	1200	....
Cogifi	381	390
Comiphos	606	622
Cie Industrielle	5800	5650 o
Cpt Lyon Alemand	565	563
Concorde	820	....
Constr.Méc.Prov.	34	34
Crédit Gén.Ind.	411	425
Cr Universel (Cie)	619	620
Créditel	126 90	126 80
Darblay	725	720
Degremont	1202	1314 d
Delalande	2086	2442
Delmas Vieljeux	4210	4250
Didot Bottin	1249	1250
Eaux Bassin Vichy	2495	2545
Eaux Vittel	910	925
Ecia	242 80	250
Electro-Finan.	756	797
Electro-Banque	320	330
Elf Antargaz	1900	....
E.L.M. Leblanc	651	660
Ent. Bretagne	506	....
Ent.Mag. Paris	4000	4110
Eaux (ex. Esenit)	1853	1900
Europ Soutiens Ind.	38	49 70d
Finalens	280	280
F.I.P.P.	160	160 10
F.N.A.C.	2000	1962
Foncière (Cie)	700	679
Fonc.Lyonnaise	900	880
Foncina	491	....
Fougerolle	690	690
France I.A.R.D.	858	917 d
France SA (La)	1545	1688 d
From. Paul-Renard	2548	2446 o
Gaumont	850	875
Genelim	290	297
Gévelot	515	536 d
G.F.C.	430	420
G.F.I.I.	301	301
Gds Moulins Paris	1460	....
Groupe Victoire	1435	1450
G.T.I. (Transport)	546	535
Immobail	372	375 20
Immobanque	747	744
Im.Marseillaise	6150	6200
Imm. Plaine-Monceau	446	480
Immofice	470	474 50
Invest.(Ste Cle.)	3200	3160
Jaeger	79 85	76 80
Lambert Frères	333 10	....
Lille Bonnières	1805	1800
Loca-Expansion	284	288
Locafinancière	492 50	495
Locasol	309	....
Louis Vuitton	682	700
Louvre	4171	4205
Luce	1900	1900
Machines Bull	43	48 40d
Mag.Uniprix	196	182 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Magnant	777	....
Métal Déployé	478	512 d
Mors	144 20	146
Navigation (Nle)	269	261
Nozal	163 50	160
Optorg	350	338
Oréal (CI)	225	234 d
Origny-Desvroise	1325	1320
Palais Nouveauté	1090	1134 d
Paluel Marmont	619	639
Parfinance	190	190
Paribas (CIP)	650	649
Paris France	213	210 10
Paris Orléans	249	249
Pardesa Invest	373	400 d
Pathé Cinéma	1112	1067 o
Piper Heidsieck	2155	2156
PLM	308	315
Porcher	800	....
Promodès (CI)	867	....
Publicis	810	830
Rochefortaise	155	158
Rosario	249	....
Rougier	441	428
S.A.C.E.R.	455	473 20
S.A.F.A.A.	487	....
S.A.F.I.C Alcan	380	390
SAFT	1481	1515
Saga	200	206
Salins du Midi	616	610
Savam	108	107
Sécuisienne M.	163	170
S.C.A.C.	780	790
Senelle Maubeuge	470	....
S.Eaud.Part.(M)	174	....
Sfic	725	730
Siems	359	373
S.I.P.H.	410	420
Sofal	715	700
Soffo	550	530
Sofical	1100	1120
Soficomi	585	586
SOFIP (M)	461	401
Sofragi	1500	....
Sophia-Bail	430	430
Sopagi	178 90	179
Soudure Autogène	815	....
Sovabail	510	509
Stem	728	....
Suez (CIP)	295 60	300
Taittinger	4373	4500
Télémécanique Elect.	4545	4545
Testut-Aequitas	936	900
Tour Eiffel	281	292 30d
Ufiner	964	980
U.T.A.	1841	2080 d
Vicat	387	400
Viniprix	1762	1752
Virax	176 80	176 80
Waterman	1500	1501
Maroc Sté Brasseries	269	...

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	820	....
Akzo Nv Sico.	275	....
Alcan Aluminium	110 50	....
Algemene B.Ned.	88 20	....
American Brands	310	....
Arbed	630	....
Asturienne Mines	176	....
Banco Popular Espa.	448	476
Banque Ottomane	1890	1892
B.Règlements Int.	34300	36000
Can.Pacifique	84	....
Chrysler Corp.	61 50	....
C.I.R.	18	....
Commerzbank	804	....
De Beers (port.)	137	....
Dow Chemical	220	....
EBL (Brux Lamb.)	567	....
Gevaert	1200	....
Glaxo Holdings Ltd	70 20	72 60
Goodyear Tire	127 50	....
Grace and Co (WR)	125	131
GTE Corp.	116	121
Honeywell Inc.	488	495
Johannesburg	1445	....
Kubota	29	....
Latonia	310	310
Midland Bank	26	....
Noranda Mines	86 10	....
Olivetti priv.	15 10	15 50
Pakhoed hold.	580	....
Pfizer Inc.	367	....
Procter Gamble	400	....
Ricoh	32	....
Robeco	263 70	....
Rodamco NV	221	221
Rolinco	254	....
Saipem	8 30	8 30
Sears Group	52 70	52 70
SKF Aktiebolaget	106	....
Tenneco Inc.	293	....
Thorn Electrical	67 50	65
Toray Ind.	23 80	21 90
Vieille Montagne	3000	....
Wagons Lits	1640	....
West Rand Cons.	13 50	13 95
Whitman Corp.	108	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	300	....
Boiron	815	....
Calciphos	200	200
C.G.H. Cogedor	104	104
C. Occid. Forestière	180	....
Chambourcy (M)	978	....
Cochery Bourdin	380	....
Coparex	786	769
Drouot Assurances	225 80	161
Europ. Accum.	66	65 90
Gachot S.A.	78	....
Guy Degrenne	400	....
Haribo Ricqles Zan	210	....
Hoogovens	287	....
Lecteurs du Monde	331	....
Matin Imm.	240	....
Nicolas	980	....
Paramelle RD	1138	902
Particip. Perrier	350	....
Rorento N.V.	173 50	174 60
St-Gobain-Emballage	1995	....
Serre Matra	300	310
S.E.P.R.	1522	....
Sicil	445	....
S.P.R. act. B.	282	283 d
Ulinor	380	....
Wonder	988	755 o

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/8	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 205	5 281	5 030	5 480
Ecu	6 967	6 961	....	....
Allemagne (100 dm)	335 100	335 300	324 500	345 500
Belgique (100 F)	16 323	16 325	15 750	16 850
Pays-Bas (100 fl)	297 490	297 600	287 500	307 500
Italie (1000 lires)	4 532	4 520	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 650	87 550	83	91
Gde.Bretagne (1 L)	10 147	....	9 750	10 550
Grèce (100 drachmes)	3 390	....	4 050	4 050
Suisse (100 f)	407 650	....	393	418
Suède (100 krs)	91 030	....	86 500	94 500
Norvège (100 k)	86 570	....	82	90
Autriche (100 sch)	47 645	....	46 150	49 400
Espagne (100 pes)	5 413	....	5 150	5 750
Portugal (100 esc)	3 805	....	3 500	4 300
Canada (1 $ can)	4 568	....	4 410	4 810
Japon (100 yens)	3 616	....	3 660	3 680

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/8
Or fin (kilo en barre)	65200	65200
Or fin (en lingot)	65650	65650
Napoléon (20f)	417	401
Pièce Fr (10 f)	400	390
Pièce Suisse (20 f)	459	458
Pièce Latine (20 f)	386	385
Souverain	480	485
Pièce 20 dollars	2320	2340
Pièce 10 dollars	1340	1360
Pièce 5 dollars	825	825
Pièce 50 pesos	2485	2475
Pièce 10 florins	410	400

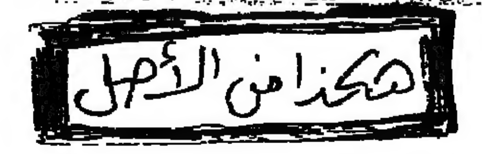
SICAV (sélection) 29/8

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	1005 32	980 80
Actilion	210 89	205 25
Agepargne	760 76	718 43
Agiplacement	6901 16	6901 16
Agiprévoir	105 37	105 06
AGF Actions ex CIP	1073 90	1047 71
A.G.F. 5000	823 99	808 77
AGF ECU	1007 37	997 40
AGF Foncier	116 31	113 47
AGF Invest Sicav	108 96	106 30
AGF Interfonds	406 55	396 63
AGF Oblig.	1086 86	1061 55
AGF Sécurité Sicav	10833 09	10833 09
A.G.F.I.M.O.	845 03	829 30
AMERI-GAN	5756 60	5535 19 ♦
Amplitude	600 79	583 29
Arbitrages Court.T.	6120 39	6108 16
Associc	1111 42	1111 42
Atout Futur	345 92	337 48
Aurecic	1274 77	1237 64
Avenir Alizes	1546 08	1515 76
Avenir CIC	103 70	100 68
Axa Capital	140 32	134 28
Axa Europe	119 14	114 01
Axa Investments	114 52	108 69
Axa NPI	102 35	97 95
Axa Valeurs PER	120 93	115 72
Capimonétaire	5417 12	5411 71
Capioblig.	5519 65	5438 08
Capitacic	1102 87	1086 57
Capital-Monde	364 15	355 27
Capital Plus	1730 64	1730 64
Cardan Fiers	31 96	31 17
Comix	1122 24	1094 87
Comptevalor	5985 40	5976 44
Conversimo	382 86	368 13
Creditor	457 85	444 51
Crédit Mutuel Capital	1095 57	1074 09
Diese	1145 15	1117 22
Drouot France	795 61	781 35
Drouot Investiss.	956 44	915 25
Drouot Sécurité	234 68	224 57
Drouot Sélection	136 88	130 99
Ecocic	1052 42	1036 87 ♦
Ecupar	121 13	115 91
Ecureuil Capitalisation	2155 86	2134 53
Ecureuil Invest	376 39	365 43
Ecureuil Monépargne	58893 54	58893 54
Ecureuil Monétaire	33628 02	33628 02
Ecureuil Trésorerie	2080 70	2080 70
Ecureuil Trimestr.	1936 64	1919 45
Elicash	366976 07	366976 07
Energie	282 67	288 85 ♦
Eparcic	3069 46	3069 46
Eparcourt-Sicav	4266 65	4258
Epargne Associat.	24747 61	24710 74
Epargne Capital	8909 23	8821 02
Epargne Court Terme	577 74	577 74
Epargne Croissance	1530 03	1499 08
Epargne Industrie	90 27	87 85
Epargne J.	59581 23	59581 23
Epargne Long Terme	187 24	182 23
Epargne Monde	1182 92	1151 26
Epargne Oblig.	185 44	180 48
Epargne Première	12379 11	12286 96
Epargne Quatre	1069 42	1050 26
Epargne-Unie	1256 75	1225 12
Epargne Valeur	420 43	408 18
Epsilon	1155 47	1144 03
Eurinvest	838 50	819 90 ♦
Eurocic Leaders	1007 16	977 82
Eurodyn	1129 05	1101 51
Euro Gan	8685 64	8620 81 ♦
Euronatif	26 62	26 23
Fonsicav	12193 20	12193 20
FRANCE-GAN	9779 79	9442 11 ♦
France Garantie	258 93	258 41
France Investiss.	439 69	428 97 ♦
France Oblig.	448 62	444 36
Francic	434 50	421 84
Francic Pierre	109 54	106 35
Francic-Régions	1227 67	1191 91

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Association	30 43	30 43
Fructi-Capi	35 14	34 62
Fructi Court	121024 43	121024 43
Fructidor	230 31	226 91
Fructi-Eco	556 48	548 26
Fructi-Epargne	28 89	28 19
Fructifrance	826 77	806 60
Fructicom	30 05	29 32
Fructi-Première	10252 02	10100 51
Fructivar	4648 03	4636 44
Futuroblig	1197 73	1168 52
Gestilion	12440 69	12409 67
Gest.Associations	151 70	148 36
Gest. F. Sicav	10240 73	10189 78
Horizon	1133 20	1100 18
Interepar	101768 32	98804 19
Interoblig.	11724 43	11273 49
Interselection Fce	513 82	498 85
Japacic	159 68	155 03
Jeunepargne	247 84	244 18
Laffitte Amérique	196 20	187 30
Laffitte Europe	263 88	251 91
Laffitte Expan.	256 42	244 79
Laffitte France	317 77	303 36
Laffitte Immobil.	239 41	228 55
Laffitte Japon	413 94	395 17
Laffitte Oblig.	134 01	127 93
Laffitte Rendement	177 90	169 83
Laffitte Tokyo	356 72	340 54
Latitude	5785 87	5777 20
Leumi C.T.	10791 10	10791 10
Leumi L.T.	5857 26	5783 75
Lion Association	11269 91	11269 91
Lion Institution	24597 33	24535 99
Lionplus	822 26	806 14
Lion Trésor	2081 67	2061 08
Lion 20 000	22569 32	22569 32
Livret Bourse Inv.	507 75	492 96
Livret Portefeuil.	654 27	635 21
Méditerranée	183 32	175 43
Mensuel CIC	10094 15	9993 21
Mondial Investissem.	399 97	381 83
Monecic	5376 49	5376 49
Monecien	57538 53	57538 53
Mone.J.	62135 09	62135 09
Monévalor	69693 40	69693 40
Mutuelle dépôts	11522 22	11499 22
Mutuelle Unie Sél.	143 55	137 37
Natio Court Terme	241369 00	241369
Natio-Epargne	14921 53	14773 79
Natio-Ep. Ret.	115 08	112
Natio Epargne Trésor	8606 91	8583 72
Natio-Inno.	1177 57	1148 05
Natio-Inter	1151 46	1120 63
Natio-Monétaire	21764 28	21764 28
Natio Obligations	497 88	494 55
Natio-Patrimoine	1398 53	1361 10
Natio-Placements	65104 05	65104 05
Natio-Revenus	986 89	977 12
Natio Sécurité	12094 13	12094 13
Natio-Valeurs	789 05	767 93
Nippon-Gan	5625	5406 65 ♦
Nord Sud Dévelop.	1276 67	1274 12
Obli-Associations	123 78	122 55
Oblicic-Mondial	2300 83	2266 83
Oblicic-Régions	1003 39	988 66
Oblig. tous catég.	151 78	149 54
Obline	1112 45	1101 44
Oblisécurité	10962 49	10962 49
Optimal	31469 94	30553 34
Oraction	1086 24	1059 75
Orvalor	6170 25	5947 23
Paribas Epargne	17684 08	17649 78
Paribas Opportunités	114 20	109 54
Paribas Patrimoine	517 93	496 72
Paribas Revenus	88 32	87 45
Patrimoine Retraite	188 47	184 77
Parvalor	633 74	615 28
Phenix Placement	282 82	274 58
Pierre Investissements	721 83	704 22
Placement A.	1180 16	1157 02
Placements C.T.	7840 23	7624 96

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Placement J.	6156 72	6144 43
Placement Premier	5606 87	5595 68
Plénitude	117 30	114 16
Poste Gestion	55790 15	55790 15
Première Oblig.	10693 30	10682 62
Priv. Ecureuil	108 49	105 59
Prévassociation	25099 84	25099 84
Prolicic	1046 71	1021 18
Quartz	122 84	119 84
Réalvalor	902 83	876 53
Rentacic	158 25	155 91
Revenus Trimestr.	5209 30	5157 72
Revenu-Vert	1124 64	1108 02
St Honoré Bio-Alim.	857 91	819 01
St Honoré Global	245 31	234 19
St Honoré Mat Prem.	214 77	205 03
St Honoré Pacifique	571 68	545 76
St Honoré PME	503 80	480 95
St Honoré Réel	12796 85	12744 97
St Honoré Services	476 30	457 02
St Honoré Techno.	723 51	690 70
Sécuricic	1499 97	1499 97
Sécuri-Gan	12988 56	12733 88 ♦
Sécuri-Taux	1193 15	1193 15
Sicavimmo	687 65	677 48
Sicav Associations	1586 34	1583 96
S.F.I. fr. et etr.	641 19	622 51
Sicav 5.000	399 21	388 53
S.I. Est	1372 91	1313 79
Silvafrance	650 82	633 40
Silvam	402 12	391 36
Silvarente	203 94	198 94
Silvinter	411 50	400 49
S.N.I.	1137 35	1104 22
Sogépargne	340 24	327 94
Sogéroc	53327 49	51774 26
Sogever	1019 75	973 51
Sogister	1232 72	1176 82
Soleil Investissements	501 42	482 13 ♦
Solstice	2054	2048 88
Stratégie Actions	924 49	888 93
Stratégie Rendement	1201 28	1163 47
Technocic	1023 49	993 68
Techno-Gan	5589 69	5374 70 ♦
Thesora	553 01	547 53
Transplus	131 67	128
Trésor Avenir	104 76	103 72
Trésor Plus	1085 45	1074 70
Trésor Réel	12249 14	12249 14 ♦
Trésoricic	109932 22	109932 22
Téllion	5097 98	5047 51
U.A.P. Investiss.	435 93	420 17
U.A.P. Act. F.	550 72	530 81
U.A.P. Act. Sél.	597 55	575 95
U.A.P. Actif	617 06	594 78
U.A.P. Altaï	198 37	191 20
U.A.P. Alto	162 45	156 58
UAP Moyen Terme	117 02	112 79
Uni-Associations	116 79	116 79
Uni-Foncier	1369 06	1325 91
Unifrance	553 71	540 20
Uni-Garantie	1303 08	1280 04
Uni Régions	1478 05	1442
Unirente	2401 86	2343 28
Univer	204 74	204 74
Univers Actions	1222 42	1162 60
Univers-Obligation	1627 14	1587 45
Valorem	509 56	497 13
Valorg	1777 26	1775 48
Valrea	45546 85	45523 09
Vauban	24659 90	24635 24

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ♦ : prix précédent - ≡ : marché continu



Le Monde

Après la visite de M. Chevènement à Baden-Baden

Début des discussions sur le départ des forces françaises d'Allemagne

Des responsables allemands et des représentants – au niveau des ambassadeurs – des pays alliés ayant des forces outre-Rhin ont ouvert, mercredi 29 août à Bonn, les discussions sur le sort des troupes stationnées en Allemagne depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Dans le cas de la France, ces conversations concernent autant le destin de la garnison de Berlin (2 800 hommes) que celui du corps d'armée de Baden-Baden (48 000 hommes), deux catégories de forces régies par des textes différents. Mais elles excluent la brigade mixte (4 200 hommes) que les deux pays veulent mettre sur pied en vertu du traité de l'Elysée.

Le sort des forces françaises sera à l'ordre du jour du «sommet» franco-allemand prévu pour les 17 et 18 septembre. Mardi 28 août, le ministre français de la défense, M. Jean-Pierre Chevènement, s'est rendu à l'état-major des forces françaises en Allemagne pour étudier les modalités pratiques de leur rapatriement, qui devrait commencer dès 1991 pour s'achever en 1994. De Baden-Baden où il se trouve présentement, le PC de ces forces sera transféré à Strasbourg (*le Monde* du 24 août).

Les discussions en cours ont un double objectif, dans l'attente du départ des troupes soviétiques qui pourrait s'étaler sur trois ans et peut-être moins, dit-on Moscou. D'abord, elles devraient permettre d'élaborer un nouveau statut des forces alliées présentes à Berlin *«sur l'invitation du gouvernement allemand»*, selon la terminologie en vigueur à Bonn. Ensuite, elles devraient conduire à rédiger, au bénéfice des autres forces en garnison outre-Rhin, un statut provisoire qui puisse pallier le vide juridique créé par l'unification allemande.

A Baden-Baden, M. Chevènement a laissé entendre que la concertation avec les autorités allemandes ouvre la porte à la possibilité, pour certaines unités du corps d'armée français, de demeurer sur place si telle était la volonté des élus locaux. Dans la région de Landau et celle de Trèves, par exemple, des localités ont exprimé ce vœu. D'autres, en revanche, ont fait savoir qu'elles seraient désireuses de récupérer les terrains et les immeubles évacués par les troupes françaises.

J. I.

La fin de la conférence d'Oslo

Un appel à la « lutte contre la haine »

«Si nous ne faisons rien, nous passerons au siècle à venir ce message de haine qu'est le racisme, le fanatisme, la xénophobie et l'antisémitisme», a résumé M. Elie Wiesel, prix Nobel de la Paix. Après quatre jours de débats, marqués par les interventions des présidents français François Mitterrand et tchécoslovaque Vaclav Havel, de M. Nelson Mandela et de l'ancien président des Etats-Unis, M. Jimmy Carter, les quelque soixante-dix participants à la conférence sur l'«Anatomie de la haine» ont adopté, mercredi 29 août, une déclaration commune appelant *«les hommes et les femmes de toute origine, nationalité et croyance à unir leurs efforts pour lutter contre la haine qui menace d'annihiler leur humanité»*.

Plusieurs participants ont recommandé la création d'un corps de négociateurs indépendants, *«un comité international de la Croix-Rouge pour la négociation»*, selon les termes du professeur américain Roger Fisher.

CAMBODGE

Les Khmers rouges acceptent le plan de paix de l'ONU

Les Khmers rouges ont accepté le plan de paix de l'ONU qui prévoit une intervention massive de l'organisation internationale. Dans un communiqué diffusé mercredi 29 août à New-York, l'un de leurs dirigeants, M. Khieu Samphan, a déclaré *«soutenir totalement»* la déclaration rendue publique la veille par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (*le Monde* du 30 août).

Les deux autres factions en lutte contre le régime de Phnom-Penh – les sihanoukistes et le Front de M. Son Sann – avaient déjà donné leur aval aux propositions des Cinq.

La réaction des Khmers rouges était prévisible pour trois raisons. La Chine, qui leur fournit armes, munitions et fonds, a signé le texte en compagnie des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Union soviétique. Le projet de règlement de l'ONU prévoit, dans les faits, le transfert de pouvoirs essentiels détenus par le régime actuel de Phnom-Penh en faveur d'une administration onusienne et d'un Conseil national suprême réunissant les quatre factions cambodgiennes. Enfin, les Khmers rouges ont renforcé ces derniers mois leur implantation en province, un atout sérieux en cas d'élections sous l'égide de l'ONU.

Sur le plan diplomatique, la balle est désormais dans le camp de Phnom-Penh et de Hanoï, où l'on admet difficilement le rôle prépondérant de l'ONU dans un règlement. Ni les Vietnamiens ni M. Hun Sen n'ont encore réagi aux propositions des Nations unies. Quelle que soit leur réaction, ils vont de toute façon se battre sur la composition du Conseil national suprême, au sein duquel ils acceptent une présence des Khmers rouges, mais en tant que figurants.

La réunion inter-cambodgienne de Djakarta dépendra de leur réponse. Si cette réponse est encourageante, cette réunion, à laquelle doivent également participer la France et l'Indonésie, pourrait se tenir dès le 5 septembre afin que le Conseil national suprême soit formé à temps pour représenter le Cambodge lors de la prochaine Assemblée générale de l'ONU. Dans le cas contraire, elle sera reportée.

J.-C. P.

La crise du Golfe

Les femmes et les enfants retenus à Bagdad ne pourront pas partir avant plusieurs jours

Les femmes et les enfants retenus en otage à Bagdad ne pourront pas quitter l'Irak avant plusieurs jours du fait, notamment, de leur dispersion et de ce qu'ils ne sont pas en possession de tous les documents nécessaires, ont indiqué jeudi 30 août à l'AFP des sources occidentales à Bagdad.

«A mon avis, il faudra plusieurs jours avant que la décision présidentielle soit mise en œuvre. L'application de l'ordre présidentiel est compliqué. Il faudra beaucoup de patience. Les formalités sont compliquées et changent souvent, ce qui traduit un certain embarras des autorités», a ajouté l'une de ces sources. (*Lire page 3.*)

□ **La Commission européenne critique la démarche de M. Waldheim à Bagdad.** – La Commission européenne a critiqué, jeudi 30 août, la *«démarche individuelle»* du président autrichien Kurt Waldheim auprès du chef de l'Etat irakien Saddam Hussein, qui a permis à tous les Autrichiens retenus en Irak de quitter le pays. Le commissaire européen aux transports, M. Karel Van Miert, a expliqué à la presse qu'il avait déploré, au nom de la Commission, dans un entretien avec le chargé d'affaires autrichien à Bruxelles, le manque de solidarité dont a fait preuve l'Autriche. Ce pays est candidat à l'entrée dans la Communauté européenne, rappelle-t-on. Le ministre belge des affaires étrangères, M. Mark Eyskens, avait également critiqué samedi dernier l'initiative de M. Kurt Waldheim. – *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 30 août 1990 a été tiré à 548 800 exemplaires.

Dans la vallée du Louron (Hautes-Pyrénées)

Les écologistes contre EDF

Plusieurs centaines de montagnards français et espagnols, avec à leur tête M. Antoine Waechter, député Vert européen, ont manifesté, mercredi 29 août, dans la vallée du Louron (Hautes-Pyrénées), contre la construction prochaine d'une ligne à haute tension qui doit relier Lannemezan à Saragosse (Aragon en Espagne). Dans sa partie française, la ligne, longue de plus de 50 kilomètres, doit remonter notamment les vallées de la Neste, du Nistos et du Louron avant de franchir la frontière au col de la Pez. Ici, vallées, villages et alpages sont encore préservés et un tourisme de qualité s'est développé.

Aussi, depuis qu'EDF envisage de faire passer là sa sixième ligne transpyrénéenne à haute tension dans le but de vendre son courant excédentaire aux Espagnols et peut-être aux Portugais, les habitants, soutenus par les écologistes, protestent.

En mars dernier, M. Michel Rocard a arbitré en faveur d'EDF. Depuis, le ministère de l'environnement a retiré la demande de classement qui portait sur le col de la Pez, EDF a obtenu son permis de construire et le préfet a accordé l'autorisation d'ouvrir le chantier.

La manifestation du 29 août qui a réuni les représentants de 22 associations françaises, de 9 organisations espagnoles ainsi que les maires d'une demi-douzaine de communes situées de part et d'autre de la frontière, était donc celle *«du dernier quart d'heure»*. Sauf revirement gouvernemental de dernière minute, les pylones métalliques hauts de 40 à 60 mètres s'aligneront bientôt à proximité des hameaux montagnards. Les Pyrénéens en ont bien conscience qui à l'issue de leur démonstration pacifique murmuraient : *«Nous aussi, nous entrons dans une logique de guerre où tous les coups seront désormais permis.»*

Chargé de l'aménagement de la ZAC du bassin de La Villette

Un haut fonctionnaire de la ville de Paris est incarcéré pour extorsion de fonds

Le directeur général de la Société d'économie mixte d'aménagement de la Ville de Paris (SEMAVIP), M. Georges Quémar, ainsi que M. Robert Melloni, son beau-père, ont été incarcérés après leur inculpation, le 26 juillet, pour extorsion de fonds, escroquerie et trafic d'influence. M. Jacques Chirac, maire de Paris, a aussitôt suspendu M. Quémar de ses fonctions.

Chargée de l'aménagement de la ZAC du bassin de La Villette pour le compte de la Ville de Paris, la SEMAVIP procéda aux expropriations. Ainsi en 1984, M. Patrick Bilan, directeur de la société SOGA, qui possède un garage, 40, quai de la Loire, dans le dix-neuvième arrondissement, conseiller RPR de cet arrondissement, se voyait-il exproprié. Les Domaines évaluaient l'an dernier à près de 30 millions de francs le montant de l'indemnisation.

Or, selon M. Bilan, M. Melloni lui aurait promis d'intervenir auprès du directeur de la SEMAVIP pour que le versement de cette indemnité d'éviction ait lieu rapidement et qu'un nouveau local lui soit trouvé pour son garage. Toutes ces amabilités contre un «dessous de table» de 4 millions de francs. Selon une source proche des enquêteurs, M. Melloni aurait servi d'intermédiaire dans l'opération entre son gendre, M. Quémar, et M. Bilan.

Les deux prévenus ont choisi Mᵉ Paul Lombard comme avocat. La SEMAVIP et la Ville de Paris ont, pour leur part, chargé Mᵉ François Sarda d'assurer la défense de leurs intérêts financiers et moraux.

[Né le 11 mai 1940 à Saint-Denis (la Réunion), M. Georges Quémar a fait l'essentiel de sa carrière au sein de l'administration du département de la Seine, puis de la Ville de Paris. Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, titulaire de deux DES, l'un de droit public, l'autre de sciences économiques, il a occupé des fonctions d'administrateur au bureau des constructions scolaires, de 1966 à 1969, puis au bureau du budget, de 1969 à 1972, date à laquelle il en est devenu le chef. Après un passage au ministère de l'économie et des finances, il revient à la préfecture de Paris en 1976, avant d'être intégré dans le corps des administrateurs civils. Il sera successivement sous-directeur de la construction de la Ville de Paris, sous-directeur des finances, directeur de la commune de Paris, chargé des affaires scolaires, puis de l'administration générale de la Ville de Paris. En 1988, il est chargé de mission auprès du secrétaire général.

□ **URSS : expulsion d'un pilote chinois.** – Le pilote de l'armée de l'air chinoise qui avait fui en URSS à bord de son Mig-9 dans l'espoir de trouver asile aux Etats-Unis (*le Monde* du 29 août) a été expulsé vers la Chine, ont annoncé mercredi 29 août les *Izvestia*. Le pilote risque la peine de mort. –

□ **CUBA : restrictions de carburant.** – La Havane a annoncé mercredi 29 août de sévères restrictions d'énergie, affectant la consommation d'électricité des particuliers, la production de nickel et de ciment, et les transports publics, en raison de la baisse des fournitures soviétiques de pétrole. Le déficit est estimé à 2 millions de tonnes cette année, soit un cinquième des livraisons qui avaient été établies par contrat.

CANADA

Le conflit des Indiens Mohawks semble s'apaiser

MONTRÉAL

de notre correspondante

Le vent de guerre qui a échauffé les esprits et fait cliqueter les armes depuis le 11 juillet dernier dans la région de Montréal s'est subitement apaisé, mercredi 29 août, lorsque les Amérindiens Mohawks de la réserve de Kahnawake ont accepté de combler leurs tranchées et de démanteler leurs barricades. Celles du moins qui empêchaient une centaine de milliers de banlieusards d'emprunter le pont le plus proche enjambant le fleuve Saint-Laurent jusqu'au cœur de la métropole québécoise.

Scènes inimaginables la veille encore, où l'armée canadienne, à pied d'œuvre depuis dix jours, menaçait de faire avancer ses blindés dans la réserve transformée en camp retranché : des «guerriers» mohawks, toujours masqués mais délestés de leur arsenal, ont collaboré avec les militaires pour commencer à déblayer les obstacles qu'ils avaient eux-mêmes dressés. Les Mohawks ont expliqué qu'ils voulaient ainsi *«montrer leur bonne foi»* au moment où des négociations de la dernière chance, entamées mardi avec des membres du gouvernement québécois, avaient pris un tour positif.

Tandis que les pourparlers se poursuivaient, le premier ministre fédéral, M. Brian Mulroney, et son homologue québécois, M. Robert Bourassa, ont eu à cœur de souligner qu'il ne fallait pas encore crier victoire. D'ailleurs, dans le village d'Oka, au nord-ouest de Montréal, où un litige territorial autour de l'agrandissement d'un golf a servi de détonateur à toute cette crise, les barricades des Mohawks «tenaient» encore.

«Aussi longtemps qu'il restera des Mohawks, nous tenterons d'obtenir la reconnaissance de notre souveraineté sur nos terres», a déclaré l'un des négociateurs, M. Joe Norton, chef du conseil de bande de Kahnawake. *«Tous les Indiens du Canada veulent leur souveraineté et ne renonceront jamais à ce droit»*, a déclaré en écho M. George Erasmus, président de l'Assemblée des premières nations du Canada, qui regroupe la presque totalité des Indiens du pays.

MARTINE JACOT

M. Léotard ne supporte pas la lenteur

NICE

de notre correspondant régional

M. François Léotard, député (PR) et maire de Fréjus, vient de déposer une plainte contre le président de l'Association des usagers de l'administration (ADUA), M. Jean-Claude Delarue, pour *«circulation anormalement lente dans les rues de Fréjus, utilisation non autorisée d'un haut-parleur et affichage illicite»*. Cette plainte vise une mini-manifestation organisée par l'ADUA, le 9 juillet dernier, pour soutenir M. René Espanol, un promoteur en conflit avec M. Léotard dans le cadre du projet de «Port-Fréjus». M. Delarue et ses amis avaient alors circulé dans les rues de Fréjus à bord de... deux véhicules.

Dans un communiqué, l'ADUA s'est gaussé de cette *«riposte foudroyante»* du maire de Fréjus qui, *«chantre des droits de l'homme en Roumanie et en Mongolie extérieure, démocrate libéral pur sucre à Paris, ne tolère pas la liberté d'expression dans sa ville»*.

G. P.

هكذا من الأصل